QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12178 – 4 F

– JEUDI 22 MARS 1984

Le voyage de M. Mitterrand aux Etats-Unis

LIRE PAGE 3
L'ARTICLE
DE BERNARD GUETTA



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 13 à 20

Images et imaginaires d'architecture

Le retour de M. Mondale

Déjouant les pronostics des supporters enthousiastes de M. Gary Hart, M. Walter Mondale a confirmé, mardi 20 mars aux élections primaires démocrates dans l'Illinois, qu'il restait le chef de file d'un appareil qui n'a rien perdu de son efficacité mobilisatrice. Il a en effet nettement devancé ses deux concurrents, obtenant 41 % de suffrages contre 36 % à M. Hart et 20 % à M. Jackson.

Survenant après son succès de samedi dernier dans trois des quatre Etats qui choisissaient leur candidat à l'investiture, la victoire de l'ancien vice-président de M. Carter paraît marquer un coup d'arrêt sérieux à l'ascension aussi inattendue que foudroyante du sénateur du Colorado.

L'Illinois est l'un des Etats les plus industrialisés du Middle-West et une place forte du syndicalisme américain et de la machine démocrate. Mais M. Mondale avait à y surmonter deux handicaps : les sondages qui donnaient, il y a trois jours encore, son principal adversaire gagnant, et la campagne « à l'arraché » du pasteur Jesse Jackson, bien décidé à faire oublier à ses frères de race que M. Mondale avait été choisi par les dirigeants noirs les plus en vue.

De fait, M. Mondale ne devait obtenir que 16 % des voix d'une communauté qui ne pesait guère, jusqu'ici, dans les scrutins du pays.

Soutenu par le nouveau maire de Chicago, M. Harold Washington, qui a quelques comptes à régler avec la machine démocrate, le pasteur Jackson a recueilli 80 % des suffrages de la communauté noire.

Le pasteur est, il est vrai, presque un enfant du pays, puisque c'est là qu'il a créé l'organisation qui a servi de plate-forme à sa carrière politique : PUSH (People United to Save Humanity), destinée à favoriser la scolarisation et l'emploi des jeunes Noirs.

M. Hart n'a recueilli que 4 % des voix noires. Il a pâti également de son manque de soutien dans les milieux les plus traditionalistes de son parti et aussi, peut-être, d'une nouvelle assurance qui lui a fait commettre quelques impairs; il a notamment attaqué bien maladroitement son adversaire.

Le sénateur du Colorado a des chances de retrouver son public la semaine prochaine dans le Connecticut, Etat typique de cette Nouvelle-Angleterre qui lui a valu ses premiers succès, avec ses bataillons de jeunes électeurs ralliés à ses idées « nouvelles », comme leurs parents l'avaient été à celles de John Kennedy.

Une semaine plus tard, l'Etat de New-York choisira le plus important contingent de délégués à la convention de juillet après la Californie, et les trois candidats encore en lice devront compter avec les deux électorats-clés de la grande ville : les juifs et les Noirs.

Ayant amélioré à Chicago ses demi-succès d'Alabama, de Floride et de Géorgie, le pasteur Jackson semble en bonne position pour offrir en juillet les suffrages de ses partisans à celui des deux candidats qui lui paraîtra donner les assurances les plus sérieuses aux ving-six millions d'Américains noirs.

La rupture des négociations risque de relancer la guerre civile au Liban

Les débats de Lausanne ont illustré le divorce entre deux conceptions du statut du pays

De notre envoyé spécial

Alors que les combats se sont brutalement intensifiés à Beyrouth au lendemain de la fin de la *conférence de réconciliation* de Lausanne, le président Amine Gemayel devait être reçu ce mercredi *21* mars, en fin de matinée, par M. Mitterrand. Le chef de l'Etat recevra d'autre part, en fin d'après-midi, *M. Nabih Berri, chef du mouvement* chiite Amal. Ce sera la première rencontre entre les deux hommes.

Lausanne. – Le rideau est tombé en laissant aux spectateurs un arrière-goût d'amertume. La conférence du dialogue interlibanais, qui avait suscité malgré tout un début d'espoir, s'est terminée, mardi soir 20 mars, par un sombre épilogue. Personne n'en doute : l'accord en trompe l'œil des participants n'aura d'autre effet qu'exacerber les passions et intensifier la guerre civile.

Les observateurs emporteront le souvenir d'un conclave de chefs de guerre qui, neuf jours durant, ont récité des monologues dans le cadre surréaliste d'un palace pour milliardaires oisifs. L'hôtel Beaurivage, que fréquentaient autrefois les princes russes, avec ses hauts plafonds, ses lustres scintillants et ses salons spacieux, s'était transformé en un vaste caravansérail.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

M. Walid Joumblatt n'a pas voulu quitter les rives enchanteresses du lac Léman sans acheter quelques souvenirs de la conférence sur la « réconciliation ». Délaissant les coucous suisses et le chocolat helvétique, il s'est offert, chez un armurier de Lausanne, plusieurs revolvers et des pistolets du dernier cri.

Armes

L'histoire ne dit pas si, en quittant Bruxelles, les chefs d'Etat et de gouvernement d'Europe ont fait de même. On prétend que la « dame de fer » a fait l'emplette d'une cotte de mailles renforcée et que les autres ont songé à s'armer pour leur prochaine rencontre. Afin d'achever l'autodestruction de l'Europe.

BRUNO FRAPPAT.

M. Mitterrand invite les Dix à réaffirmer leur fidélité au traité de Rome

Après l'échec de Bruxelles une conférence européenne va être convoquée par la France

L'échec du conseil européen de Bruxelles impoose à M. Mitterrand, *qui avait donné l'impression de faire* de la réussite de ce sommet une affaire personnelle, de proposer rapidement à ses partenaires (et, sans doute au moins autant, à l'opinion française et étrangère) un nouveau plan de bataille pour « *sauvegarder l'Europe* », selon la formule qu'il a employée lors de sa conférence de presse de clôture, mardi soir.

Non que le président en exercice du conseil européen estime encourir des reproches pour l'insuccès de la réunion. Il a, depuis le début de *l'année, multiplié* les contacts avec les autres chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE. Et il a manifesté, tout au long de la négociation, une compréhension vis-à-vis des exigences britanniques qu'expliquait sans doute son envie de ne pas quitter *Bruxelles sans avoir obtenu* d'accord, mais qui a surpris, voire irrité, certains autres participants, notamment italiens. On a même été, semble-t-il, en fin d'après-midi, à deux doigts d'un accord dont on peut se demander s'il n'eût pas été plus dommageable encore à la Communauté que l'échec final du sommet.

Quoi qu'il en soit, c'est désormais à cet échec que le chef de l'Etat se trouve confronté, et auquel il doit trouver une issue dont il est évident qu'elle ne peut plus être de nature seulement technique. Ce n'est plus un mécanisme budgétaire qui est en cause (encore que M. Mitterrand se *défende de sous-estimer* l'importance des questions financières et des procédures), ce sont l'esprit même de la Communauté et les chances ultérieures de la construction européenne.

Dès avant le sommet, il avait *insisté sur la dimension* proprement politique de l'entreprise des Dix, et notamment de leur conseil, appelé – en vain – à retrouver tout son rôle à cet égard. A plus forte raison désormais, comme devrait le montrer son intervention télévisée de ce mercredi soir, *M. Mitterrand estime manifestement* que, face à cette crise non ouverte mais bien réelle, l'Europe n'a de chance de surmonter l'épreuve que par « davantage d'Europe » encore, et non en mettant en veilleuse ses ambitions et ses moyens.

Encore faut-il savoir de quelle Europe il s'agit. C'est à une telle réflexion que le président de la République a convié *« ceux qui veulent qu'une Europe se bâtisse »*, invités à se réunir en une conférence *qui pourrait avoir lieu dans quelques* semaines.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 4.)

Au coup par coup

L'IDÉE européenne est en panne depuis si longtemps que le nouvel échec de l'Europe des Dix ne surprend pas. Cette Europe-là achoppe, comme d'habitude. Est-ce un crime ? *Faut-il chercher un coupable ?*

La construction européenne en a vu d'autres avant de parvenir à ses *réalisations* les plus caractéristiques : la politique agricole commune, l'union douanière, le système monétaire européen et une ébauche, toujours remise en cause, de coopération politique. Elle a traversé *bien des crises*, mais sa capacité à les surmonter se traduit, désormais, par une forme pernicieuse de paralysie. Comment en sortir ?

Les Dix n'ont pas réglé le nouveau conflit qui les divise et qui, au reste, n'est pas vraiment nouveau. *L'échec est là*, mais il eût été, peut-être, plus grave pour l'Europe s'ils avaient accordé à la Grande-Bretagne les concessions qu'elle exigeait.

La signification de cet échec est qu'un coup d'arrêt est donné à une pratique communautaire qui, de dérogation en dérogation, viderait la Communauté de son contenu. Le sommet de *Bruxelles* n'a pas reproduit celui d'Athènes, et les responsabilités politiques des participants n'ont pas été occultées par la fuite dans le maquis des solutions techniques.

L'échec est patent, mais au moins sait-on pourquoi. La Grande-Bretagne se trouve isolée – et assume son isolement – face à une communauté des Neuf plus resserrée et dans laquelle la *charnière franco-allemande* révèle sa solidité.

La tentation est grande de rejeter toute la responsabilité de l'affaire sur Mme Thatcher, parce que c'est une *« dame de fer »*, ou sur l'Angleterre qui est, comme on sait, une île tournée vers d'autres horizons que celui du continent. C'est une explication, qui a sa *part de vérité*, mais qui est un peu courte. A moins de décider que l'Europe ne se sauvera qu'en se coupant de son partenaire britannique. Rien n'est *moins* sûr.

A. L.

(Lire la suite page 4.)

La fontaine de sang

par ANDRÉ FONTAINE

Le *Spiegel* vient de publier une photo atroce : il existe, au cimetière militaire de Téhéran, une « fontaine de sang », pyramide tronquée d'où jaillit en permanence, baignant de haut en bas ses gradins, un jet d'eau rouge, en hommage aux centaines de malheureux, dont beaucoup à peine pubères, *qui meurent chaque jour* pour la survie de la République des ayatollahs. Le même numéro du magazine allemand reproduit un extrait d'une brochure de propagande distribuée aux enfants iraniens : « *Maman*, demande un petit garçon, *quand serai-je assez grand pour apprendre à conduire un camion ? – Et pour quoi faire ? – Pour pouvoir le charger de dynamite et le conduire contre un bastion de l'ennemi de notre pays...* »

L'horreur n'est pas à sens unique. L'armée irakienne se voit accusée, notamment par les Etats-Unis, d'avoir employé du gaz moutarde, encore qu'à entendre les porte-parole de Bagdad les grands brûlés soignés dans les hôpitaux occidentaux soient en réalité victimes d'une explosion survenue dans une usine iranienne de gaz asphyxiants. Si nous nous en servions, disent-ils, c'est par milliers que se compteraient les soldats iraniens atteints. Les défenseurs de l'Irak, qui sont *nombreux en France*, tant dans les rangs de la majorité que dans ceux de l'opposition, ajoutent volontiers que les Américains qui ont inventé les armes nucléaires, le napalm, les défoliants et les bombes à fragmentation ne sont peut-être pas les mieux placés pour s'indigner.

Un peu partout, on verse des *larmes de crocodile sur cette guerre* sans fin et, avec une conviction tempérée par la manifeste inutilité de l'incantation, on exhorte les deux camps à faire la paix. *« Il est temps, grand temps*, écrit par exemple *Afrique-Asie, que s'ouvrent enfin des négociations véritables et loyales.* » Hélas ! le régime de Téhéran n'a manifestement aucune envie de négocier, que ce soit « loyalement » ou autrement. Ce qu'il veut, c'est renverser Saddam Hussein, le « renégat » de Bagdad, coupable *d'avoir, il y a déjà trois ans et demi*, tenté d'en faire autant avec lui, et mettre en place un gouvernement « islamique », autrement dit à la dévotion non seulement d'Allah le miséricordieux, mais des mollahs persans.

Si ce qu'on est convenu d'appeler la communauté internationale, et, pour commencer, les grandes puissances, voulait vraiment mettre fin au conflit, il faudrait au moins couper les livraisons d'armes et les achats d'hydrocarbures soit aux deux antagonistes, soit à celui qui paraît le plus dangereux. C'est ce dernier parti que la France, comme on le sait, a choisi, estimant, comme les pays du Golfe, qu'une victoire de Téhéran serait une catastrophe pour la région, sinon pour la terre entière.

Les dirigeants de Téhéran s'en procurent, c'est le cas de le dire, à droite et à gauche, puisqu'ils en reçoivent aussi bien de la Chine populaire que des deux Corées, d'Israël et de la Libye et de l'Afrique du Sud. C'est du moins ce que fait apparaître une récente brochure de l'Institut international de recherche de la paix de Stockholm (SIPRI) (1), selon laquelle dix-sept pays ont fourni à l'Iran les armes essentielles *(major weapons)* depuis le début des hostilités, contre dix-huit à *l'Irak*.

(Lire la suite page 2.)

(1) SIPRI FACT SHEET – ARMS TRADE II – *Bergshamra* 5-171 73 *Solna – Suède*.



TÉLÉCABLE 84

Le printemps des réseaux

LIRE PAGES 22 ET 23

LES CENT PREMIERS JOURS DU PRÉSIDENT ALFONSIN

L'Argentine désenchantée

De notre correspondant JACQUES DESPRÉS

Buenos-Aires. – La démocratie argentine a démarré sur les chapeaux de roue. Traditionnellement, janvier et février *sont* deux mois durant lesquels *no pasa nada*, il ne se passe rien. Tout Buenos-Aires va se rafraîchir au bord de mer, à Mar-del-Plata. Cette année, les habitudes ont été bousculées, et l'insupportable été *porteno* a été marqué par une grande effervescence politique.

Bien avant les élections du 30 octobre, M. Raul Alfonsin et ses collaborateurs étaient décidés, en cas de victoire, à lancer immédiatement et simultanément une offensive sur les fronts les plus périlleux : la question militaire, celle des disparus, qui lui est intimement liée, la situation des syndicats, celle de l'économie, l'affaire des Malouines et celle du chenal du Beagle, autre problème territorial. Les Argentins, tout heureux de goûter une liberté dont ils avaient été privés durant plus de sept ans, ont emboîté le pas.

Ce climat de liberté, c'est d'abord ce qui frappe dans l'Argentine de mars 1984. Liberté, simplement, d'aller et venir sans craindre d'être arrêté par des policiers en civil. Liberté de s'exprimer, et les médias en usent largement. Liberté de se réunir sur les places, les trottoirs et la chaussée pour gratter la guitare, chanter, danser, voire pour protester contre la politique du gouvernement. Car, et c'est la deuxième constatation qui s'impose, cent jours après l'entrée de M. Alfonsin à la Maison Rose, le mécontentement gronde.

Les étudiants sont en colère. Ils descendent dans la rue pour réclamer *une université ouverte à tous*. Les milieux d'affaires sont très préoccupés : le contrôle des prix et les augmentations massives de salaires décrétées par le gouvernement rongent leurs marges bénéficiaires. Des arrêts de travail se produisent ici et là, tandis que les syndicats se mobilisent. La CGT a lancé un « plan d'action », avec une manifestation le 30 mars devant le ministère du travail, et n'exclut pas une grève générale. Les deux principaux dirigeants de la centrale péroniste, MM. Saul Ubaldini et Jorge Triacca, ont tenu des propos très durs contre M. Raul Alfonsin. M. Ubaldini lui a, par exemple, *reproché de « philosopher au lieu de gouverner »*.

Les organisations humanitaires, elles, se sentent dupées. *« Les coupables n'ont pas été châtiés »* : telle est la phrase qui revient le plus souvent dans la bouche des mères de la *place de Mai*.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

idées

Proche-Orient

Du Proche-Orient arrivent chaque jour les sinistres échos de conflits qui s'éternisent. Mais qui s'occupe sérieusement d'y mettre fin ? Comme le montre André Fontaine, l'Irak et l'Iran n'ont pas de peine à trouver des armes, et la diplomatie américaine a fait faillite aussi bien entre Israël et les Palestiniens qu'à Beyrouth. La seule médiation en cours est celle que Damas cherche à imposer aux divers clans libanais : Jean-Pierre Péroncel-Hugoz montre à ce propos toute l'équivoque du mot, souvent employé, de « déconfessionnalisation ». Marc Bergé rappelle ce qu'est pour l'essentiel la nature de l'islam, et Maxime Rodinson salue la publication du premier dictionnaire franco-arabe digne de ce nom.

Le prénom du facteur

par JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

Si le rationalisme est le drame de l'Occident, il n'est certes pas celui de l'Orient, où, par exemple, le concept de déconfessionnalisation est généralement exclusif de celui de laïcisation. Ainsi, la plupart des pays arabo-musulmans qui s'affirment encore aujourd'hui « progressistes », voire « laïcs », ont, malgré tout, une religion d'Etat (l'islam) et des règlements rigoureux proscrivant le mariage d'une musulmane avec un non-musulman, l'adoption d'un enfant, l'athéisme ou la conversion à une autre foi que l'islam.

On rencontre des musulmans qui se montrent de vifs partisans de la laïcité, mais qui, dès qu'ils sont en communauté, n'osent plus défendre la position selon laquelle la religion doit être une affaire privée. D'où un double langage permanent qui finit par braquer l'Occidental. Il faudra bien qu'un jour les dirigeants palestiniens s'expliquent sur leur discours « démocratique et laïc » à usage externe et leurs réflexes confessionnels sur le terrain. Ainsi Yasser Arafat lançant à Tripoli du Liban, en présence du cheikh intégriste Saïd Chaabane, que « *le musulman n'a pas le droit de se laisser gouverner par (...) un infidèle* » (1).

Le paradoxe, dans l'affaire libanaise, c'est qu'on est arrivé à faire passer les chrétiens pour les adversaires de la laïcité, alors qu'ils ont été les promoteurs de cette idée en Orient. Dans un discours prononcé à huis clos devant les cadres de son régime, le 20 juillet 1976, le général Hafez El Assad raconta : « *Kamal Joumblatt me parla un jour d'un Etat laïc au Liban. Je lui fis observer que les Kataëbs (les Phalanges) plaidaient avec plus d'ardeur encore le dossier de la laïcité mais que le mufti Khaled et l'imam Sadr s'étaient récriés contre cette atteinte à l'essence de l'islam.* »

Le Monde reçoit quotidiennement en ce moment des lettres de Libanais chrétiens expliquant sur tous les tons qu'ils sont « *à mille pour cent* » en faveur de la laïcisation « *à condition qu'elle soit totale, de la carte d'identité aux fonctions politiques, du divorce à l'héritage, de la justice à l'armée, et ne concerne pas seulement la présidence de la République* ». La grande peur des chrétiens est que, si la charge présidentielle est seule déconfessionnalisée, y accède un jour un musulman tout à fait modéré, comme Sadate ou l'actuel président soudanais, mais que, soumis comme ces deux derniers à des pressions islamistes, il décrète *ex abrupto* que « *le Coran est la source fondamentale de la loi* ».

L'arabe langue sacrée

A partir de ce moment-là serait caduc leur statut de citoyens à part entière auquel tiennent tant les Libanais chrétiens, car, quoi qu'on en dise, il est unique — une « *anomalie* » disent les islamistes — pour des non-musulmans vivant dans le monde islamique. Le député antiphalangiste Raymond Eddé nous confiait en 1979 : « *Les maronites ne veulent pas devenir comme les coptes d'Egypte, qui doivent cacher leur prénom chrétien pour devenir facteur.* » L'image était un peu forcée, mais en Egypte, depuis Nasser, il n'est plus possible, par exemple, à un chrétien arabophone d'enseigner l'arabe, « langue du Coran »...

En réalité, l'islam ne pourra sans doute donner le meilleur de lui-même que lorsqu'il aura cessé de s'accrocher à cet intégrisme mesquin — non sans similitude avec l'« apartheid mesquin » de l'"Afrique du Sud. Et cette déconfessionnalisation — on devrait dire cette libération — devra, pour être crédible, commencer par le bas. Si le Liban continue, souhaitons que la première mesure de son nouveau gouvernement soit l'application de la décision prise en février 1979 par le ministre de l'intérieur druze du président Sarkis, Salah Selmane, de ne plus faire figurer la confession sur les cartes d'identité.

Un tel pas franchi, la voie serait ouverte à un recensement non confessionnel, à toutes les variétés de mariages interreligieux, bref à la vraie déconfessionnalisation. Limitée au poste de chef de l'Etat, elle serait un leurre qui signifierait à terme l'islamisation de toutes les structures libanaises.

(1) Journal *An Nahar*, Beyrouth, 9 octobre 1983.

Force ou faiblesse de l'islam ?

par MARC BERGÉ (*)

L'ISLAM ne cesse de défrayer la chronique. Il fait parler de lui sur tous les continents, surtout en Asie et en Afrique. Un homme sur six est musulman. Quarante-deux des quelque cent soixante-dix Etats que compte la planète font partie de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), qui se penche sur les problèmes tant politiques qu'économiques ou culturels concernant cette vaste communauté musulmane de 800 millions de croyants. Demain un milliard.

Mais que recouvre ce mot islam, employé si aisément par tout le monde ? N'évoque-t-il pas dans les *consciences non musulmanes* plus d'images d'affrontements, de destruction, d'opposition, de fanatisme, que de tolérance, de construction et de conciliation ? Et ce nom d'Allah, Dieu, l'Unique, qu'on ne peut esquiver ? Il *retentit dans la rue, il se déploie en calligraphie*.

Tout le monde, depuis les événements d'Iran et d'Afghanistan, connaît la formule : « *Allah Akbar ! Dieu est plus grand* » ! Mais, pour le musulman, Dieu est-il un boulet qu'il traîne, ou une force de libération ? Que de malentendus à dissiper. « *On est toujours l'ennemi de ce que l'on ignore* », disait-on dans les milieux intellectuels de Bagdad au Xe siècle, reprenant un vieux dicton de la sagesse antique.

Quelle est donc la force originale de l'islam, qui lui conserve sa capacité d'intervention ? Dans la vie quotidienne des musulmans, nous voyons cette force — ou, faute de fidélité au message islamique, cette faiblesse — éclater au grand jour. Car l'islam porte en lui sa propre force critique pour dénoncer jusqu'aux *erreurs et aux méfaits commis en son nom*.

L'expérience montre que l'ensemble du public cultivé saisit mal les ressorts essentiels de l'islam. Il est vital de comprendre la dynamique permanente de la conscience islamique. Quatre faits nous paraissent fondamentaux :

— L'islam est une communauté (*Oumma*) à laquelle est confié un rôle à la fois politique, social et religieux, à l'échelle de l'humanité. Son message — révélé en langue arabe — est universel. « *Aucun Arabe n'est supérieur à un non-Arabe* », a dit Mahomet avant sa mort.

— L'œuvre de l'islam, inscrite dans l'histoire, est conditionnée par la nature de l'homme. L'islam a une conscience aiguë des limites de l'être humain et de sa fragilité : « *Dieu a créé l'homme faible* » (Coran, IV, 28). « *L'homme appelle de ses vœux le mal, comme il appelle le bien. L'homme est toujours pressé.* » (Coran, XVIII, 11.) L'islam est sans illusion dans ce domaine, et il ne demande pas aux sociétés l'impossible : par exemple, rêver de maîtriser, de façon absolue, la création et l'univers. Cela est du ressort de Dieu. Mais l'islam ne prêche pas plus le fatalisme que le christianisme le providentialisme absolu. Il exalte les possibilités créatrices de chaque être humain : du message coranique émanent un souffle de liberté, un esprit de contestation et, avant tout, le culte de l'intelligence pour tirer la leçon des événements *(i'tibar)* et faire progresser la science, « *même si* », pour cela, hier « *il fallait aller jusqu'en Chine* », disait Mahomet, et, aujourd'hui, à Harvard, Oxford, Tokyo ou Paris.

— Mahomet est venu proposer et réaliser un projet de société. Celle-ci implique une autorité. A la mort du Prophète, c'est le principe électif qui l'a emporté. Le souverain n'est que le gardien de la Loi : il l'a en simple dépôt avec les autres musulmans. Tous doivent veiller à son application et à son adaptation aux nouvelles réalités, par un effort personnel de réflexion *(ijtihad)*. Les droits de l'homme, musulman ou non, sont définis et garantis par un système juridique qui contient son principe et son exigence d'évolution. Au sein de cette société, l'égalitarisme est de rigueur : l'homme doit être respecté par l'homme.

— Le musulman est invité à conquérir les richesses de ce monde et à en créer de nouvelles, pour en jouir, tout en en mesurant la relativité. L'islam cherche l'épanouissement total de l'homme. En son sein est né aussi un courant mystique et ascétique qui permet à certains d'atteindre à une vérité plus profonde et plus féconde.

Telle est la dynamique de l'islam qui, au moment où l'Occident s'interroge sur la valeur humaine de son mode de développement, lui assure une expansion plus intérieure que territoriale à travers les soubresauts de l'histoire.

N'est-il pas révélateur que, sur la façade d'une très modeste mosquée d'un quartier de Jogjakarta en Indonésie — numériquement le premier pays islamique, — on puisse lire cette inscription : « *Masjid Qouwwat Al-Islam (Mosquée de la Force de l'islam)* » ?

(*) *Professeur, directeur de l'Institut d'études arabes et islamiques de l'université de Bordeaux-III.*

LU

AS-SABIL, de Daniel Reig

Le premier dictionnaire français de l'arabe moderne

On a du mal à le croire, mais il n'existait pas, jusqu'ici, de dictionnaire arabe-français et français-arabe utilisable, tenant compte, au premier chef, de l'arabe moderne, la langue utilisée par la presse, la littérature courante, les documents officiels, les discours, de l'Irak au Maroc. Pourtant, les étudiants en arabe, jeunes ou moins jeunes, se multiplient, les cours, officiels ou privés, voient affluer les élèves.

Qu'y avait-il avant ce dictionnaire élaboré par Daniel Reig ? La liste est vite faite : pour l'essentiel, le côté français-arabe, le dictionnaire de Kazimirski, qui remonte à 1860 et abonde en termes techniques familiers à la littérature arabe médiévale, notamment sur les parties du corps du chameau, son élevage et sa sexualité ; le petit volume méritoire, modestement intitulé *Vocabulaire*, compilé par un jésuite français de Beyrouth, le R.P. J.-B. Belot en 1883, souvent réimprimé sans grandes modifications ; le monumental et peu maniable dictionnaire de l'arabe classique, médiéval et moderne, lancé par R. Blachère en 1964, mais dont la publication en fascicules a été arrêtée il y a dix ans au beau milieu de la sixième lettre de l'alphabet. A part cela, les lexiques d'un domaine limité comme l'électricité, des suppléments aux dictionnaires existants, de modestes vocabulaires, et c'est tout.

Les Allemands, mieux lotis, avaient, depuis 1952, l'admirable dictionnaire arabe-allemand de Hans Wehr, plus tard (1961) traduit en anglais.

Un enseignant français, Daniel Reig, a entrepris de combler cette lacune et, chose merveilleuse, il y a réussi. Il a noté pendant de longues années des milliers et des milliers de fiches sur les journaux, la littérature moderne, les textes officiels. Il a trié, mis en ordre, consigné toute sa récolte, de façon rationnelle et pratique, dans un gros livre élégamment présenté.

Enfin, le lecteur français de *textes arabes peut voir traduits* dans un dictionnaire les mots signifiant « satellites de communication » ou « géomorphologie ». Dans ses quelque mille cinq cents pages, D. Reig enregistre *aussi bien des mots se rapportant* à la vie traditionnelle, souvent encore partie de la réalité contemporaine dans les pays arabes, souvent aussi évoquée par la littérature.

*Il y a là, dans la partie arabe-*française, plus de quarante mille vocables et expressions. Les expressions sont fort nombreuses. Avec des proverbes et autres locutions usuelles, elles servent d'exemples. *C'est une aide inappréciable* pour comprendre les textes.

L'index français-arabe est intelligemment conçu, détaillé et copieux. On peut donc se servir du livre à la fois pour comprendre un texte arabe et pour traduire du français en arabe. Des appendices (courte grammaire arabe...) aideront beaucoup l'arabisant plus ou moins novice.

Il s'agit de l'arabe moderne, qui suit les règles de la vieille langue littéraire, celle du Coran, mais qu'emploient ou que lisent des dizaines de millions d'Arabes aujourd'hui avec des milliers d'innovations concurrentes, tous les jours proposées, du Maroc à l'Irak.

MAXIME RODINSON.

★ Daniel Reig, *As-Sabil, dictionnaire arabe-français / français-arabe*, Larousse (collection « Saturne »), environ 1 450 pages, relié, 151 F.

La fontaine de sang

(Suite de la première page.)

Huit en vendent, ou en ont vendu aux deux, parmi lesquelles l'URSS et les Etats-Unis qui maintiennent un « *profil bas* », leur aide étant acheminée « *de manière indirecte, souvent par l'intermédiaire de leurs alliés... A la possible exception de la France*, écrit le SIPRI, *très peu des pays impliqués dans la vente de pièces de rechange montrent des signes qu'ils veulent voir la fin de la guerre* ». Enfin, le trafic d'armes privé est, bien entendu, en pleine expansion *(booming)*.

Tout porte donc à croire que la guerre se poursuivra aussi longtemps que l'une des deux armées n'aura pas remporté une victoire totale. A moins évidemment que l'inévitable disparition de Khomeiny n'entraîne l'effondrement de son régime : après tout, la fanatisation des Marie-Louise persans a des limites, comme on le voit au nombre des prisonniers qu'ont faits ces temps-ci les Irakiens. Mais l'imam appartient à une famille de centenaires, le pouvoir sécrète chez les vieux tyrans de redoutables hormones de longévité, et des dizaines de milliers de mollahs encadrent de très près la population.

Ne pourrait-on pas imaginer une médiation ? Plusieurs pays, dont l'Algérie, s'y sont vainement essayés. L'URSS avait pratiquement imposé la sienne, en janvier 1966, entre l'Inde et le Pakistan en guerre pour le Cachemire. Mais c'est en vain qu'elle a cherché à en faire autant, en 1977, entre l'Ethiopie et la Somalie. Aujourd'hui, après l'expulsion de nombreux diplomates soviétiques de Téhéran et l'exécution de dirigeants communistes iraniens, l'influence dont elle dispose auprès de l'imam est au plus bas.

Quant aux Etats-Unis, la banqueroute de leur action au Liban a porté un coup terrible à leur crédit au Proche-Orient. A preuve, le réquisitoire que vient de prononcer contre eux l'un des hommes sur lesquels ils croyaient le plus pouvoir compter dans la région : Hussein de Jordanie. « *Ils ont perdu toute crédibilité en tant que médiateurs*, vient-il de déclarer en propres termes, dans une interview au *New York Times, en raison du soutien excessif qu'il donnent au seul Israël* (2). » Et le souverain de laisser entendre qu'il pourrait lui aussi se procurer des armes à Moscou.

La Syrie protectrice des chrétiens du Liban ?

A l'automne 1982, après le départ des Palestiniens de Beyrouth, il semblait que la Maison Blanche eût *toutes les cartes en main* : Yasser Arafat lui-même commençait à flirter avec elle. Aujourd'hui, on voit mal celles qui lui restent. Le vainqueur du moment, c'est Hafez el Assad, le maître de la Syrie, que Begin croyait, il y a moins de deux ans, avoir mis *quasi* définitivement hors jeu. Lui seul paraît en mesure de jouer les médiateurs. Non, certes, entre Israël et les Arabes, et encore moins entre Téhéran, dont il est l'allié, et ses frères ennemis de *Bagdad, mais entre* les diverses factions libanaises.

Il ne faut pas, bien entendu, se méprendre sur le sens de cette médiation. Son article premier, c'est qu'elle consacre ce protectorat syrien que le président Sarkis avait déjà accepté en fait il y a neuf ans et que les phalangistes avaient cru pouvoir remettre en question dans la foulée de l'invasion israélienne. Mais Amine Gemayel s'est fait apparemment payer d'un bon prix son voyage à Damas-Canossa et l'abandon du traité avec Israël. Il a dû passer avec Assad un accord assez complet sur la manière dont ce protectorat sera exercé. Et l'on comprend que, sur les écrans de télévision, il apparaisse si souriant.

Le maître de la Syrie, il ne faut jamais l'oublier, est un adepte totalement dénué de scrupules de la *Realpolitik*, laquelle enseigne qu'il faut diviser pour régner et surtout ne jamais manifester la moindre reconnaissance à qui que ce soit. Si les chefs druzes et chiites du Liban se sont imaginés que, pour les remercier de l'appui décisif que lui ont donné leurs milices, Assad leur permettrait de contrôler l'Etat libanais, ils se sont fait beaucoup d'illusions. Mais on a peine à croire qu'un Walid Joumblatt puisse entretenir la moindre, alors que ses provisoires alliés syriens ont assassiné, il n'y a pas si longtemps, son propre père.

En tout cas, il est de plus en plus évident que Damas est décidé, au moins pour le moment, afin de consolider son pouvoir à Beyrouth, à jouer, comme il l'avait déjà fait, à la surprise générale, en juin 1976, le rôle de protecteur des chrétiens. Déjà Assad a obligé Nabih Berri et Joumblatt, qui « *exigeaient* » la destitution et la comparution en justice d'Amine Gemayel, à accepter son maintien à la tête de l'Etat. Il leur reste encore beaucoup de couleuvres à avaler. Mais ils ne peuvent oublier que c'est de Syrie que leur viennent toutes leurs armes.

Est-ce à dire que, au Liban au moins, cette fontaine de sang qui symbolise si bien, hélas ! l'actuel Proche-Orient va s'arrêter de couler ? Les très modestes résultats du « sommet » de Lausanne incitent à la prudence, et les « bases » chiite et druze n'ont aucune envie particulière de servir les intérêts et les ambitions de Damas. Il s'y ajoute que, depuis la maladie qui l'a tenu écarté plusieurs semaines du pouvoir l'an dernier, Hafez el Assad est un homme affaibli. Le bruit a couru que son propre frère avait tenté de prendre sa place, et la nomination de trois vice-présidents, dont le frère en question, montre que le chef de l'Etat cherche soit à se décharger de certaines de ses tâches, soit à préparer sa succession.

L'accueil chaleureux réservé à Moscou, au moment des obsèques d'Andropov, à Yasser Arafat, qu'Assad cherche à éliminer, montre que l'URSS, de son côté, ne doit apprécier qu'à moitié son allié de Damas : il est par trop clair en effet qu'il entend se servir d'elle sans la laisser beaucoup se servir de lui. Enfin, bien qu'il soutienne activement, par hostilité à l'Irak, la cause de l'Iran, le président syrien, officiellement laïque, et membre d'une secte — les alaouites — qui, bien qu'elle ne représente que *11 %* de la population syrienne, détient tous les postes-clés, n'est pour les Frères musulmans qu'un hérétique doublé d'un bourreau sans scrupules, à abattre à la première occasion.

Tour à tour, et à diverses reprises, depuis le départ des Français et des Britanniques, qui avaient pris eux-mêmes, en 1918, le relais de l'hégémonie ottomane, les États-Unis, l'Égypte, l'Irak, Israël, l'URSS ont essayé d'établir leur propre hégémonie dans la région. On ne compte pas d'autre part les tentatives faites pour garantir le *statu quo* et la paix par un accord des principales puissances, soit de l'Occident, soit de celles-ci et de l'URSS à la fois. Toutes ces ambitions ont été déçues.

Quelles que soient la détermination, l'intelligence, la connaissance du terrain et des hommes d'un Hafez el Assad, il serait surprenant qu'il réussisse là où tous les autres ont échoué. Il n'est d'ailleurs pas à l'abri des erreurs : après tout, c'est lui qui, en voulant le briser, a jeté Yasser Arafat dans les bras de l'Égypte, sa rivale de toujours, ouvrant ainsi la porte à sa réintégration dans la famille arabe. Pour longtemps encore, le Proche-Orient paraît voué aux affres de la « balkanisation », pour ne pas dire des guerres tribales, la paix n'y étant, selon la forte formule de Lénine après Brest-Litovsk, qu'une « *trêve pour la guerre* ».

ANDRÉ FONTAINE.

(2) *Le Monde* du 17 mars.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

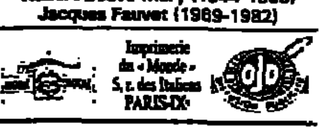
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

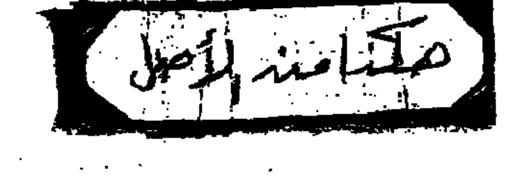
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

La France de M. Mitterrand bénéficie d'un large crédit de confiance et de sympathie

De notre correspondant

Washington. – Tout devrait séparer M. Reagan, conservateur californien aux idées carrées, de M. Mitterrand, socialiste européen friand des jeux de l'esprit. Le président américain apprécie pourtant assez le chef de l'Etat français pour n'avoir pas hésité, à la fin de l'année dernière, à le citer dans l'une de ses adresses radiophoniques du samedi.

Il est vrai que la phrase reprise par M. Reagan – *« Le pacifisme est à l'Ouest et les euromissiles sont à l'Est »* – aurait pu être de son cru, mais c'est précisément cette communauté de vues sur les rapports Est-Ouest qui a permis une réelle connivence entre les deux hommes. Une visite d'Etat est par définition amicale, mais celle que M. Mitterrand *entame* aux Etats-Unis ce mercredi 21 mars ne devrait pas l'être seulement en vertu du genre. Elle devrait, au contraire, refléter l'excellent état des relations de la Maison Blanche et de l'Elysée, ce qui ne signifie pas que les présidents américain et français se trouveront d'accord sur tout.

Paradoxal, parce que incarné par MM. Reagan et Mitterrand, ce retour à la confiance entre les deux pays tient, après tant d'années de suspicion et de tension, à des évolutions *profondes. Lorsque au début* des années 60, le rapport des forces entre les Etats-Unis et l'Union soviétique était encore largement en faveur des premiers, la France du général de Gaulle pouvait, sans danger pour la sécurité de l'équilibre international, affirmer son indépendance. Elle le devait d'autant plus qu'à une époque où l'alignement sur Washington dominait largement dans le reste de l'Europe, elle défendait ainsi ses positions dans le monde, où elle faisait entendre une troisième voix qui n'aurait pas dû être que la sienne propre.

Dès lors qu'à la fin des années 70 le rapport des forces américano-soviétiques avait évolué au point que l'URSS entreprenait d'ajouter sur le théâtre européen un avantage nucléaire à sa supériorité dans le domaine de l'armement classique, la France était naturellement conduite à se faire, sur le continent, le champion du rééquilibrage. L'existence de sa force de dissuasion a épargné à sa population la peur d'où naît le pacifisme. Elle en avait les capacités politiques – renforcées de surcroît par l'appartenance du Parti communiste à la majorité gouvernementale.

Elle en ressentait également la nécessité face aux *faiblesses apparaissant* en Europe du Nord devant la campagne menée par l'Union soviétique pour s'assurer une suprématie militaire régionale porteuse d'une *inhibition politique* des pays continentaux de l'alliance atlantique.

L'élection à la présidence de la République d'un homme ayant une expérience certaine des rapports avec les appareils communistes et assez de titres à pouvoir dire que la *menace soviétique ne saurait être réduite* à un épouvantail agité pour défendre un ordre social, a enfin beaucoup joué. Gouvernée par M. Mitterrand, la France était à même de parler en la matière plus nettement qu'elle ne l'eût sans doute *fait sous une autre majorité.*

Côté américain, la satisfaction suscitée par le rôle pris par le président français a été et demeure aussi vive qu'avaient été profondes les craintes ressenties au moment de l'arrivée de la gauche au pouvoir. *Au-delà, pourtant, du charme opéré* par cette divine surprise, il y a une raison plus essentielle à l'actuelle chaleur des relations franco-américaines : l'interrogation pesant sur l'Allemagne fédérale.

Le mouvement pacifiste, au grand soulagement de Washington, semble s'y être essoufflé depuis qu'il n'a pu empêcher le début du déploiement des euromissiles et depuis que l'URSS s'est unilatéralement retirée des négociations de Genève. Il n'en reste pas moins que la tentation neutraliste a, en RFA, trois racines au moins. Le désir d'abord d'un rapprochement entre les deux Etats allemands. La perspective peu réjouissante ensuite d'être le premier champ de bataille d'un hypothétique conflit Est-Ouest. L'anti-*américanisme enfin des jeunes générations* qui aspirent à une identité nationale après avoir grandi après la guerre dans un pays sous tutelle et à l'ombre politique et culturelle des Etats-Unis.

Officiellement, ces problèmes à long terme n'existent pas pour Washington, et l'on comprend facilement que l'on ne tienne pas à les aborder, même officieusement. Il suffit cependant d'entendre l'insistance mise au département d'Etat à chanter les mérites français, de lire aussi la chaleureuse pleine page consacrée, dimanche dernier, à M. Mitterrand par le *Washington Post*, pour voir que la France – malgré la gauche et ses déboires économiques – n'est plus loin d'être considérée par les Etats-Unis comme leur allié le plus solide en Europe.

Un atlantisme solide

Ce mouvement se renforce d'une perception nouvelle de l'ancrage atlantiste de l'Europe du Sud (France, Italie, Espagne et Portugal), qui se trouve aujourd'hui être tout entière socialiste, et dont Washington voit en Paris une figure de proue. L'esquisse de ce sous-ensemble géopolitique est observée avec autant d'attention que sera *écouté M. Mitterrand.*

Il ne fait pas de doute que les entretiens *qu'aura jeudi et vendredi* le président de la République avec M. Reagan et nombre de ses collaborateurs seront de véritables échanges de vues. La raison, abondamment soulignée dans les milieux officiels américains, en est que la *France joue un rôle, parfois de premier plan,* dans toutes les grandes questions internationales.

Au Proche-Orient, où Washington essuie *déboires sur déboires, la* France reste, encore, en prise – présente au Liban par l'histoire mais aussi, aujourd'hui du moins, par ses soldats. A quelques encâblures, dans le Golfe, Paris est encore là, acteur important par les livraisons d'armes à Bagdad de la guerre entre l'Iran et l'Irak. En Afrique noire et du Nord, les positions de la France lui confèrent un rôle-clé, en particulier au Tchad, vis-à-vis du colonel Kadhafi, *qui* est, au moins autant que M. Castro, honni des Etats-Unis.

Dans les Caraïbes et en Amérique centrale, encore, l'attitude du gouvernement français pèse par les bonnes relations qu'il entretient avec Cuba, et l'influence qu'il cherche à *exercer sur l'évolution de la crise ni*caraguayenne en modulant son attitude à l'égard des sandinistes.

Pour ce qui est des relations Est-Ouest, et plus précisément des possibilités et des modalités d'une éventuelle reprise du dialogue avec *Moscou*, les *positions françaises* sont, là encore, à prendre en compte. Deux raisons à cela : la France est un élément important de ce jeu diplomatique, et la question de la comptabilisation de sa force de frappe est un des problèmes majeurs *qui se poserait dans une reprise des* négociations sur le désarmement.

La France, *enfin*, est *non* seulement un membre de poids de la Communauté européenne, mais en assume aussi aujourd'hui la présidence au beau milieu d'une crise qui ne peut laisser indifférents les Etats-Unis.

Les points de désaccord – en tout premier lieu sur les politiques financière et centre-américaine de Washington – ne manquent pas entre M. Reagan et M. Mitterrand, dont les personnalités n'ont, de surcroît, rien de commun. Il n'en est pas *moins sûr que la France est un inter*locuteur difficile à négliger pour les Etats-Unis dans la conduite de leur politique étrangère. Cet interlocuteur bénéficie, en 1984, d'un crédit de confiance et de sympathie rarement atteint.

BERNARD GUETTA.

● *Un commentaire de l'agence officielle tchécoslovaque.* – L'agence tchécoslovaque de presse CTK a reproché, mardi 20 mars, à la France de *« quitter son rôle traditionnel de défenseur de la confiance et de la détente sur le continent européen pour se rapprocher des Etats-Unis »*, dans un commentaire sur la visite de M. Mitterrand aux Etats-Unis. L'agence affirme encore que le président français fait preuve d'une *« compréhension inhabituelle »* à l'égard de la *« solidarité atlantique ». « En dépit de nuances dans les positions française et américaine, dues à des considérations de politique intérieure, le processus de rapprochement entre Paris et Washington se poursuit »*, ajoute CTK.

A un moment où la tension internationale s'aggrave, l'agence s'étonne que *« le président Mitterrand rencontre son homologue américain pour la huitième fois depuis 1980, alors qu'aucun d'entre eux n'a rencontré un dirigeant suprême de l'URSS »*.

DE NOMBREUSES RENCONTRES ANTÉRIEURES

Depuis l'avènement de la Ve République, tous les présidents français ont effectué une visite d'Etat aux Etats-Unis, à l'invitation de leur homologue américain :

– *Général de Gaulle, du 22 au 29 décembre 1959 (Dwight Eisenhower)* ;

– Georges Pompidou, du 23 février au 3 mars 1970 (Richard Nixon) ;

– M. Valéry Giscard d'Estaing, du 17 au 22 mai 1976 (Jimmy Carter).

M. François Mitterrand est déjà venu trois fois aux Etats-Unis depuis qu'il est président de la République : en octobre 1981 pour les cérémonies du bicentenaire de la bataille de Yorktown, en mars 1982 pour la préparation du sommet économique de Versailles, et en mai 1983 pour le sommet économique de Williamsburg. MM. Mitterrand et Reagan se sont aussi rencontrés au sommet d'Ottawa (juillet 1981), à celui de Cancun (octobre 1981), le 9 juin 1982, à Bonn, pour une réunion de l'al*liance atlantique, et au sommet* de Versailles (juin 1982).

Le 28 septembre 1983, M. Mitterrand s'est rendu à New-York pour l'Assemblée générale des Nations unies, d'où il a lancé un appel en faveur du désarmement et du développement.

Le programme de la visite

M. François Mitterrand quitte Paris ce mercredi 21 mars en fin de *journée, à bord de Concorde, pour un* voyage officiel de sept jours aux Etats-Unis.

Les premières quarante-huit heures seront consacrées à la partie purement politique de cette visite. Le *président de la République* s'entretiendra, jeudi en fin de matinée, pen*dant une heure et demie environ,* avec M. Ronald Reagan, à la Maison Blanche, puis il prononcera, l'après-midi, un discours devant le Congrès, avant de rencontrer le secrétaire d'Etat, M. George Shultz. Le soir, il sera l'invité de M. Reagan à un dîner à la Maison Blanche.

Vendredi, après un déjeuner avec le vice-président Bush, M. Mitterrand s'entretiendra avec M. Jacques de Larosière, directeur du Fonds monétaire international, puis avec M. Richard Lesher, président de la Chambre de commerce américainde. Après avoir enregistré samedi matin l'émission « Rencontre avec la presse », diffusée dimanche par la chaîne NBC, le président de la République quittera *Washington pour Atlanta, où il sera* reçu par le maire, M. Andrew Young (ancien ambassadeur de M. Carter aux Nations unies), et où il déposera une gerbe au pied de la tombe du pasteur Martin Luther King. Le même jour, M. Mitterrand se rendra à San-Francisco, où l'accueillera le maire démocrate de la ville, Mme Dianne Feinstein.

Il visitera, dimanche, le village solaire de Davis, puis offrira, dans un *restaurant français, un dîner en* l'honneur de personnalités scientifiques et culturelles.

La communauté scientifique de Californie

Le lundi 26 mars, M. Mitterrand prononcera un discours à l'université de Berkeley, l'un des neuf campus qui composent l'université de Californie. Puis, à l'université Stanford, il participera à un débat avec les présidents des sociétés de Silicon Valley (siège de 1 400 sociétés qui travaillent essentiellement dans l'électronique) et les chercheurs de Stanford. *Le soir, le chef de l'Etat s'exprimera* devant le World affairs council (hommes d'affaires, industriels, avocats, banquiers...) et le Commonwealth Club.

Le lendemain, M. Mitterrand visitera, à Knoxville (Illinois), la ferme de M. John Block, *secrétaire d'Etat* à l'agriculture, avant de prononcer, à Pittsburg, un discours au Carnegie Mellon, université qui compte un institut de robotique.

Le mercredi 28 mars à New-York, M. Mitterrand s'entretiendra avec *des hommes d'affaires américains,* déjeunera en compagnie des membres de l'Economic Club, se rendra à l'hôtel de ville où il s'entretiendra avec le maire, M. Edward Koch, puis *rencontrera des personnalités des* milieux culturels et économiques chez M. Elie Wiesel.

Le président de la République quittera New-York dans la soirée, pour Paris, où il reviendra jeudi matin.

Le gouvernement américain actuel est « le plus antisoviétique et le plus militariste de l'histoire de nos relations »

déclare un porte-parole soviétique

En visite à Paris, M. Georgui Arbatov, directeur de l'Institut des Etats-Unis et du Canada de l'Académie des sciences de l'Union soviétique et membre du comité central du PC soviétique, s'est montré, mardi 20 mars, extrêmement pessimiste sur l'état et les perspectives des relations soviéto-américaines, qu'il a qualifiées de *« très mauvaises »* et qui ne pourront s'améliorer, selon lui, que si *« la politique ou les hommes changent »* aux États-Unis.

« Si un tel changement se produit, sous Reagan ou après, a dit M. Arbatov au cours d'une table ronde organisée par l'Institut national supérieur d'études de défense et de désarmement (INSED), *nous essaierons d'en profiter pour retourner à une situation normale dans nos relations avec les Etats-Unis. »*

« Nous sommes conscients, a-t-il ajouté, *d'avoir en face de nous le gouvernement le plus antisoviétique et le plus militariste de toute l'histoire de nos relations avec les Etats-Unis. »*

M. Arbatov a constaté, d'autre part, la détérioration des rapports entre l'Union soviétique et la France dont, a-t-il dit, *« nous ne comprenons pas toujours la politique, en particulier la politique militaire »*. Il a justifié la demande soviétique de prendre en compte dans le calcul des armements en Europe les forces nucléaires françaises qui, a-t-il dit, *« sont plus importantes que celles que nous avions à la veille de la crise de Cuba »* (en 1962) et dont *« nous ne pouvons imaginer vers quels objectifs elles pourraient être dirigées, à part notre pays »*.

LA PRIÈRE A L'ÉCOLE

M. Reagan s'est acquis le soutien de la droite malgré un échec au Sénat

Correspondance

Washington. – Malgré les intenses pressions exercées par la Maison Blanche et les interventions personnelles du président Reagan auprès des sénateurs, l'amendement constitutionnel visant à rétablir l'organisation de prières dans les écoles publiques *(le Monde* du 10 mars) n'a pas réuni la majorité requise des deux tiers.

Le président a subi un échec, mais, compte tenu de la faiblesse relative de la majorité (56 contre 44), les groupes qui font campagne pour l'amendement peuvent se targuer d'avoir remporté une victoire morale leur permettant de reprendre l'offensive avant la fin de la session parlementaire. Très probablement, le président devra accepter un compromis, c'est-à-dire en *fait une révision* de l'amendement qui recommandera la généralisation de la *« prière silencieuse »*.

M. Reagan avait livré bataille pour la prière à haute voix, recommandée par les éléments les plus conservateurs des églises protestantes appuyés sur des groupes de pression comme la Moral Majority, Christian Voice ou encore le Club PTL (Praise the Lord : louons le Seigneur) qui diffuse ses consignes *sur un important réseau* de télévision par câble et de stations radiophoniques.

Outre la référence au principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les adversaires de l'amendement ne manquaient pas d'argu*ments : s'il est exclu* que la prière soit écrite par les autorités fédérales, qui la rédigerait ou la choisirait ? Le professeur ou chaque élève à tour de rôle ?

Le président n'avait rien à perdre en se lançant dans ce débat académique. Sa défaite consolide sa position auprès de la droite républicaine, bien qu'il s'expose à être taxé d'hypocrisie par ses adversaires. Son comportement, en effet, dément sa pieuse rhétorique sur le retour aux valeurs traditionnelles *« du travail, de la famille et de la foi... »*. Le président va rarement à l'église : neuf fois depuis le début de son mandat.

Souvent, il évoque le *« bon vieux temps »* où la famille était le *« fondement solide de la société américaine »*. Mais cette Amérique-là, provinciale et pastorale, n'est pas celle dans laquelle il a évolué. Sa vie familiale est analogue à celle de milliers de ses compatriotes, divorcés, remariés et aux liens familiaux très *relâchés.*

Le contraire d'un puritain

Les enfants de son premier mariage avec l'actrice Jane Wyman viennent rarement à la Maison Blanche. *Dans une interview donnée* au magazine *Redbook*, son fils Michael regrettait que ses propres enfants (les seuls petits-enfants du président) ne voient pas souvent leur grand-père. M. Reagan vit dans un milieu très éloigné de l'Amérique profonde, avec des artistes comme Frank Sinatra, ou des milliardaires comme MM. Walter Annenberg ou Alfred Bloomingdale, qu'il avait envisagé de nommer à un *poste administratif* important.

Le président affirme présider à un renouveau de la foi. La meilleure preuve en est qu'un sondage Gallup récent indique que 82 % des Américains souhaitent *« ramener Dieu dans les écoles publiques »*. Mais un autre sondage indique que 60 % des Américains préfèrent, comme M. Reagan, rester chez eux le dimanche plutôt que d'aller à l'église.

A la vérité, M. Reagan est le *contraire d'un puritain* ou d'un prêcheur à la Jimmy Carter. Il n'est pas l'homme de la rigueur, mais un bon vivant, tolérant et indulgent à l'égard des faiblesses humaines. Peut-être *son zèle de croisé contre* l'avortement, pour les prières dans les écoles publiques, visait-il non seulement à se dédouaner politiquement auprès des éléments conservateurs, mais à prévenir le reproche d'un certain laxisme. Il a joué le jeu à fond : il prie avec ostentation, le visage crispé dans le recueillement. Il en rajoute, il en fait trop, comme un vieil acteur...

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Ghana

● UNE CENTAINE DE DISPARUS DANS UN NAUFRAGE. – Deux bateaux ont coulé, samedi 17 ou dimanche *18 mars*, au *large d'Accra*, lors d'une opération de transbordement de passagers, entraînant la disparition d'une centaine de personnes, apprenait-on mardi 20 mars dans la capitale ghanéenne, de source policière.

Mozambique

● *UN CONVOI MILITAIRE ATTAQUÉ PAR LA RNM.* – Une unité de l'armée mozambicaine escortant un convoi de cinquante camions a été attaqué, dimanche 18 mars, près de la frontière du Malawi, lors d'une embuscade tendue, semble-t-il, par des combattants de la Résistance nationale du Mozambique (RNM). A Harare (Zimbabwe), on indiquait, mardi 20 mars, de sources diplomatiques, que huit camions ont été détruits et que la plupart des soldats gouvernementaux ont été tués. Cette attaque est la première depuis la signature, le 16 mars, du pacte de non-agression entre le Mozambique et la République Sud-Africaine.

Pologne

● PROCÈS A KATOWICE. – Le procès de Mme Anna Walentynowicz, l'une des grandes figures des grèves d'août 1980 à Gdansk, *et de M. Kazimierz Switon, fon*dateur des syndicats libres, s'ouvrira le 4 avril prochain devant le tribunal régional de Katowice (sud du pays), a-t-on appris mardi 20 mars. Ils avaient été arrêtés, le 4 décembre dernier, alors qu'ils s'apprêtaient à apposer devant la mine Wujek, à Katowice, une plaque à la mémoire des neuf mineurs tués par la milice, trois jours après l'instaura*tion de l'état de siège. – (AFP.)*

Taiwan

● LE PRÉSIDENT CHIANG CHING-KUO RÉÉLU. – Le président Chiang Ching-kuo, soixante-quatorze ans, a été réélu, *mercredi 21 mars*, pour un nouveau mandat de six ans, par l'Assemblée nationale taïwanaise. M. Chiang était le candidat unique du parti nationaliste chinois Kuomintang, *au pouvoir* à Taipeh depuis 1949. Il est le fils aîné de l'ancien dirigeant nationaliste Tchang Kaï-chek, décédé en 1975. – *(AFP.)*

EUROPE

L'ÉCHEC DU SOMMET EUROPÉEN

L'intransigeance de Mme Thatcher l'a conduite à repousser des offres pourtant favorables à la Grande-Bretagne

De notre envoyé spécial

Bruxelles (Communautés européennes). — Mme Margaret Thatcher et les neuf autres chefs d'Etat et de gouvernement ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur le *montant de la compensation* à accorder au Royaume-Uni au cours des années 1984 et suivantes pour alléger sa contribution au budget européen.

Cet échec va engendrer des tensions sérieuses dans la Communauté, même si les principaux protagonistes écartent l'idée d'une crise ouverte ou d'une rupture. *« Nous allons recommencer : l'Europe des Dix n'est pas morte, mais elle a reçu un coup supplémentaire : plus il y a de blessures, plus l'état de santé s'aggrave, la cause n'est pas désespérée et elle peut être encore servie »*, a déclaré M. François Mitterrand, qui a indiqué qu'il allait poursuivre ses efforts pour essayer de rendre possible un accord au conseil européen qui se tiendra au mois de juin à Fontainebleau.

Mme Thatcher a insisté de son côté sur le rapprochement des positions en présence et sur la nécessité de persévérer afin d'aboutir en juin. Les principaux acteurs se ménagent, mais des coups cependant commencent à être échangés. Ainsi mardi soir, aussitôt le conseil européen terminé, les ministres des affaires étrangères des Dix se sont réunis pour décider s'il fallait adopter le règlement rendant possible le versement de la compensation budgétaire au Royaume-Uni pour l'année 1983, dont le montant — 750 millions d'ECU, soit 5,17 milliards de francs — avait été fixé en juin lors du conseil européen de Stuttgart. Les Français et les Italiens, qui, dès Stuttgart, avaient indiqué que dans leur esprit l'octroi de cette compensation était subordonné à un accord d'ensemble, s'y sont opposés. Interrogée à ce sujet, Mme Thatcher a estimé que c'était là une *« attitude inadmissible »*.

Menace antibritannique

Au lendemain du sommet, on est amené à distinguer la situation sur le plan politique et sur celui du fonctionnement de la Communauté. Sur *le plan politique, les impressions* sont contrastées : d'une part, M. Mitterrand, président en exercice du conseil européen, fait part de sa volonté de poursuivre ses efforts pour parvenir à une conclusion ; d'autre part, il annonce la convocation d'une conférence informelle, où les chefs de gouvernement qui voudront bien venir *« examineront ensemble les conditions de sauvegarde de l'Europe »*, une initiative dont la coloration antibritannique est, qu'on le veuille ou non, implicite.

Sur le terrain, il s'agit d'éviter la paralysie de la Communauté, et en particulier de la politique agricole commune (PAC), malgré le vraisemblable blocage britannique et malgré aussi l'insuffisance des moyens budgétaires dont dispose la CEE en 1984 pour faire face à ses besoins ; l'exercice n'est pas des plus commodes. Il exige pour réussir le maintien de la cohésion des Neuf et la complicité active de la Commission.

La présidence française, M. Mitterrand l'a annoncé mardi, a l'intention de commencer par un coup spectaculaire. Les ministres des affaires étrangères vont se réunir probablement lundi et mardi prochains à Bruxelles pour faire voter l'ensemble des décisions qui ont été adoptées par les ministres de l'agriculture au cours de la semaine passée : le programme de plafonnement de la production laitière ; celui prévoyant l'élimination progressive des montants compensatoires monétaires (MCM) ; la fixation des prix agricoles et les mesures d'accompagnement.

Sur le fond, les Britanniques — ils l'ont confirmé lors du conseil européen — ne sont pas du tout opposés aux mesures ainsi retenues, qui constituent en réalité une réforme allant dans le sens qu'ils préconisent depuis longtemps. Mais, à moins qu'ils ne choisissent une autre tactique, il est vraisemblable qu'ils essaieront de s'opposer à leur adoption formelle en faisant valoir que, si un Etat membre considère ses intérêts vitaux menacés, il peut, en vertu du compromis de Luxembourg de 1966, demander le respect de la règle de l'unanimité. Les Français sont décidés à passer outre, et, conformément à ce qui s'est déjà produit lors de la fixation des prix agricoles en 1982, à faire voter. Ils expliqueront que le compromis de Luxembourg ne peut être détourné de son objet (garantir les gouvernements membres contre des développements de la CEE qu'ils estiment contraires à leurs intérêts) pour servir à bloquer le fonctionnement normal du Marché commun.

L'opération, pour être réalisée, exige le concours de la Commission : le conseil ne peut en effet voter que sur des propositions qui lui sont présentées par cette dernière. La Commission va décider ce mercredi si elle agit de la sorte, et par conséquent reprendre à son compte l'ensemble des accords agricoles intervenus la semaine passée.

Lundi et mardi, les ministres des affaires étrangères et leurs collègues de l'agriculture devront également reprendre le dossier irlandais, qui a fait l'objet d'un débat difficile devant le conseil européen. Pendant plusieurs heures, M. Garett Fitzgerald, premier ministre irlandais, a quitté la salle pour manifester sa mauvaise humeur contre l'insuffisance des efforts consentis par ses collègues en faveur de son pays. L'Irlande, dont l'économie dépend très largement du lait, entend être dispensée du programme de la production laitière que la Communauté s'apprête à mettre en œuvre. Le conseil européen, malgré les vives réticences du Royaume-Uni, paraissait disposé à lui permettre de produire 600 000 tonnes de plus que le niveau auquel conduirait le jeu normal des quotas de production. Dans cette hypothèse l'Irlande pourrait, à peu de chose près, maintenir sa production au niveau de 1983 (5,3 millions de tonnes). M. Fitzgerald a estimé que c'était insuffisant.

Les ministres des affaires étrangères ne pourront échapper à un échange de vues sur la manière de financer le Marché commun agricole. Le problème, déjà difficile puisque les crédits disponibles sont inférieures aux besoins, se compliquera si Mme Thatcher, mettant à exécution une menace proférée à plusieurs reprises dans le passé, décidait d'interrompre le versement de sa quote-part au budget européen. Cependant, mardi, elle n'a rien dit qui fasse présager une telle attitude.

Les Neuf ou les Dix vont donc être contraints de gérer la crise en attendant un accord sur le montant de la compensation budgétaire britannique. Mardi le débat sur cette affaire a été marqué par de nombreux rebondissements. Initialement les Neuf proposaient 750 millions par an d'ECU *(un ECU égale* 6,90 F) alors que sur la base de sa contribution nette en 1982, Mme Thatcher en demandait 1 500. Mardi matin le président Mitterrand lançait sur la table le chiffre d'un milliard d'ECU par an, combiné à la mise en œuvre après deux ans, d'un mécanisme permettant d'ajuster ces montants en fonction de l'évolution de la contribution britannique.

Les chefs de gouvernement délibéraient parallèlement des deux question liées à l'augmentation des ressources mises à la disposition de la Communauté. Ces ressources sont composées des droits de douane et des prélèvements agricoles prévus aux frontières de la CEE, ainsi que d'une fraction actuellemnt plafonnée à 1 % des recettes de la TVA. Elles ne suffisent plus pour satisfaire les besoins. Il convient donc de relever la fraction des recettes de TVA versée au budget européen. Quelle ampleur donner à ce déplafonnement ? Le conseil européen est parvenu à la solution suivante : le nouveau plafond serait porté à 1,4 % au 1er janvier 1986 (ce délai est nécessaire car une telle décision doit être ratifiée par les Parlements nationaux), et à 1,6 % au 1er janvier 1988, à condition que ce second ajustement soit approuvé à l'unanimité par le conseil des ministres de la Communauté. Un relèvement de 0,4 % devrait permettre à la CEE de tenir sans problème jusqu'en 1986, guère au-delà. On s'aperçoit que le dispositif ainsi retenu offre au *Royaume-Uni* un moyen de pression d'excellente qualité pour continuer à obtenir ce qu'il veut en ce qui concerne sa contribution budgétaire.

L'arrangement sur l'augmentation des ressources propres auquel on est parvenu ne permet pas de doter la Communauté des moyens suffisants pour vivre à l'aise, envisager de nouvelles politiques et faire face dans le confort à son élargissement. Il permet assurément d'aller de l'avant, mais exige que l'on revienne sans cesse devant les gouvernements membres pour obtenir les crédits nécessaires. Cependant, Mme Thatcher refusa la proposition d'un milliard d'ECU comme compensation. C'est alors que les choses dérapèrent quelque peu. Même si les Français le nient, il apparaît de façon claire que, d'une manière ou d'une autre, ils proposaient (et ils furent relayés par d'autres) d'aller au-delà du milliard.

Durant l'après-midi, on vit ainsi se dessiner le plus mauvais des compromis : une compensation britannique égale aux deux tiers de sa *contribution, comme dans le passé,* mais accordée désormais de façon permanente ou presque ; une ouverture seulement partielle sur les nouvelles ressources mises à la disposition de la Communauté, sans parler des autres concessions faites par les Neuf et singulièrement par la *France — ainsi s'agissant de ce que* l'on appelle la maîtrise budgétaire, la décision que les dépenses agricoles ne pourront croître plus vite que les ressources propres (soit environ 6 % par an) et que cette orientation fera l'objet d'un règlement, ce qui lui enlève tout élément de souplesse.



Dessin de PLANTU.

Mme Thatcher fut alors victime de sa propre assurance. Convaincue qu'elle pouvait arracher pratiquement tout ce qu'elle voulait, elle commit l'erreur de refuser l'offre pourtant extrêmement favorable qui lui était faite et au même moment ou presque de partir en guerre contre les demandes portant sur la production laitière, qui *étaient présentées* par M. Fitzgerald, premier ministre irlandais.

C'était trop. Le temps du flottement était alors dépassé. La colère de M. Fitzgerald donna l'occasion aux Neuf, et en particulier à la présidence française, de se ressaisir et de *revenir à des projets s'apparentant* à un véritable compromis et non plus à une reddition. Le chancelier Kohl, au nom des Neuf, proposa comme compensation au Royaume-Uni 1 milliard d'ECU par an pendant cinq ans. Le premier ministre britannique refusa. M. Thorn, le président de la Commission, appuyé par M. Lubbers, le premier ministre néerlandais, parlant lui aussi au nom des Neuf, proposa 1 milliard par an pendant trois ans avec, à partir de la troisième année, la mise en œuvre d'un mécanisme permettant d'ajuster ce milliard (ce qui veut dire de l'augmenter) en tenant compte de l'évolution de la contribution britannique. Là encore, Mme Thatcher refusa. Ce fut alors le moment où le président Mitterrand décida qu'il était temps de mettre un terme à la discussion.

PHILIPPE LEMAITRE.

Londres envisage de suspendre le paiement de sa contribution au budget communautaire

De notre correspondant

Londres. — Avant de réunir son cabinet, jeudi 22 mars, pour examiner les conséquences de ce nouvel échec européen, Mme Thatcher devait s'adresser à la Chambre des communes mercredi après-midi et peut-être déjà annoncer les décisions qu'elle compte prendre. L'ensemble de la presse britannique vient de rappeler que le chef du *gouvernement a maintenant* l'occasion de mettre à exécution des menaces souvent répétées : à plusieurs reprises, elle avait mis en garde ses partenaires européens contre des mesures de rétorsion au cas où le remboursement dû à la Grande-Bretagne pour l'année 1983 ne serait pas effectué avant le 31 mars, date de la fin de l'exercice budgétaire britannique.

La plupart des journaux soulignent qu'avant de quitter Bruxelles Mme Thatcher a confirmé qu'elle envisageait de cesser toute contribution au budget de la CEE à partir du mois prochain. Mais la position du premier ministre est assez inconfortable et, comme l'écrit le *Daily Mirror* (proche du Parti travailliste), l'échec de Bruxelles est *« aussi un coup dur »* pour *Mme Thatcher.* Alors qu'elle est plus que jamais montrée du doigt par les autres chefs de gouvernement, peut-elle se permettre de sauter le pas et paraître se placer elle-même au ban de la Communauté, tandis qu'elle continue de dire que ses exigences de réforme budgétaire sont destinées à faire progresser l'Europe ?

Il est vrai que le *Daily Express* (conservateur) a trouvé un bouc émissaire en la personne du premier ministre irlandais, qui, en remettant en cause l'accord de principe conclu sur les quotas laitiers, aurait fait échouer tout compromis. Mais il est peu probable que *Mme Thatcher ne veuille pas tirer* gloire de sa fermeté et rejette sur un autre la responsabilité de l'échec.

A l'approche des élections européennes, qui pourraient consacrer le renouveau du Parti travailliste, *elle risque cependant d'être accusée* de se contredire par une opposition qui, malgré une certaine évolution, demeure très antieuropenne. Au sein même du Parti conservateur, les avis sont partagés. Certains lui reprochent d'avoir une attitude trop rigide et d'autres l'encouragent à réduire la participation de la Grande-Bretagne au financement de la CEE. Un député conservateur vient d'affirmer que son pays devrait prendre ses distances avec la Communauté, et il n'a pas hésité à déclarer le 20 mars : *« Je crois que notre coopération avec l'Europe serait améliorée si nous nous libérions de tous les problèmes liés à la politique agricole commune et à la contribution budgétaire. »*

FRANCIS CORNU.

L'idée d'une Europe à neuf est « ridicule », estime-t-on à Bonn

Correspondance

Bonn. — Un sentiment de frustration régnait, ce mercredi 21 mars, à Bonn. La presse n'a pas assez de mots pour qualifier l'attitude rigide du premier ministre britannique dont l'*« égoïsme national »*, selon l'expression du *General Anzeiger* (proche des libéraux), suscite, d'une manière générale, colère et incompréhension. *« Mme Thatcher a joué contre les règles du jeu »*, écrit le *Kölnerstadt Anzeiger* (indépendant). *« Sur les têtes dépitées des partenaires du Marché commun, semble planer l'esprit du général de Gaulle, qui avait prédit que les Britanniques seraient toujours un corps étranger dans la communauté continentale en raison de leurs liens extra-européens »*, commente le *General Anzeiger.*

Le quotidien de Bonn critique les déclarations de M. Kohl, pour qui *« il n'y a pas de solution de rechange à l'Europe » : « C'est certainement vrai »*, estime le *General Anzeiger,* à ceci près que, pour Mme Thatcher comme pour beaucoup de Britanniques, *« une sortie de la Communauté ne serait pas une catastrophe nationale. C'est dans cet état d'esprit que Mme Thatcher a fait éclater le sommet ».*

Le seul motif de satisfaction dans la capitale allemande est de constater que la coopération entre les Français et les Allemands a bien fonctionné, que MM. Mitterrand et Kohl ont navigué de conserve. Dans les milieux officieux, on estime que les Neuf n'ont plus rien d'autre maintenant à proposer à *Mme* Thatcher, et qu'il ne reste plus à M. Mitterrand qu'à faire preuve de persuasion pour tenter de faire revenir la « dame de fer » à plus juste raison. *« On a tellement travaillé pour ce sommet, nous, les Allemands, avons tellement fait de concessions qu'on ne peut qu'être déçus »*, soulignait l'un des membres de l'entourage du ministre des affaires étrangères.

Les moyens de faire plier Mme Thatcher ne sont toutefois pas très nombreux. *« Jusqu'où ira-t-elle ? Personne ne le sait »*, reconnaît-on à Bonn. Une étroite coopération entre la France et l'Allemagne, qui *« peut faire bouger les choses »*, reste plus que jamais nécessaire, estime-t-on, en écartant pour le moment, comme *« ridicule »*, toute idée d'une Europe à neuf. Le chancelier Kohl s'était lui-même refusé, lundi à Bruxelles, à évoquer cette perspective, mais il est évident que, si un compromis n'était pas possible, d'ici juin, la lassitude finirait par l'emporter à Bonn sur la perplexité.

H. de B.

Au coup par coup

(Suite de la première page.)

Il n'empêche que l'on mesure, une nouvelle fois, les conséquences néfastes du flou artistique qui a entouré en 1973 l'admission de l'Angleterre. Cela devrait servir de leçon pour de nouveaux élargissements.

Mme Thatcher n'a pas tous les *torts. Ses compatriotes ne* s'enthousiasment pas pour l'Europe et préféreraient le retour à une entente de libre-échange, c'est vrai, mais ils peuvent aussi avoir le sentiment que la construction européenne leur coûte proportionnellement beaucoup trop et que dans le budget communautaire la part de l'agriculture continentale — et française notamment — est exorbitante. Qui le niera ?

La construction européenne a permis à la paysannerie d'entrer avec *bien des ménagements* dans l'ère industrielle, mais, à trop s'en tenir à cet acquis, elle prive des moyens financiers nécessaires les autres progrès possibles : ceux de l'industrie, de l'espace, des énergies et technologies *nouvelles,* de la culture, à l'échelle européenne. Il faut bien que ce constat soit, enfin, établi avec ce qu'il suppose de révisions parfois cruelles.

Des révisions ou innovations *s'imposent dans d'autres* domaines. Dans le fonctionnement de la communauté, dans ses limites et son contenu. L'approche technocratique de la construction de l'Europe a relayé, à sa mesure, l'affaiblissement de la foi européenne, mais *elle ne suffit plus. M. Mitterrand,* qui n'a pas perdu la foi, tente de remettre au premier rang la part du volontarisme politique. Comme il est acquis que tout le monde ne suivra pas et, en tout cas, pas au même rythme — on le voit aujourd'hui, — la logique de cette démarche est d'accepter à terme une différenciation. L'Europe à géométrie variable ou l'Europe à plusieurs vitesses, suivant que certains de ses membres, mais pas forcément tous, ou que des partenaires extérieurs, se mettent d'accord pour respecter une discipline, réaliser tel projet. Les exemples d'Ariane et d'Airbus ont montré le chemin quand la CEE piétinait.

Cette Europe à la carte, au coup par coup, délibérément politique et pragmatique, répondrait peut-être mieux à la réalité des pays qui la composent que la recherche de compromis incertains, dans une unanimité théorique et à travers des règlements de plus en plus incompréhensibles. Elle permettrait d'explorer des voies plus fructueuses pour un rapprochement politique, telles que celles de l'espace, de la communication, de la défense, alors que celles de l'Europe marchande et institutionnelle ont montré leurs limites.

A. L.

Une conférence européenne va être convoquée par la France

(Suite de la première page.)

S'agira-t-il d'une sorte de contre-sommet à neuf ? On se défend, du côté français, d'une telle interprétation, à laquelle une formulation plus catégorique du chancelier Kohl avait pu donner corps.

M. Mitterrand ne paraît pas souhaiter, en effet, que la CEE se passe désormais de la participation de Londres. Autant l'isolement préalable de Mme Thatcher était, à ses yeux, une nécessité dans la perspective du sommet de lundi et mardi, autant il estime que le retrait britan*nique, en droit ou même simplement* en fait, volontaire ou par une sorte d'exclusion tacite de la part des Neuf, marquerait un recul de l'esprit communautaire. Même s'il est décidément permis de se demander si celui-ci a beaucoup gagné à *l'adhésion de la Grande-Bretagne,* dans des conditions imprécises, en 1973... Le chef de l'Etat a d'ailleurs pris soin de préciser, à propos des participants à cette conférence : *« Mon souhait est que ces Etats soient au nombre de dix. »*

Mais plus encore que sur le nombre de participants, c'est sur la nature de la réunion prochainement convoquée par M. Mitterrand que l'on souhaite, à Paris, mettre l'accent. Il s'agirait, bien davantage que d'un raccommodage budgétaire, avec ou sans les Britanniques, d'une sorte de retour aux sources, d'une grande réflexion collective sur l'Europe, en revenant aux dispositions du traité de Rome, et même en confirmant de façon solennelle l'adhésion des membres de la Communauté à sa loi fondamentale.

On commence à entendre de nouveau parler de l'idée d'un « nouveau Messine » (du nom de la conférence des ministres des affaires étrangères des Six qui avait, en juin 1955, jeté les bases de la future Communauté). Formule ambiguë, car elle pourrait laisser croire qu'il s'agit d'une réunion préalable à une sorte de renégociation, alors que son objet est au contraire de rappeler solennellement l'attachement de ses participants aux principes du droit qui fonde la Communauté, et les contraintes que cet attachement implique. Ce qui n'exclurait évidemment pas certains aménagements ; mais M. Mitterrand, ces derniers temps, et notamment à l'occasion des différentes étapes de sa récente tournée européenne, ne manquait jamais une occasion de rappeler le caractère *récent et non « constitutionnel »* de certaines causes actuelles du blocage. Ainsi de la règle de l'unanimité, appliquée non seulement aux questions majeures, comme le prévoyait le compromis de Luxembourg de 1966, mais aussi, de plus en plus, à celles de moindre importance.

Cette conférence pourrait, a-t-il précisé, rassembler tous ceux *« qui veulent la réussite de l'Europe sur la base du traité de Rome »*, étant entendu que *« personne n'en est exclu ».* On ne saurait cependant réduire une telle rencontre à un rappel au règlement communautaire. Le président du conseil européen y voit manifestement, avant le sommet de Fontainebleau et les élections à l'Assemblée de Strasbourg, en juin, l'instrument d'une relance et aussi, très certainement, d'une pression sur Londres et tout autre « récalcitrant » éventuel. Cette initiative à la fois novatrice — c'est une « première » — et, au sens littéral, conservatrice — il s'agit de préserver, et même de retrouver, l'esprit des premiers *temps de la construction européenne* — aura au fond quelque chose d'un concile : elle devra redire la loi de l'Église européenne, mais aussi la faire évoluer.

BERNARD BRIGOULEIX.

EUROPE

DE BRUXELLES

Une crise qui ne cesse de s'aggraver depuis 1979

Le problème de la contribution britannique au budget de la Communauté s'est posé, de sommet en sommet, avec une acuité croissante depuis 1979, année au cours de laquelle Londres a commencé à exiger la correction du décalage entre le volume de sa contribution nette (c'est-à-dire la différence entre les sommes versées à la CEE et les sommes reçues d'elle par l'économie britannique) et l'importance de son PNB par rapport à celui des autres Etats membres.

1980-1981 : Mme Thatcher obtient, pour ces deux années, des remboursements du *« trop-perçu »* (ou du moins de ce qu'elle considère comme tel) d'un montant total de près de 2 milliards et demi d'ECU. Il est, en outre, décidé que, plutôt que de multiplier ces remboursements, la CEE développera ses politiques communes non agricoles, afin d'accroître les « retours » financiers à la Grande-Bretagne.

1982 : de très longues négociations sont engagées, en application du *« mandat du 30 mai »* que s'est donné la Communauté pour régler la question budgétaire britannique. Mais ces pourparlers n'aboutissent pas. Londres obtient un nouveau remboursement forfaitaire de 850 millions d'ECU.

MARS 1983 : le sommet européen de Bruxelles, précédé d'une réunion des ministres des finances qui doivent faire face à la tourmente que traverse le SME, n'aborde guère la question de fond, renvoyée à la rencontre suivante.

JUIN 1983 : le conseil européen de Stuttgart, après avoir frôlé l'échec, permet aux Dix d'adopter un compromis : la Grande-Bretagne touchera 750 millions d'ECU de remboursement pour cette année, mais sous réserve qu'une négociation spéciale aboutisse à un système durable corrigeant le mode de calcul de la contribution britannique, ainsi qu'à une réforme plus générale du financement des dépenses de la Communauté et de la politique agricole commune.

DÉCEMBRE 1983 : le conseil européen d'Athènes, bien que précédé de nombreuses réunions des ministres spécialisés, ne peut que constater l'échec de la négociation, sur les résultats de laquelle l'unanimité des Dix est nécessaire. Dans ces conditions, le remboursement des 750 millions d'ECU prévus à Stuttgart ne peut avoir lieu, malgré les protestations de la Grande-Bretagne. Celle-ci demande désormais non plus une somme forfaitaire, mais une réduction permanente, fixée en pourcentage, de sa contribution (en principe *les trois quarts*).

HIVER 1984 : M. Mitterrand, devenu président du conseil européen pour six mois, multiplie les rencontres avec ses partenaires, reçoit Mme Thatcher à Marly-le-Roi, puis se rend à Chequers pour un nouvel entretien, mais sans fléchir la résolution du premier ministre britannique. L'acharnement de Mme Thatcher à exiger une *« ristourne »* de l'ordre de 75 % des quelque 2 milliards d'ECU que doit verser Londres en 1984 (ou des engagements avantageux pour les années ultérieures, moyennant lesquelles elle accepterait la contre-proposition de 1 milliard d'ECU) provoque un nouvel échec du conseil européen.

Dans la presse parisienne

L'Europe ? Plutôt *« la fuite en avant »*, répond Jacques Jacquet-Francillon dans *le Figaro*, la fuite en avant à laquelle *« s'était condamné »* M. François Mitterrand. *« Il devait gagner. Il a perdu. L'Europe a perdu. Nous avons perdu »*, écrit l'éditorialiste du *Figaro*, avant d'ajouter : *« [...] M. Mitterrand s'était engagé à sauver la France des tentacules de la pieuvre européenne. Y a-t-il réussi ? La colère de nos agriculteurs apporte la réponse.*

» M. Mitterrand s'était engagé à libérer l'Europe de son cheval de Troie – la « perfide Albion ». Il saurait, lui, faire entendre raison à l'irréductible « dame de fer ».

» Le « gant de velours » n'a fait aucun miracle [...] »

Il faut donc, selon M. Jacquet-Francillon, faire un constat : [...] *« Vingt-cinq ans après le traité de Rome, la Grande-Bretagne ne cherche toujours qu'à obtenir ce qu'elle a toujours souhaité : une CEE étendue – ou plutôt réduite – à une forme de zone de libre-échange. Comment M. Mitterrand a-t-il pu en douter ? »* Et conclure : *« Amère « victoire », en effet, que le chef de l'Etat s'apprête à nous convier à célébrer juste avant de s'envoler vers les Etats-Unis. N'ayant pas vraiment réussi à refaire l'Europe à Bruxelles, il espère sans doute refaire le monde à Washington... Etrange fuite en avant. »*

L'Europe ? *« Une mutation difficile »*, affirme Jeanne Villeneuve dans *Libération*. Car *« l'Europe se restructure et la mutation n'a guère visage humain. Comme en France, comme en Grande-Bretagne, comme en Allemagne, le futur bute sur le passé* [...]. *Chaque mois passé à ne rien décider, chaque sommet raté, chaque décision rapportée a contribué à dramatiser le règlement judiciaire. Même pas celui du futur, mais la simple addition du passé. »*

L'éditorialiste de *Libération* admet donc que *« Mme Thatcher a toutes les raisons de rester ferme sur son chèque [...]. Elle n'est pas mauvaise européenne pour autant. Simplement, elle prône pour l'Europe le même traitement de choc que celui administré à la Grande-Bretagne »*. Une affaire, en somme, entre *« fourmis européennes, Grande-Bretagne, Allemagne, et cigales du Vieux Continent »* dont, *« au premier rang, la France »*. Une affaire dont Jeanne Villeneuve conclut :

« François Mitterrand est tout aussi bon Européen que les autres, lui aussi pense au futur, mais il est un de ceux qui, parmi les Dix, a plus reçu qu'il n'a donné : pour nourrir des agriculteurs qui ne figurent pas dans la liste des industries du futur, ou pour consolider par emprunts communautaires les erreurs d'une gestion dispendieuse. Le cap s'inverse aujourd'hui [...].

L'Europe ? *« Quelle Europe »*, répond Jacques Coubard dans *l'Humanité*, où il note : *« Le sommet de Bruxelles était d'entrée de jeu hypothéqué parce qu'il faisait l'impasse sur les graves problèmes qui secouent l'Europe : l'hémorragie de l'emploi, la baisse du niveau de vie, l'arrêt de la croissance. La stratégie des multinationales conduit à de nouvelles tensions, à de nouveaux drames. Que serait-ce demain à douze, avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal ?*

» Et c'est pour sauver cette Europe-là qu'on devrait accepter encore d'allonger les files de chômeurs aux portes de l'ANPE ? Poser la question, c'est y répondre. »

RFA

La nièce du chef du gouvernement est-allemand est arrivée à l'Ouest avec sa famille

Correspondance

Bonn. – Mme Ingrid Berg, la nièce du chef du gouvernement est-allemand, M. Willi Stoph, est arrivée, mardi 20 mars, avec son mari et ses deux enfants en République fédérale d'Allemagne. Après s'être réfugiée, le 24 février dernier, à l'ambassade de RFA à Prague, avec son mari, ses deux enfants et sa belle-mère, elle avait regagné Berlin-Est, le 1er mars, avec l'assurance des autorités de RDA de pouvoir se rendre ultérieurement à l'Ouest.

La présence de la famille Berg à l'ambassade de RFA avait suscité l'embarras des gouvernements de Bonn et de Berlin-Est. La RDA, qui multiplie actuellement les autorisations de départ à l'Ouest, redoute, comme Bonn, un afflux dans les ambassades occidentales – comme cela s'est produit à plusieurs reprises déjà depuis le début de l'année – de candidats à l'immigration.

Entassés dans la voiture familiale (une Volga soviétique) avec leurs enfants, ours en peluche, bagages, mais sans la belle-mère, qui a finalement décidé de rester en RDA, les Berg sont arrivés par la route au centre d'accueil de Giessen, en Hesse. C'est par ce centre que tous les réfugiés doivent transiter pour les formalités d'installation en RFA.

Bien que le gouvernement ouest-allemand se refuse, depuis dix jours, à communiquer le nombre des arrivants, le rythme, qui était au début mars de trois cents par jour, ne semble *pas* avoir diminué. Près de quatre mille réfugiés avaient franchi le portail du centre entre le 18 février et le 12 mars.

Inquiétude en Allemagne fédérale

Cet afflux, dont on ignore où il s'arrêtera, commence à susciter des inquiétudes en Allemagne de l'Ouest, compte tenu notamment des problèmes d'insertion en cette période de chômage. *« Nous nous réjouissons pour ceux qui peuvent venir, mais dépeupler la RDA ne peut pas être le but de notre politique »*, déclarait, dimanche, un proche collaborateur du chancelier Kohl, en souhaitant que ces départs puissent être canalisés *« d'une autre manière »*.

HENRI DE BRESSON.

Pays-Bas

Une enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics met en cause d'anciens ministres

De notre correspondant

Amsterdam. – Le Parlement néerlandais a commencé, lundi 19 mars, une enquête sur la façon dont quelque 3 milliards de florins (plus de 8 milliards de francs) des deniers publics ont été investis dans le conglomérat Rijn-Skhelde-Verolme (RSV) sans éviter la déconfiture de ce qui fut la plus grande entreprise de construction et de réparation navales des Pays-Bas.

Il s'agit d'un événement pratiquement sans précédent dans l'histoire parlementaire néerlandaise. Les auditions de tous les témoins cités devant une commission composée de neuf députés seront, en principe, diffusées par la radio et la télévision.

Ainsi, les téléspectateurs ont-ils déjà pu assister à la déposition d'un ancien ministre des affaires étrangères, M. Norbert Schmelzer, qui, à la fin des années 60, était conseiller de l'armateur, M. Cornélis Verolme. Selon M. Schmelzer, ses conseils étaient rémunérés 20 000 florins par an à l'époque où il dirigeait le groupe parlementaire du Parti catholique KVP. Il affirme cependant avoir rompu avec RSV pour mettre un terme aux critiques.

Vingt et une personnes, dont l'ancien premier ministre chrétien-démocrate, M. Barend Biesheuvel, ont été convoquées pour témoigner, sous serment, devant la commission, qui compte avoir terminé ses travaux pour le début de l'été.

C'est sous pression du gouvernement qu'en 1971 les géants de la construction et de la réparation navales Rijn-Skhelde-Verolme avaient décidé de fusionner. La crise eut vite fait cependant de menacer l'existence même de RSV, malgré les subventions gouvernementales et les opérations d'assainissement entraînant la suppression de quelque six mille emplois.

RSV utilisa une partie importante des fonds publics dans des expériences visant à diversifier ses débouchés. Mais ces opérations se soldèrent par des échecs. Au début de 1983, le ministre des affaires économiques du gouvernement actuel de centre droit décida de tailler dans le vif et de diviser RSV, qui comptait une centaine d'entreprises, en une petite partie viable et une autre, beaucoup plus importante, vouée à la disparition.

RENÉ TER STEEGE.

ASIE

Afghanistan

L'ancien roi Zaher Shah souhaite qu'un « front uni » de la résistance participe à toute négociation

Dans une déclaration publiée à l'occasion du Nouvel An afghan (le 21 mars), l'ancien roi Zaher Shah invite la *« nouvelle direction soviétique »* à réaliser que *« l'existence d'un Afghanistan indépendant et non aligné pourrait être la meilleure façon de garantir, par une politique de bon voisinage, la sécurité et les autres intérêts légitimes de l'URSS »*.

Invitant Moscou à ouvrir des *« négociations sincères et objectives (...) avec les représentants véritables du peuple afghan »*, l'ancien souverain se prononce pour la constitution d'un *« front uni »* regroupant tous les éléments de la résistance et susceptible de représenter cette dernière dans toute négociation internationale sur l'Afghanistan. Il ajoute que les initiatives en vue d'une telle unité ne peuvent être le fait d'une seule personne et d'un seul groupe, mais peuvent se réaliser au sein de l'assemblée traditionnelle *(loga jirga)*.

D'autre part, la résistance a accentué récemment ses opérations contre les convois de poids lourds reliant l'URSS à la capitale afghane. Selon des sources diplomatiques occidentales, à Islamabad et New-Delhi, citant des *« informations non confirmées »*, entre quarante et cinquante camions-citernes ont notamment été détruits le 8 mars au col de Khenjang, au nord de Kaboul. Les mêmes sources font état de l'arrêt quasi total de la fourniture de gaz dans la capitale et à Kandahar.

A l'issue de violents combats, les résistants semblent avoir réussi à retarder une offensive soviéto-afghane dans la vallée du Panshir. A la suite de leurs attaques et d'une mobilisation à l'appel du chef local du maquis, M. Massoud, plusieurs convois auraient rebroussé chemin vers l'URSS.

A Kaboul, selon des rumeurs rapportées par les diplomates, le ministre de la défense, le général Abdul Qader, aurait été remplacé par le lieutenant-colonel Watanjar, actuel ministre des communications, chef de la région militaire de la capitale, qui passe pour l'un des dirigeants les plus proches de Moscou. Les autorités afghanes n'ont toutefois pas confirmé un tel changement.

PROCHE-ORIENT

La rupture des négociations de Lausanne risque de relancer la guerre civile au Liban

(Suite de la première page.)

Des délégués accompagnés de leurs épouses, de leurs enfants, de leurs parents et de leurs amis, dînaient à la lueur des chandelles tandis qu'un pianiste jouait des airs nostalgiques, dont certains ont été empruntés au répertoire du début du siècle. Aux portes de l'hôtel, dans le vestibule, sur les marches des escaliers, le long des couloirs et aux portes des chambres, des « gorilles » à la mine patibulaire montaient une garde vigilante, jour et nuit.

En fait, la conférence a été marquée par des « trahisons » successives, à la suite de renversements d'alliance jusqu'au sein des deux camps antagonistes. M. Camille Chamoun n'a pas toujours été l'allié au-dessus de tout soupçon de M. Pierre Gemayel. Le fils de ce dernier, le président Amine Gemayel, a souvent confié, en privé, son « *écœurement* » devant l'intransigeance des dirigeants chrétiens. L'ex-président Soleiman Frangié a été, tour à tour, l'instrument et l'adversaire de la Syrie. Les dirigeants sunnites sont passés successivement d'un camp à l'autre, au gré de leurs intérêts. Seuls MM. Nabih Berri et Walid Joumblatt sont restés solidaires sans cacher pour autant que leurs analyses ne coïncidaient pas toujours.

Le partage du « fromage » était au centre des préoccupations de la plupart de ces dirigeants qui prétendaient défendre soit la « sécurité » de leur communauté, soit la paix et l'indépendance de leur pays. « *Il nous faudra trouver d'autres interlocuteurs* », disait M. Berri avant de prendre l'avion pour Paris.

La conférence de Lausanne aura été celle des « documents », ce qui aurait pu être un signe de sérieux. Deux douzaines au moins de « projets de règlement », tout autant irréalistes les uns que les autres, ont été présentés par les diverses délégations, séparément ou en commun. La plupart de ces textes n'ont pas fait l'objet d'un examen, alors que, « *confidentiels* », ils étaient distribués aux journalistes avant d'être remis à leurs destinataires.

L'échec de la Syrie

Neuf jours de délibérations pour revenir à la case départ : après avoir cessé d'exiger la destitution du chef de l'Etat, M. Berri est revenu à la charge, mardi 20 mars au matin, en déclarant à des journalistes : « *Je pense que M. Amine Gemayel devrait démissionner. Il est venu à Lausanne sans la moindre idée sur la manière de régler le conflit ; et ce n'est qu'après cinq jours de débats qu'il a présenté un projet de compromis qu'il a aussitôt désavoué. Je le tiens pour responsable de l'échec de cette conférence.* »

Le président Gemayel s'est offusqué. A la séance de clôture, il a présenté sa démission, avant de la retirer sur l'insistance de M. Abdelhalim Khaddam, le vice-président de la République syrienne, qui lui a rappelé qu'il ne doit rendre de comptes qu'au Parlement libanais. M. Gemayel a obtenu, selon son porte-parole, M. Michel Samaha, que les participants lui renouvellent leur confiance.

Mais quel crédit peut-on prêter aux propos des uns et aux communiqués des autres ? La déclaration finale, adoptée à la séance de clôture, n'a suscité que scepticisme et ricanements. Personne n'a cru aux intentions proclamées, et pour cause. Quelques minutes avant la signature de la déclaration, MM. Pierre Gemayel, Camille Chamoun et Soleiman Frangié s'étaient déclarés résolument hostiles à tout amendement de la Constitution. Comment pourrait-on croire dès lors à la formation prochaine d'une « *commission constituante* » chargée d'élaborer une nouvelle loi fondamentale ? Ou à la mise en place d'une « *commission supérieure de la sécurité* » destinée à consolider le cessez-le-feu, alors que nombre de délégués conseillaient amicalement aux journalistes présents de ne pas remettre les pieds de sitôt à Beyrouth ? « *Ça va barder, et de plus belle* », lançait l'un d'eux en quittant le Beaurivage. MM. Berri et Joumblatt ont eu recours à la litote en déclarant que « *les problèmes politiques se régleront désormais sur le terrain* »... Et le chef du mouvement Amal ajoutait : « *J'aime beaucoup la Suisse, mais je ne pense pas que j'y reviendrai pour une nouvelle conférence de réconciliation nationale.* »

L'échec de Lausanne est aussi celui de la Syrie. M. Khaddam a, de l'avis général, déployé des efforts aussi intenses que méritoires sans parvenir au moindre résultat. Il n'a même pas pu obtenir que les représentants libanais avalisent la « victoire » de Damas que constitue l'abrogation de l'accord israélo-libanais du 17 mai. La preuve serait ainsi faite qu'aucune puissance étrangère n'est capable d'imposer sa volonté aux Libanais ; le pays du cèdre sera, en dernière analyse, ce qu'en feront ses enfants.

Au-delà des palabres, des faux-semblants et des manœuvres, la conférence de Lausanne n'a fait qu'illustrer ce qu'on savait déjà : deux conceptions du Liban de demain s'affrontent, l'une confessionnelle et fédéraliste, l'autre laïcisante et unitaire. Elles seront irréconciliables aussi longtemps que les canons des milices ne se seront pas tus pour laisser la parole aux Libanais.

E. R.

Le document final

Voici le texte du communiqué publié à la fin de la Conférence :

« La Conférence du dialogue national libanais, réunie à Lausanne du 12 au 20 mars 1984, a beaucoup progressé dans l'étude des problèmes constitutionnels, politiques et sociaux qui lui ont été soumis et qui ont rendu inéluctable la mise sur pied d'un comité institutionnel comprenant un certain nombre de juristes et d'hommes politiques, chargé de préparer la constitution de demain.

« La Conférence décide à l'unanimité :

« 1) Un cessez-le-feu et l'élaboration d'un plan de sécurité fondé sur le désengagement des forces combattantes, le retrait des armes lourdes, l'élaboration d'un plan en vue d'assurer le retour de l'armée dans ses casernes, les forces de sécurité intérieure (gendarmerie), auxquelles seront adjoints des conscrits et des réservistes de l'armée, prenant en charge la responsabilité de la sécurité, ainsi que la formation d'un haut comité politique et militaire qui, sous la présidence du président de la République, sera responsable de la mise en application du plan de sécurité et prendra les décisions et mesures adéquates à la lumière des principes précités ;

« 2) L'arrêt des campagnes d'information diffamatoires sous toutes leurs formes ;

« 3) La constitution d'un comité institutionnel pour élaborer un projet de nouvelle constitution pour le Liban de demain, formé de trente-deux membres choisis par le président de la République, en collaboration avec le comité de dialogue national et ayant la charge de présenter un rapport sur les résultats de ses travaux dans un délai de six mois ;

« 4) Le comité de dialogue poursuivra ses consultations et se réunira à l'invitation du président de la République ;

« 5) Les participants rendent hommage au rôle constructif joué par les représentants du roi Fahd Ben Abdel Aziz (d'Arabie Saoudite), le ministre Mohamed Ibrahim Massoud, et par le président (syrien) Hafez el Assad et le vice-président de la République arabe syrienne, Abdelhalim Khaddam ;

« 6) La Conférence adresse ses remerciements aux autorités du canton de Vaud et aux autorités fédérales pour leur bonne hospitalité et pour la sollicitude qu'ils ont manifestée pour assurer le déroulement des travaux dans les meilleures conditions. »

LA GUERRE DU GOLFE

Les combats continuent autour des îles Majnoun

Le président guinéen Ahmed Sekou Touré a annoncé que le comité de médiation constitué sous sa présidence par la Conférence islamique en vue de trouver une solution pacifique au conflit irano-irakien se rendra prochainement à Téhéran à la demande de l'Iran. Dans un entretien diffusé mardi 20 mars par l'agence Algérie Presse Service, le chef de l'Etat guinéen a estimé que l'Iran et l'Irak sont « *condamnés à répondre à l'appel de la Oumma* [communauté islamique]. *S'ils ne le font pas, il se condamnent devant Dieu* ».

Sur le terrain, les militaires irakiens se disent fin prêts pour la prochaine grande offensive iranienne, attendue à l'occasion du nouvel an iranien, célébré depuis le 20 mars. Les Irakiens, qui ont déjà repris depuis plusieurs jours le contrôle d'une partie au moins du champ pétrolifère non exploité des îles Majnoun, ont apparemment progressé depuis quarante-huit heures, mais rencontrent une vive résistance des troupes iraniennes.

D'autre part, et pour la première fois, les autorités irakiennes ont emmené un groupe de journalistes visiter l'usine d'engrais d'Al-Qaïm. Trois étrangers — un Belge, un Britannique et un Américain — employés par des compagnies étrangères, qui ont remis cette nouvelle usine d'engrais clé en main en juillet dernier au ministère irakien de l'industrie et des ressources minières, ont démenti formellement aux journalistes que l'équipement et les matières premières de cette usine puissent être utilisés pour fabriquer des armes chimiques. Des compagnies étrangères continuent à assurer l'entretien et la bonne marche du projet, dont le coût de construction s'est élevé à plus de 3 milliards de dollars.

Ces compagnies étrangères — dont deux sont belges, une britannique, une américaine, une suisse, une danoise et deux allemandes — assurent jusqu'au 22 juillet prochain l'entretien et la bonne marche de ce projet.

Les autorités irakiennes avaient déclaré récemment que « *l'objectif recherché par ces affirmations mensongères concernant l'usine était de préparer le terrain à une agression contre cette usine et contre d'autres installations irakiennes d'intérêt économique* ». — (AFP.)

UN ENTRETIEN AVEC M. NABIH BERRI

« Seuls ceux qui tirent profit du confessionnalisme cherchent à défendre, au prix d'un torrent de sang, le statu quo »

nous déclare le chef du mouvement chiite Amal

Avant de quitter Lausanne pour Paris, où il devait être reçu ce mercredi 21 mars en fin d'après-midi par le président Mitterrand, le chef du Mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri nous a indiqué, au cours d'un entretien, que la France pourrait aider son pays dans trois domaines essentiels : la réconciliation nationale, en raison des bons rapports qu'entretient Paris avec les dirigeants maronites ; le retrait des forces israéliennes du sud du Liban ; la reconstruction et le développement après le rétablissement de l'intégrité territoriale et l'indépendance du Liban.

« La question qui nous tient le plus à cœur, a précisé M. Berri, est la libération du sud du pays. Nous souhaitons le renforcement des effectifs de la FINUL (Force internationale des Nations unies au Liban) dans laquelle la France entretient déjà un contingent, ainsi que l'extension de l'autorité de cette force, afin qu'elle puisse jouer un rôle plus efficace. Nous espérons que Paris prendra à l'ONU des initiatives dans ce sens, et contribuera ainsi à la défense de notre frontière méridionale avec Israël.

— *Croyez-vous que cela suffirait à rassurer Israël qui exige des garanties pour la sécurité de sa frontière septentrionale ?*

— Il faudrait protéger l'agneau et non le loup. C'est nous qui avons besoin de garanties et non Israël, qui cherche des prétextes pour ne pas retirer ses troupes. Tout un chacun sait qu'il n'y a plus de fedayins palestiniens dans le sud du Liban, et que nous veillerons dans notre propre intérêt à ce qu'ils ne reviennent plus. Une page douloureuse du Liban a été tournée à jamais. »

Evoquant la possibilité d'un changement de gouvernement à Jérusalem, le chef d'Amal poursuit : « Israël commence à payer la facture politique de l'invasion du Liban en juin 1982. Cela deviendra évident lors des prochaines élections (israéliennes). Comme les Français pendant la guerre d'Algérie, comme les Américains après le Vietnam, les Israéliens ne voudront plus d'un gouvernement qui les a entraînés dans une coûteuse et vaine aventure militaire. »

M. Berri évoquera aussi avec M. Mitterrand la guerre du Golfe, pour exprimer le vœu que la France adopte à son égard une « attitude équilibrée ». « Dans l'intérêt général, *ajoute-t-il*, votre gouvernement devrait normaliser ses rapports avec Téhéran.

— *Pourtant, il est de notoriété publique que vos propres relations avec la République islamique ne sont pas aussi bonnes qu'on le prétend...*

— C'est vrai, Téhéran a rompu toutes relations avec le mouvement Amal il y a deux ans, pour des raisons qui ne relèvent pas de notre volonté. Libanais avant tout, les chiites de notre pays respectent néanmoins l'imam Khomeiny comme étant l'un des plus grands chefs religieux de notre époque, et ne peuvent dès lors être indifférents à l'égard de la conjoncture en Iran. »

M. Berri ne veut pas en dire davantage. Mais on sait par ailleurs que Téhéran reproche essentiellement à Amal son orientation laïque. Notre interlocuteur explique : « Amal n'est ni un mouvement religieux ni un parti confessionnel, mais tout le contraire. Sa chartre élaborée en 1975 par cent quatre-vingts intellectuels libanais, pour la plupart chrétiens, appelle précisément à l'abolition du système confessionnel, à l'égalité des droits de tous les citoyens sans distinction. Le fondateur du mouvement, l'imam Moussa Sadr, n'a cessé d'insister pour faire savoir que son mouvement a été conçu pour défendre tous les déshérités.

— *En prônant l'instauration d'un système politique non confessionnel, ne prenez-vous pas le risque d'être débordé par vos chefs religieux ?*

— Non, car ils ne peuvent pas se permettre d'être plus royalistes que le roi, plus musulmans que l'imam Moussa Sadr *[dont M. Berri était l'un des premiers disciples et le principal conseiller avant sa disparition en 1978]*. D'ailleurs, nous ménageons la sensibilité des musulmans comme celle des chrétiens quand nous soutenons que la laïcité de l'Etat ne signifierait pas nécessairement que nous imposerons le mariage civil. Une loi devrait être promulguée pour donner aux citoyens la possibilité de se marier aussi religieusement. En tout cas la guerre civile n'a pas été engendrée par le statut personnel des Libanais, mais bien par un système politique qui nourrit les antagonismes entre communautés. C'est pourquoi nous estimons que la grande majorité des Libanais, chrétiens ou musulmans, aspirent à son abolition. Seuls ceux qui tirent profit du confessionnalisme, qui demeurent attachés à des concepts anachroniques qui remontent aux années 40, cherchent à défendre, au prix d'un torrent de sang, le *statu quo*. »

Propos recueillis par
ERIC ROULEAU.

Israël

M. Shamir semble résigné à l'organisation d'élections anticipées

De notre correspondant

Jérusalem. — *Rarement* partie aura semblé jouée d'avance à ce point. La question n'est déjà plus : y aura-t-il des élections législatives anticipées ? Mais quand se tiendront-elles Ainsi, avant même le vote en première lecture jeudi 22 mars sur cinq projets de loi — pas un de moins — « *d'auto-dissolution* » de la Knesset, pas un seul député de la coalition gouvernementale ne croit que le cabinet de M. Itzhak Shamir surmontera l'épreuve parlementaire déclenchée lundi par le parti Tami (*le Monde* du 21 mars).

Si la cause paraît entendue, ce n'est pas simple affaire d'arithmétique. Pour l'instant, un seul élu « flottant » a publiquement fait connaître son ralliement à la proposition du Tami, ce qui sur le papier ne suffirait pas à le faire triompher. Il s'agit de M. Itzhak Berman, « colombe » du Parti libéral et ancien ministre de l'énergie, qui avait quitté le cabinet Begin après les massacres de Sabra et de Chatila en 1982. M. Berman est partisan de longue date d'un gouvernement d'union nationale.

En outre, l'incertitude demeure quant à la participation au vote d'une poignée de députés des deux camps en voyage à l'étranger. Mais là n'est pas l'essentiel, car nul doute que les partisans d'un scrutin anticipé trouveront sans trop de mal les deux ou trois voix d'appoint nécessaires à la réalisation de leur projet. L'important, c'est que M. Shamir, privé de majorité par la « *trahison* » du Tami, semble résigné à la mort prématurée de l'actuel gouvernement.

Homme circonspect, d'instinct, M. Shamir avait tout fait ces derniers temps pour calmer le jeu, accordant ici et là aux alliés de son parti, le Herout — Tami en tête, — les concessions politiques et financières qu'ils réclamaient en échange de leur soutien au pouvoir. Son calcul était simple : « assurer » sa survie jusqu'aux vacances de la Knesset le 1er avril, puis « passer l'été » en douceur, quitte à accepter, l'automne venu, de convoquer l'électorat pour la mi-1985 quelques mois avant l'échéance normale de novembre. L'impatience du Tami a fait échouer ce scénario trop présomptueux.

Des élections anticipées, donc, mais pour quand ? Le Tami veut battre le fer pendant qu'il est chaud. Son chef, M. Aaron Abouhatzera, a suggéré mardi à M. Shamir que le scrutin se tienne « *avant quarante-cinq jours* ». Les chefs du Parti travailliste, MM. Pérès et Rabin, proposent en commun la date du 22 mai. Ce délai de deux mois est suffisant, de l'aveu du ministre de l'intérieur, à la préparation technique et administrative de la consultation.

La commission des lois de la Knesset a commencé, mardi, à examiner certains amendements techniques au texte électoral. Les dirigeants travaillistes craignent que la coalition au pouvoir, le Likoud, ne retarde, par des manœuvres dilatoires en commission, où il est largement majoritaire, l'adoption du projet de scrutin anticipé, lequel ne *deviendra effectif* qu'après une triple lecture. Ils ont demandé, mardi, au président de la Knesset de repousser d'une semaine la mise en congé des députés.

Pourtant, on voit mal le Likoud mener un tel combat d'arrière-garde. On prête même au gouvernement l'intention de déposer lui-même un projet d'élections anticipées, comme cela fut le cas à quatre reprises dans l'histoire d'Israël, en *1951, 1961, 1977* et *1981*. L'initiative aurait, entre autres mérites, de hâter la procédure d'examen du texte. Le fond du problème est évidemment politique. M. Shamir, laisse-t-on entendre à Jérusalem, souhaiterait des élections « *le plus tard possible* », c'est-à-dire en octobre ou novembre. Cela lui donnerait le temps d'opérer un repli partiel du Liban et l'espoir de retrouver les faveurs d'une partie de l'électorat traditionnel du Likoud, déçu par son impotence en matière économique.

La rentrée de M. Weizman

L'ancien ministre de la défense de M. Begin, le général Ezer Weizman, qui a effectué fort à propos, mardi 20 mars, sa rentrée politique, après *trois mois de silence, en annonçant* la création prochaine, sous son égide et dans la perspective des élections, d'un « *rassemblement centriste* », accuse déjà M. Shamir de vouloir « *inonder le pays en vidéo* ». Mais la crise financière d'Israël a tant empiré en trois ans qu'on voit mal le grand argentier, M. Cohen-Orgad, rééditer le « coup » de son prédécesseur, M. Aridor, qui, en favorisant une spectaculaire relance de la consommation, fut, en *1981*, le véritable artisan de la victoire du Likoud. « *Il n'y aura pas cette fois d'économie électorale* », assure-t-on dans les allées du pouvoir. Le Trésor, lui, a déjà chiffré le coût du scrutin : 13 millions de dollars.

La tenue rapide des élections permettrait, en revanche, à M. Shamir de rester le patron incontesté du Likoud pendant la campagne électorale et de couper l'herbe sous le pied de son principal rival, M. David Lévy. Le vice-premier ministre a d'ailleurs réaffirmé, mardi 20 mars, sa loyauté envers M. Shamir. Le Likoud a constitué un « *comité des sept* » chargé de fixer une date acceptable par toutes ses composantes, Tami y compris. Ce pourrait être vers le début de l'été.

« *Attention aux Ides de mars !* », lançait, il y a quelque temps déjà, un membre du gouvernement, Mme Sarah Doron, en songeant au Tami. Tout porte à croire que les responsables de ce petit parti n'ont pas agi sur un coup de tête. Né, en juin 1981, d'une rébellion contre les caciques du Parti national religieux (PNR), le Tami se veut le défenseur intransigeant des plus pauvres parmi les Israéliens séfarades (originaires du monde musulman). Ce « créneau politico-ethnique » lui a, *jusqu'à présent, fort bien réussi* puisque, à peine constitué, il recueillit 2,5 % des voix et rafla trois sièges au Parlement. Surtout par la grâce d'un *mode de scrutin (de liste proportionnel)* qui favorise l'émiettement multipartite, le Tami devint la formation-charnière par excellence, *confortablement placée en position* d'arbitre et sans l'appui de laquelle le Likoud ne pouvait prétendre gouverner. Le Tami tint bientôt la coalition à sa merci et obligea ses alliés à des concessions successives.

Porte-parole des sans-grade, le Tami exige une forte hausse du *salaire minimum*, une revalorisation des allocations familiales et un relèvement du plancher fiscal. Il reproche à M. Cohen-Orgad d'être un théoricien ignorant des réalités sociales. Ses chefs de file ne sont pas toujours au-dessus de tout soupçon. Ainsi, M. Abouhatzera purgea, fin *1983, une peine de mise à l'épreuve* dans un commissariat de police. La justice l'accusait d'avoir détourné les fonds d'une organisation de bienfaisance (*le Monde* du 4 octobre 1983). L'actuel ministre des affaires sociales, M. Uzan, est, quant à lui, l'objet d'une enquête policière. Il aurait *reçu des pots-de-vin en 1975*, alors qu'il appartenait à un cabinet... travailliste.

Au fil des mois, les partenaires du Tami *supportaient de moins en* moins bien son chantage permanent. En janvier, le Tami avait, pour prix de sa fidélité, arraché au Trésor des *promesses écrites au profit du ministère* dont il a la charge. M. Shamir n'eut pas d'autre choix que de lâcher du lest. « *Ça ne vaut plus la peine de rester avec le Likoud* », remarquait, récemment, M. Abouhatzera sur le mode ironique, « *quelles que soient nos demandes, il est prêt à les satisfaire* ». On ignore si les travaillistes ont débauché le Tami en lui faisant des promesses précises.

En plaidant pour des élections rapides, le Tami compte gagner de vitesse tous ceux qui pourraient être tentés de récupérer à leur profit le « *vote séfarade* », qu'il s'agisse de M. Weizman, de certains religieux du PNR ou, surtout, de petites formations naissantes qui ont déjà montré leurs ambitions lors des élections municipales de décembre dernier. Tout en se rendant d'abord service à lui-même, le Tami comble d'aise l'opposition travailliste en espérant sans doute, le jour venu, être récompensé.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LES EMPLETTES DE M. JOUMBLATT

M. Walid Joumblatt et son cousin Khaled, membre également de la délégation druze à la conférence de Lausanne, ont fait des emplettes mardi 20 mars dans une armurerie de la ville. M. Khaled Joumblatt a acheté plusieurs revolvers et pistolets, *notamment un pistolet Sig P-10*, baptisé la *« Rolls-Royce des armes de poing »* par de nombreux officiers de l'armée suisse.

M. Joumblatt s'était déjà rendu la veille chez cet armurier, où il a fait l'acquisition d'un pistolet de compétition à air comprimé, article, a-t-il confié à l'armurier, *« introuvable à Beyrouth »*. Apparemment, les membres de la délégation druze ont obtenu toutes les autorisations légales à Berne pour exporter ces armes.

A un journaliste qui lui demandait comment il voyait l'avenir, le chef du Parti socialiste progressiste a répondu : *« Encore des combats, encore du sang. »*

M. Walid Joumblatt s'est ensuite rendu à Genève, qu'il a quittée pour Londres, mardi soir, à bord d'un avion privé. — *(AFP, Reuter.)*

● *La relève du contingent français à Beyrouth.* — Le navire de transport *Esterel*, de la Société nationale Corse-Méditerranée, a quitté Toulon, mardi 20 mars, à destination de Chypre, avec à son bord des détachements de gendarmes français qui relèveront les unités du contingent français à Beyrouth. Le bateau pourrait ensuite rester à Larnaca, à Chypre, pour aider aux opérations éventuelles de rapatriement de ce contingent de Beyrouth si la France le décidait.

● *Le secrétaire général de la Ligue arabe écrit à M. Reagan.* — Dans une lettre ouverte au chef de la Maison Blanche publiée mardi 20 mars dans le journal saoudien *As Sharq al Awsat* paraissant à Londres, M. Klibi écrit notamment : « *Il est devenu clair pour nous que les rapports* [des Etats-Unis avec le Proche-Orient] *se sont axés sur le seul Israël, ne tenant nullement compte de 158 millions d'Arabes et de vingt-deux Etats arabes, qui ont continuellement affirmé leur attachement à nouer des liens d'amitié et de compréhension avec votre pays. Les répercussions d'une telle position ne cessent de s'aggraver de jour en jour et il est fort à craindre qu'elles n'atteignent la limite au-delà de laquelle la position politique arabe à l'égard des Etats-Unis ne manquerait pas de se modifier en profondeur et sur une large échelle...* » — (Corresp.)

“On a trouvé moins cher ici, on a gardé la différence et on s’est offert le champagne.”



“Jean-Félix et moi, vous nous connaissez... nous ne sommes pas comme certains de nos amis que nous citerons pas ici, qui achètent ce qui est cher, justement parce que c’est cher.

Eh bien nous, nous achetons ce qui nous plait, surtout quand ce n’est pas cher. Autant vous dire que, en ce qui concerne les meubles, nous allons souvent, pour ne pas dire toujours, chez IKEA. Nous prenons la voiture. C’est Jean-Félix qui conduit. Il adore conduire. Et nous passons la journée chez IKEA. Nous nous promenons, nous regardons.

Et figurez-vous que personne de chez eux ne nous saute au collet pour nous dire qu’il a “exactement ce qu’il nous faut, et que lui-même en a acheté un pour lui pas plus tard qu’hier.”.

Non, ils sont très bien, chez IKEA. Discrets. Et nous, nous aimons cela. Il n’empêche qu’à chaque fois, ça ne loupe pas, nous rapportons un petit quelque chose. Et quand, par hasard, nos achats ne rentrent pas dans la voiture, nous nous adressons au Service Transport. Hier, comme nous avions le break, nous sommes revenus avec ce canapé 3 places. En cuir. 6800 F. Donné, non?

A ce prix-là, on s’est même permis une petite folie. Quelques caisses d’un excellent champagne millésimé. Cher, celui-là. Mais que voulez-vous, hélas, ils ne vendent pas encore de champagne chez IKEA”.

IKEA EVRY - AUTOROUTE DU SUD
SORTIE AIRE DE LISSES TEL. (6) 497.65.65.
Lun., Mar., Mer., Ven.: 11-20 h - Jeu.,: 11-22 h
Sam.: 9-20 h - Dim.: 11-19 h.
RESTAURANT - PARADIS D’ENFANTS

Ils sont fous ces Suédois



IKEA BOBIGNY. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2
TEL. (1) 832.92.95 (à 5 mn de la Porte de Pantin)
Lun., Mar., Mer.: 11-20 h - Jeu. et Ven.: 11-22 h - Samedi: 9-20 h

IKEA LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND VIRE.
VAULX-EN-VELIN. TEL. (7) 879.23.26
Heures d’ouverture: Lun. - Vend.: 11-20 h - Samedi: 9-20 h

AMÉRIQUES

Pérou

Démission du ministre de l'économie

Sa politique ultra-libérale avait beaucoup appauvri le pays

Correspondance

Lima. – Plus qu'un technocrate, c'est un homme de confiance du chef de l'Etat qui a pris, mardi 20 mars, le portefeuille des finances, en remplacement de M. Carlos Rodriguez Pastor, démissionnaire. Le nouveau titulaire, M. José Benavidez Munoz, était auparavant ministre de l'énergie et des mines.

Cette désignation annonce-t-elle un virage à 180 dégrés dans la politique économique – ultra-libérale et scrupuleusement monétariste – suivie par le gouvernement que préside M. Fernando Belaunde depuis le 28 juillet 1980 ? Va-t-elle entraîner une rupture avec le Fonds monétaire international, qui en était l'inspirateur ?

Cette politique de rigueur extrême a été critiquée par les classes les plus deshéritées comme par la bourgeoisie. Au sein même de l'équipe au pouvoir, le vice-président de la République, M. Javier Alva orlandini, en a regretté à plusieurs reprises le « *tragique coût social* ».

La crise s'est aggravée ces trois dernières années. En 1983, l'inflation a atteint 125 % et le déficit budgétaire 10,3 %. La chute de la production a été de 12 %, la diminution du pouvoir d'achat de 16 %. Le chômage a touché 9 % de la population, 48 % étant sous-employés.

La flambée des prix s'est poursuivie cette année : l'inflation cumulée en janvier et février a été de 16 %. Pendant la première quinzaine de mars, l'essence a augmenté deux fois, ce qui a impliqué chaque fois une hausse du prix des transports et donc de toutes les denrées.

La population a multiplié les gestes de protestation, les paysans en barrant les routes, les ménagères en défilant avec des casseroles vides, les étudiants en affrontant violemment la police dans les rues de la capitale, les ouvriers en faisant des grèves de la faim sporadiques et des débrayages. L'agitation sociale a amené les quatre centrales syndicales à lancer un ordre de grève générale pour le jeudi 22 mars.

« De la dynamite »

La politique suivie jusqu'à présent a servi de bouillon de culture à la subversion. « *C'est de la dynamite contre le régime démocratique* », a déclaré l'ancien ministre du travail, M. Alfonso Grados Bertorini. Le général Adrian Huaman, responsable politique et militaire des douze départements des Andes où se manifestent les guérilleros maoïstes du Sentier lumineux, s'est plaint amèrement de l'indifférence du gouvernement envers les paysans faméliques de la *Puna* (hauts plateaux) : « *Le terrorisme ne se combat pas avec des balles mais avec de l'argent et du développement* », a-t-il dit.

M. Rodriguez Pastor affirmait que l'inflation péruvienne était due à un excès de la demande. Aussi préconisait-il une politique d'austérité visant à éponger le déficit budgétaire en restreignant le crédit et en rognant sur le pouvoir d'achat. Mais la récession qui s'est ensuivie a stimulé à son tour l'inflation : le remède a causé plus de ravages que la maladie.

Son successeur pourrait appliquer une politique exactement opposée. Des économistes indépendants viennent de soumettre au président un plan de relance qui prévoit une restriction drastique des importations, des subventions aux exportations non traditionnelles et la pleine utilisation de la capacité de l'industrie (qui ne tourne actuellement qu'au tiers de ses possibilités).

Le seul inconvénient de ce programme est qu'il prend le contrepied des recommandations du fonds monétaire international. Son application pourrait entraîner une rupture avec le FMI et bloquer les négociations avec les créanciers du club de Paris, prévues pour la fin avril : Lima demande un nouvel échelonnement de sa dette à court terme, qui atteint 2 milliards de dollars.

Le Pérou a des réserves de devises de près de 1 milliard de dollars. L'opposition soutient qu'il a donc une certaine marge de manœuvre pour appliquer un plan de relance sans recourir aux crédits trimestriels du FMI. Le Fonds a fait preuve d'une extrême sévérité avec le pays en lui imposant non seulement une politique de récession, mais aussi des mesures qui violent la Constitution, comme l'abrogation de la réforme agraire ou la privatisation des entreprises publiques.

NICOLE BONNET.

Nicaragua

UN PÉTROLIER SOVIÉTIQUE A ÉTÉ HEURTÉ PAR UNE MINE

Cinq marins blessés

Un pétrolier soviétique qui venait approvisionner le Nicaragua a été touché, le mardi 20 mars, par une *mine posée par les rebelles antisandinistes* dans le port de Puerto-Sandino, situé sur la côte pacifique. *Le bâtiment, qui a été sérieusement* endommagé, serait le *Dulher*. Cinq marins auraient été blessés, dont deux très grièvement : ils ont été transportés vers un hôpital de Chinandega, à 130 kilomètres au nord-ouest de la capitale.

Les rebelles antisandinistes ont déclaré à plusieurs reprises qu'ils avaient miné les ports nicaraguayens, et ils ont averti les navires étrangers de se tenir au large des côtes. Déjà, au début de mars, l'explosion d'un bateau hollandais et d'un panaméen dans le port de Puerto-Corinto, qui fit cinq blessés, avait été attribuée aux mines posées par les rebelles antisandinistes.

D'autre part, à Washington, le Pentagone s'est dit « *préoccupé* » par l'entrée dans la mer des Caraïbes de deux navires soviétiques, le croiseur porte-hélicoptères *Leningrad* et un destroyer d'escorte. Depuis 1969, les Soviétiques ont envoyé à vingt-deux reprises des navires de guerre vers Cuba, a précisé le porte-parole du Pentagone, mais c'est la première fois que les bâtiments sont d'une telle dimension. « *Nous allons les surveiller de très près* », a-t-il ajouté. – *(AP, AFP.)*

AFRIQUE

Angola

Le gouvernement sud-africain estime « inacceptables » les termes du communiqué angolo-cubain

Le gouvernement sud-africain a réagi négativement, mardi 20 mars, au communiqué angolo-cubain énonçant trois conditions pour le retrait des troupes cubaines d'Angola. Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a estimé que ce document (*le Monde* du 21 mars) « *contredit clairement l'esprit et la lettre de l'accord de Lusaka (1) et compromet les bonnes relations nées au sein de la commission de désengagement* » (anglo-sud-africaine).

M. Botha, qui a demandé une « *clarification urgente* » de la position angolaise, estime « *inacceptables* » les termes du dernier paragraphe du communiqué, dans lequel les deux parties « *admirent et se solidarisent avec la lutte héroïque que les peuples de la Namibie et de l'Afrique du Sud mènent sous la direction de la SWAPO et du Congrès national africain (ANC), leurs représentants légitimes uniques, contre le régime honteux d'apartheid. Ils confirment leur conviction que ce régime odieux est historiquement voué à disparaître* ». Ce passage, qui n'a été rendu public ni par La Havane, ni par Luanda, l'a été, en revanche, mardi, par l'agence soviétique Tass.

« *Si le gouvernement angolais est si fortement attaché à la lutte* « *héroïque* » *de la SWAPO*, a ajouté M. Botha, *alors son rôle actuel au sein de la commission de désengagement n'a aucun sens.* » M. Botha estime qu'il faut établir clairement si ce communiqué constitue un rejet de l'accord de Lusaka, et affirme que « *la seule question qui reste à résoudre est celle du retrait des quelque vingt-cinq mille Cubains d'Angola* ».

(1) L'accord de Lusaka, signé le 16 février, crée une commission conjointe chargée de surveiller le processus de désengagement militaire dans le Sud angolais. Les Etats-Unis faisaient également partie des négociations (*le Monde* du 18 février)

L'Argentine désenchantée

(Suite de la première page.)

Le général Ramon Camps, ancien chef de la police, dont la cruauté et le cynisme inspiraient du dégoût à nombre de ses pairs, a certes été mis en « *prison préventive rigoureuse* », de même que l'ancien directeur de l'Ecole supérieure de mécanique de la marine, où près de quatre mille personnes auraient « disparu », le contre-amiral Ruben Chamorro. Mais, se demandent les parents de disparus, « *combien de capitaines Astiz (1) continuent de déambuler librement ?* ».

L'armée serait-elle, alors, rassurée ? Pas du tout ! Dans les casernes, on est passé de la grogne au ras-le-bol. « *On nous met au banc des accusés pour une guerre que nous avons gagnée et pour une autre que nous avons perdue. Et ceux qui nous jugent sont ceux qui sont restés tranquillement assis derrière leur bureau sans se mouiller ni dans l'une ni dans l'autre* », déclare, furieux, un ex-général de brigade. Les militaires se sentent calomniés, traînés dans la boue par ces mêmes dirigeants politiques – radicaux et péronistes – qui, pour la plupart, les courtisaient durant le « processus de réorganisation nationale », et par ces mêmes journalistes qui les encensaient quand ils étaient au pouvoir. A la colère provoquée par l'étalage quasi-quotidien des horreurs commises durant la lutte contre la « *subversion* », s'ajoutent les inquiétudes suscitées par le plan de restructuration des forces armées.

Un pays déliquescent

Quant à l'homme de la rue, il est partagé. D'un côté, il est conscient qu'« *on ne peut demander à un gouvernement de redresser en trois mois un pays détruit par sept ans de dictature* ». De l'autre, il se plaint amèrement de la cherté de la vie et constate qu'« *on n'arrive pas à joindre les deux bouts* ». On le comprend. En février, les prix à la consommation ont officiellement augmenté de 17 %, soit une hausse de plus de 31 % depuis le début de l'année. Le bifteck a fait un bond de 50 %. Le secrétaire d'Etat au commerce a réagi par une mesure draconienne : interdiction de vendre de la viande durant une semaine. Dans un pays où le *bife* constitue la base de l'alimentation, une telle décision a été, on s'en doute, très mal accueillie par la population.

Que s'est-il donc passé durant ces cent jours ? Où est l'enthousiasme débordant des foules célébrant, le 10 décembre, l'avènement de « *cent ans de démocratie* » ? Mettre cette agitation sur le compte de la liberté recouvrée et de « *la libération de forces trop longtemps réprimées* », selon l'expression du ministre de l'intérieur, M. Antonio Troccoli, c'est, certes, en sous-estimer la portée. Autre explication commode : la mentalité des Argentins. Leurs travers sont répertoriés : versatiles, brûlant ce qu'ils ont adoré la veille et, avant tout, soucieux de défendre leurs intérêts personnels ou sectoriels ! On ne peut s'en tenir là !

En fait, M. Raul Alfonsin et son équipe ont fait beaucoup durant cette courte période. Mais ils se sont heurtés à une réalité dont la noirceur dépassait leurs estimations les plus pessimistes. Le président savait qu'il héritait d'une situation extrêmement grave. Mais une chose est de s'en faire une idée abstraite dans l'opposition, une autre est de la vivre quotidiennement...

C'est sans doute pour cette raison que le président n'a pas, dès le début de son mandat, clairement dit aux Argentins que leur pays était en déliquescence. Beaucoup de promesses ont été faites qui, manifestement, ne pourront pas être tenues.

Surprise désagréable : le manque de cadres. Le président s'est certes entouré d'une équipe homogène, composée d'hommes dévoués et, dans l'ensemble, compétents. Mais cela ne suffit pas pour que la machine gouvernementale tourne à la vitesse voulue. « *En dessous, il n'y a personne* », se lamente un ministre, qui ajoute : « *La plupart des hauts fonctionnaires sont tout juste bons à vendre de la salade !* »

Troisième difficulté qui n'avait pas été prévue : le Congrès traîne les pieds et tarde à approuver les projets de loi considérés par l'exécutif comme d'« *extrême urgence* ». Par manque d'habitude, mais aussi pour manifester son indépendance, et démontrer aussi que la démocratie fonctionne. Il n'empêche : cela prive le gouvernement des instruments dont il a besoin pour agir vite et fort.

Les militaires serrent les rangs

Quelles actions concrètes M. Alfonsin a-t-il entreprises ? Face à l'armée, le président s'est efforcé de doser les impératifs éthiques et le réalisme. Les premiers l'obligeaient à demander aux militaires de rendre des comptes. On ne saurait impunément faire disparaître des milliers de personnes, lancer un pays dans une guerre totalement improvisée et, de surcroît, mettre la main dans la caisse. Mais le réalisme le contraignait à tenir compte du fait que le retour à la démocratie n'était pas le résultat d'une conquête populaire et que les forces armées, bien que discréditées, n'avaient rien perdu de leur puissance. D'où une stratégie prudente.

Dans son allocution du 13 décembre, M. Alfonsin annonce aux Argentins médusés que les trois premières juntes seront déférées devant la justice. Les neuf ex-commandants en chef sont accusés « *d'assassinats, de tortures et de privations illégales de liberté* ». Mais, pour équilibrer la balance, il ajoute que la justice s'abattra avec la même rigueur sur les ex-chefs de la guérilla réfugiés à l'étranger. Surtout, il confie au Conseil suprême des forces armées le soin de juger, en première instance, les militaires mis en accusation.

Autre garde-fou : pour décourager les membres du Congrès de former eux-mêmes une commission d'enquête, le président désigne une Commission nationale sur les disparitions, composée certes de personnalités jouissant d'une grande autorité morale, comme l'écrivain Ernesto Sabato, mais dont les attributions sont limitées.

Cette politique, habilement dosée, n'a pourtant pas donné les résultats escomptés. C'est que le gouvernement n'avait pas prévu que, dès le départ des militaires, les langues se délieraient, que le rideau se lèverait si haut sur les atrocités commises durant la « sale guerre » contre la « subversion » et que la rage de ceux qui ont perdu des êtres chers éclaterait.

Les militaires font face à l'avalanche en resserrant les rangs. « *Nous sommes aujourd'hui plus unis que nous ne l'étions à la veille des élections* », affirme un officier supérieur. Les ex-généraux du « processus » ont un porte-drapeau : l'ex-commandant du 3e corps d'armée, le général Luciano Benjamin Menendez, dont le prestige reste grand auprès des officiers en activité.

Le jugement des responsables de la folle aventure des Malouines présentait apparemment moins de difficultés. Les conclusions du rapport Rattembach, connues avant les élections, n'étaient-elles pas particulièrement sévères ? De fait, le général Galtieri, l'amiral Anaya et le général de l'armée de l'air Lami Dozo ont été placés « *en prison préventive rigoureuse* » sur décision du Conseil suprême des forces armées. Mais tout n'est pas joué. A l'approche du deuxième anniversaire du débarquement des troupes argentines aux Malouines et après les révélations de l'*Economist* (2) sur l'aide fournie par les Etats-Unis à la Grande-Bretagne, des voix s'élèvent qui soulignent la « *portée historique* » de la date du 2 avril 1982 et rappellent les hauts faits des pilotes argentins. Certes, les trois ex-commandants en chef ne sont pas encore transformés en héros. Mais le nationalisme à fleur de peau et la mémoire courte des Argentins pourraient leur valoir des circonstances atténuantes.

M. Alfonsin a visiblement senti qu'il fallait rassurer les militaires. Il a multiplié, au cours des dernières semaines, les contacts avec les officiers. C'est qu'il a besoin de leur coopération pour mener à bien ce qui constitue pour lui l'essentiel : la réforme en profondeur de l'armée. Celle-ci est ambitieuse. Elle vise à mettre fin au féodalisme qui a prévalu jusqu'à présent entre les armes et qui explique largement la déroute de Port-Stanley. M. Alfonsin veut intégrer les trois forces au sein d'un état-major conjoint placé aux côtés du ministre de la défense. Deuxième objectif : le redéploiement, en particulier pour ce qui concerne l'armée de terre, dont l'implantation obéit à des critères politiques et non à des impératifs de défense. Ce redéploiement doit s'accompagner d'une réduction sensible des effectifs et d'une modernisation de l'armement.

Quatre objectifs économiques

Troisième front : l'économie. C'est celui qui préoccupe le plus le président. C'est celui, aussi, où la clarté des objectifs et la fermeté dans la conduite sont absolument nécessaires pour restaurer la confiance. Le gouvernement radical sait-il bien où il va dans ce domaine ? Non, entend-on répéter un peu partout : le plan d'urgence diffusé fin janvier ne serait qu'un catalogue de vœux pieux et contradictoires. « *Mais si* », affirme le ministre de l'économie, M. Bernard Grinspun, et ce plan commencerait même à porter ses fruits. « *Nous poursuivons simultanément quatre objectifs*, dit-il, *la réduction de l'inflation, la relance de l'activité, l'augmentation du pouvoir d'achat et la diminution du chômage.* » Utopie, dira-t-on. M. Grinspun est, quant à lui, convaincu que ces objectifs ne sont pas incompatibles. « *Nous sommes en train de renverser la tendance récessive. Le PIB devrait croître de 5 % en 1984. La reprise est réelle. Il suffit de voir l'augmentation des offres d'emploi.* » A l'origine de ce redémarrage, selon le ministre de l'économie, on trouve « *l'augmentation régulière du pouvoir d'achat au cours des derniers mois, qui s'est traduite par une croissance de la consommation* ». Et les prix ? Pour M. Grinspun, le mauvais indice de février est dû « *aux distorsions provoquées par la hausse vertigineuse du prix de la viande* ».

Il estime que le taux d'inflation pourra être ramené de 450 % au début de l'année à 100 % fin décembre. Comment ? Grâce, surtout, à une réduction du déficit budgétaire (ce dernier devrait passer de 14 % du PIB, à l'heure actuelle, à 4 % à la fin de l'année). Le projet de loi budgétaire, qui n'a toujours pas été envoyé au Parlement prévoit, en particulier, une réduction des dépenses militaires et un accroissement de la pression fiscale. Comment fera le gouvernement pour tenir en même temps ses promesses en matière de logement, d'éducation et de santé ?

En fait, la politique économique du gouvernement radical dépendra très largement des conditions dans lesquelles sera refinancée la dette de quelque 21 milliards de dollars qui vient à échéance en 1984, principal, intérêts et... impayés. Les réserves librement disponibles ne dépasseraient pas, à l'heure actuelle, 500 millions de dollars, et l'excédent commercial devrait se situer, en 1984, autour de 3,5 milliards de dollars. M. Grinspun est catégorique : « *L'Argentine ne décrétera pas un moratoire* » ; tout ce qui se dit et s'écrit sur une possible rupture avec les créanciers n'est que « *littérature* ». Pas question, non plus, de constituer un « *front des débiteurs* » avec les autres Etats d'Amérique latine : « *La situation de chaque pays est différente* », affirme M. Grinspun. « *Ce que nous n'accepterons pas, ce sont des* « *recettes récessives* » et « *des taux d'intérêt exorbitants* », précise-t-il. Il ajoute : « *Nous sommes de bonne foi. Les banquiers aussi. Nous devons arriver à nous entendre. Des contacts ont été pris avec le Fonds monétaire international, les banques créditrices et le Club de Paris* (3). *Mais les négociations véritables n'ont pas encore commencé. La raison est simple : le gouvernement n'a pas encore chiffré son programme économique...* »

Des succès diplomatiques

C'est sans aucun doute dans le domaine de la politique extérieure, enfin, que les résultats de ces cent premiers jours sont les plus spectaculaies. Le ministre, M. Dante Caputo, a fait une entrée fracassante au palais San-Martin. S'appuyant sur une équipe réduite de fidèles, cet homme énergique, au style direct, s'est attaqué résolument aux deux épineux problèmes laissés par le gouvernement militaire : le litige frontalier avec le Chili, dans la zone du chenal du Beagle, et les Malouines.

Force est de constater que des progrès substantiels ont été accomplis depuis le 10 décembre. Le 23 janvier, l'Argentine et le Chili ont signé, au Vatican, une « *déclaration de paix et d'amitié* » et se sont engagés à accélérer les négociations afin de parvenir le plus rapidement possible à la conclusion d'un traité de paix définitif. Il y a tout lieu de penser que celui-ci sera signé dans le courant de l'année.

Progrès également en ce qui concerne les Malouines. M. Raul Alfonsin a répondu favorablement à la proposition de Mme Thatcher de normaliser les relations entre les deux pays. L'Argentine est disposée à rétablir les relations diplomatiques, commerciales et financières avec la Grande-Bretagne. Buenos-Aires a toutefois demandé que soient prioritairement discutés la levée de la zone d'exclusion de 150 milles et l'arrêt de la construction d'un aéroport stratégique à Port-Stanley. « *Les négociations ne peuvent ignorer la question de la souveraineté* », souligne le texte de la réponse au premier ministre britannique. Ce qu'accepte Buenos-Aires, évolution très perceptible, c'est de ne pas faire de la discussion de ce problème une condition « *préalable* » à l'ouverture des négociations.

Si le thème des Malouines a cessé d'être tabou, il continue toutefois d'être sensible. Le rapprochement avec la Grande-Bretagne suscite des réserves au sein de l'opposition péroniste et dans l'opinion publique. On reproche à M. Caputo de manifester trop d'empressement pour parvenir à une solution, ce qui risque d'affaiblir la position de l'Argentine face à la « dame de fer ». Nul doute que le ministre des relations extérieures devra tenir compte à l'avenir du « front interne »

La tâche de M. Alfonsin est donc ardue. Le président dispose cependant d'un atout de poids : sa popularité. La confiance de la masse des Argentins s'est même accrue au cours de cette période. M. Alfonsin est, estiment-ils souvent, l'homme providentiel qui les sauvera du chaos.

JACQUES DESPRÈS.

(1) Le capitaine Astiz est considéré comme l'un des plus actifs responsables des « *groupes de travail* » chargés d'enlever des opposants durant la « sale guerre ». Il aurait, en particulier, fait disparaître les deux *religieuses françaises*, Sœurs Alice et Léonie.

(2) Voir *le Monde* daté 4-5 mars.

(3) Le Club de Paris rassemble, au cas par cas, les créanciers gouvernementaux des pays débiteurs en vue d'un réaménagement de leur dette.



Chili

Un dirigeant démocrate-chrétien, M. Lavanderos, a été grièvement blessé dans une embuscade

Santiago (*AFP, Reuter*). – Un dirigeant de la démocratie chrétienne, opposant actif au régime du général Pinochet, M. Jorge Lavanderos, a été hospitalisé, à Santiago, le mercredi 21 mars, dans un état grave après avoir été roué de coups. Il regagnait son domicile en voiture lorsqu'il est tombé dans une embuscade, tendue par une douzaine d'inconnus qui circulaient à bord de trois véhicules.

M. Lavanderos, qui a quarante-trois ans, et qui était sénateur démocrate-chrétien au moment du coup d'État de 1973, est président du PRODEN (Projet de développement national) coalition entre diverses forces du centre et de la gauche (à l'exclusion du PC).

D'autre part, la police a annoncé que le général Manuel Contreras, ancien chef de la police secrète, appelée alors DINA, a été victime d'un attentat. Des inconnus circulant à bord de plusieurs véhicules ont jeté une bombe dans la voiture où il se trouvait, mais le général a jeté l'engin sur la chaussée, où il a explosé.

De source officielle, on a annoncé l'arrestation, mardi, de trois membres présumés du Front patriotique Manuel-Rodriguez, qui a revendiqué une trentaine d'attentats commis la semaine dernière dans le centre du pays. Il s'agit de MM. Carlos Perez Figueroa, Genaro Roman Yanez et Carlos Ruiz Rojas, qui appartiendraient en fait, selon les services secrets, au PC. Les mêmes services affirment que l'un des trois hommes aurait participé il y a trois mois à une école de guérilla dans la cordillère des Andes

Le Monde

politique

POINT DE VUE

Gary Hart et la Ve République

par OLIVIER DUHAMEL

LES *américanophobes* n'aiment pas Gary Hart. Les constitutionnalistes n'aiment guère les *élections primaires*, et les professionnels de la politique encore moins. On comprend qu'aucune voix ne s'élève en France pour introduire la démocratie en amont de l'élection présidentielle. Le triomphe – éphémère ou durable, – du sénateur hier encore inconnu confirme plutôt les réserves à l'encontre des campagnes présidentielles américaines. Les critiques s'organisent autour de quatre arguments :

1) *La désignation des candidats présidentiels par les électeurs exacerbe la personnalisation du pouvoir. Le principal handicap de Gary Hart*, à ce stade de la campagne, provient du fait qu'il s'est rajeuni d'un an dans sa biographie ! *Qu'importe les idées* pouvu qu'on les baptise « nouvelles », et l'essentiel de la campagne compare les coiffures ou comptabilise les lapsus.

2) *Les primaires tendent à « désagréger les partis politiques, ce qui n'est pas sain dans les démocraties »* (1).

L'affaiblissement des partis aux Etats-Unis est un des leitmotivs de la science politique (2). Il semble aller de pair avec une intervention croissante des électeurs dans le choix des candidats. Ainsi, à San-Francisco en juillet 1984, 63 % *des délégués* à la *convention démocrate auront été* choisis par les électeurs (primaires), 23 % par les militants (caucus) et 14 % *par les cadres dirigeants du* parti.

3) Les primaires sont dangereuses, amplifiant de brusques mouvements de l'opinion. Elles aboutissent à de médiocres résultats. Tantôt elles investissent un candidat lamentable *du point de vue de l'efficacité* électorale (McGovern, 1972), tantôt elles en choisissent un mieux doué *pour franchir le cap de l'élection*, mais qui s'avère un « mauvais président » (Carter, 1976) ;

4) Le pouvoir lui-même est rendu plus fragile par l'allongement de la *campagne électorale qui absorbe le* dernier quart d'un mandat présidentiel déjà trop court.

Aucun de ces arguments n'emporte cependant la conviction, *d'autant qu'ils attribuent aux seules* primaires des vices qui affectent en vérité d'autres variantes de la démocratie moderne.

– *La personnalisation* du jeu politique *est inhérente à la combinaison* de l'élection et de la télévision. Nul besoin de primaires *pour* l'étendre, *d'un monopole des partis pour l'atténuer*. Même l'élection du président ne semble pas constituer une variable *décisive : la « Dame de fer » n'est* pas élue au suffrage universel direct. Quant à l'absence totale d'idées dans *le discours du sénateur du* Colorado, il pourrait s'agir du dernier cliché à la mode, soigneusement entretenu par ceux *qui* souhaitent réduire le débat politique à l'affrontement ultra-simpliste entre le libéralisme des chantres *du « moins d'Etat »* et le socialisme assimilé au *« plus d'Etat »*. Dénoncer le corporatisme des syndicats américains, proposer une réorientation de la défense *du nucléaire* vers les armes conventionnelles, ne sont-ce pas deux façons précises de poser la question *de la démocratie et la question de la* paix, autrement dit, avec le sous-développement, les trois questions politiques décisives *pour les années* qui viennent ?

– *Les partis* ne pourront *jouer* légitimement tout le rôle qui leur est dû s'ils demeurent de grandes ou *petites machines bureaucratiques* et oligarchiques. En négligeant l'affiliation des électeurs à un parti, les primaires *encouragent l'identification* partisane des citoyens, en même temps qu'elles donnent une raison d'être *aux adhérents. Chaque primaire* est un événement, chaque région devient un enjeu, les organisations *de base des partis peuvent* prendre vie. Le choix entre Barre, Giscard ou Simone Veil ne se ferait plus *dans l'alchimie secrète des couloirs* et des sondages. Celui entre Rocard, Mauroy, Jospin, Chevènement *ne serait plus fonction de* la mystérieuse rencontre entre l'équilibre des courants du parti socialiste et *les désirs du prince* – à *moins qu'il* ne décide seul de se représenter.

– *L'ouverture du jeu politique* accompagne cette extension de la démocratie. Les Américains peuvent en *quelques mois* faire d'un inconnu leur *président*, alors qu'en *France* il faut près d'une dizaine d'années pour fabriquer, on ne sait trop comment, un *« présidentialisable »*. *L'objection* sur la *médiocrité* des résultats correspond aux lieux communs les plus anciens *contre le suffrage universel*. Maurice Duverger souligne à juste titre que les appareils partisans, à *l'évidence, ne font pas mieux*. Sans compter que l'on ne sait pas très bien au nom de quels critères Johnson *ou Nixon devraient être qualifiés* de grands hommes d'Etat et Carter symboliser la nullité. En outre, le suffrage *universel présente* cette vertu de pouvoir défaire ce qu'il a fait.

En combinant la désignation directe du président et le scrutin majoritaire pour l'Assemblée, la Ve République a rétabli le lien entre *élection des représentants*, choix de la coalition des gouvernements et adoption d'une ligne politique de *gouvernement. Mais elle a également* considérablement renforcé le pouvoir d'un seul, aujourd'hui nécessaire*ment pris dans la « bande des quatre »*, voire des trois. Le peuple ne choisit qu'entre ses chefs. Serait-ce *affaiblir la démocratie que de lui* proposer des choix plus larges et de permettre à un plus grand nombre de *prétendre atteindre le sommet* ? Pourquoi décider d'avance qu'en choisissant plus et plus tôt il choisirait *plus mal* ?

(1) Maurice Duverger, « Des candidats choisis par les électeurs », *le Monde* du 15 mars 1984.

(2) Voir l'étude d'Yves Mény, *Pouvoirs* n° 29, « *Les Etats-Unis* », à paraître, PUF, avril 1984.

Propos et débats

M. Barre : discours sérieux

Dans sa *Lettre mensuelle* du 15 mars, M. Raymond Barre écrit notamment :

« La France a besoin d'un discours sérieux, qu'il vienne de l'actuel pouvoir ou de l'actuelle opposition. Celle-ci aurait tout intérêt à comprendre que la défense et l'apologie de toutes les revendications catégorielles ou corporatistes lui coûteront cher si jamais elle revient au pouvoir. A force de promesses successives ou d'attitudes variables selon les interlocuteurs, elles écartera d'elle ceux qui commencent à comprendre aujourd'hui que l'objet de la politique n'est pas d'apaiser les prurits épisodiques des Français (...) mais de convaincre tous nos concitoyens de servir une ambition nationale. Le vrai problème de la France est un problème politique : avoir un gouvernement qui montre sans ambiguïté aux Français qu'il gouverne pour la France. »

M. Stirn : dérive droitière

Avant d'en envoyer copie à ceux qui, au *Parti radical*, ont l'intention de rejoindre l'Union radicale et centriste qu'il vient de créer, M. Olivier Stirn a adressé à M. André Rossinot, président du Parti radical, sa lettre de démission. Après avoir constaté *« l'impossibilité de trouver un compromis »* entre les *« orientations »* de M. Rossinot et les siennes, le député du Calvados rappelle qu'il était entré en 1976 avec les *sociaux-libéraux au Parti radical*, qui, dirigé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, *« manifestait son souci d'indépendance avec la droite et forgeait l'UDF en orientant celle-ci dans le camp du réformisme »*.

Pour M. Stirn, *« la dérive droitière n'a cessé de s'accentuer depuis 1979 jusqu'à récemment faire du Parti radical, au sein de l'UDF, la formation la plus active pour constituer une liste avec les conservateurs »*. Il souhaite qu'*« un jour, revenu à une conception plus authentique du message dont* [il] *est comme* [lui] *l'héritier,* [M. Rossinot] *participe à la renaissance d'un grand mouvement réformiste et tourné vers l'avenir »*. Partageant avec M. Doubin (MRG) la tête de la liste du Centre gauche, M. Stirn précise que, désormais, il va *« s'efforcer, dans l'esprit de la démarche initiée par MM. Edgar Faure et Maurice Faure, de constituer un vaste rassemblement plus conforme (...) à la tradition* [radicale] *»*.

M. MITTERRAND ET M. MAUROY

Le partage des rôles

M. Mitterrand intervient mercredi soir 21 mars à la télévision, pour expliquer les résultats du sommet de Bruxelles, avant de partir pour les Etats-Unis. *De son côté, le premier ministre devait présenter, le même jour en Conseil des ministres, le dispositif d'accompagnement des restructurations industrielles.* La multiplicité des interventions de l'un et de l'autre conduisent à s'interroger sur le fonctionnement du couple président-premier ministre.

Pour un premier ministre réputé complètement usé, M. Pierre Mauroy fait encore de l'usage, malgré le maigre bagage de confiance qui lui reste, bagage rétréci au fil des mois jusqu'à *26* ou *29 %* en mars (1). Parfaitement à l'aise le temps de l'état de grâce, il veut bien assumer aujourd'hui tous les dossiers qui lui *sont donnés* à règler, *mais* – par pitié ! – un seul à la fois. Le malheur, pour lui, c'est qu'ils lui dégringolent *dans le désordre* : le projet de loi sur la presse, mais il est vrai qu'il l'a – comme la querelle scolaire – bien cherché. *Il est allé à Madrid* affronter malgré lui les Espagnols en colère parce qu'un bâtiment de la marine nationale française a mitraillé un chalutier de chez eux qui piratait le poisson du golfe de Gascogne. Il sera, à la fin du mois, *au Tchad, alors même que* des Français ont été victimes, pour la première fois dans ce pays, du terrorisme.

« Non, non, je ne me plains pas. Je suis heureux d'être premier ministre » dit-il au *Journal du dimanche*. Heureux ? Moins sans doute que le premier ministre première époque, celui que l'on accusait de pratiquer une politique « incantatoire ». *« Le socialisme, quoi ! »* s'exclamait-il, l'air bonhomme, comme si cela suffisait à tout expliquer.

L'accusation ne tient plus, pour cause d'austérité. On admet aujourd'hui que le premier ministre a une démarche pragmatique. Pour l'heure, le dossier des restructurations industrielles suffirait à son « bonheur ». Mais il touche à tout – il est là pour cela – et doit s'expliquer sur tout. Un premier ministre, comme disait le général de Gaulle, cela « dure et endure ».

M. Mauroy aimerait bien, aussi, *comme tout le monde, convaincre*. Comment faire, avec 26 % de satisfaits et 29 % de Français seulement qui lui *font* confiance ? Qu'il parle et l'on dira qu'il se disperse, ou qu'il prêche dans le désert. Qu'il se taise *et l'on s'étonnera de son absence* dans le débat politique. Dans l'un ou l'autre cas, on expliquera que M. Pierre Mauroy ne remplit pas l'une des missions que la pratique des institutions de la Ve République a, *paraît-il*, confiées au premier ministre, à savoir la protection du président de la République. Le chef du gouvernement serait, en quelque sorte, le paratonnerre du chef de l'Etat, son « fusible », placé entre l'opinion publique et lui.

Un logement de fonction

M. François Mitterrand ne compte pas, semble-t-il, sur ces protections-là. Non pas au motif qu'elles n'existeraient pas par insuffisance du premier ministre, mais parce qu'il paraît se soumettre aux vraies règles du jeu de la Ve République – *révisée en 1962* par le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel, – celles d'un tête-à-tête entre le chef de l'Etat et les Français. M. Mitterrand ne monte pas « en première ligne » chaque fois qu'il intervient à la télévision. Il y est en permanence. La « première ligne », c'est son logement de fonction.

Elu au suffrage universel, le chef de l'Etat est *à l'évidence* le plus exposé, face à l'opinion, des représentants d'un pouvoir qu'il incarne au premier chef. Expliquer aujourd'hui que M. Mitterrand est contraint d'exposer et de défendre lui-même la politique économique et sociale du gouvernement pour la seule *raison* que *son* premier ministre ne disposerait plus du crédit nécessaire pour convaincre est insuffisant. S'il agit ainsi, c'est *aussi* parce qu'il est l'inspirateur de cette politique, qu'il est considéré comme tel et comme comptable de sa réussite ou de son échec. Qui est le mieux placé pour expliquer une politique et *tenter* d'emporter l'adhésion : celui qui a dessiné puis décidé, en dernier ressort, cette politique ou *celui qui l'applique* ?

« L'un montre la voie, l'autre fraye le chemin », remarquait M. Mauroy au lendemain de sa nomination, donnant ainsi une définition classique de la répartition des rôles entre le président de la République et le premier ministre. L'un et l'autre, depuis le début de la Ve République, l'entendent ainsi. La gauche n'y a rien changé. Georges Pompidou, qui, *premier ministre*, s'adressait à l'opposant François Mitterrand pour lui dire, évoquant le passage de la *IVe à la Ve Républi*que : *« L'événement a glissé sur vous sans laisser de trace »*, conviendrait sans doute aujourd'hui qu'il s'était trompé.

Cette répartition des rôles suppose que le chef de l'Etat *« ne soit pas absorbé sans relâche et sans limite par la conjoncture »*, comme disait le général de Gaulle, et que le premier ministre *« traite les problèmes contingents »*, selon la variante giscardienne des règles du jeu. Justes sans doute parce que vérifiées par l'expérience, ces définitions sont perçues comme telles par l'opinion. L'essentiel se passe à l'Elysée. C'est cette cible que visent les jugements des Français. M. Valéry Giscard d'Estaing en a fait l'expérience lorsque M. Raymond Barre a *drainé* vers l'Elysée l'impopularité de la politique – pourtant personnalisée à l'extrême – qu'il conduisait à Matignon.

M. François Mitterrand, pour sa part, ne paraît guère soucieux de se cacher derrière son petit doigt. En septembre 1983, il n'a pas craint *l'impopularité lorsqu'il a* affirmé, à TF 1, que *« la crise peut être une chance pour la France »*. *« Serais-je impopulaire ? »*, demandait-il en invitant les Français à l'effort. *« Eh bien*, répondait-il, *je le préférerais plutôt que de manquer à mon devoir. »* A l'époque, 43 % des Français *seulement*, selon la SOFRES, lui faisaient confiance. Il en est au même stade aujourd'hui.

En la matière, les exigences de la fonction rejoignent un trait de caractère: plus c'est difficile, plus l'opinion – désorientée – a besoin d'un *« guide »*, comme disait de Gaulle ; plus c'est difficile, plus je dois être présent, pense M. Mitterrand. Avec l'espoir que, au bout du compte, les Français lui sauront gré de ne pas avoir cédé dans l'adversité.

Le président est donc lui-même engagé sur tous les fronts : après sa « tournée des popotes » européennes, son voyage aux Etats-Unis, de multiples déplacements ponctuels en province, il *tiendra*, mi-avril, une conférence de presse. Le premier ministre, de son côté, ne chôme pas.

A tout prendre, le tandem Mitterrand-Mauroy n'est pas très original. Mais, pour le président, il comporte une garantie essentielle qui explique la longévité de M. Mauroy : la sécurité. *« Je vais vous faire une confidence*, disait le chef de l'Etat à propos d'un éventuel *remaniement, au fond, je n'aime pas le changement. »* Jusqu'au moment où – et chaque jour qui passe nous en rapproche – le « changement » s'impose. On ne fait pas toujours ce que l'on aime.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *Hausse des cotes de MM. Mitterrand et Mauroy*. – L'enquête réalisée par l'IFRES du 29 février au 5 mars auprès de mille personnes, et publiée par *le Quotidien de Paris* daté du 21 mars, indique que 42 % (soit quatre point de plus que le mois précédent) *« approuvent la façon dont M. Mitterrand remplit ses fonctions »*. Le pourcentage de ceux qui n'approuvent pas passe de 50 % à 47 %. A la même question concernant M. Mauroy, 25 % (au lieu de 23 %) approuvent le premier ministre et 60 % (au lieu de 62 %) le désapprouvent. Même si elle perd un point, Mme Veil reste, avec 49 % d'opinions favorables, celle dont l'action est le plus approuvée. Elle est suivie de M. Rocard, qui, avec 48 %, gagne deux points, et de M. Chirac (44 %, soit dix points de plus).

EN BREF

● *M. Labbé et les scrutins partiels*. – M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a parlé, le mardi 20 mars, devant les journalistes du résultat des élections partielles du dimanche précédent en disant : *« Moins la gauche recueille de voix, plus elle parle fort. Et quand j'entends les réactions du gouvernement, je constate que M. Mauroy pratique la politique du chien qui recule en aboyant. Le premier ministre a tort de critiquer les Français qui protestent au nom de la liberté menacée. On n'est jamais ridicule quand on défend la liberté. Par contre, on est grotesque quand on critique ceux qui la défendent. »*

● *Après les élections dans le Val-de-Marne*. – M. Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, maire de Saint-Mandé, a écrit à M. Pons, secrétaire général du RPR, pour lui indiquer qu'il se considérerait *« en congé de RPR »* tant que des sanctions ne seraient pas prises contre les militants du mouvement qui, contrairement aux décisions fédérales, ont soutenu le candidat présenté par l'UDF – qui a été élu – lors de l'élection cantonale de Vincennes-Fontenay-Nord.

Le Monde

société

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT SUR L'ÉCOLE PRIVÉE

Le statut des maîtres sera fixé par décret

Le texte de l'avant-projet de loi sur « les rapports entre l'Etat, les communes, les départements, les régions et les établissements privés » a été remis, mardi 20 mars, aux membres du Conseil supérieur de l'éducation nationale.

Le texte traite des quatre points évoqués lors des négociations : les règles d'ouverture des classes sous contrat, le financement par les collectivités territoriales, la création d'établissements d'intérêt public (EIP) et le statut des enseignants. Toutefois, sur ce dernier point, qui demeure une source de litige entre les partenaires, le texte se contente d'affirmer un principe : dans les classes sous contrat *« l'enseignement est confié soit à des maître de l'enseignement public, soit à des maîtres liés à l'Etat par contrat de droit public, après avis d'une commission d'agrément et d'emploi dont la composition est fixée par décret, et, compte tenu des garanties statutaires d'emploi, en accord avec le chef de l'établissement »*.

C'est renvoyer, sur ce point notamment, à des textes réglementaires l'application des décisions gouvernementales annoncées le 16 mars (*le Monde* daté 18-19 mars) et donc autoriser un temps supplémentaire de concertation sur cet aspect épineux qu'est la titularisation des enseignants.

C'est aussi, par la rédaction de cet alinéa, appuyer l'avant-projet sur la loi Debré. En effet, ce passage prend pour modèle l'article 4 de la loi Debré telle qu'elle a été promulguée en 1959 : l'enseignement « est *confié en accord avec la direction de l'établissement, soit à des maîtres de l'enseignement public, soit à des maîtres liés à l'Etat par contrat* ».

Ce principe une fois posé, la loi Debré elle-même avait réglé par des décrets les conditions de nomination de fonctionnaires titulaires dans les établissements privés sous contrat.

Le parallèle entre les deux textes et les deux procédures est habile. L'hostilité des défenseurs du privé et celle des parlementaires de l'opposition devraient, en bonne logique, s'en trouver atténuées, au moment où le débat arrive sur le terrain des législateurs. Les laïques en revanche ne s'en réjouissent pas. Toutefois, le retour à la loi Debré initiale, donc la suppression de la modification introduite en 1977 par la loi Guermeur, qui donnait un rôle décisif au chef d'établissement dans le choix des maîtres, est de nature à diminuer la virulence de leurs critiques. D'autant plus que *le* chef d'établissement choisira *ses maîtres* après avis d'une commission où siégeraient à parité des représentants de l'administration et du privé. Du moins en l'État actuel des textes...

En attendant que les parlementaires examinent le projet de loi, la relative discrétion de l'avant-projet sur le statut des maîtres enlève aux responsables de l'enseignement catholique leur ultime raison de refuser un accord global. Le Comité national de l'enseignement catholique se prononcera le samedi 24 mars.

***L'Humanité* consacre mercredi à la défense de la laïcité deux pages spéciales, dans lesquelles MM. Georges Marchais et Guy Hermier appellent à participer aux manifestations annoncées par le CNAL pour le 25 avril.**

Selon les communistes, *le compromis élaboré par M. Savary tourne* le dos aux engagements pris par M. Mitterrand en 1981 et risque, écrit M. Marchais, de *« consacrer au détriment de l'école publique le système de concurrence et de division que la droite a instauré il y a vingt-cinq ans »*. Comme les socialistes, les communistes sont particulièrement *« heurtés »* par l'obligation qui serait faite aux communes de financer les écoles privées.

Pour les communistes, l'occasion est belle d'emboiter le pas aux socialistes — après les avoir, un temps, précédés — pour accuser le gouvernement de céder aux pressions de l'adversaire.

Le gouvernement se voit, vis-à-vis des partis qui le soutiennent, dans la même situation que les responsables catholiques face à certaines des formations politiques qui avaient contribué au succès des manifestations pour le privé. C'est aux partis qu'il appartient de se prononcer sur les propositions de M. Savary, a souligné, mardi, M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale ; ce ne sont pas les évêques qui légifèrent, a-t-il observé. Sous-entendu : la hiérarchie catholique n'a pas qualité pour dicter leur conduite à ceux qui se sont mobilisés pour faire reculer le projet d'unification laïque qui était celui de la gauche.

Le point

● *Que contient l'avant-projet de loi ?*

Il reprend pour l'essentiel les décisions gouvernementales annoncées vendredi 16 mars. Le principe de la liberté d'enseignement et du choix des familles y est affirmé.

Le texte prévoit notamment que des établissements privés pourront passer un contrat d'association avec l'Etat et, selon le cas, avec la commune (s'il s'agit d'une école), le département (s'il s'agit d'un collège), la région (s'il s'agit d'un lycée). Ceux-ci prendront en charge les dépenses de fonctionnement.

Dans les classes privées sous contrat, l'enseignement sera confié soit à des maîtres de l'enseignement public, soit à des maîtres du privé, liés à l'Etat par un contrat de droit public.

● *Que va-t-il se passer maintenant ?*

L'avant-projet sera examiné le 27 mars par le conseil supérieur de l'éducation nationale, où siègent des représentants de l'administration centrale, des syndicats d'enseignants, des parents, des centrales syndicales, du patronat et de l'enseignement privé.

Le texte prendra ensuite le chemin du Conseil d'Etat, qui se prononcera sur sa validité juridique. Puis il sera soumis au conseil des ministres du 11 avril, d'où il sortira sous la forme d'un projet de loi. Le gouvernement se propose de le déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale dès la session de printemps.

● *L'avant-projet peut-il être modifié ?*

Le conseil supérieur de l'éducation nationale peut l'amender, mais le gouvernement n'est pas obligé d'en tenir compte. L'avis du Conseil d'Etat n'est pas plus contraignant. Le projet de loi adopté par le conseil des ministres peut être modifié ensuite par les parlementaires, sauf si le gouvernement décide d'engager sa responsabilité.

● *Que pensent les laïques de ce texte ?*

Ils estiment que l'utilisation des fonds publics sera clarifiée et mieux contrôlée. Autre motif de satisfaction : on met fin, selon eux, aux privilèges budgétaires dont jouissait l'enseignement privé sous contrat. Mais ils s'inquiètent de ne trouver dans ce document aucune perspective d'unification des deux systèmes d'enseignement. Pour tenter de le modifier, ils organiseront cent rassemblements dans toute la France le 25 avril.

● *Comment réagissent les défenseurs de l'école privée ?*

Les responsables de l'enseignement catholique ne se prononceront officiellement que samedi prochain. On sait que leurs critiques portent surtout sur le statut des maîtres, qui n'est pas détaillé dans l'avant-projet de loi. Quant à l'opposition politique, elle compte sur le débat au Parlement pour bloquer le projet. Ses autres armes : un recours au Conseil constitutionnel ou au Conseil d'Etat.

Le RPR accentue ses distances avec l'épiscopat

Ainsi que M. Jacques Chirac l'avait fait la veille au micro de France-Inter, M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire RPR, a répété, mais en l'accentuant sensiblement, la position des députés de ce groupe de l'opposition face au problème de l'enseignement privé.

Fort critique à l'égard du « compromis » élaboré par le gouvernement, M. Labbé a encore accentué ses distances à l'égard de l'épiscopat. Il a tout d'abord déclaré au cours de son point de presse hebdomadaire : *« Nous ne nous laisserons pas prendre par le gouvernement au jeu de la division qui tend à nous opposer à la hiérarchie catholique. »* Il a ensuite précisé : *« Nous nous battons sur le même terrain qu'elle, celui de la liberté, mais notre champ d'action est différent. Nous nous étonnons donc que l'on puisse négocier des projets de loi avec la hiérarchie catholique dont la compétence n'est pas de les voter.*

» Ce n'est pas à l'épiscopat à s'ériger en législateur. En aucun cas notre groupe ne peut être lié par une décision de la hiérarchie catholique. La hiérarchie peut donner un avis mais elle n'est pas habilitée à négocier. » Le président du groupe RPR a poursuivi : *« C'est une bien curieuse façon de procéder que de conduire des négociations et de préparer des accords avec des instances parallèles qui n'ont ni le pouvoir, ni l'autorité, ni la vocation de les conclure. Quand viendra le débat parlementaire, on verra bien où sont les vrais défenseurs du pluralisme scolaire. »*

M. Labbé a ajouté : *« On nous fait aussi une autre fausse querelle : nous serions les défenseurs de l'enseignement privé contre l'enseignement public. Notre rôle n'est pas de défendre l'enseignement confessionnel, qu'il soit catholique, qu'il se réfère à une autre religion ou tout enseignement sans religion. Nous défendons le pluralisme, donc les deux sortes d'enseignement, le public comme le privé. Nous sommes donc tout à fait partisans d'une amélioration de l'enseignement public. »* Et le député a demandé : *« Un grand service public d'enseignement ? Pourquoi-pas, mais fondé sur le pluralisme, non sur le mélange. »*

Ce durcissement de l'attitude de la hiérarchie... du RPR a plusieurs raisons. Le mouvement de M. Chirac, tout comme les autres groupes politiques de l'opposition d'ailleurs, a été soigneusement tenu à l'écart de la discussion avec les pouvoirs publics par les représentants de l'épiscopat eux-mêmes. Si les élus politiques ont accepté volontiers de ne pas figurer au premier rang des manifestations populaires qui se sont déroulées depuis le début de l'année, ils n'ont pas apprécié qu'aucun hommage ou aucune marque de reconnaissance ne leur ait été adressé par la hiérarchie catholique. Ils rappellent en effet que les municipalités de l'opposition — qui sont encore plus nombreuses depuis les élections de 1983 — n'ont jamais répugné à verser aux écoles libres les subventions prévues

Les élus de l'opposition qui, semble-t-il, ne sont guère tenus informés du déroulement des négociations, veulent donc rappeler avec un certain éclat leur rôle de législateurs et signifier ainsi qu'ils peuvent, dans une certaine mesure, avoir le dernier mot. Il est vrai que leur poids minoritaire à l'Assemblée nationale les prive d'un pouvoir réel. Enfin, les députés affirment avoir recueilli dans leurs circonscriptions le sentiment que la « base » de l'enseignement privé, et notamment certaines organisations de parents d'élèves, est plus dure que l'épiscopat.

Ces élus seraient donc prêts à se faire les porte-parole de ces inquiétudes et à les exprimer lors du débat parlementaire, quitte à placer la hiérarchie catholique dans une position délicate. C'est pourquoi d'ores et déjà le RPR lui adresse une sorte de mise en garde.

A. P.

Le PCF appelle à manifester avec le CNAL

M. Marchais exprime sa « vive inquiétude » devant les propositions de M. Savary

L'Humanité consacre deux pages, mercredi 21 mars, à la défense de l'enseignement public. *« Nous ne pouvons qu'exprimer notre inquiétude après les mesures arrêtées par le gouvernement »*, écrit M. Georges Marchais dans un éditorial. *« Loin de permettre*, estime le secrétaire général du PCF, *une première avancée pour tenir l'engagement pris par le président de la République de constituer un grand service public, laïc, unifié, gratuit de l'éducation nationale*, [ces mesures] *risquent de consacrer, au contraire, au détriment de l'école publique, le système de concurrence et de division que la droite a instauré il y a vingt-cinq ans. Ce ne serait vraiment pas la bonne voie : la réussite du changement implique le développement et la modernisation de la formation de millions de jeunes et de travailleurs, qui est, également, un engagement pris en 1981. »*

M. Marchais appelle *« toutes les parties concernées »* à se mobiliser *« pour faire barrage à la droite, pour la battre, pour aider le gouvernement à tenir ses engagements, dans le domaine de l'école comme pour tous les autres »*.

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du Parti communiste, indique que le PCF, *« ses élus, ses militants, ses organisations feront tout pour assurer le plus large succès »* des manifestations organisées par le Comité national d'action laïque le 25 avril. *« Il n'est au pouvoir de personne d'effacer de notre histoire nationale le fait que liberté rime avec laïcité*, écrit M. Hermier dans un éditorial. *En osant aujourd'hui s'attaquer à cela, la droite versaillaise dévoile jusqu'où vont ses projets pour aujourd'hui et pour demain. Liberté, pour elle, cela veut plus que jamais dire : point d'entraves aux intérêts de l'argent. »*

« La question laïque met donc désormais la gauche, sans échappatoire possible, à la croisée des chemins, estime M. Hermier. *Se dérober à l'exigence historique de sa mise à jour, ce serait faire du premier centenaire de notre école publique — avec quelles conséquences insoupçonnables pour la démocratie française ? — sa plus grande défaite. Se montrer capable de concevoir et de faire entrer dans la vie de notre système éducatif le nouveau mode de scolarisation, la nouvelle cohérence des contenus et des qualifications, les nouvelles formes publiques, à la fois centrales et décentralisées, le nouveau statut élargi de la fonction enseignante, dans une école devenant l'affaire de tous, qu'exige l'issue à la crise, c'est, au contraire, rendre la laïcité de nouveau porteuse d'un projet fort de nouvelle citoyenneté dans une nouvelle civilisation. »*

CORRESPONDANCE

La préparation des manifestations de l'école privée

M. Henri Cavalade, directeur de l'établissement scolaire privé La Providence de Laon (Aisne), nous a écrit au sujet des informations publiées par le Monde *du 25 février sur la manifestation de l'enseignement catholique à Lille. Nous écrivions :*

« La préparation est intensément organisée dans chaque établissement, où les parents d'élèves, sollicités par téléphone, sont parfois invités à indiquer par écrit, sur un bulletin-réponse, s'ils participent ou non à la manifestation. Pour sa part, le Fédération de l'enseignement privé du Nord (FEP-CFDT) dénonce *« les pressions énormes auprès des élèves de plus de quatorze ans et des parents. »*

M. Cavalade répond :

1) En ce qui concerne le bulletin-réponse, c'est la méthode qu'en effet nous avons adoptée. Je souhaiterais que l'on m'explique comment on peut retenir quelque trois cents places dans un train spécial (ou dans des autocars), comme ce fut notre cas, ou communiquer des informations sur le déroulement de la manifestation à ceux qui souhaitent s'y rendre par leurs propres moyens, sans le leur demander.

Ne soyons pas hypocrites : les manifestants auront eu, de toute façon, tout le temps de se rencontrer et de se reconnaître, durant tout le voyage et la manifestation elle-même. En fait, professeurs et parents étaient déjà mobilisés, et ce n'est pas nous *qui faisons pression sur eux... mais* bien eux qui font pression sur nous !

Quant à l'usage qui est fait des réponses (ou des non-réponses), il suffit de savoir que, dans nos écoles chrétiennes, le respect des personnes et la tolérance sont des exigences morales qui s'imposent à tout responsable d'établissement ou de diocèse.

2) En ce qui concerne les *« pressions énormes faites auprès des élèves de plus de quatorze ans... »*, je dois dire que cela est très exactement le contraire de ce qui a été notre règle de conduite. Un exemple ? La lettre d'invitation et le questionnaire que j'ai adressés, en concertation avec *le président* de l'APEL, aux parents de mon établissement, pour déterminer le volume de places à retenir dans le train spécial, ont été, comme dans l'ensemble du diocèse, remis aux familles par les enfant, *« sous plis cachetés »*, et nous leur avons demandé de répondre de même. Les jeunes qui sont venus avec nous ont fait leur choix en famille ou — pour les plus âgés, tels que les élèves de terminale — de leur propre chef.

La situation à Blanche-de-Castille

A la suite de la publication de l'article « La mobilisation pacifique », consacré à la préparation de la manifestation de l'enseignement catholique à Versailles, dans *le Monde* daté 4-5 mars, la section syndicale CFDT de l'école Blanche-de-Castille, au Chesnay (Yvelines), *« tient à rappeler qu'elle est favorable à une titularisation et qu'elle est en désaccord avec la manifestation du 4 mars, mais qu'elle ne met pas en cause la direction* [de l'établissement]. *Elle s'élève en faux contre l'idée de pression qui empêcherait de mener à bien son travail pédagogique »*. D'autre part, nous avons reçu de la direction du même établissement une lettre où elle écrit notamment que *« Blanche-de-Castille, seule école privée sous contrat d'association au Chesnay, a aussi son caractère physique propre (...), sa directrice, sa communauté éducative unie. (...) »*

Elle précise que les syndicats SNEC-CFTC et SPELC sont *« largement majoritaires »* avec onze sièges contre un à la CFDT au comité d'entreprise, et que l'école Blanche-de-Castille *se bat aussi pour sauvegarder son caractère propre, son unité et aujourd'hui sa réputation »*. Enfin, la direction explique que *« si les filles de Blanche-de-Castille entrent et sortent un quart d'heure avant les garçons de Saint-Jean-de-Béthune, c'est à la demande expresse de la préfecture (sécurité routière), et cela ne concerne que les élèves du premier cycle (sixième à troisième) »*.

● *Le PCI : un concordat.* — M. Marc Gauquelin, membre du comité central du Parti communiste internationaliste (PCI, trotskiste), écrit, dans *Informations ouvrières* (daté du 16/23 mars), à propos des propositions de M. Savary : *« Pour la première fois depuis la séparation de l'Eglise et de l'école, l'Etat reconnait l'école catholique, institution privée, comme une institution envers laquelle il aurait un devoir à remplir. Un « compromis » ? Non, cela s'appelle un concordat, que la République avait aboli. (...) Voilà « l'unification laïque » en marche, la voilà sous son véritable jour. (...) « L'unification laïque », c'est la remise en cause de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la remise en cause, à terme, de la laïcité de l'école publique. »*

● *La CFDT déçue par le texte gouvernemental.* — La CFDT estime qu'elle *« ne retrouve pas son compte dans les propositions actuelles du gouvernement »*. Elle regrette que le débat ait été réduit *« au seul traitement des rapports entre l'enseignement privé et l'Etat. La CFDT en prend acte avec le sentiment d'une occasion manquée »*. De son côté, la fédération de l'enseignement privé de la CFDT déclare : *« Le gouvernement abandonne, en fait, l'objectif d'unification »*. Certes, selon elle, *« les avancées ne sont pas négligeables »*, mais repousser à 1991 la titularisation des maîtres du privé fait perdre à cette mesure *« l'essentiel de sa crédibilité auprès des personnels »*.

M. GALLO : M. Chirac massacre la vérité

« Si le langage dévoile l'inconscient, celui de M. Chirac est bien inquiétant », a déclaré, mardi 20 mars, M. Max Gallo, qui commentait les propos tenus la veille par le maire de Paris lors de l'émission de France-Inter « Face au public ». Faisant allusion à la phrase du président du RPR selon laquelle *« le gouvernement est en train de massacrer l'enseignement public »*, M. Gallo a répliqué que *« M. Chirac, faisant preuve d'une démagogie débridée, massacre cyniquement la vérité »*.

La preuve en est, selon le porte-parole du gouvernement, le nombre de créations d'emplois d'enseignants ces dernières années : près de 44 500 depuis 1981, contre 17 000 entre 1978 et 1980.

Les critiques actuellement formulées, y compris au sein de la majorité, contre le projet du gouvernement en matière d'éducation ne sont pas inattendues, a encore souligné M. Gallo. *« Le gouvernement sait qu'en élaborant un texte de compromis après deux ans de concertation — ce qui est une pratique nouvelle — on ne peut donner satisfaction à toutes les parties (...). Mais les partenaires peuvent reconnaître l'honnêteté et l'équilibre du gouvernement. »*

EN BREF

Mme Boulin et son fils inculpés de diffamation

Mme Colette Boulin, veuve de l'ancien ministre, et son fils Bertrand ont été, mardi 20 mars, inculpés par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, de diffamation publique envers le procureur de la République du tribunal de Versailles, M. Robert Barbat. Ces inculpations font suite à une plainte du garde des sceaux, M. Robert Badinter : M. Bertrand Boulin avait, le 17 janvier dernier sur les marches du palais de justice de Versailles, donné lecture à la presse d'une virulente *« requête ouverte à M. le procureur de la République de Versailles »*, dans le cadre de la plainte pour homicide volontaire déposée par la famille plusieurs années après la mort de Robert Boulin. La fille de l'ancien ministre, qui a aussi signé cette « requête », doit être entendue le 30 mars par M. Grellier.

Le séisme en Asie soviétique a provoqué des dégâts importants

Moscou, *(AFP)*. — Le tremblement de terre qui a frappé la République soviétique d'Ouzbekistan (Asie centrale), dans la *nuit* du lundi 19 au mardi 20 mars, a causé de très sérieux dégâts. Selon l'académicien Mikhaïl Sadovsky, cité par l'Agence Novosti, d'importants secours ont été acheminés dans cette République limitrophe de l'Iran.

Des tentes, des élements de construction préfabriqués, du béton armé, du ciment, du bois et des engins de travaux publics ont été envoyés sur les lieux du sinistre, par voie aérienne, par route et par train.

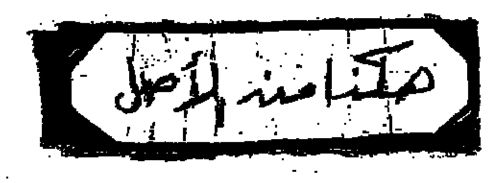
Selon l'académicien, ce sont essentiellement des bâtiments anciens, non conçus pour résister à de fortes secousses, qui ont été détruits par le séisme de mardi. L'épicentre de la secousse, qui s'est produite à 2 h 29 heure locale (lundi 20 h 29), a été localisé dans la région de Samarcande.

Tass a fait état, mardi après-midi, de *« destructions d'immeubles »*, notamment à Gazli, ville proche de la frontière iranienne, où la secousse a atteint une magnitude de 7, et à Boukhara, à 100 km au sud-est. L'agence soviétique, contrairement à son habitude, n'a pas indiqué qu'il n'y avait pas eu de victimes.

LÉGITIME MORSURE

Grenoble. — Il avait refusé un contrôle d'identité à la suite du non-respect d'un stop, et, pour échapper à l'étreinte des CRS qui *l'entouraient, il mordit cruellement* l'un d'eux. M. Julien Simon, artiste peintre, âgé de cinquante-huit ans, a déclaré mardi 20 mars devant ses juges : *« J'étais ce jour-là en état de légitime défense face à une attaque en règle des forces de l'ordre. »* En arrivant devant le tribunal de Grenoble, l'artiste brandissait d'ailleurs un gros *gourdin et une pancarte sur laquelle il avait écrit « Halte aux violences des CRS ».*

La justice a reconnu coupable M. Julien Simon et évalué le préjudice subi par le CRS, qui fut mis au repos pendant quinze jours, à 4 000 F. Elle a condamné l'agresseur à 2 000 F d'amende avec sursis. — *(Corresp.)*



MALGRÉ LES APAISEMENTS DONNÉS PAR MADRID

Le blocage de la frontière franco-espagnole par les routiers pourrait s'étendre à la Catalogne

Le ministère des transports a annoncé l'envoi, mercredi 21 mars, d'un représentant à Bayonne pour rencontrer une délégation des transporteurs et chauffeurs routiers dont les véhicules bloquent depuis deux jours plusieurs points de passage de la frontière franco-espagnole dans les Pyrénées-Atlantiques. Au terme d'une rencontre avec une délégation des organisations professionnelles de transporteurs routiers (FNTR, UNOSTRA, Association française du transport routier international), le 20 mars, en fin d'après-midi, M. Claude Martinand, directeur du cabinet de M. Charles Fiterman, a annoncé la mise en place immédiate de crédits-relais à l'intention des transporteurs dont les véhicules ont été détruits ou endommagés en Espagne, dans l'attente des indemnisations qui seront versées par le gouvernement de Madrid, dont le porte-parole, M. Fernando Schwarz, a déclaré qu'une formule de dédommagement rapide était à l'étude.

D'autre part, le ministère français des transports a annoncé que le gouvernement continue ses démarches auprès du gouvernement espagnol *« de manière à obtenir toute garantie sur la sécurité et la liberté de circulation des poids lourds »*, tandis que les autorités locales continuent à prendre *« toutes dispositions pour apporter l'assistance nécessaire aux transporteurs et chauffeurs ».*

Sur place, ces déclarations apaisantes n'ont pas pour autant calmé les esprits. Dans la journée du 20 mars a eu lieu à Saint-Sebastien, entre le gouverneur de la province du Pays basque, le consul de France à Saint-Sebastien, le consul d'Espagne à Hendaye et des représentants des camionneurs français, une réunion au cours de laquelle les autorités espagnoles *ont* proposé la prise en charge des camions formés en convoi par la garde civile, en renfort de la police autonome basque, qui n'avait, apparemment, pas su éviter, la veille, l'attaque de camions dont elle assurait pourtant la garde, au col d'Echegarate.

Mais cette offre était repoussée, peu après, par les chauffeurs routiers massés à la frontière qui manifestaient alors l'intention de continuer leur mouvement de blocage de la frontière et même de l'étendre aux routes et autoroutes de la Catalogne.

A HENDAYE

La fièvre des Pyrénées

De notre envoyé spécial

Hendaye. — Trois CRS et trois policiers de la garde civile en discussion à quelques mètres du pont sur la Bidassoa semblaient bien être, mardi 20 mars, en fin de soirée, le dernier lien entre la France et l'Espagne, dans la région du Pays basque. Autour d'eux, la vie de la frontière, au poste autoroutier de Biriatou, était figée par le blocus des transporteurs. L'incompréhension réciproque, sensible dans les conversations, témoignait assez de la brusque poussée, depuis le week-end, de ce qu'un élu de Saint-Jean-de-Luz venu aux nouvelles appelle *« la fièvre des Pyrénées ».*

Trois CRS, trois gardes civils... et encore, cette ultime conversation nocturne en surplomb du fleuve, sur fond de camions immobilisés, avait l'air de tourner à l'aigre. Les policiers de chacun des deux pays se rangeaient aux arguments de leurs concitoyens impliqués dans le conflit, chauffeurs ou pêcheurs du port basque d'Ondarroa (Biscaye). La fermeture de la frontière avait naturellement, depuis la matinée, ravivé des contentieux franco-espagnols qui s'enflamment vite.

Douaniers et policiers français sans trop le dire, automobilistes des Pyrénées-Atlantiques en l'affirmant haut et fort, comprenaient les motivations des chauffeurs attaqués depuis quinze jours sur les routes du Pays basque espagnol. Et, en face, les Espagnols, policiers ou usagers de l'autoroute, pris dans la nasse, soutenaient ouvertement les commandos qui bloquaient les convois français du col d'Etchegarate.

Devant le bureau des douanes, les délégués des transporteurs s'inquiétaient de la propagation trop facile d'un mouvement qui n'avait pas quarante-huit heures. *« Entre la France et l'Espagne rien ne va jamais,* répétait un petit patron, *les Espagnols prennent tous les prétextes pour nous chercher des poux ».* Le blocus de la frontière, lundi, avait *été provoqué* par les chauffeurs attaqués malgré la présence dans les convois de policiers de la province basque autonome. Ces barrages, à tous les points de passage du Pays basque, c'était la seule réplique, improvisée sur le réseau de la « CB », qu'ils avaient trouvée à la colère des pêcheurs d'Ondarroa.

Mais, au poste-frontière de l'autoroute, on discutait déjà de sujets beaucoup plus larges. De l'intégration de l'Espagne dans le Marché commun, de la guerre du vin ou des fruits, des exportations de poisson ou du droit communautaire sur la pêche... *« A chaque fois qu'une divergence d'intérêt surgit,* disait un transporteur, *on s'en prend aux chauffeurs routiers, espagnols dans la région de Narbonne ou français au Pays basque. »* Pour que cessent ces agressions contre les transporteurs, il faudrait que soient réglés tous les différends franco-espagnols. Tâche impossible, trop lourde en tout cas pour cette grève de frontières : le mardi soir, le mouvement ne savait plus très bien à quel interlocuteur s'adresser.

L'ombre de l'ETA

Aux pêcheurs d'Ondarroa ? *« Ce sont des pirates, des anarchistes ! »* Tout le monde dans la région le répétait aux transporteurs. Ces pêcheurs collectionnaient les incidents dans tout le golfe de Biscaye, le long des côtes du Portugal et même au large du Canada. Des chauffeurs espagnols avaient bien tenté lundi une médiation au nom de leurs collègues du Marché commun. Pour mettre un terme à leurs attaques au cocktail molotov, les pêcheurs réclamaient *« un droit de chalut »* dans toutes les zones atlantiques et l'arrêt immédiat des importations de poisson en Espagne. *« C'est inacceptable, bien sûr »*, expliquaient en fin de soirée les chauffeurs routiers.

Alors, s'adresser au gouvernement espagnol ? *« Il est incapable de nous présenter des garanties sérieuses. »* Dans l'après-midi, un responsable de la garde civile avait traversé la Bidassoa pour offrir aux chauffeurs *« faisant l'Espagne »* la protection de six cents policiers sur six itinéraires balisés. Cette première négociation avait vite tourné court, les transporteurs affirmant qu'ils seraient de toute façon attaqués hors des convois, dans les dépôts, quand les camions un par un auraient quitté les groupes surveillés.

D'autant, expliquait-on à Biriatou, que l'ombre de l'ETA semblait bien planer au-dessus des commandos espagnols qui réglaient les comptes de la pêche sur des routes de montagne. La colère des pêcheurs était, selon des sources variées, désormais relayée, appuyée par les nationalistes basques qui se vengeaient des pressions récentes du gouvernement français sur les Basques espagnols réfugiés dans les Pyrénées-Atlantiques.

Vers 17 heures, une centaine de personnes avaient tenté de franchir le pont de la Bidassoa pour atteindre les camions. Selon la police espagnole, soixante d'entre elles auraient été interpellées, et on aurait trouvé dans ce groupe des cocktails molotov prêts à servir. Les chauffeurs français, allemands ou néerlandais étaient persuadés que se trouvaient dans cette manifestation-commando des militants nationalistes.

Alors, à mesure que les heures passaient, le mouvement s'étendait aux quatre points de passage du Pays basque, mais il avait déjà perdu toute illusion sérieuse de réussite. Mille camions s'entassaient de part et d'autre du fleuve, et on annonçait même la fermeture prévue pour mercredi, des passages des Pyrénées-Orientales, notamment au col du Perthus. Les transporteurs se demandaient pourtant qui pourrait bien régler ce conflit généralisé.

PHILIPPE BOGGIO.

AUX ASSISES DU TARN

Les rires rentrés de Bruno Sulak

De notre envoyé spécial

Albi. — Jamais, de mémoire d'Albigeois, la préfecture du Tarn n'avait connu un tel déploiement de forces policières autour de son palais de justice. Il est vrai que l'un des deux hommes qu'avait à juger, mardi 20 mars, la cour d'assises du Tarn n'est autre que Bruno Sulak, vingt-neuf ans, alias « le Légionnaire ». Un très audacieux malfaiteur qui a déjà faussé compagnie à ses gardes à deux reprises. L'autre accusé, son ex-beau-frère, complice et ami Yves Carillo, vingt-huit ans, est emprisonné depuis cinq ans et demi.

Les deux hommes répondent d'un vulgaire « braquage » dans une grande surface d'Albi, le 14 octobre 1978, qui leur avait rapporté 293 600 F. Mais Sulak est vite passé à l'échelon supérieur, s'en prenant, avec un succès étonnant, aux trésors des grands joailliers. Tout permet d'affirmer qu'il est bien l'auteur des trois hold-up retentissants commis en janvier 1983, à Paris, contre les magasins Van Gold et Cartier, puis, en août 1983, contre un autre magasin Cartier, situé, celui-là à Cannes. Trois opérations menées de main de maître, sans la moindre violence, dont le montant est estimé à 100 millions de francs.

Le 9 février, Sulak, qui circulait sous une fausse identité, est bêtement interpellé à la frontière franco-espagnole pour conduite d'une voiture volée. Incarcéré sous son nom d'emprunt, il sera démasqué quinze jours plus tard. On est persuadé aujourd'hui que c'est bien pour le faire évader de la prison de Gradignan (Gironde) que, le 11 mars dernier, Radiça Joanovic, un malfaiteur yougoslave, avait loué un hélicoptère à Bordeaux. Il devait être tué par des policiers pour avoir dégainé en se voyant pris au piège.

Voici les deux beaux-frères dans le box, qui se prêtent sans gêne apparente à l'assaut des photographes et des cameramen. Sulak, courte moustache et barbe rase, les joues creuses, vêtu d'un blouson de cuir, se lève, règle son micro avec la sûreté de main et l'aisance d'un rocker rompu à la scène, dévisage l'assistance et la gratifie de sourires entendus.

Né en 1955 à Sidi-Bel-Abbès d'un père d'origine russo-polonaise, militaire de carrière qui a perdu un bras au service de la France et porte le ruban rouge à la boutonnière, il est l'aîné de quatre enfants. C'est un écolier comme les autres, un peu plus doué que la moyenne, qui va passer avec succès son baccalauréat à dix-sept ans. Mais les études l'ennuient.

En 1972, il s'engage pour cinq ans dans l'infanterie de marine. Mais il est chassé de l'armée en mars 1973 : un juge d'instruction, qui ne pouvait évidemment prévoir quelles conséquences aurait sa décision, a fait résilier son contrat parce qu'il a découvert que Sulak, avant de choisir l'uniforme, a volé une moto. A partir de là, tout bascule. Un moment barman à la gare Saint-Charles de Marseille, Sulak en a très vite *« ras-le-bol de servir des cafés crème ».* Ses rêves d'épopée le reprennent. Le voilà à la Légion étrangère, apprenti parachutiste. Il sert en Corse, puis à Djibouti. Il obtient son brevet de *« chuteur opérationnel ».*

Ce terme intrigue le président : *« Qu'est-ce que cela veut dire ?*

— Ça veut dire, monsieur le président, que l'on monte à 5 000 mètres, qu'on prend son pied pendant quatre ou cinq minutes, mais pour retomber aussitôt dans la merde. Eh bien, moi, j'en ai eu marre de marcher dedans... J'ai déserté, voilà ! »

Déserteur, il s'offre avec une identité d'emprunt de vacances. A Palma-de-Majorque, il rencontre Patricia Bonnet, s'éprend d'elle. *« La troisième semaine, on a fait un enfant et on s'est mariés au sixième mois de sa grossesse. »* De retour en France, Patricia va lui faire connaître sa sœur, Brigitte, qui est l'épouse d'Yves Carillo. Les deux beaux-frères sympathisent et ne se quitteront plus jusqu'à habiter un temps la même prison... Quant aux deux sœurs, chacune mère d'une fillette, elles ont toutes deux divorcé depuis de ces maris trop peu recommandables.

A l'audience, les deux complices vont reconnaître sans se faire prier être les auteurs du hold-up d'Albi. Ils répondent à toutes les questions. L'air un peu excédé, Sulak choisit le mode ironique, sûr qu'il est de susciter à chaque fois quelques rires dans l'assistance. C'est à croire que le public, oubliant d'un coup le malfaiteur qu'on juge, se prend à trouver sympathique ce gangster déjà chevronné, qui, jusqu'ici, a accompli un parcours jamais entaché d'une goutte de sang.

Sulak n'abandonnera sa superbe et ses rires rentrés que pour parler, d'une voix serrée par l'émotion, de la mort de Joanovic : *« Votre verdict de demain, je m'en fous complètement... Le 11 mars, on a buté un homme à côté d'un hélicoptère, et je suis mort aussi, dans un guet-apens mis en place pour tuer de sang-froid et non pour arrêter... Aujourd'hui, je vois devant moi une justice en rouge, rouge comme le sang, alors que cet ami et moi nous avons les mains propres et la conscience tranquille... »*

La cour rendra son arrêt ce mercredi 21 mars.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Vingt-cinq médecins réclament la suppression de leur ordre

Besançon. — Vingt-cinq médecins de Besançon ont remis le 20 mars à M. Joseph Pinard, député socialiste du Doubs, le montant de leur cotisation annuelle à l'ordre des médecins afin que cette somme soit transmise au président de la République. Par ce geste symbolique, ils entendent rappeler à M. Mitterrand la promesse de supprimer leur ordre. *« Si nous sommes conscients,* déclarent-ils, *que le gouvernement ne peut tout réaliser d'un coup, nous estimons qu'après trois ans il doit faire un geste en rendant par exemple l'adhésion facultative. »*

La jurisprudence des tribunaux conduit actuellement à une condamnation presque systématique des médecins qui refusent d'adhérer à l'ordre. — *(Corresp.)*

Feu les pistes cyclables dans Paris

Les 30 kilomètres de voies cyclables tracées sur la chaussée parisienne vont être abandonnées. C'est ce qu'annonce le directeur de la voirie au conseiller (PS), Georges Sarre, qui s'interrogeait sur l'avenir de ces pistes.

A la demande des associations de cyclistes, le maire de la capitale avait décidé, en 1982, de tenter une expérience tendant à faciliter l'utilisation des deux-roues dans Paris. Ecartant la seule solution réaliste, c'est-à-dire la construction de véritables pistes cyclables, on avait imaginé des « couloirs de courtoisie » matérialisés par des bandes vertes. Les vélos avaient, dans ces couloirs, la priorité mais non l'exclusivité du passage. L'expérience a démontré que ces bandes, que certains ont appelées les couloirs de la mort tant elles sont dangereuses, n'ont eu aucune influence sur la circulation des cycles.

A Paris, dont le maire vient pourtant de recevoir, des mains de Jacques Anquetil, une superbe bicyclette bleue, les deux-roues n'ont plus droit de cité. Tout est donc à recommencer.

SOCIÉTÉ

APRÈS LA MUTATION DU COMMISSAIRE JACQUES GENTHIAL

Le silence du ministère de l'intérieur

L'« affaire Genthial », provoquée par la mutation brutale du patron de la brigade criminelle du Quai des Orfèvres, a des conséquences inattendues pour le gouvernement. Contrairement aux idées reçues sur le conflit latent des institutions judiciaire et policière, elle révèle, de façon spectaculaire, le rapprochement de certains magistrats et policiers. La prise de position en faveur de M. Genthial de huit juges d'instruction parisiens, connus pour l'importance des dossiers qui leur sont confiés (*le Monde* du 21 mars) a été perçue favorablement au Quai des Orfèvres.

Dès le samedi 17 mars, cinq juges d'instruction (Mme Anzani, MM. Bruguière, Corneloup, Debré, Verleene) avaient écrit au procureur général, M. Robert Bouchery, pour soutenir le patron de la criminelle. Au parquet de Paris, qui n'a pas la même liberté d'expression que les juges d'instruction, magistrats du siège indépendants, on ne cache pas son étonnement devant cette mutation en indiquant que la justice n'a été ni consultée ni avertie, alors que les officiers de police judiciaire relèvent également de son autorité.

Pourquoi M. Genthial ? C'est la question que magistrats et policiers se posent. Chacun se livre au jeu des hypothèses :

– Les trop bonnes relations de M. Genthial avec la justice sont-elles en cause ? L'argument étonne sous un gouvernement théoriquement attaché à l'Etat de droit. Chacun s'accorde à dire que M. Genthial exécutait scrupuleusement les commissions rogatoires des juges d'instruction, sans se soucier d'éventuelles pressions venues d'ailleurs, de l'autorité administrative ou du pouvoir politique.

– Les fuites ? Aucune n'est pourtant partie du Quai des Orfèvres, ces derniers mois, à propos d'une affaire délicate diplomatiquement ou politiquement. La seule d'importance visait les filatures du militant d'Action directe Régis Schleicher, arrêté récemment à Avignon. Or, ce sont des policiers qui s'en sont plaints les premiers, estimant qu'elle avait retardé l'arrestation. A tel point que, durant les deux semaines où Schleicher a été filé, pas à pas, par la brigade de recherche et d'intervention (BRI), à Strasbourg, en Belgique puis dans le Midi où il fut finalement interpellé, les policiers ont veillé à ne pas informer les échelons supérieurs par écrit, sous forme de télex comme il est d'usage : ils craignaient eux-mêmes des fuites aux échelons plus élevés !...

– *Serait-ce l'« affaire » des émirats arabes unis ?* Lors du court passage à l'hôpital de l'ambassadeur de ce pays – qui y décéda après l'attentat dont il avait été victime à Paris le 8 février, – sa montre et son stylo incrusté de pierres précieuses lui furent dérobés. Rien ne prouve que les policiers en soient responsables. On a, en tout cas, frisé l'incident diplomatique, le procureur général des Emirats, venu immédiatement à Paris, ayant affirmé avoir été mal reçu à la préfecture de police. S'étonnant que l'on n'arrête pas plus tôt l'assassin, les émirats auraient menacé de rompre des négociations en cours pour un contrat de vente d'armes. Mais cette explication ne semble pas tenir puisque les mutations à la PJ parisienne auraient été envisagées avant cet incident.

Le silence du ministère de l'intérieur contribue à démobiliser les policiers du Quai des Orfèvres. Quelques commissaires – dont M. Claude Cancès, chef de la BRI, dite brigade « anti-gang » et ancien adjoint de M. Genthial, – envisageraient de demander leur mutation...

EDWY PLENEL.

M. Defferre a refusé la démission du préfet de police de Paris

Après la publication par *le Point* d'extraits d'un rapport qu'il avait adressé au ministre de l'intérieur sur l'évolution des effectifs de la police en tenue à Paris et dans la petite couronne, M. Guy Fougier, préfet de police de la capitale, a proposé sa démission à M. Gaston Defferre qui l'a refusée.

Soutenu et apprécié par le maire de Paris, M. Jacques Chirac, le contenu de ce rapport a été quelque peu contredit, mardi 20 mars, au nom du gouvernement, par M. Max Gallo, porte-parole. Il a indiqué que 8 481 postes de policiers avaient été créés en France depuis 1981, tandis qu'entre 1975 et 1980 l'augmentation n'avait été que de 3 440. A Paris, a-t-il ajouté, le nombre des gradés est passé de 13 150, en mars 1981, à 13 400 en mars 1984, alors qu'auparavant, depuis 1979, les effectifs ne progressaient pas. *« Une réduction normale d'heures de travail dans la police sert de prétexte à M. Jacques Chirac pour mettre en cause le gouvernement et l'accuser de laxisme en matière de sécurité »*, a conclu M. Gallo.

Devant le Conseil national de prévention de la délinquance, réuni mardi en session extraordinaire et regroupant des maires de l'opposition et de la majorité, M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale, a fait part des raisons financières et administratives – rythme de sortie des écoles, remplacement des retraités... – qui expliquent le délai existant entre les créations de postes et la présence des policiers supplémentaires sur le terrain.

JOURNEE D'ACTION DANS LA PRESSE

Le Comité intersyndical du Livre parisien nous prie de publié le communiqué suivant :

Les travailleurs de la presse parisienne s'inscrivent dans la journée d'action du 21 mars, à l'appel de la Fédération française des travailleurs du Livre.

A un moment où le patronat de l'imprimerie et de la presse multiplie les remises en cause d'avantages acquis et poursuit une politique de déclin social, il est regrettable que le gouvernement tourne délibérément le dos aux engagements pris depuis mai 1981.

Les perspectives de développement et de reconquête de notre économie devraient permettre d'arrêter le chômage dans notre industrie, de moderniser l'outil de travail, en ouvrant des possibilités d'emplois nouveaux.

Les travailleurs de la presse parisienne sont particulièrement attentifs à la crise de l'imprimerie lourde et de périodiques, au refus de négociation dans le labeur, à la casse de l'outil de formation professionnelle qu'était l'INIAG.

Ils sont partie prenante des actions menées ce jour par toutes les catégories de travailleurs du Livre, dans notre pays, mais, aussi, ils sont solidaires de ceux de la construction navale, de la sidérurgie, des Charbonnages, de la fonction publique et de la métallurgie, etc., en lutte pour leurs propres problèmes.

Au plan régional

● *Ils exigent le respect des accords conventionnels et conctractuels par le Syndicat de la presse parisienne.*

Sur la modernisation des entreprises de presse

● Ils revendiquent le maintien de tous les ateliers graphiques pour l'ensemble des techniques, sans transfert de leurs activités vers d'autres catégories.

● Il veulent des solutions sociales pour tous dans un accord-cadre régional, incluant tous les personnels inscrits sur les listes nominatives. Pour cela, ils demandent que les employeurs donnent à la CAPSAG les moyens de régler les préretraites.

● Dans le cas de nouveaux emplois, ils exigent la mise en place des formations correspondantes.

● Ils veulent un calendrier de modernisation échelonné dans le temps pour permettre le règlement des problèmes.

Pour les autres problèmes régionaux

● Ils demandent à leurs employeurs d'intervenir pour régler le maintien en activité de Montsouris, sur la base des propositions de la Fédération française des travailleurs du Livre CGT.

● Dans le cadre de la relance des industries graphiques, ils veulent, avec leur Fédération, obtenir un plan global pour l'imprimerie lourde, pour l'impression des périodiques, dans lesquelles ils sont partie prenante, incluant notamment le rapatriement des travaux (*Ici-Paris*, etc.).

● Ils sont convaincus que la lutte sur ces objectifs est de nature à défendre le pluralisme de la presse, donc à la développer.

Par ailleurs, tout en reconnaissant aux journalistes leur rôle et leurs droits en matière d'information, le Comité interpresse CGT demande avec insistance aux journaux – confectionnés par ses mandants – que la présente résolution soit incluse dans les pages du journal.

Le Comité interpresse CGT appelle toutes les catégories de travailleurs de la presse (ouvriers, cadres, employés) à une heure d'arrêt de travail et à se rendre le mercredi 21 MARS 1984, en large délégation auprès de leurs employeurs, de même, à partir de 15 heures – avec l'ensemble des forces de la Fédération française des travailleurs du Livre CGT (presse et labeur) –, au ministère de l'industrie.

SPORTS

Selon un quotidien italien

LA « CAISSE NOIRE » DE SAINT-ETIENNE AURAIT PU PROFITER A QUATRE ARBITRES INTERNATIONAUX

La « caisse noire » de l'Association sportive de Saint-Etienne aurait aussi servi à tenter de corrompre quatre arbitres internationaux, a écrit, le 20 mars, dans son journal, le correspondant parisien de la *Gazzetta dello sport* de Milan, d'après des informations officieuses recueillies auprès du juge d'instruction chargé de cette affaire.

Le correspondant italien écrit aussi que d'importantes sommes auraient été versées à certains clubs européens.

La Fédération française a réagi dans un communiqué affirmant que *« rien, dans le dossier »* de la « caisse noire », *« ne permet actuellement de donner quelque crédit que ce soit »*, à ces affirmations *« formulées au conditionnel »*. De source judiciaire, à Lyon, on nous a confirmé qu'on ne peut écarter cette hypothèse de tentative de corruption mais qu'il n'existe aucun élément de preuve dans le dossier actuellement instruit.

● *Cannes et Lens qualifiés en Coupe de France.* – L'AS Cannes, un club de deuxième division qui avait déjà créé une surprise en éliminant Bastia au tour précédent de la Coupe de France de football, a récidivé, mardi 20 mars, contre Sochaux. Vainqueurs 3-0 au match aller, les joueurs de Jean-Marc Guillou ont réussi un résultat nul (1-1) sur le terrain de leurs adversaires. Lens s'est également qualifié pour les quarts de finale en faisant match nul à Strasbourg (0-0), après s'être imposé au match aller (1-0). Les autres matches retour des huitièmes de finale devaient être joués mercredi.

● *Katarina Witt vers un nouveau titre mondial en patinage.* – L'Allemande de l'Est Katarina Witt a accentué son avance à l'issue du programme court des championnats du monde de patinage artistique, qui se sont poursuivis le 20 mars à Ottawa. Elle précède les Soviétiques Kira Ivanova et Anna Kondrachova. En couples, les Soviétiques Elena Valova et Oleg Vassiliev devancent les Canadiens Barbara Underhill et Paul Martini et les Soviétiques Larisa Selezneva et Oleg Makarov, après le programme court.

UNE MANIFESTATION CONTRE LES CRIMES RACISTES

Les « folles de la place Vendôme »

Sur le modèle argentin des « folles de la place de Mai », des mères de famille d'origine maghrébine ont manifesté, ce mercredi midi 21 mars, devant le ministère de la justice, place Vendôme, à Paris. A l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, elles ont ainsi tenu à exprimer leur *« douleur »* et leur *« indignation »* après la perte d'un fils *« lâchement assassiné »*. Sur la même affiche étaient réunis les portraits de neuf jeunes, tués par balles dans les banlieues de Paris, Lyon ou Marseille : Zahir Boudjellal, dix-sept ans, Walid Hachichi, dix-huit ans, Toufik Ouanès, neuf ans, Abdelhamid Benatir, dix-sept ans...

« Quarante jeunes gens et enfants d'origine maghrébine ont été assassinés depuis septembre 1982 – début de la campagne des municipales – dans notre pays », a-t-il été affirmé lors d'une conférence de presse réunie mardi sur l'initiative de l'Association nationale des mères de famille des victimes de crimes racistes (1). Deux témoignages ont particulièrement retenu l'attention : ceux de la mère de Walid Hachichi – *« J'ai d'autres fils, je vis dans la psychose du 22 long rifle »* – et d'une parente de Moussa Mezzogh, tué le 17 juin 1983 par un vigile : *« Les policiers qui sont venus nous annoncer le décès de Moussa voulaient nous faire signer un papier, pour qu'on autorise le prélèvement de ses reins. »*

Soutenue par un groupe d'intellectuels (universitaires, écrivains, enseignants, artistes), cette association dénonce pêle-mêle l'attitude indifférente de la police (*« un Arabe de plus ou de moins... »*) ; le peu d'empressement des juges d'instruction ou leur *« complaisance »* (*« les meurtriers présumés sont remis en liberté après quelques mois de détention »*) ; la clémence des jugements (*« souvent de la prison avec sursis »*) ; la difficulté accrue de convaincre des avocats de renom de s'occuper de ce type de dossier ; l'indemnisation *« discriminatoire »* des familles des victimes...

Bref, selon l'association, on assiste actuellement à une recrudescence des *« crimes racistes »* en France – *« pour rien ou pour le vol d'un pot de yaourt »*. La plupart de ces actes, affirme-t-elle, restent impunis, dans l'indifférence générale, alors que la moindre incartade d'un immigré est montée en épingle. C'est tout cela que les « folles de la place Vendôme » sont venues crier sous les fenêtres de M. Badinter.

(1) 5 bis, chemin des Echarmeaux, 69120 Vaux-en-Velin. Tél. (7) 880-60-20.

● *Collision entre deux avions militaires.* – Un avion Jaguar et un avion Mirage, des bases aériennes de Saint-Dizier et de Colmar, sont entrés en collision au-dessus du nord-est de la ville de Troyes (Aube), au cours d'un exercice de nuit, mardi soir 20 mars. Les pilotes, qui ont fait fonctionner leur siège éjectable, sont indemnes. Les débris des deux appareils sont retombés, dans un rayon de 8 kilomètres, en dehors de localités.

CARNET DU Monde

Naissances

– Agnès DUPIE et Henri GERPHAGNON ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

né le 17 mars 1984 à 20 h 30 à la maternité de Port-Royal.

Décès

– Ile de Porquerolles. Lyon.

Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvon ARGELLIÈS,
née Vesancette Maurel,
institutrice honoraire,

survenu le 13 mars 1984, dans sa soixante-huitième année.

Elle avait fait don de son corps à la science.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Route du Phare,
Porquerolles 83400 Hyères.

– Mme Lydia Férester
a le profond chagrin de faire part du décès de son époux, le

docteur Marc FÉRESTER,

le 14 mars 1984.

– Le docteur
et Mme Jacques Moinet,
ses parents,
Le médecin principal
et Mme Rouquette, née Paillés,
ses enfants,
Catherine et Bernard,
ses petits-enfants,
Mme Marcel Paillés,
sa belle-mère,
Les familles Berton, Caillaud, Kampmann et Moinet,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-huit ans, de

Mme Bernard PAILLÉS,
née Françoise Moinet,
magistrat.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 mars 1984, à 16 heures, en l'église du Sacré-Cœur de La Tremblade (Charente-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue du Havre,
17590 Ars-en-Ré.
10, avenue Georges-Clemenceau,
40160 Parentis-en-Born.

– Nantes. Le Moustoir (22).

Mme Jacques Plouviez,
son épouse,
Ses enfants et ses petits-enfants,
font part du décès de

M. Jacques PLOUVIEZ,

survenu dans sa soixante-cinquième année, 9, rue Racine, à Nantes.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Nicolas, le jeudi 22 mars 1984, à 10 heures.

Inhumation au cimetière du Parc.

– Mme Jules Stahl,
M. et Mme Jacques Stahl
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Schmittbiel
et leurs enfants,
Mme Christiane Stahl,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès du

professeur Jules STAHL,
ancien directeur
de la clinique médicale B
des hospices civils de Strasbourg,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 mars 1984.

Ses obsèques ont eu lieu au temple et au cimetière de Barr (Bas-Rhin).

6, avenue de l'Europe,
67000 Strasbourg.

– Nous apprenons le décès de

M. Pierre TAJAN,
sénateur du Tarn-et-Garonne,

survenu mardi matin 20 mars 1984, dans une maison de repos, à Auterive (Haute-Garonne).

[Né le 27 septembre 1928 à Toulouse, René Tajan, qui avait suivi les cours de l'Ecole nationale d'agriculture d'Oudes, était maire de Fabas, depuis 1953, et conseiller général du canton de Grisolles, depuis 1973. Il avait été élu au Sénat le 28 septembre 1975 à l'occasion d'une partielle organisée à la suite du décès de Jean Lacaze, également radical de gauche. Réélu en 1977, Pierre Tajan était membre du bureau politique du MRG.

M. Tajan sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Jean Roger (MRG), conseiller général de Verdun-sur-Garonne et maire de Saint-Sardos.]

Anniversaires

– Pour le quarantième anniversaire du passage à l'Orient éternel de

Pierre BROSSOLETTE,
leur frère,

le vénérable, les officiers, les frères d'Emile Zola N° 382 sa loge mère, de la Grande Loge de France-Orient de Paris,

invitent tous ceux qui l'ont connu à avoir une pensée émue en ce 22 mars 1984.

– Pour le huitième anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre SCHWARTZ

une pensée est demandée par Elizabeth et sa maman, à ceux qui l'ont connu et aimé.

84740 Velleron.

Communications diverses

– La Septième Bourse aux antiquités militaires et armes anciennes comme chaque printemps et automne, organisée par le Groupement de conservation de véhicules militaires MVCG de France, le Musée tricolore et les armuriers historiques, aura lieu le dimanche 1er avril, à Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne).

Accès par RN 4, sortie Gretz. Ou par l'autoroute de l'est, sortie Melun, puis après 10 kilomètres, à la sortie de Pontcarre, vers Gretz, ou encore par train direct de la gare de l'Est. Entrée 10 F. Ouverture : 9 h à 18 h.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-IV, lundi 26 mars à 14 h, salle Louis-Liard, Mme Marie-Luce Chenerie née Sizaret : « Le chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XIIe et XIIIe siècles. »

– Université de Paris-IV, mardi 27 mars, à 14 heures, salle des Actes, M. Jean Sola : « Le marquis de Custine ou les malheurs de l'exactitude. »

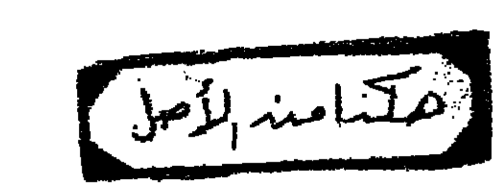
– Université de Paris-VIII, mardi 27 mars, à 10 heures, salle G 201, M. Ali el Kenz : « Monographie d'une expérience en Algérie. Le complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba). »

– Université de Paris-II, mercredi 28 mars, à 14 heures, salle des Commissions, M. Amir Ouchtati : « La notion de pouvoir dans la pensée arabo-musulmane classique. »

– Université de Paris-II, mercredi 28 mars, à 17 heures, salle des Commissions, Mlle Frédérique Guichaud : « L'inspection du travail : histoire, structures, pouvoirs... »

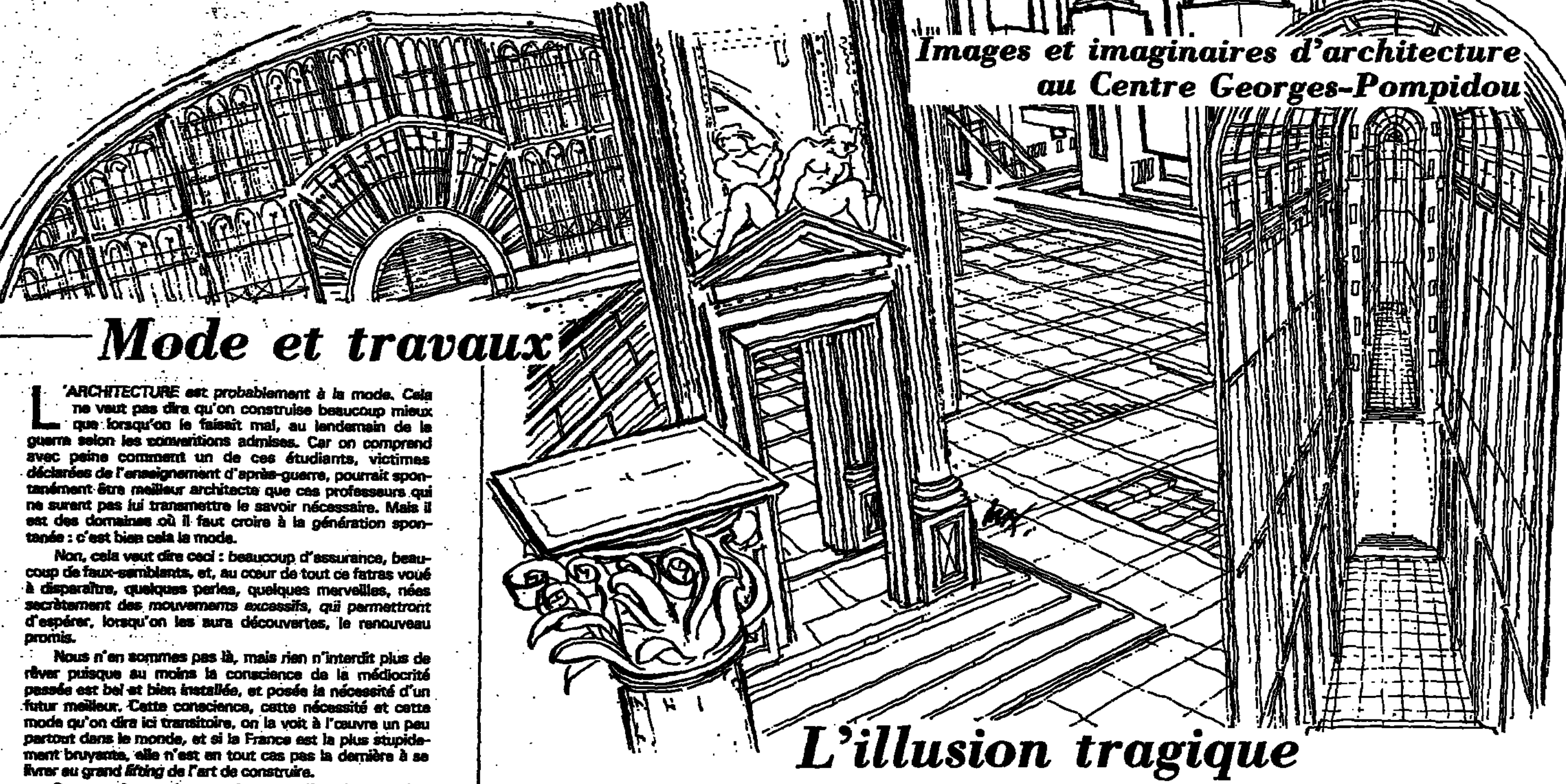
– Université de Paris-IV, mardi 27 mars à 14 h, salle Louis-Liard, M. Stanislas Paczinsky : « La genèse du rythme et l'anthropologie gestuelle. »

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



Images et imaginaires d'architecture au Centre Georges-Pompidou

Mode et travaux

L'ARCHITECTURE est probablement à la mode. Cela ne veut pas dire qu'on construise beaucoup mieux que lorsqu'on le faisait mal, au lendemain de la guerre selon les conventions admises. Car on comprend avec peine comment un de ces étudiants, victimes déclarées de l'enseignement d'après-guerre, pourrait spontanément être meilleur architecte que ces professeurs qui ne surent pas lui transmettre le savoir nécessaire. Mais il est des domaines où il faut croire à la génération spontanée : c'est bien cela la mode.

Non, cela veut dire ceci : beaucoup d'assurance, beaucoup de faux-semblants, et, au cœur de tout ce fatras voué à disparaître, quelques perles, quelques merveilles, nées secrètement des mouvements excessifs, qui permettront d'espérer, lorsqu'on les aura découvertes, le renouveau promis.

Nous n'en sommes pas là, mais rien n'interdit plus de rêver puisque au moins la conscience de la médiocrité passée est bel et bien installée, et posée la nécessité d'un futur meilleur. Cette conscience, cette nécessité et cette mode qu'on dira ici transitoire, on la voit à l'œuvre un peu partout dans le monde, et si la France est la plus stupidement bruyante, elle n'est en tout cas pas la dernière à se livrer au grand *lifting* de l'art de construire.

Cette mode prend pour axiome que l'architecture doit revenir aux architectes, ne plus appartenir aux seuls ingénieurs ou à de tyranniques promoteurs capables d'imposer les vues les plus coupables. Comment définir cependant un professionnel dont on a confisqué la technique, dont les vertus de courage, d'exigence, n'inspirent plus vraiment la confiance du public ? Par ce qui fait théoriquement l'essence du métier : dans notre cas une sorte, un ordre de connaissance dont la supériorité tenait en partie au fait qu'elle a toujours échappé au commun des mortels. L'inconvénient est que cette connaissance ne suscite plus guère admiration ni respect.

Le savoir-faire, qu'il ait disparu ou soit seulement sujet à caution, il n'y a qu'un moyen, si l'on veut lui redonner son aura. Il faut en retrouver une matérialité et une continuité, une force visible et une histoire. C'est à cette noble tâche que s'emploient aujourd'hui, à Paris comme ailleurs, les cuisiniers d'un monumental bouillon culturel, et principalement les organisateurs d'exposition.

Ces cuisiniers courageusement lardés d'une croix rouge sur le plastron blanc de la nouvelle virginité architecturale n'ont que peu d'ingrédients pour préparer leur salutaire potion. Ou, si l'on préfère l'image du croisé, ils ont peu d'armes pour convaincre infidèles et mécréants, pour restaurer la confiance des croyants égarés. Ils n'ont pas les monuments, bien sûr, inexposables par nature, mais qui peuvent au moins servir de salutaire référence. Ils n'ont pas la ville non plus, car elle a pour sa part été trop récemment méprisée, massacrée, et ne peut plus servir de modèle : c'est au contraire le malade au chevet duquel on se penche désormais avec condescendance. Ils n'ont, pour en faire les ambassadeurs de l'architecture, pour la représenter, que ses représentations justement. Ils n'ont que ses images, si concrètes soient-elles, pour en redorer ou réinventer l'image virtuelle.

Mais l'image, qu'elle soit dessin ou bien maquette, pourra-t-elle être davantage qu'une mode, et accessoirement un marché ? Est-elle mieux aujourd'hui que la trace morne et figée d'un savoir perdu ? Qu'elle soit projet ou reflet, du passé ou de l'avenir, est-elle capable de porter plus que le rêve et l'imagination, de générer autre chose qu'elle-même, de susciter une véritable architecture ? Jusqu'à présent, la preuve n'en est pas vraiment faite : ceux qui, pour construire, s'en réfèrent trop obstinément à l'image, produisent généralement et très naturellement des images, non des œuvres, d'architecture. Et l'image se fait si volontiers caricature...

L'architecture est à la mode, tant mieux, c'est dire tant pis pour ceux, Incroyables ou Merveilleuses, qui ne passeront pas la saison.

F. E.

L'illusion tragique

L'ILLUSION est le propre de l'architecture. Cela se voit, se prouve, sur les deux rives du boulevard Sébastopol, entre les Halles et Beaubourg. Ici nous croyons regarder des fenêtres : elles sont peintes en trompe l'œil et dissimulent une cheminée d'aération. Là nous pensions voir les pavillons de Baltard, et ce sont les parapluies de Willerval : les bâtiments les plus solides d'apparence durent donc moins que la plus ténue de leurs images, la plus fragile de leurs photographies.

Ici nous nous imaginions découvrir, tel un paradis d'urbanité, le quartier de l'Horloge, et nous ne trouvons pas trace d'architecture : voici matérialisé, en revanche, l'écart entre les intentions de l'architecte et la réalité de la chose construite. Là enfin, nous croyons dur comme fer que se dresse le Centre Pompidou : or c'est une machine, un robot formidable, dont la double fonction est de s'autodétruire, rongée par les vagues de son propre succès, et de produire le contraire d'elle-même : les formes apaisées du classicisme. Ainsi va le balancier du temps, après que les Beaux-Arts eurent décidé, coup sur coup, le reniement des ordres et de l'ordre.

Pour l'autodestruction du Centre Pompidou, accordons que nous sommes un peu hâtifs, mais il reste que tout bâtiment porte en lui la prophétie de sa destruction, inscrite dans les qualités, les défauts de sa construction et dans son degré de complexité. Quant à la tendance au classicisme dont le Centre ferait, selon nous, preuve, il n'est que de regarder le sage projet élaboré pour le Musée national d'art moderne par Dominique Bozo, son directeur, et la décoratrice italienne Gae Aulenti. Où l'on voit que, si classiques et modernes ont pu, à la rigueur, s'opposer en termes d'école, la modernité n'est l'apanage ni des uns ni des autres.

Cette tendance au classicisme, cette *fluctuation de la modernité*, enfin cette illusion qui nous a conduit jusqu'au Centre, on en trouve l'éclatante manifestation au cinquième étage, dans ces espaces qu'on dit communs, non pour la foule qui s'y presse mais parce que tous les départements de Beaubourg y peuvent prendre place. Le Centre de création industrielle (CCI) y présente, près du Bonnard du Musée d'art moderne, une des expositions les plus passionnantes, enthousiasmantes et contestables qu'il ait depuis longtemps produite : « *Images et imaginaires d'architecture* ».

L'exposition est d'abord mise en scène, non selon les habitudes du CCI, mais par les soins de Jean Dethier, dans le cas présent, ce qui écarte bien des risques. Jean Dethier, commissaire omniprésent lorsqu'il prend un sujet et qui n'est pas du genre à voir petit, est déjà l'auteur, par exemple, du « Temps des gares », de l'insolente célébration des grands prix nationaux d'architecture, et des « Architectures de terre », précieuse et pédagogique exposition qui continue de circuler dans toutes les parties du monde, le tiers comme le quart, mais non le demi, car elle est tout à fait sérieuse.

Le vert et le pourpre

L'imperceptible entrée du Centre Pompidou, sur la plazza, toute de verre, d'acier, de mécanique, a été soulignée par une large toile rose marbre, au motif de cannelure répétée, toile découpée pour suggérer en trompe l'œil — mais il manque deux traits pour parfaire l'impression — une manière de loge. On retrouve la même toile au cinquième, et le même faux *marbre* rose. C'est la décoration première, l'unité, le symbole et le premier clin d'œil de l'exposition. Le clin d'œil, c'est la version simple et subtile de ce qu'on appelle ailleurs le « deuxième degré » — mode aussi imbécile, tyrannique et inconfortable, pour l'esprit, que celle du caleçon long pour homme, qui sévit actuellement.

C'est un clin d'œil aux splendeurs classiques ou néo-classiques, à leurs pompes aujourd'hui ressenties comme ridicules ou dangereuses, et à leurs vertus d'illusion. Les cannelures de la toile rose, prises dans un jeu de miroirs, déroulent sans fin une colonne tout au long du couloir qui partage l'ensemble : à gauche le dix-neuvième siècle, à droite, le vingtième, au fond leur jonction, ou leur incertaine fracture, et encore, au-delà, les surprises d'une fenêtre sur la ville d'où peut venir ou la vérité ou l'irrémédiable brouille. Suivant un cheminement décennal l'architecture se cherche, prise entre ses images « réelles » et celles qu'elle suscite, celles qui resteront les pierres de l'imaginaire.

A gauche le dix-neuvième siècle, aux couleurs pompéiennes vert et pourpre. Ce siècle est pris à la naissance de la photographie, en 1826. Date arbitraire, sans doute, mais il fallait se donner une limite en amont, quitte (comme cela a été fait) à retrouver les sources historiques du propos dans le catalogue, un catalogue splendide et conçu pour durer (comme cela se fait beaucoup ces temps-ci) sous la forme d'un livre. Arbitraire mais équitable : la photographie ne se trouve pas pénalisée d'être la petite dernière, elle a ses droits, ses prétentions, comme le dessin ou la peinture.

Ses prétentions, car la photographie ne peut relever, sauf discussion d'esthète, que des images et non des imaginaires évoqués par le titre. Elle vient nécessairement *après* l'architecture, après la construction en tout cas. A la rigueur pendant, mais jamais avant, sinon comme élément de la réalité dans un photomontage : de cette technique on voit un exemple précurseur. Il montre la cathédrale de Cologne, le chef-d'œuvre du Moyen Age le plus long à avoir été achevé puisqu'il ne l'était toujours pas au moment de la prise de vue. Elle vient après, c'est-à-dire qu'elle laisse au dessin le soin de projeter, mais elle a cette qualité de s'être, dès les premiers temps, intéressée de près comme de loin à l'architecture. Il n'est pas certain que la première photographie de Niepce, un « paysage architectural à Saint-Loup-de-Varennes » selon nos auteurs, ait été réellement pensé en termes d'architecture. Mais il est vrai qu'on s'y intéresse souvent sans le savoir, *comme M. Jourdain et sa prose*, parce qu'elle est plus souvent là qu'à son tour et ne risque pas de bouger : dans un « souvenir », dans un paysage, derrière un groupe de personnages, à travers une fenêtre...

La photographie, c'est en outre l'*instrument* de la nostalgie. Au-delà des qualités de tel artiste, de tel cliché, c'est à la fois la trace et la certitude d'un passé, de son existence révolue. L'évolution brutalisée, les disparitions sauvages fortement mises en évidence ici, font de la photographie un supplice quand il s'agit d'architecture, même s'il est délicieux.

Chaque décennie a ses photos, qui témoignent parfois d'un changement d'angle, de préoccupation dans la manière de saisir rues, villes et bâtiments. Chaque décennie a ses dessins et sa manière de dessiner, chaque décennie a son architecture et son enseignement de l'architecture. L'exposition du CCI pourrait être l'histoire des uns comme des autres. De leur synthèse, et aussi des choix de Jean Dethier, ressort pour le dix-neuvième siècle une recherche de la perfection, dont l'hypertrophie paraît étouffer peu à peu l'animal architecture, c'est-à-dire l'animal Beaux-Arts.

Le degré zéro du dessin

Le dessin, pris au sens large — car tout cela baigne dans les couleurs du lavis et de l'aquarelle, — le dessin, *qu'il soit projet ou qu'il soit compte* rendu d'une réalité, qu'il soit technique ou qu'il se donne simplement pour but de séduire, nous tétanise par son habileté, nous terrasse sous le poids de son charme, nous amuse quelquefois. Il nous fait en tout cas comprendre, si l'on ne le sait toujours pas, combien il est précieux pour saisir l'espace et le détail, le mausolée et la cheville, et comment tout se tient, de l'un à l'autre.

La charnière de l'exposition est formée par ces salles du fond où le dix-neuvième devient le vingtième siècle : 1900, et les dix ou vingt années qui suivent, jusqu'à la première guerre, si l'on veut. Non que les vertus et grandeurs de l'académisme, du style « beaux-arts », disparaissent. Sortant d'ailleurs un moment de Beaubourg pour nous rendre quai Malaquais, aux Beaux-Arts précisément, on voit bien que tout cela se perpétue de la plus belle manière à travers l'exposition de la donation Boutterin.

Tout cela se perpétue, et tout cela éclate. Des toiles de Braque, de Feininger, de Mondrian donnent la note symbolique de ce changement essentiel. L'unité est morcelée, la vision fractionnée. Les lignes du temple-modèle, la rectitude des colonnes, les richesses de l'or et de la pourpre — celle qui tapissait les murs de nos premières salles, — tout cela chavire et sombre. Et dans le même mouvement l'architecture, prise d'un excellent zèle protestant se dégage peu à peu du système qui l'étouffait, se déshabille, se déshabille au risque, l'imprudente, de prendre froid. La pourpre et le vert de l'exposition virent au bleu et au gris.

Ça n'allait pas être un rhume, mais le typhus et la peste, la grippe espagnole et le mal français réunis : le Trafalgar de la mer de Biscaye. Moins pour l'architecture dans un premier temps que pour son dessin : d'être schématique ne devait pas empêcher *Le Corbusier* d'avoir du génie (on voit notamment du « Fada » une surprenante bande dessinée). De parvenir au degré zéro du dessin n'empêcha pas Mies van der Rohe de parvenir à la plus pure et somptueuse association du détail et de l'espace. Mais ensuite, après la seconde guerre, quelle misère et quelle pitié, et pour l'architecture, et pour sa représentation. Seule la photographie s'en tire, sans doute par sa cruauté, sa valeur de témoignage sans complaisance, aussi parce qu'elle s'arrange pour recomposer l'architecture à sa façon : une photographie de Sarcelles par Jacques Windenberger en est le plus facile exemple...

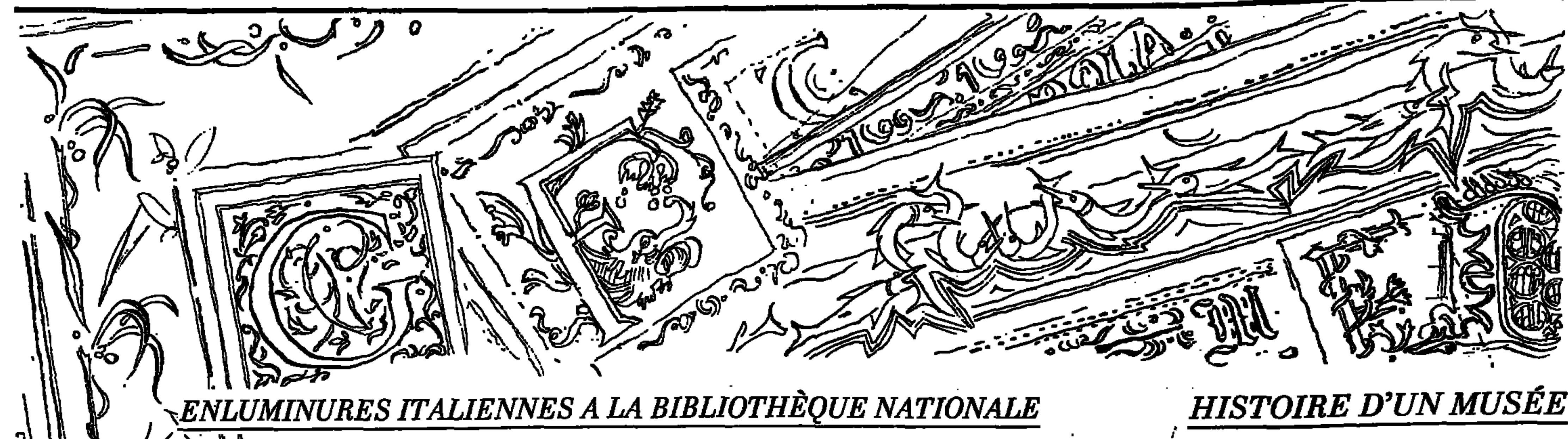
Et voici les temps présents. Comme leurs prédécesseurs, ils pensent naturellement valoir mieux que ceux qui les précèdent. Mais la « supériorité » actuelle ne tient vraiment, pour le coup, qu'au niveau d'absolue médiocrité, d'indigence, qui marqua les vingt-cinq années d'après guerre, en France en tout cas. Le meilleur de cet ensemble (1970-1984), on le doit à quelques artistes, ou aux décorateurs de théâtre, de cinéma, aux dessinateurs de bande dessinée. Car leur imagination peut se permettre d'être cohérente.

La cohérence, en revanche, si l'on s'en tient aux projets et aux constructions exposés, c'est ce qui semble effrayer au premier chef les architectes. Le « patchwork » est, sous le pseudonyme « éclectisme », à la mode ici, quand il ne l'est plus en couture.

Dans cette partie, comme dans celles qui précèdent, Jean Dethier n'a, volontairement peut-être, pas choisi le meilleur. Mais il n'est pas mauvais d'être parfois cruel : à preuve, sortant de cette dernière salle, les visiteurs repassent dans la première, celle des origines, celle de Niepce, et celle de Schinkel, de Labrouste, de Hittorf... Pour se laver les yeux, disent les plus méchants.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *Images et imaginaires d'architecture*, Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 28 mai. Catalogue : 160 F.



ENLUMINURES ITALIENNES A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La force du dessin

LES manuscrits enluminés, objets de prix, faisaient partie, il y a quatre ou cinq siècles, des présents qu'on échangeait entre gens de haut rang. Les rois de France, surtout les Valois, en étaient amateurs (voir *la Bibliothèque de Charles V*, 1968). Quand ils firent leur descente en Italie, Charles VIII et Louis XII entassèrent tout simplement dans leurs bagages de retour l'un, la bibliothèque des rois de Naples, l'autre, celle des ducs de Milan conservée à Pavie. Déposés d'abord au château de Blois, où les visiteurs de marque pouvaient les consulter, la plupart de ces « beaux livres » ont fini à la Bibliothèque nationale. Sans cesse enrichi de legs et d'acquisitions, ce fonds italien célèbre est l'un des plus riches du monde ; mais il n'a jamais été présenté que partiellement au public. F. Avril et Y. Zaluska, qui en ont entrepris la publication méthodique (le deuxième volume sort des presses), ont eu l'idée d'y pourvoir. D'où une exposition élégante et bien articulée qui offre le grand choix de cette collection, agrémenté – à défaut de tableaux – par des médailles aux effigies connues.

Toutes les approches sont bonnes... Veut-on suivre la filière de la lettre ornée, lieu privilégié des combinaisons zoomorphes ou structurales qui débordaient sur les marges ? Un bréviaire du mont Cassin (nº 5), fin du onzième siècle, offre une étonnante spirale de lévriers ; un siècle plus tard, des initiales filiformes étirent monstres et rinceaux – assez près des modes françaises ; puis surviennent les médaillons, les fameux *gigari* blancs du quinzième siècle, les réseaux orfévrés des exemplaires de luxe garnis de faux cabochons (nº 147)... On s'accordait sur le primat de Paris en ces domaines, Dante l'a dit. Mais les ateliers locaux s'en démarquaient vite. Ainsi les manuscrits juridiques de Bologne du quatorzième siècle, si reconnaissables à leurs couleurs *fortes*, leurs *figures* trapues, que R. Longhi a désigné l'un de ces peintres comme *l'illustratore* par excellence (nº 65).

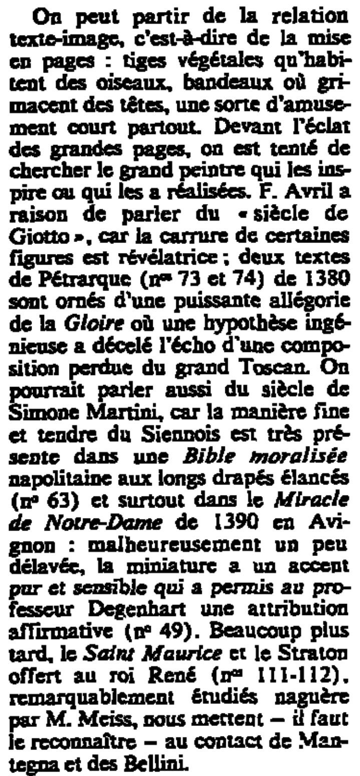
Dans un bon nombre de manuscrits, la couleur manque : fatigue de l'enlumineur pressé ou changement de parti ? La plume et quelques touches de bistre suffisent à l'illustrateur de Boccace (nº 56) ; et il y a là un problème curieux qu'a éclairé le professeur V. Branca : dessins de l'auteur, recopiés par des amateurs florentins. Même simplification pour un *Virgile* ferrarais d'un tour nerveux et animé (nº 122) et, ce qui se comprend mieux, pour les recueils épigraphiques et techniques, stèles et machines, d'origine padouane et vénitienne. Ce glissement intéressant nous oblige à ouvrir le grand recueil ou corpus des « Dessins italiens » (1300-1450), élaboré à Munich, dont la seconde partie est justement consacrée à Venise (1).

L'idée directrice de ce puissant travail est qu'il y a du dessin partout ; en reconstituant des séries *d'atelier ou d'école, en alignant les* copies répétitives, en explorant les croquis perdus, etc., nous retrouvons, pour des époques qui semblent vides en dessins « autonomes », le support graphique constant de la peinture, de l'orfèvrerie, du tissu. Le manuscrit de M. Taccola, qui est un traité des armements antérieur aux inventions bien connues de Léonard, par exemple (à l'exposition nº 113), a appartenu à un ami du fameux Colleoni, qui se l'est abusivement attribué ; il relève d'une production spécialisée dont on commence seulement à mesurer l'ampleur et dont le corpus de B. Degenhart a montré justement les ramifications : il s'agit d'une sorte de « dessin industriel » pour les engins balistiques et les chars.

Le manuel militaire de Valturio est traité de la même manière. *L'époque s'invente des ressources* graphiques nouvelles pour ses besoins. On pourra voir aussi ce qu'il en est pour certains manuels de danse et, pour les pauvres Sforza si prestement dépossédés en 1499, l'art de présenter les « devises », qui sont autant de petites devinettes. Le savoir des organisateurs met bien en place tous ces répertoires prêts à sourire (comme disait Dante) dès qu'on ouvre le livre.

Constellations, ail et navet

On peut partir de la relation texte-image, c'est-à-dire de la mise en pages : tiges végétales qu'habitent des oiseaux, bandeaux où grimacent des têtes, une sorte d'amusement court partout. Devant l'éclat des grandes pages, on est tenté de chercher le grand peintre qui les inspire ou qui les a réalisées. F. Avril a raison de parler du « siècle de Giotto », car la carrure de certaines figures est révélatrice ; deux textes de Pétrarque (nºˢ 73 et 74) de 1380 sont ornés d'une puissante allégorie de la *Gloire* où une hypothèse ingénieuse a décelé l'écho d'une composition perdue du grand Toscan. On pourrait parler aussi du siècle de Simone Martini, car la manière fine et tendre du Siennois est très présente dans une *Bible moralisée* napolitaine aux longs drapés élancés (nº 63) et surtout dans le *Miracle de Notre-Dame* de 1390 en Avignon : malheureusement un peu délavée, la miniature a un accent *pur et sensible qui a permis au professeur* Degenhart une attribution affirmative (nº 49). Beaucoup plus tard, le *Saint Maurice* et le Straton offert au roi René (nºˢ 111-112), remarquablement étudiés naguère par M. Meiss, nous mettent – il faut le reconnaître – au contact de Mantegna et des Bellini.



Il n'est pas interdit non plus de s'intéresser au contenu des livres, qui commande plus ou moins l'illustration. Un superbe livre arabe des « Etoiles » avec les constellations ponctuées (treizième siècle) ; les recueils de botanique dont les pleines pages sont consacrées aux plantes médicinales, y compris l'ail et le navet (vers *1400*) ; pas de bestiaire ; des Pétrarque en nombre ; quelques traités scientifiques... Mais la composante la plus oubliée et la plus surprenante est sans doute la part des romans, qu'accompagne une illustration ou, si l'on préfère, une « visualisation » des plus divertissantes justement par son ton romanesque et gentiment narratif. C'est à Naples au temps des Angevins et à Milan avec les Visconti que cette production s'est tellement développée et, comme on pourra en juger, incroyablement proche des ouvrages français. La même culture circule du nord au sud.

Le recueil de *l'Ordre du Nœud* est une chronique décrivant, à coups de figurines et de châteaux fériques dans le rouge et le bleu, l'activité d'un ordre chevaleresque (nº 61). A Milan règnent les *histoires en bandes dessinées de Lancelot*, de Guiron le Courtois, de Tristan... (nºˢ 82 et suivants). Comme dans les papiers japonais, tout un monde de songe aristocratique comprimé dans ces vignettes multicolores ne demande qu'à se dilater dans l'imaginaire.

De toutes les informations curieuses qu'apporte l'examen attentif de ces pages peintes, il y en a une à ne pas manquer : la force du dessin. Et il faut insister sur la capacité de réduction formelle ou de déploiement instructif du jeu graphique.

ANDRÉ CHASTEL.

★ *Dix siècles d'enluminure italienne (VIᵉ-XVIᵉ siècle)*, 158 numéros. Introduction et notices par F. Avril, Y. Zaluska, M.-Th. Gousset et M. Pastoureau (médailles). Jusqu'au *30 mai* 1984.

(1) B. Degenhard et Annegrit Schmitt : *Corpus der italienschen Zeichmungen 1300-1450*. IIᵉ partie : Venise, et compléments à la Iʳᵉ partie, 3 vol., Gebr. Mann éditeurs, Berlin 1980 ; vol. 4, consacré à Mariano Taccola, *id.*, 1982.

HISTOIRE D'UN MUSÉE

La Galleria,

DANS les jardins Borghèse de Rome, un musée vient de fermer ses portes pour cinq longues années, en raison de la vétusté du bâtiment, dangereuse pour les œuvres comme pour les visiteurs. Il s'agit de la Galleria d'Arte Moderna (Musée d'art moderne), qui conserve, dans 2 hectares et demi de cimaises et de réserves, les collections nationales d'art moderne. Elle ne laisse ouverte que deux salles où sont présentées de rares expositions temporaires.

La Galleria n'est pas un de ces musées installés dans un vieux palais comme on en compte tant à Rome et qui n'aurait pas encore été modernisé, comme c'est souvent le cas. C'est un bâtiment du début du siècle, construit en 1910 pour servir de pavillon d'exposition à la commémoration du centenaire de la Fédération italienne. Il fut conçu comme un musée, et, à vrai dire, il était assez avancé pour l'époque, avec ses verrières zénithales et ses salles de dimensions monumentales. Mais, depuis, on n'y a jamais touché.

Pas plus qu'aucun autre musée en *Italie, il n'a de service de maintenance* : on n'y répare rien ni ne restaure, on laisse aller. Si bien que, aujourd'hui, l'eau passe à travers le toit, endommageant les œuvres accrochées, et le degré de pourrissement *de l'installation électrique* constitue un risque permanent d'incendie. De plus, les conditions de sécurité contre le vol y sont à peu près nulles. Cette situation fait que, à moins de réciprocité, rares sont les grands musées du monde qui acceptent de prêter des œuvres au Musée d'art moderne de Rome...

M. Dario Durbè, le directeur, a lancé un cri d'alarme auprès de ses ministres de tutelle successifs et soumis un plan de sauvetage, évalué à 10,5 milliards de lires. Le gouvernement a aussitôt décidé de fermer le Musée. C'est à la suite d'une question écrite de M. Guilio Argan, ancien maire communiste de Rome et historien d'art réputé, qu'on a appris que les crédits nécessaires pour mener à bien ces travaux n'avaient pas été alloués. Une commission ministérielle a *été* chargée de procéder à une enquête sur place. On craint, dans les milieux artistiques, qu'une fois fermé le Musée ne rouvre pas avant longtemps, le gouvernement ne paraissant pas disposé à consacrer d'importants crédits à *son aménagement, alors que tant* d'autres établissements en Italie, fermés ou pas, connaissent des difficultés plus ou moins semblables (1).

L'aile de la discorde

En outre, le Musée d'art moderne de la capitale est au cœur d'interminables luttes intestines, qui font partie de la vie quotidienne à Rome. Ouvert au lendemain de la guerre, à l'heure de l'antifascisme, une grande part des œuvres de l'école italienne, impliquée dans ces années troublées, furent reléguées dans les caves. Le temps ayant fait son œuvre, des tableaux et des sculptures d'artistes les plus importants ont fini par réapparaître sur les cimaises. Mais la prolifique période mussolinienne n'est pas assez représentée, et le nombre d'œuvres encore au rancart sous le prétexte ou non de manque de place est encore important.

En fait, il y a dans ce musée deux fois plus d'œuvres du vingtième siècle dans les caves que dans les salles *d'exposition. Cette situation a nourri* un contentieux inépuisable au sein du monde politique et artistique de Rome. La tradition des musées italiens comme instruments du pouvoir a quelque peu changé. Bien qu'ils soient encore des terrains où s'affrontent les courants idéologiques, les musées comptent peu dans les préoccupations du gouvernement, et ce, en dépit du fait qu'ils constituent d'appréciables sources de revenus touristiques.

L'actuel ministre de la culture – qui n'a pas réussi à trouver des crédits suffisants pour rouvrir le Musée – a néanmoins pu dégager près de 1 milliard de lires, destinées aux premières réparations des installations électriques pour éviter les risques d'incendie. Mais, d'une manière générale, l'instabilité *politique fait* que les ministres ne durent pas assez pour mener une action suivie. Pour le folklore, on vous dira qu'ils adorent se faire photographier au Musée lors des grandes occasions, *mais ils en repartent sans jeter un* coup d'œil sur les coulisses que cache la brillante façade des cimaises. Ainsi, un directeur de musée voit passer les ministres et dormir ses projets.

LE FAC-SIMILÉ DES « TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY »

Multiplier l'unique

QUELQUE désir qu'on en ait, les manuscrits ne se feuillettent pas comme au cabinet de lecture. Les exhiber même peut se révéler dangereux pour leur conservation. Le recours à l'édition en fac-similé (ou à l'identique) permet de préserver l'original sans priver les amateurs *des plaisirs de l'œil et du texte.*

Ainsi a-t-on procédé pour certains des manuscrits du Vatican et pour quelques autres de même prix. Ainsi vient-on d'achever une pareille entreprise pour l'un des plus célèbres qui soient au monde, les *Très Riches Heures du duc de Berry*, dont la confection s'est étalée sur presque tout le XVᵉ siècle.

A l'aube de ce siècle, alors que la France s'enlise dans le désastre, et son roi, Charles VI, dans la folie, Jean de Berry, frère du précédent monarque Charles V, se retire dans son apanage de Bourges. Durant une quinzaine d'années, alors que le reste du pays ne cesse d'être la proie de la peste, du froid, de la famine et, surtout, de l'envahisseur anglais, le sensuel et fastueux duc de Berry va faire de son splendide palais le centre des plaisirs et des arts.

Les artistes s'y pressent, les marchands aussi, d'où sortira le fameux Jacques Cœur. Au rang des artistes, les trois frères Limbourg, venus de la Gueldre néerlandaise, qui, assistés peut-être de Jacquemart de Hesdin, vont commencer, en 1410, ces *Très Riches Heures*, destinées, en principe, à l'édification religieuse du noble duc, et plus vraisemblablement à son seul goût du luxe. Mais avril 1416 voit mourir, à soixante-seize ans, le mécène (qui laisse une veuve de dix ans !) et ses artistes à la même période.

Le manuscrit passe aux mains du duc de Savoie, qui le fait achever, croit-on, vers 1485 par Jean Colombe. Puis les propriétaires se succèdent jusqu'en 1856, date à laquelle le duc d'Aumale, âgé de trente-cinq ans, et exilé en Grande-Bretagne, l'acquiert d'un baron italien.

Cette œuvre unique est comprise dans la fabuleuse donation que le quatrième fils de Louis-Philippe consent à l'Institut de France, le 3 juin 1884, à la condition qu'aucune des pièces contenues au château de Chantilly – objet de la donation sous le nom de musée Condé – le quitte jamais.

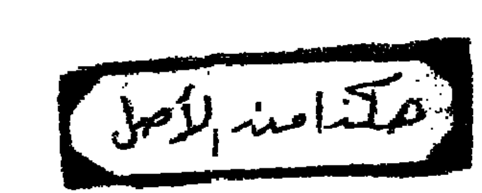
La condition a été respectée, puisque c'est sur place que furent, une à une, photographiées les précieuses pages de l'ouvrage, au nombre de 416, sur un format 21,5 X 29,4, pour mener à bien *l'édition aujourd'hui présentée.*

A cette fin, il fallut rendre exactement treize couleurs (dont quatre nuances d'or et d'argent), tâche qui s'est continuée durant trois années, les deux premières ayant été consacrées aux seules seize premières pages. Le volume des *Très Riches Heures* publié par les Éditions Faksimile-Verlag, de Lucerne, est accompagné d'une traduction du texte original latin, comprise dans un volume de commentaires dû à l'ancien conservateur du musée Condé, M. Raymond Cazelles.

Il n'est pas besoin de préciser que le prix de chacun des 980 volumes qui seront tirés est élevé : 58 000 francs français à la souscription, 70 000 ensuite. Mais il est prévu une édition plus abordable destinée au grand public. De plus, du 21 mars au 27 mai l'ensemble des planches est exposé à la fondation Dosne-Thiers, l'ancien hôtel de Monsieur Thiers, dont on pourra, à l'occasion d'une visite, admirer la récente restauration.

PHILIPPE BOUCHER.

★ Exposition du fac-similé des *Très Riches Heures du duc de Berry*, Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges – Paris 9ᵉ, de 10 h à 18 h (sauf lundi). Entrée gratuite.





ROMAIN EN SOUFFRANCE

on ferme

Les mieux intentionnés ont un invincible sentiment d'impuissance, sachant d'expérience qu'ils ne dureront probablement pas assez longtemps pour réaliser, ni même commencer, quoi que ce soit de sérieux. A peine les dossiers sont-ils sortis de leurs cartons, qu'ils doivent songer à partir. Quant aux plus « réalistes », ils se contentent de tirer le plus possible *de profit* de la précarité de leur portefeuille. En fait, les problèmes *culturels se règlent moins* dans les ministères que dans les salons mondains, *là où se font et se défont* les plans, s'expriment les opinions qui vont agir durablement.

Si la Galleria d'Arte Moderna n'a pas été entretenue, elle a, en revanche, pu être agrandie d'une aile nouvelle grâce à l'énergique action de Mme Palma Bucarelli, longtemps égérie de l'avant-garde artistique romaine et directrice du Musée. Commencée en 1975, la nouvelle aile devait résoudre les problèmes de place du Musée, qui compte mille cinq cents œuvres du dix-neuvième siècle et autant du vingtième exposées sur les six mille *numéros* de sa collection. Mme Bucarelli a dû prendre sa retraite *sans avoir achevé son* projet. Qu'est-ce qui explique que ce *bâtiment tout neuf soit laissé à* l'abandon alors que tout le gros œuvre est *réalisé ? Des blocages* quelque part dans l'appareil politique, vous dira-t-on...

Le « chiuso » des gardiens

Pour ses détracteurs, la nouvelle aile de ce musée ne ferait que servir la gloire de ses instigateurs, qui ont voulu y rattacher leur nom, alors qu'il aurait été plus judicieux, mais plus modeste, de consacrer les mêmes crédits à la modernisation de l'ancien édifice qui en a tant besoin. Les symboles comptent, à Rome... Il reste à réaliser, dans cette seconde partie du Musée en souffrance, les installations électriques de climatisation et de sécurité. Autrement dit, la part la moins visible et la plus coûteuse, évaluée à 5 milliards de lires, soit la moitié de la somme nécessaire au sauvetage du vieux Musée tout entier.

La question préoccupante est que, si les travaux ne sont pas réalisés rapidement, le bâtiment risque de tomber en déréliction. Mais que va-t-il se passer si la « classe politique », comme on dit ici, n'a pas assez d'intérêt à voir se réaliser un projet entrepris par des forces qui ne sont plus en place ?

Effectivement, pris séparément, les maux dont souffre le musée romain, exemplaire à bien des égards, ne sont pas bien graves, mais leur accumulation a un effet multiplicateur. S'y ajoute la question des gardiens, problème international auquel sont confrontés tous les *grands musées du monde* (le Louvre comme le Metropolitan de New-York, qui ferment des salles par rotation). Les gardiens ne sont pas concernés par leur musée, qui les paie si mal. Ils gardent l'emploi pour sa sécurité, mais l'après-midi vont gagner leur vie ailleurs.

Chiuso ! Fermé ! C'est un mot dont le touriste, à Rome, apprend vite à connaître le sens. Il ne tarde pas à découvrir qu'un musée qui fonctionne bien n'ouvre, en fait, que quatre heures par jour, de 10 heures à 14 heures, et ferme une heure plus tôt le dimanche. Les problèmes d'intendance sont tels que les musées italiens ne montrent qu'un *tiers des trente-huit millions* d'œuvres d'art recensées dans les collections des *musées de différentes* catégories. Mais les musées de peinture sont ceux dont le pourcentage d'œuvres exposées est le plus faible.

On le sait bien à Rome, seuls les musées du Vatican fonctionnent sans bavures : toujours ouverts et toujours envahis par les foules. Alors que nombreux sont les établissements romains plus ou moins fermés. Le cas du Musée des antiquités est édifiant. Occupé pendant la dernière guerre mondiale, l'armée ne s'est jamais résolue à le quitter tout à fait. Elle n'en a libéré que la moitié accessible au public, l'autre est devenue un cercle militaire, jamais *chiuso !*

JACQUES MICHEL.

(1) 80 % des mille vingt-quatre musées de la péninsule n'ont pas de protection contre l'incendie, et 50 %, pas de protection contre le vol. Il en existe même qui n'ont pas d'électricité du tout.

« MAUVAISE CONDUITE », DE NESTOR ALMENDROS ET ORLANDO JIMENEZ LEAL



Récit d'une expérience cubaine

La raison du plus fort

COMMENT le cinéma peut-il témoigner pour une réalité donnée ? En quoi des images apparemment objectives débordent-elles le cadre qui leur est assigné pour acquérir un sens second et, par le biais du montage, renvoyer à un thème plus *vaste, à savoir : comment une* révolution se laisse-t-elle détourner de son but, la révolution, pour devenir instrument d'oppression et de répression ? *Mauvaise conduite* nous pose ces questions graves et capitales *avec une candeur qui surprend,* et qui surprendra d'abord ceux *qui ferment volontairement* les yeux.

Homme non politique par excellence, *connu comme l'opérateur* de plusieurs films de François Truffaut et d'Eric Rohmer, travaillant à l'occasion aux Etats-Unis, Nestor Almendros semble élever la voix comme malgré lui, parce que la fraude a duré trop *longtemps* — ou plutôt l'équivoque, la méconnaissance des aspects *non conformes de la réalité*. Il s'est associé à Orlando *Jimenez Leal, coréalisateur* d'une comédie primée à Mannheim en 1980, *El Super*, où des Cubains réfugiés à New-York et Miami échappent mal à la nostalgie du *pays*. Ensemble, ils ont fait parler des hommes et des femmes qui, *à divers moments*, depuis l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro et des siens, ont *voulu* et *pu s'exiler*.

Débutant sur un rappel historique de *la* prise du *pouvoir* par les *barbudos*, des espoirs nourris à *cette époque, le film entre lentement* dans son sujet, attend une bonne heure pour trouver le ton juste, quitter la politique politicienne et aborder l'affront commis contre l'homme et les droits de l'homme par un régime qui prétend avoir effacé une fois pour toutes l'injustice. Des intel*lectuels, artistes, écrivains*, parmi les plus prestigieux, interviennent : d'abord Guillermo Gabrera Infante, le plus célèbre, mais aussi Humberto Padilla, Reinaldo Arenas. Juan Goytisolo témoigne en tant qu'écrivain espagnol ami de Cuba, et Susan Sontag, qui fut une inconditionnelle, *puis tout bonnement* des travestis, des gens du spectacle.

Le problème de l'homosexualité à Cuba *devient soudain* le détonateur, le révélateur, par lequel l'intolérance *du régime à l'égard* de toute marginalité éclata, une conception fondamentalement bourgeoise des rapports en société. S'il faut formuler un regret, c'est que les deux auteurs n'aient pu s'appesantir davantage sur tel ou tel personnage, dépasser le jeu politique pour ap*profondir l'aventure individuelle*.

Tel quel, le film marque une date par le simple fait de son *existence. Nous avons demandé* à Nestor Almendros et à Orlando *Jimenez Leal de nous expliquer* comment ils ont mené leur entreprise à terme. *(Lire ci-contre l'entretien entre les deux auteurs.)*

L. M.

ORLANDO JIMENEZ LEAL : Nous nous sommes rencontrés en 1959, quand Nestor a débarqué à La Havane. Il était le grand ami d'amis à moi.

NESTOR ALMENDROS : Dès *que Castro a pris le pouvoir*, je me suis précipité. J'enseignais alors l'espagnol à *New-York*, et je *faisais* des films underground.

ORLANDO JIMENEZ LEAL : J'étais opérateur d'actualités. En fait, certaines images au début du film qui montrent l'entrée de Castro à La Havane ont été filmées par moi. Je n'ai jamais appris le métier, j'ai plongé dès qu'on m'a offert de *travailler comme apprenti sur les* actualités.

NESTOR ALMENDROS : Nous avons réalisé en 1960 un film ensemble, un film ethnographique intitulé *la Tumba francesa* (*le Tombeau français*), sur une secte afro-haïtienne de Cuba. Jean Rouch a beaucoup aimé. Orlando avait dix-huit ans, j'en avais trente et un. Nous avons quitté Cuba la même année, en 1962 ; il est allé aux Etats-Unis, j'ai gagné la France.

Pour réaliser *Mauvaise conduite*, nous sommes partis de notre propre expérience et de l'expérience d'amis que nous connaissons bien et qui avaient été en prison pour des raisons absurdes, non pour des raisons politiques. Quand nous avons quitté le pays, la situation ne s'était pas encore détériorée comme aujourd'hui. De nouveaux exilés nous rejoignaient, nous étions stupéfaits d'apprendre ce qui se passait. Et nous avons songé à faire un film. Ce fut très *difficile*, on ne voulait rien savoir d'une vérité qui serait *défavorable à Cuba. Ces dernières* années, nous avons assisté à un changement d'attitude.

Nous avons commencé à tourner nous-mêmes avec une caméra prêtée, un peu de pellicule achetée, et la collaboration d'amis pour le son. C'était il y a deux ans environ. A l'époque, je photographiais *Pauline à la plage. Orlando est venu me voir* en Normandie pendant le tournage. Un jour, on a concrétisé *nos idées*. L'important, c'était de trouver des gens intéressants cinématographiquement et à titre personnel. Avec ces quatre premiers entretiens, nous avons élaboré un projet. Nous l'avons présenté à la télévision américaine, à plusieurs chaînes, elles ont toutes refusé. Les Américains voulaient imposer un speaker qui servirait de fil conducteur comme dans les documentaires télé là-bas. On l'aurait vu par exemple à l'Escolita, le cabaret de travestis de New-York, en train d'interviewer les gens. Nous trouvions ça vulgaire. La BBC a agi de même. L'Espagne, notre second choix, n'était pas intéressée. Nous sommes venus en France, et la réaction a été immédiatement favorable : Antenne 2 et Michel Thoulouze, le programme « Résistances » et le « Magazine du dimanche », et puis les films du Losange, ainsi que Frédéric Mitterrand.

ORLANDO JIMENEZ LEAL : A l'époque, j'étais en train de tourner un film purement politique pour la RAI italienne, *la Otra Cuba*. Nous avons discuté, Nestor et moi, la possibilité d'aller dans une autre direction, de montrer la conséquence de ces événements sur des gens normaux. Des gens comme vous et moi qu'on inquiète parce qu'ils sont différents : pour leur façon de se peigner, de porter des jeans trop étroits, parce que vous êtes un homosexuel, que vous appartenez à une secte religieuse, que vous écrivez des poèmes. Qu'est-il arrivé à ces gens ? Comment vivent-ils ? *Nestor* avait *un ami* qui avait vécu des choses terribles dans un *camp de concentration*.

NESTOR ALMENDROS : Nous ne l'avons pas gardé dans le film parce qu'il ne voulait pas. Sa famille est à Cuba.

ORLANDO JIMENEZ LEAL : Nous étions sceptiques, il nous était *difficile* de croire que *Cuba* possédait ses camps comme l'Allemagne de Hitler ou la Russie de Staline. Plus nous avons avancé dans notre enquête, plus nous nous sommes sentis impliqués dans le projet. Il fallait à tout prix le réaliser. Il y eut notamment l'histoire de cet écrivain bien connu, Virgilio Pinera, un ami de Nestor et de moi, aujourd'hui décédé. J'ai été comme le témoin de ce qui lui est arrivé. On l'a jeté en prison à cause de sa façon de marcher, parce qu'il était un homosexuel. Ils l'ont enfermé avec des criminels de droit commun et des anciens policiers de Batista qui ont *voulu le lyncher*.

NESTOR ALMENDROS : Un sujet en a amené un autre. Nous ignorions au début jusqu'où notre enquête nous conduirait.

ORLANDO JIMENEZ LEAL : Il fallait tirer un film de toutes ces expériences. *Nestor et moi* avons beaucoup d'amis de gauche, honnêtes, *intelligents*, et *la seule chose* qui nous sépare, c'est Cuba, le problème cubain. *Du moins ici*, en Europe. Je suis absolument sûr que, s'ils savaient ce qui se passe à Cuba, ils seraient totalement contre.

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

FORMES

Duo Toubeau-Tournier

Des mois durant Jean-Max Toubeau a fréquenté l'ancien presbytère de la vallée de Chevreuse où, rongeant son frein, Michel Tournier a trouvé refuge. Contre les importuns, mais le jeune artiste ne l'était pas. D'un crayon sûr et léger, il a multiplié *les croquis de la maison et de la* maisonnée, bêtes et gens, sans négliger le jardin, les frondaisons et les nuages. Quant à son hôte, il l'a surpris sous tous ses angles. Que de portraits ! Il y en a bien une trentaine sur les cinquante images du recueil. Michel Tournier laissait vaguer son esprit pendant *qu'il prenait la pose,* quitte à noter peu après le fruit de ses réflexions. De cette cohabitation est né un journal à deux voix : *Le Vagabond immobile* (chez Gallimard). Ces dessins, ces portraits, les voici exposés à Paris, en compagnie de peintures exécutées elles aussi sur place, à l'extérieur. *Ils sont séduisants* ces paysages. L'un des mieux venus fait succéder aux terres mauves du premier plan des champs d'un vert tendre et l'échelonnement d'une campagne heureuse (1).

Petit-Lorraine

Illustrateur, portraitiste (mais son registre est plus étendu), le nom de Robert Petit-Lorraine reste attaché à celui de Saint-John Perse, qu'il a bien connu dès les années 60 dans la presqu'île de Giens. Disparu, le poète d'*Amers* cède la place à d'autres inspirateurs. Le même trait rapide, économe, suggestif qui épousait le rythme d'*Etroits sont les vaisseaux,* exprime avec un égal bonheur le monde aquatique et les sèches terres provençales de *Roseaux et lavandes* de Raymond Jean, dont la signature est familière aux lecteurs du « Monde des livres ». Quelques mots, quelques touches, suffisent à l'un et à l'autre pour faire bruire et frissonner les symboles de notre fragile et pensante humanité. Pour distiller l'arôme des lavandes, la couleur s'en mêle dans toute sa fluidité. *Fumées parfumées... La lavande lave le ciel...* et tous les gestes de ceux qui *récoltent* l'odorante moisson (2).

Levkovitch

Léon Levkovitch l'angoissé, le rêveur, l'halluciné, le porte-parole (entre autres) du peuple élu, a promené son inquiétude de Lodz à Paris, et ailleurs. Ses nombreuses gouaches évoquant *villes et* paysages *sont* un peu son carnet de route. C'est pourtant dans ses œuvres où grouille une humanité traquée sans complaisance que se manifeste son originalité profonde. On est fasciné par ces sortes de mosaïques de corps et de profils, au graphisme rehaussé de teintes discrètes, dont la fausse et savante gaucherie révèle infiniment mieux que des dessins léchés le drôle de monde où nous croyons vivre. Nulle anecdote ne vient dévaluer une vision globale et parfois monstrueuse de notre espèce (3).

Daderian

Daderian semble avoir renoncé à la régularité de ses bandes parallèles monochromes, accords vibrants de couleurs à la fois sobres et intenses, voire à ses accumulations de signes qui griffent l'âme au travers de l'œil. Il persiste à nous les montrer, pour notre joie, tout en démontrant qu'il s'écarte de *ses* sentiers battus et qu'il va plus loin dans ses toutes dernières compositions où il demeure, rassurez-vous, peintre et rien que peintre. Un mouvement plus accentué se met en marche, *libéré* des formes jusqu'ici maintenues par une poigne solide. L'énergie n'a pas faibli, ni la sensibilité, mais la liberté semble plus grande. Les limites sont franchies (4).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Jeanne Castel, 5, rue du Cirque, 75008 Paris.

(2) Chez René Jeanne, imprimeur, 22, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris.

(3) L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie, 75008 Paris.

(4) Galerie Camille Renault, 133, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

SÉLECTION

CINÉMA

« Vertigo » d'Alfred Hitchcock

Le plus phénoménal des cinq films du maître restés au secret et donnés en cadeau cette année à un public très reconnaissant. *Diaboliquement* emboîtés, une série de miroirs où se perd James Stewart, tandis que, sensuellement vôtre, Kim Novak irradie. Un drôle de vertige, vraiment, qui remet les idées en place sur la valeur d'une mise en scène.

ET AUSSI : *Femmes de personne,* de Christopher Frank (l'amour et le bonheur, on y revient). *Les Copains d'abord,* de Lawrence Kasdan (on n'a pas tous les jours vingt ans). *Le Temps suspendu,* de Peter Gothar (les années 60, encore, mais en Hongrie). *Laisse béton,* de Serge Le Péron (deux gosses et un rêve). *L'Enfant invisible,* d'André Lindon (les dessins pour le Petit Prince). *La Femme flambée,* de Robert Van Ackeren (le sexe froid). *Carmen,* de Francesco Rosi (la dernière, et non la moindre).

THÉATRE

Ionesco à l'Odéon

Portrait d'un rêveur, d'un individualiste sarcastique, d'un artiste à l'aise dans le doute et la peur. A Ionesco, éternel enfant gâté, Jean Carmet donne sa propre humanité, sa finesse, sa drôlerie, ses hésitations, ses malices, son regard chaleureux, sa poésie funambulesque. Un petit homme noble et désemparé. Un Ionesco-Béranger profondément humain.

ET AUSSI : *le Roi Lear,* de Shakespeare au Théâtre de Paris. (Marcel Maréchal retrouve Jean Vauthier, qui a adapté ce Lear égaré dans les douces folies de l'innocence) ; Mechthild Grossmann à Saint-Denis (la belle *tigresse de Pina Bausch raconte en* français la vie d'une femme d'aujourd'hui) ; *la Mouette* et *le Héron* à Chaillot (en alternance, les oiseaux de Vitez.) *Faut-il choisir, faut-il rêver* à Gémier (les énigmes de Bruno Bayen dans les méandres du burlesque).

MUSIQUE EN SCÈNE

A Lyon

Après le succès de l'édition 1983, le studio Grame organise une nouvelle *Nuit de la musique électro-acoustique,* en collaboration avec le TOL (7, rue des Aqueducs), qui accueillera cette manifestation originale, animée du désir de réunir, de 20 h 30 jusqu'à l'aube, musiciens, instrumentistes, chanteurs, comédiens, chorégraphes, cinéastes...

Au cours de cette nuit, deux créations du studio Grame : *Deuxième passage de la baleine,* de Pierre-Alain Jaffrenou, et une pièce de théâtre musical : *Léa et Léon,* ou *Scènes électro-acoustiques de la vie conjugale,* de James Giroudon, ainsi que des œuvres de Georges Aperghis, Patrick Portilla, Michel Chion, et des films d'animation et de recherche, parmi lesquels on retrouvera les célèbres *Shaddocks.* (Rens. et réservation : TOL (7) 825-70-21.)

ET AUSSI : A Paris. – Concert de l'ensemble de musique vivante à Chaillot, le 22 mars (Mâche, Maxwell Davies, Stockhausen, Stravinsky). *Analyses et Controverses,* le 24 à 14 h 30 à Radio-France. (Créations de *Soleil vert,* de C. Finzi, et des *Regards,* de M. Fisher.) Opéras en concert au Théâtre des Champs-Elysées, le 24 à 17 h : *le Médium,* de Menotti. *Trouble in Tahiti,* de Leonard Bernstein. *Le Sourire de l'autre,* de Niki Prowetzki. Le 27 au Théâtre des Champs-Elysées, toujours, le pianiste vietnamien Dang Thai Son (Prix Chopin 1980) jouera des œuvres de Mozart, Prokofiev, Chopin.

EXPOSITIONS

Les trésors de Saint-Marc au Grand Palais

Sculptures, icônes, émaux, vases, travaux de verre et de cristal de roche, objets filigranés... Le trésor de la basilique Saint-Marc de Venise à Paris. Une exposition présente cet ensemble précieux qui fut le butin de la quatrième croisade des Vénitiens, partis en 1204 à la conquête de l'empire byzantin, et augmenté au cours des siècles d'œuvres romanes, gothiques, islamiques. A défaut d'aller à la basilique des doges, il faut aller voir ou revoir au Grand Palais ce témoignage de la splendeur de la République de Venise.

L'art graphique au Centre Georges-Pompidou

Les nouvelles acquisitions entrées au cabinet des estampes du centre Georges-Pompidou ces deux dernières années. Un remarquable enrichissement de gravures et lithogravures allant de Bakst, le flamboyant décorateur des ballets russes, aux dessins linéaires de Matisse.

DANSE

Classique

Marco Spada au palais Garnier, ballet-pantomime de Pierre Lacotte : à l'origine un opéra-comique d'Auber (1852) transposé par le chorégraphe Mazillier en 1857. L'intrigue oppose deux caractères féminins, deux styles de danse. Pierre Lacotte l'a reconstituée en mettant en valeur le rôle de Marco Spada (mimé à l'origine) à l'intention de Noureev.

Contemporain

Festival « Danse au présent » à La Villette (M. Lelièvre, K. Cavagnac, le groupe Esction, Aby danse trio). Michael Clark au Théâtre de la Bastille (un jeune Anglais pas tranquille). Ballet-jazz-art à Beaubourg (Mat Mattox et les enfants de l'immigration). Shakuntala au Théâtre 18 (l'énergie et la grâce). Michel Caserta à Vitry (création). Concours de chorégraphie de Bagnolet au gymnase Maurice-Baquet (les espoirs 84 de la danse).

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

MNAM

PIERRE BONNARD. Jusqu'au 21 mai.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Jusqu'au 26 mars. (Visites-animations, les lundis et jeudis, à 17 h.)

ARNULF RAINER. Mort et sacrifice. Jusqu'au 26 mars.

UN SIÈCLE DE PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE, 1839-1939. Jusqu'au 21 mai.

OTMAR THORMANN. Jusqu'au 15 avril.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Bakst à Matisse. Jusqu'au 30 juillet.

CCI

IMAGES ET IMAGINAIRES D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 28 mai.

TEXTILE DU NORD : Culture et industrie — CULTURE TECHNIQUE EN NORD/PAS-DE-CALAIS. Jusqu'au 23 avril.

TEXTILE : Créer avec l'industrie. Jusqu'au 7 mai.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

BPI

CARNAVALS ET FÊTES D'HIVER. Jusqu'au 23 avril.

THÉATRES D'AFRIQUE NOIRE. Jusqu'au 21 mai.

THÈME ILLUSTRÉ. Philippe Dumas. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 16 avril.

Musées

UN NOUVEAU MONDE : Chefs-d'œuvre de la peinture américaine, 1760-1910. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 16 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 26 avril). Jusqu'au 11 juin.

LE TRÉSOR DE SAINT-MARC, de Venise. Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 21 mai. Du 24 mars au 25 juin.

HALLES ET MARCHÉS D'ILE-DE-FRANCE, Grand Palais, espace 404 (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mai.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

WILLIAM BOUGUEREAU, 1825-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 avril.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des sculptures, 1980-1982. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

ACQUISITIONS DU CABINET DES DESSINS 1973-1983. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

DIX SIÈCLES D'ENLUMINURE ITALIENNE, du VIᵉ au XVIᵉ siècle. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

CHARLES-ALBERT CINGRIA, 1883-1954. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 mars.

JEAN-LUC TARTARIN. Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 13 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

ATELIERS 84. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 29 avril.

LE JARDIN MUSICAL. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 29 avril.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. Jusqu'à fin octobre. — NOUVELLES ACQUISITIONS. — CONTIGUÏTÉS — REGARDS SUR L'ART. Jusqu'au 29 avril. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

LES FOUQUET. Bijoutiers et joailliers à Paris, 1860-1960. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 mars.

L'EMPIRE DU BUREAU, 1900-2000. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

L'IMAGE DE LA MER. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 mai.

CENDRE ET ALCOOLS. Cendriers publicitaires de la collection Rodriguez. Musée de la publicité (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 avril.

AFFICHES DE PRESSE. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

PASTELS DU MUSÉE CARNAVALET. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 avril.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F. Jusqu'au 16 avril.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

JOAN PALA. Prix Bourdelle 1983. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Du 23 mars au 13 mai.

MONTMARTRE des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). Sauf lundi. De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

TENDANCES A NEW-YORK. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 avril.

TREMOIS A LA MONNAIE DE PARIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

CORPS, PARURES ET COSTUMES. Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; 4,50 F le dimanche. Jusqu'au 16 avril.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 avril.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

JEAN COCTEAU et les arts plastiques. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 6 mai.

DONATION BOUTTERIN. Travaux d'Italie 1910-1914. Ecole des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais. Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 mars.

LE CORBUSIER-SAVINA. Sculptures et dessins. Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf dim., de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 19 mai.

LES TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY. Fac-similé intégral. Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges (878-14-33). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

CLASSICISME NORDIQUE 1910-1930. Dessins et aquarelles originaux, objets. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.

LES FAIENCES DE DELFT. Jusqu'au 1ᵉʳ avril : WILFRED VOET. Tableaux, eaux-fortes, pointes sèches. Jusqu'au 15 avril. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

11 SCULPTEURS DE BERLIN. Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). De 10 h à 20 h ; sauf samedi et dimanche. Jusqu'au 30 mars.

ESPACE SONORE-ESPACE SILENCIEUX : Thomas Kapielski. Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

TUER LE TEMPS. Les bergers sculpteurs de l'Alentejo. Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail (544-38-39). Sauf dim., de 9 h à 20 h ; sam. jusqu'à 13 h. Jusqu'au 27 mars.

CASPAR DAVID FRIEDRICH. Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1ᵉʳ mai.

DES OUTILS ET DES HOMMES. Collection Guy Thebault-Claude Posty. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lun., de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

JUDITH WOLFE. Peintures. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 19 avril.

ANDRÉ VLADIMIR HEIZ. Fréquence et miroir. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 31 mars.

ART DU PEUPLE DU NICARAGUA. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

IMPRIMERIE ANCIENNE DE CORÉE. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-83-86). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

DE VAUGIRARD A GRENELLE, promenade historique dans le XVᵉ arrondissement. Mairie, 31, rue Péclet. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h (visite-conférence, le jeudi, à 15 h). Jusqu'au 15 avril.

CARTIER-BRESSON. Carnet de notes sur le Mexique. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 avril.

IL Y A UN SIÈCLE LE THÉATRE. Photographies. Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro (727-81-15). Sauf lundi, aux heures de représentation. Jusqu'au 8 avril.

ANNE PENTEL. Tapisseries. Bime galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 27 mars.

CHARLOTTE CALMIS. Peintures. Ministère des droits de la femme, 53, avenue d'Iéna (501-86-56). Sauf sam. et dim., de 10 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

EXPRESSIONNISME. MJC les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (364-68-13). De 15 h à 21 h ; Dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.

IONESCO... Des ronds et des carrés. Théâtre national de l'Odéon, place Paul-Claudel (325-80-92). Jusqu'au 15 avril.

CONSTANTIN CAVAFY. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Jusqu'au 6 avril.

Galeries

BASQUIAT, BLAIS, BOISROND, CHASSE-POT, KLASEN, RANCILLAC, etc. Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (562-21-34). Jusqu'au 31 mars.

REFLEXION REFLECHIE. Livres d'artistes/Livres objets. NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 15 avril.

GARACHE-TAKIS. Galerie Maeght-Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 avril.

ALAIN KIRILI, AKI KURODA. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 15 avril.

WAKAKO. Peintures acryliques — JEAN-PAUL PHILIPPE. Sculptures en marbre. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 31 mars.

AQUARELLES : Pat Andrea, S. Buri, H. Damiron, E. Dietmann, etc. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 7 avril.

LES TROIS NOLL. Galerie Muscade, 21, rue du Petit-Musc (272-15-80). Jusqu'au 5 mai.

COLLAGES 1960-1980. Œuvres de Cale, Coppel, Downing, Le Bret, Ortlieb et Shanon. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 21 avril.

JEAN-MICHEL ALBEROLA. Suzanne et les vieillards. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 4 avril.

GEORG BASELITZ. Gravures 1964-1983. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 25 avril.

FRANÇOIS BEALU. Gravures récentes. Galerie J. Mayor, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 14 avril.

PIERRE BETTENCOURT. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 26 avril.

ANDRÉ BORDERIE. Peintures. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 28 avril.

BRAM VAN VELDE. Lithographies 1974-1981. Galerie Pasnic, 6, rue Martel (770-39-59). Jusqu'au 14 avril.

PIER PAOLO CALZOLARI. Peintures. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 15 avril.

CAMESI. Visible — Invisible. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 12 mai.

EUGENE CARRIERE, 1849-1906. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 31 mars.

LUCIANO CASTELLI. New Paintings. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 17 avril.

PHILIPPE CAZAL. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 31 mars.

CHAMBAS. Portraits. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 21 avril.

CLAYETTE. Phantasmes vénitiens. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 14 avril.

HONORÉ DAUMIER, 1808-1879. Sculptures, dessins, lithographies. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 21 avril.

FASSIANOS, lithographies. La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'au 8 avril.

A. FISCHMAN. Galerie peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 7 avril.

HREINN FRIDFINNSONN. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 11 avril.

GHERTMAN. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 31 mars.

LIONEL GODART. Travaux récents. Galerie F. Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 13 avril.

SERGE GUILLOU. Œuvres revisitées. Galerie H. Bénézit, 20, rue de Miromesnil (265-54-56). Jusqu'au 13 avril.

APPROCHE DE FRIEDRICH HAGEN. Le Roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 31 mars.

FRANÇOIS HERS. Paris. Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (236-44-56). Jusqu'au 7 avril.

KARL HUBBUCH. Peintures, aquarelles, dessins des années 20 et 30. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 5 mai.

GEORGES HUGNET. Collages 1930-1961. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 14 avril.

ISIDORE ISOU. Méditation esthétique sur Soutine. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 27 avril.

KADISHMAN. Galerie F. Bouiakis, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 31 mars.

KARAVOUSIS. Peintures et sculptures. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). Jusqu'au 28 mars.

MICHAEL KENNY. Sculpture et dessins. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 14 avril.

PATRICK LANNEAU. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 7 avril.

RICHARD LONG. New Works. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 15 avril.

BERNARD LOUEDIN illustre K. White. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 13 avril.

MAGRITTE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

MAHDAVI. Peintures et dessins. Galerie Studio, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 14 avril.

MALLA. Peintures récentes. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 5 avril.

LUIS MARSANS. Peintures et dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 14 avril.

HASSAN MASSOUDY. Calligraphie arabe moderne. Orient Galerie, 9, rue des Grands-Augustins (633-09-20). Jusqu'au 31 mars.

PIET MOGET. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 5 avril.

ACHILLE PERILLI. Irrazionale geometrico. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 5 mai.

RAQUEL. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 7 avril.

GERHARD RICHTER. Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 31 mars.

BJARNE ROTTERUD. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 14 avril.

MICHEL SEUPHOR. Galerie Myriade, 231, rue Saint-Honoré (260-68-68). Jusqu'à fin avril.

IRMGARD SIGG. Visite aux cratères. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 7 avril.

CHARLES SEMSER. Sculptures. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 31 mars.

PIERRE SZEKELY. Le cirque de pierre. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 5 mai.

TABUCHI. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 20 avril.

TYSZBLAT. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 31 mars.

VAN HOVE. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 14 avril.

NATHALIE VOLPELIÈRE. Galerie Breton-Forain, 40, rue de Varenne (549-03-13). Jusqu'au 21 avril.

ISABELLE WALBERG. Sculptures 1943-1983. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 20 avril.

En région parisienne

BOBIGNY. Roger Somville, quarante ans de peinture et Le triomphe de la paix. Hôtel du département, préfecture. Dessins et gravures. Hôtel de ville. L'Homme au journal. Bourse départementale du travail. Notre temps. Maison de la culture. Renseignements : 830-11-93. Jusqu'au 2 mai.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Hommage aux décorateurs du cinéma français. Hôtel de Ville. Jusqu'au 31 mars.

BRETIGNY. Erro. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h. et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

CORBEIL-ESSONNES. Sculptures. Henri Larriere : Caisses, barrières et rivages. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Jusqu'au 31 mars.

CRÉTEIL. A vif... François Lauven et ses amis. Maison des arts, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'à fin mars.

IVRY-SUR-SEINE. Ivry 8 + 4 : Beaussier, Caceres, Cassama, Boulbes, Brecq, etc. Galerie Fernand Léger, 93, avenue G.-Gosnat. Sauf dimanche. Du 23 mars au 21 avril.

JOUY-EN-JOSAS. Impressions cachemire au XIXᵉ siècle. Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Sam., dim., mardi et jours fériés, de 14 h à 17 h. Du 24 mars au 28 juin.

LA DÉFENSE. — Folon, vingt ans d'affiches. Espace de la coupole. Tour Fiat (725-06-07). Jusqu'au 10 avril.

MARLY-LE-ROI. De Renoir à Vuillard : Marly-le-Roi, Louveciennes, leurs environs. Musée-promenade, grille royale, parc de Marly (969-06-26). Sauf lundi, mardi (et jours fériés), de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 juin.

PONTOISE. Le portrait dans les collections du musée. Musée Tavet Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mai. — Ludovic-Rodo Pissarro, 1878-1952. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 avril.

VILLEPARISIS. Gérard Pascual. CAC Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

VITRY-SUR-SEINE. La part des femmes dans l'art contemporain. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet (680-85-20). De 14 h à 19 h. Jusqu'au 1ᵉʳ avril.

En province

AMIENS. Jean Dubuffet, peintures 1942-1982. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 12 mai.

ANGERS. Architecture gothique et néogothique en pays de Loire. Musée des beaux-arts, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 13 mai.

ARRAS. Hans Hartung, œuvres 1971-1983. Cercle Noroît, 6, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 9 avril.

AUXERRE. Max-Pol Fouchet. Les appels. Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 22 avril.

BAYONNE. Hommage à Pierre Loti. Musée Bonnat, 5, rue Jacques Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 22 avril.

BLERANCOURT (Aisne). La peinture américaine dans les collections du Louvre. Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.

BLOIS. Lorjou dans les collections privées françaises. Château. Jusqu'au 8 avril. — Vues dare-dare. A. Villepigue. 9, rue Robert-Houdin (du 26 mars au 1ᵉʳ avril).

BOULOGNE-SUR-MER. Trésors des musées du nord de la France. Musée des beaux-arts, 34, Grande-Rue (80-51-55). Jusqu'au 8 avril.

CAEN. Robert Malaval-Louis Pons. Correspondances. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 29 avril.

CALAIS. Joseph Beuys. Dessins 1941-1983. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Du 24 mars au 4 juin. — Jean Roulland, pastels et sculptures. Galerie de l'ancienne poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 15 avril.

CHAMBÉRY. Des Burgondes à Bayard, mille ans de Moyen Age. Que reste-t-il de nos châteaux ? Musées d'art et d'histoire, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 13 mai.

CHARTRES. Nouveaux objets illustratifs ou le crève-cœur en 1984. Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39). Du 24 mars au 28 avril.

CHOLET. L'Anjou religieux et les orfèvres du XIXᵉ siècle. Musée des arts, 46, rue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 14 mai.

COLMAR. Charles Spindler. Mobilier 1900. Musée d'Unterlinden, place d'Unterlinden (41-89-23). Du 24 mars au 27 mai.

COMPIÈGNE. Inauguration du musée de la figurine historique, 28, place de l'hôtel-de-Ville (440-26-00).

DIJON. Canton de Nolay. Architectures et œuvres d'art. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Du 24 mars au 14 mai. — Giulio Paolini. Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne, 41, rue Vannerie (67-22-33). Jusqu'au 30 mars.

DUNKERQUE. Edgar Chahine. Gravures. Collections du musée Carnavalet. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 15 avril.

FLAINE. Simon Hantaï. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 22 avril.

GRENOBLE. Jean-Noël Zanetti - Michel Brunier. Musée, place de Verdun (54-09-82). Du 25 mars au 25 avril.

LA ROCHE-SUR-YON. Ansgar Nierhoff - Patrick Tosani. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 15 avril.

LA ROCHELLE. Chicago. 150 ans d'architecture. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 19 avril.

LE CREUSOT. Chevalements de mine. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'au 1ᵉʳ juin.

LOUVIERS. Les chariots de l'Eure. Musée, place Ernest-Thorel (40-22-86). Jusqu'à fin mars.

LYON. — Serpan, 1922-1976. Musée des Beaux-Arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Costruire l'illusione : Avalle, Coletta, Colombo, Staccioli, Trotta. Elac. Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 23 avril — 150 affiches françaises du cinéma muet. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 8 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Orages désirés, ou le paroxysme dans la traduction de la nature. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 3 juin.

MARSEILLE. La Graufesenque-Millau, complexe industriel antique de la céramique. Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'au 28 avril.

NICE. Carnaval cent : Carnaval du monde à travers les âges. Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 29 avril — Henri Matisse : jazz. Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (81-59-57). Jusqu'au 25 mars — Chia-Della-Salomé-Saytour-Selz. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 15 avril — A. et G.-A. Mossa. Musée des beaux-arts-Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 31 mai. — Alberto Burri. Cellotex, Cretti, plastiques. Galerie Sapone, 25, boulevard Victor-Hugo (88-54-27). Jusqu'au 24 avril.

QUIMPER. Aquarelles orientales d'Emile Bernard. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (95-45-20).

RENNES. Dessins tchèques du XXᵉ siècle. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 15 avril.

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre Loti. Dernier voyage et Voyages. Musée des Beaux-Arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 29 avril.

LES SABLES-D'OLONNE. Jean-Luc Vilmouth. Œuvres récentes. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-PAUL. Hommage à Joan Miro. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 8 mai.

STRASBOURG. Emar, un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (32-48-95) Jusqu'au 29 avril.

TOULON. Denis Laget — François Nardi. Musée, 113, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOURS. Les Peintres et l'architecture antique. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 3 juin. — Peter Klasen. — Catherine Viollet. Apact, 17, rue de la Bourde (20-46-75). Jusqu'au 14 avril.

TROYES. Parvine Curie. Sculptures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 6 avril.

VERNON. Louis Hayet. Musée A.-G.-Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 29 avril.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Matière - signe - silence. Musée d'art moderne, allée du Musée (05-42-46). Jusqu'au 8 avril.

VILLEURBANNE. Barbara Kruger. Le nouveau musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Du 23 mars au 25 avril.

CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 21 MARS

15 h, Ecrivains cinéastes, Marguerite Duras : le Camion; 19 h, Cinéma japonais : le Destin de Madame Yuki, de K. Mizoguchi ; 21 h, Henri Verneuil : Des gens sans importance; la Française et l'amour; l'Adultère.

JEUDI 22 MARS

15 h, Ecrivains cinéastes, Romain Gary : Les oiseaux vont mourir au Pérou; 19 h, Cinéma japonais : Carmen revient au pays natal, de K. Kinoshita ; 21 h, Henri Verneuil : Maxime.

VENDREDI 23 MARS

15 h, Ecrivains cinéastes, Jean Giono : Crésus: 19 h, Cinéma japonais : Nous sommes vivants, de T. Imai; 21 h, Henri Verneuil : Week-end à Zuydcoote.

SAMEDI 24 MARS

15 h, Ecrivains cinéastes, Marcel Pagnol : Topaze; 17 h, Cinéma japonais : le Repas, de M. Naruse; 19 h : la Légende du grand bouddha, de T. Kinugasa; 21 h, Henri Verneuil : le Président.

DIMANCHE 25 MARS

15 h, Ecrivains cinéastes, Alain Robbe-Grillet : l'Eden et après; 17 h, Ecrivains cinéastes Sacha Guitry : la Vie d'un honnête homme; 21 h, Cinéma japonais : Vivre, de A. Kurosawa.

LUNDI 26 MARS

Relâche.

MARDI 27 MARS

15 h, Ecrivains cinéastes, André Malraux : l'Espoir; 19 h, Henri Verneuil : Une manche et la belle : 21 h : Cinéma japonais : la Vie d'O'Haru, femme galante, de K. Mizoguchi.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 21 MARS

15 h. Ombres blanches, de W.S. Vandyke et R. Flaherty ; 17 h, Jean Lods : 12 juillet 1964/Radar d'atterrissage/Aubusson/ Jean-Jaurès ; 19 h, John Waters : Mondo Trasho.

JEUDI 22 MARS

15 h, Solitde, de P. Fejos ; 17 h, Jean Lods : Rencontres de Royaumont A. Einstein/20.000 matins/Histoire d'une ville : Odessa ; 19 h, John Waters : Female Troubles.

VENDREDI 23 MARS

15 h, La caravane vers l'ouest, de J. Cruze ; 17 h, Jean Lods : Ballade bulgare/Rencontres de septembre/le Cirque Fratellini) ; 19 h, John Waters : Multiple Maniacs.

SAMEDI 24 MARS

15 h, le Dernier des Hommes, de F.W. Murnau ; 17 h, Jean Lods : le Mile/Pyrénées, terre de légendes : les Baiars/St. Mallarmé/Zadkine/H. Barbusse ; 19 h, John Waters : Pink Flamingos ; 21 h, la Brigade des bérets noirs, de T. Young.

DIMANCHE 25 MARS

15 h. la Foule, de K. Vidor ; 17 h, Jean Lods : Aristide Maillol, sculpteur/Train bis/Nouvelle bataille/Romain Rolland ; 19 h, John Waters : Desperate Living ; 21 h, Ramdam à Rio, de H. Levin.

LUNDI 26 MARS

15 h : l'Aigle noir, de Cl. Brown ; 17 h, Jean Lods : la Vie d'un fleuve : la Seine ; l'Atalante, de J. Vigo ; 19 h 15, John Waters : Polyester.

MARDI 27 MARS

Relâche.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl.) (*), V.o. : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., (*). V.o. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (563-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).

COMME SI C'ETAIT HIER (Belge) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COMPÈRES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 18e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

CHRISTINE (v.o.) : Escurial (Hsp), 13e (707-28-04) ; V.f. : Paris Ciné 1, 10e, (770-21-71).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : Marignan, 8e (359-92-82) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (A) (**): V.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ETINCELLE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

GORKY PARK (A.) (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GWENDOLINE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (254-42-34) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LE LEOPARD (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LOCAL HERO (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LEZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LE MARGINAL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**), 7e : Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

REBELOTE (Fr., version concert) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; (v.f.) Paris loisirs bowling, 18e (606-64-98).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SCARFACE (A, v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-14-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

SOB (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

STAR 80 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE TEMPS SUSPENDU (Hongrois) (v.o.) Logos, 5e (354-52-34).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRICHEURS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CRIME DE CUENCA (**), film espagnol de Pilar Miro (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

HOTDOG, film américain de Peter Markle (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94). – V.o. : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LETTRES D'AMOUR PERDUES, film français de Robert Salis : Movies Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

MAUVAISE CONDUITE, film français de Nestor Almendros et de Orlando Jimenez Leal : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POLAR, film français de Jacques Bral : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 4e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-36-14) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RISKY BUSINESS, film américain de Paul Brickman (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94). – V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

SECOND CHANCE, film américain de John Herzfeld (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Les Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).



CINEMA

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

WEN KUUNI (LE BON DIEU) (Hte-Volta) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

H. BOGART (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46). mer., jeu. : le Mystérieux docteur Clitterhouse ; ven., sam. : Key Largo ; dim., lun. : Dark Victory ; mar. : la Femme à abattre.

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07). mer. : Plumes de cheval ; jeu. : Monkey Business ; ven. : Noix de coco ; sam. : la Soupe au canard ; dim. : Chercheurs d'or ; lun. : les Marx au grand magasin ; mar. : Un jour aux courses.

J. CARPENTER (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04). 14 h 30 (sf d.) : Fog ; 16 h 30 : The Thing ; 18 h 30 : Assaut ; 20 h 30 : New-York 1997.

CARTE BLANCHE A ÉRIC ROHMER, LE GOUT DE LA BEAUTÉ : Studio 43, 9e (770-63-40). mer., 18 h, sam. 22 h : le Petit Soldat ; jeu., 20 h 45 : le *Celluloïde et le Marbre* + l'Aurore ; jeu., 18 h, dim. 16 h : les Bonnes Femmes ; jeu. 20 h, sam. 18 h, dim. 22 h : la Peur ; jeu. 22 h, dim. 18 h : Pauline sur la plage ; ven. 18 h, lun. 20 h : l'Enfant secret ; ven. 20 h : la Vie comme ça + l'Echangeur + Absences ; sam. 14 h, lun. 18 h : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; sam. 16 h, dim. 20 h : la Captive aux yeux clairs ; sam. 20 h : Derrière le miroir ; dim. 14 h, lun. 22 h : Rêves de femmes.

CINQ LEÇONS DE THÉATRE D'ANTOINE VITEZ : Cinéma Bonheur, 12e (797-70-30) mar. 20 h 30 ; dim. 16 h, 18 h, 20 h.

CLINT EASTWOOD (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), mer., lun. 20 h, 22 h 10 : *Magnum Force* ; jeu. 20 h, 22 h 10, sam., 23 h : l'Epreuve de force ; ven., dim. 20 h, 22 h : Bronco Billy.

COUNTRY MUSIC (v.o.) : Studio Bertrand (783-63-66), mer., ven., dim., 22 h : Délivrance (*) ; jeu., sam., lun. 22 h : Nashville Lady.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., ven., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In girum imus nocte et consumimur igni.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46), mer., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : la Loi du silence ; jeu., dim., 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : Agent secret ; ven., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Mister et Mrs Smith ; sam., mar., 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : Sabotage ; lun., 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 : la Mort aux trousses. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeu. : Lifeboat ; ven., sam. : la Loi du silence ; dim., lun., mar. : le Faux Coupable.

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), mer. 14 h, ven., sam. 20 h, lun. 18 h : Ténèbres ; mer., lun. 16 h, ven. 22 h : Inferno ; mer. 18 h : Fury ; mer., dim. 22 h, vend. 14 h : *Massacre dans le train fantôme* ; mer. 20 h ; mardi 16 h : Wolfen ; mar. 18 h, jeu. 14 h : le Loup-garou de Londres (*) ; jeu. 16 h ; mar. 22 h, Hurlements ; jeu. 18 h, sam. 22 h, dim., mar. 14 h : Chair pour Frankenstein ; jeu. 20 h, ven. 16 h, sam. 14 h : *l'Invasion des profanateurs* ; jeu. 22 h, lun. 22 h, jeu. 22 h, sam. 16 h : Zombie (**) ; ven. 18 h, dim. 20 h, lun. 14 h : les Frissons d'angoisse ; sam. 18 h, dim. 16 h, lun. 20 h : Poltergeist (**) ; dim. 18 h, ven 24 h : Fondu au noir ; mar. 20 h : Fantasmes.

LA NUIT DU FILM-ANNONCE : Escurial, 13e (707-28-04), ven. 24 h 30 : Des contes d'Islam à Star War.

RÉTROSPECTIVE OTTO PREMINGER (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), mer., jeu., ven., sam., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Bunny Lake a disparu ; dim., lun., mar., 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 : Tempête à Washington.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., 20 h, ven., 22 h : Vivre vite ; jeu., ven., dim., mar., 20 h 30, sam., lun., 22 h 30 : Noces de sang ; jeu., 14 h, lun., 13 h 30 : Cria Cuervos ; lun., 16 h : Anna et les loups.

TARKOVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : mer. 16 h, ven. 19 h, sam. 16 h 30, dim. 21 h 30, lun. 14 h : Solaris ; mer. 18 h 30, ven. 21 h 30, sam. 14 h, dim. 16 h, lun. 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; le Rouleau compresseur et le Violon ; mer., sam. 21 h, jeu., mar. 14 h, lun. 19 h : Andreï Roublev ; jeu., mar. 17 h, ven. 14 h, dim. 18 h 30 : Stalker ; mer., dim. 14 h, jeu., lun., mar. 22 h, ven. 17 h, sam. 19 h : le Miroir.

J. TOURNEUR (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : dim. 11 h 50 : Berlin Express ; lun. 11 h 45 : Pendez-moi haut et court ; lun. 11 h 45 : les Hommes léopards ; mar. 11 h 45 : Vaudou.

TROIS PORTRAITS DE FEMMES PAR MANUEL DE OLIVEIRA (v.o.). République-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : Francisca ; Benilde ; le Passé et le Présent.

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ANGE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BIBLE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A. v.o.) : Champo, 5e (354-47-62).

BUS STOP (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (354-47-62) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56)).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : *Logos II* (H. sp.), 5e (354-15-04).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; *Saint-Germain Huchette*, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : *Lumière*, 9e (246-49-07).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

JACQUES BREL (Fr.) : *André Bazin*, 13e (337-74-39).

HARLEQUIN (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE MANTEAU (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MOLIÈRE (Fr.) : *Bonaparte*, 6e (326-12-12).

MONIKA (*Suéd., v.o.*) : *Reflet Quartier Latin*, 5e (326-84-65) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

OUTLAND (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action Lafayette, 9e (878-80-40). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (323-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03). — V.o + v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-23-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 21

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Cl. Bardon (Bach, Debussy, Elgar).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : H. Le Floch, B. Vandome (Leclair, Roussel, Pierné).

Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Lagrand).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h 45 : Chœurs J.-B. Corot, Orchestre d'arts sacrés, dir. G. Boulanger (Schubert, Bach).

Théâtre en Rond, 21 h : O. Baumont (Rameau, Couperin).

Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Quintette Sabarich (Koepke, Martini, Devogel).

Lucernaire, 19 h 45 : J. Kaleb.

Institut néerlandais, 20 h 30 : Camerata Trajectina.

UNESCO, 20 h : Orchestre de chambre, dir. P.-M. Le Conte (Tchaïkovski, Cimarosa, Britten...).

Salle Cortot, 20 h 30 : M. et X. Gagnepain (Beethoven, Brahms, Vierne...).

JEUDI 22

Lucernaire, 19 h 45 : M.-C. Buffet (Bach, Beethoven).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre symphonique des PTT, dir. R. Andreani (Mendelssohn, Mozart, Bach).

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 21. Salle Chopin-Pleyel, 12 h 30 et 15 h : Ensemble de cuivres Da Camera.

Eglise des Dominicains, 20 h 45 : Ensemble Vetera et Nova (Haendel).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : G. Mounier (cours d'interprétation).

Faculté d'Assas, Grand Amphithéâtre, 21 h : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Mozart, Bach).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble vocal Audite Nova, dir. J. Sourisse (Purcell, Carissimi, Monteverdi).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Chœur et Orchestre Pro Musica de Paris, dir. T. Popesco (Mozart).

Salle *Cortot*, 20 h 30 : D. Karmazyn, M. Bachmann Vas (Rachmaninov, *Valentini, Brahms...*).

VENDREDI 23

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : voir le 22.

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 21.

Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Serkin (Beethoven).

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 22.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : voir Saint-Louis des Invalides, le 21.

Temple de Pentemont, 20 h 45 : Cl. et M. Giardelli (Mozart, Beethoven).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Mendelssohn, Gershwin, Babadjanian).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : Quatuor Viotti (Debussy, Brahms).

FIAP, 20 h 30 : F. Killian, J.-P. Rivière, *Duo Helmikov* (*Tartini*, Rachmaninov, Bartok...).

SAMEDI 24

Temple de Pentemont, 20 h 45 : T. Koopman (Sweelynck, Byrd, Rossi...).

Salle Gaveau, 17 h : G. Pank, G. Parsons (Bach, Beethoven, Webern...) ; 20 h 30 : Y. Bashmet, M. Mounpian (Bach, Haydn, Hindemith...).

Sainte-Chapelle, 21 h : voir le 21.

Radio-France, Grand Auditorium, 14 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, Quatuor Lindsay, dir. P. Burwik (Beethoven, Bartok).

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h : Nouvel *Orchestre philharmonique, dir.* H. Lewis, A. Meltzer (Menotti, Bernstein, Nikiprowetzky).

Eglise suédoise, 18 h : Ph. Guillaume (Dowland, Bach, Albeniz...).

Eglise Saint-Georges, 18 h : L. et E. Bellocq (Haydn, Bach, Shankar...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : D. Abramovitz (Grieg, Fauré, Debussy...).

Salle Cortot, 20 h : V. Nikitine (Beethoven, Brahms, Chopin).

DIMANCHE 25

Eglise Saint-Merri, 16 h : F. Killian (Bach, Beethoven, Brahms...).

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 15 : Chœurs mixtes arméniens et Orchestre symphonique.

Conciergerie, 17 h 30 : Antica Nova, Ensemble G. Chatillon (danses et musiques de la Renaissance).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des *concerts Lamoureux, dir. J. von Websky* (Duruflé, Carl Orff).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Lindsay (Schubert, Dvorak).

Notre-Dame, 17 h 45 : J.-L. Friderich (Bach, Duruflé).

Musée Carnavalet, 15 h : A. Zylberajch (Froberger, Kerll, d'Anglebert...).

Eglise des Billettes, 10 h : T. Mechler (Sweelynck, Bach, Brahms...).

Salle Gaveau, 14 h 30 : Concours international d'interprétation.

Eglise Saint-Gabriel, 15 h 30 : G. Litaize (Bach, Couperin, Vierne...).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 17 h 30 : *Concert de musique de chambre.*

LUNDI 26

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Dvorak, Liszt, Stravinski).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : S. Bishop, Kovacevic.

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h 30 et 20 h 30 : Cycle acousmatique (Chretiennot, Zanesi, Mion, Henry).

Lucernaire, 19 h 45 : M.-L. Charmaux, P. Hommage (Beethoven, Schumann, Fauré...).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : J.-M. Luisada (Chopin).

Athénée, 20 h 30 : E. Podles, J. Marchwinski (Vivaldi, Haendel, Rossini...).

Ranelagh, 15 h et 20 h 30 : Th. Huillet (*Haydn, Beethoven, Schubert*).

Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : C. Marin (Bach, Albeniz, de Falla...).

MARDI 27

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 26.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Dang Thai Son (Chopin, Mozart, Prokofiev).

Sainte-Chapelle, 21 h : voir le 21.

Centre Bösendorfer, 20 h 45 : F. Clidat (*Liszt*).

Eglise Saint-Merri, 21 h : E. Lamandier.

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal Contrepoint, dir. O. Schneebeli, Orchestre français d'Oratorio, Quintette de cuivres J.-B. Arban, dir. A. Myrat (Purcell, Stravinski).

Cité des Arts, 21 h : N. Rist.

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Roussin, J.-E. Bavouzet (Bach, Bartok, Ravel...).

Eglise allemande, 19 h : R. Tambyeff, *Ensemble vocal B. Salle* (Bach).

Eglise Saint-Severin, 21 h : Ensemble *S. Bequet (Vivaldi, Haydn, Mozart...)*.

Eglise de la Madeleine, 18 h : Chœur des Petits Chanteurs du Marais, chef de chœur : J. Poupart.

Le music-hall

ATMOSPHÈRE (*249-74-30*), les 22, 23, 24 à 20 h 30 : Métamorphose d'une mélodie.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : P. Perret.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30, sam. 15 h : Rufus (dern. le 24).

CITÉ UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre (589-38-69), le 26 à 20 h 30 : C. Marin.

L'ÉCUME (542-71-16), les 21, 22, 23, 24 à 20 h 30 : M. Lebas, F. Lieu, Ch. Monty ; à 22 h : J. Debouverie.

ESPACE CARDIN (266-17-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : J. Villeret.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 20 h 30 : G. Cuvier.

FORUM (297-53-47) (D., L.), 21 h : *E. Wiener (dern. le 24)* ; à partir du 26 : J. Bosco.

FONTAINE (874-82-34) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : P. Desproges.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Odeurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h : G. Dalan.

MUSÉE GUIMET (723-61-65), le 24 à 20 h 30 : Théâtre d'ombres du Cambodge ; les 26, 27 à 18 h 30 : Marionnettes chinoises.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : G. Vigneault (dern. le 25) ; à partir du 26 : J.-J. Goldman.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer., J., D. soir), 20 h 30, sam. 21 h, mer. 15 h, dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Jim von der Woude.

P'TIT QUEBEC (828-31-88), les 21, 22, 23, 24 à 23 h 15 : J.-L. Masquelier.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 17 h : les Garçons « Boris super Vian ».

RANELAGH (288-64-44), les 21, 24 à 20 h 30 : Khaleh Nokhodi (*marionnettes persanes*).

TH. DE PARIS (280-09-30), le 26 à 20 h 30 : Ravi Shankar.

LE TROU NOIR (570-84-29), les 23, 24, 25 à 21 h : Firman.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), 22 h : Josefina.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 27 à 21 h : K. King.

CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), le 23 à 21 h : Danse et joue.

FORUM DU MOUVEMENT (806-68-11), le 24 à 20 h 30 : Danse et joue.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Ballet du vingtième siècle M. Béjart.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 21, 22, 23 à 20 h 30 : Ballet national de Cuba.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : M. Lelièvre, Cie K. Cavagnac (dern. le 23) ; à *partir* du 24 : Collectif Ixeion, aby danse trio.

TH. 18 (226-44-47), les 21, 22, 23, 24 à 20 h 45 ; le 25 à 16 h : Shakuntala.

TH. DE LA BASTILLE (357-42-14), les 21, 22, 23, 24 à 21 h ; le 25 à 17 h : Michael Clark.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

ARDEN DE FEVERSHAM – Théâtre de la Ville (274-22-77), les 21, 22, 23, 24, 27 à 20 h 45 ; les 24, 25 à 14 h 30.

TÊTE DE FAUNE – Lucernaire (544-57-34), 18 h 30 (21).

LE DRAP DE SABLE – Lucernaire (544-57-34, 22 h 30 (21).

SURTOUT QUAND LA NUIT TOMBE – Jardin d'Hiver (262-59-49), les 21, 22, 23, 24 à 21 h.

DANS LA JUNGLE DES VILLES – Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), les 21, 22, 24 à 20 h 30.

LE PARTAGE DU ROI – Vitry, Théâtre Jean Vilar (681-68-67), les 22, 23, 24 à 21 h ; le 25 à 15 h.

ARCHITRUC – Epinay, MJC (822-41-40), 20 h 30 (23).

LA MORT DE SENÈQUE – Comédie-Française (296-10-20), les 24, 25, 27 à 20 h 30.

ORESTE NE VIENDRA PLUS – Essaïon (278-46-42), le 27 à 20 h 30.

HORS PARIS

SAINT-ETIENNE – *Dernières nouvelle de la Gaule*, par la Compagnie Arkham (77) 37-34-37, au Théâtre Jean-Dasté, les 21 et 27 mars à 19 h 30.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 22, 23 à 19 h 30 ; le 24 à 14 h 30 et 20 h 30 : Marco Spada.

SALLE FAVART (296-06-11), le 26 à 19 h 30 : la Damoiselle élue ; Didon et Enée : Concert : le 27 à 20 h : D. Rémy, G. Simonot, P. Hadjaje, Cl. Naveau, M. Bailly, R. Benedetti (la Nuit transfigurée, d'A. Schönberg ; Sextuor en sol major, op. 38 pour cordes de Brahms).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (ven.), les 21, 22 à 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes, l'Ecole des femmes.

CHAILLOT (727-81-15), **Grand Foyer**, les 21, 22, 23, 24, 27 à 18 h 30 : Carnets d'un disparu ; le 26 à *20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Valère Novarina.* – **Grand Théâtre**, (lun.), le 21 à 20 h 30 : le Héron ; les 23, 24, 25, 27 à 20 h 30 : la Mouette ; **Concert** : le 22 à 20 h 30 : Ensemble Musique vivante, dir. Paul Daniel. – **Théâtre Gémier** : (lun.), les 21, 22, 23, 24, 27 à 20 h 30, le 25 à 15 h : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?

ODÉON (325-70-32), (lun.), les 21, 22, 23, 24, 27 à 20 h 30, le 25 à 15 h : Ionesco par le TNP.

PETIT ODÉON (325-70-32), les 21, 22, 23, 24, 25, 27 à 18 h 30 : Sarcasme ; le 24 à 16 h : la Nuit ; le 25 à 21 h : Insondable, voilà ce qu'est la nuit ; le 26 à 16 h : Un chat dans le cerisier ; le 27 à 16 h : *Huit heures, c'est tôt quand on a boxé la veille.*

TEP (364-80-80), les 21, 22, 23, 24 à 20 h 30, le 25 à 15 h et 20 h 30, le 27 à 21 h 30 : la Double Inconstance ; le 24 à 14 h 30 : Alexandre le Grand ; le 27 à 21 h 30 : Portraits vidéo-théâtre. – **Rencontre** : le 27 à 14 h 30 : Documents vidéo. – **Cinéma**, les 27 à 10 h : Qu'est ce qu'on attend pour être heureux.

BEAUBOURG (277-12-33), **Débats** : Les enfants de l'immigration : le 21 à 15 h 30 : les pratiques inculturelles à l'école ; le 24 à 21 h : Rencontre avec de jeunes poètes : le 21 à 18 h : Lea House à Hackney : à 21 h : Bonnard : Le visible inquiète : le 22 à 18 h 30 : Où vont les *pays de l'Est ? : de 15 h à 20 h : Quand* je serai grand comme la fourmi. – **Journée nationale de la poésie** : 14 h 30 : Hors texte ; 17 h : poésie des Antilles ; le 26 à 21 h : Tolstoï : Théâtre et pédagogie. – **Concert-Animation** : le 21 à 20 h 30 : Concert l'Itinéraire (dir. Ph. Bender) ; le 22 à 18 h 30 : Une heure de musique de chambre du vingtième siècle avec les solistes de l'EIC ; *le 24 à 18 h* : Nouvelle musique improvisée ; les 26, 27 à 18 h 30 : l'École de Vienne (Schœnberg). – **Cinéma-Vidéo** : les 21, 22, 23, 26 de 12 h 30 à 21 h 30 : les 24, 25 de 10 h 30 à 21 h 30 : Festival de Montbéliard : les 21, 22, 23, 24, 25, 26 : Nouveaux films BPI : 13 h : la Ballade de Pabuji ; 16 h : Une île : Bali ; 19 h : Faits divers : les 21, 22, 23, 24, 25 à 15 h : l'École de Nice : René Prédal ; les 21, 22, 23, 24, 25 à 18 h : Marie Jo Lafontaine. – **Théâtre-Danse** : les 22, 23, 24, 25, 26 à 15 h, le 21 à 14 h : A l'école on apprend... aussi à vivre ensemble ; le 23 à 20 h 30 : Théâtre d'Afrique noire ; le 24 à 20 h 30 : Ballets Jazz Art.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), **Opéra**, les 22, 24 à 20 h 30 : le Coq d'Or. – **Concerts**, le 21 à 20 h 30 : B. Ringeissen (piano) (Balakirev, Borodine) ; les 23, 25 à 20 h 30 : Orchestre philharmonique de l'État de l'URSS de Moscou (dir. E. Svetlanov) ; le 26 à 18 h 30 : C. Ludwig, F. Tillard, L. Lorcia (Wagner, Liszt, Beethoven) :

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 23, 24, 27 à 18 h 30 : Jacques Bertin.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), **Théâtre** : les 21, 22, 23, 24, 27 à 21 h, le 25 à 16 h : les Perses. – **Musique** : les 25, 26 à 20 h 30 : Ensemble musique oblique (A. Féron, Villa Lobos, De Falla, Stravinsky).

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34) (D., L.). 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougâh.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), le 21 à 20 h 30 : Amleto ; les 22, 23, 24 à 20 h 30, le 25 à 17 h : Macbeth ; le 27 à 20 h 30 : Enrico IV.

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hamlet ; (L.) 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), les 21, 23 à 18 h 30 : la Vie ordinaire ; le 26 à 18 h 30 : La difficulté d'être ; les 21, 23 à 21 h, le 24 à 18 h 45 : le Chandelier, le Plaisir de rompre ; le 22 à 21 h, le 24 à 22 h, le 25 à 15 h : Revenu de l'étoile ? ; le 27 à 15 h et 21 h : la Parisienne.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mar., mer., 20 h 30 : les Bonnes ; ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu ; dim., 16 h : Des fabliaux à Molière.

ATELIER (606-49-24), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Bonheur à Romorantin.

ATHENÉE (742-67-27), I : mar., mer., 19 h ; jeu., ven., sam., 21 h : le Retour ; II : mar., mer., jeu., 18 h 30, ven., sam., 20 h 30 : Passagères.

BASTILLE (357-42-14) (D. soir), 19 h 30, dim. 15 h : Celle qui ment.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95) (D., L.), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), le 21 à 18 h 30 : la Nuit des rois ; le 24 à 18 h 30 : Richard II ; les 22, 23 à 18 h 30 : le 25 à 15 h 30 : Henri IV. – **Tempête** (328-36-36) (D. soir, L.), 16 h : le Retour d'Iphigénie. – **L'Atelier du chaudron** (328-97-04), le 25 à 17 h 30 : Corps et graphie à géométrie variable.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Epopée de Gilgamesh.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.) à 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé. – Resserre (D., L.), 20 h 30 : l'Homme Job. – Grand Théâtre (D., L., Ma.), à 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (M., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. *soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : la Ma*nie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : les Marchands de gloire.

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE (246-12-91) : les 21, 22 à 20 h 30 : la Journée d'une rêveuse.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., Ma.) : 20 h 30 et 22 h 30, dim. 15 h et 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf).

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L., Ma.), 20 h 30 : Biographie : Un jeu.

LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : la Demoiselle de Tacna (rel. except. les 22, 23, 24).

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam, dim., 15 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; *20 h 30 : la Leçon* ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) à 21 h, dim. 15 h : Tchoufa.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 18 h 30 : la Dentelle du cygne (rel. except. le 26) ; 20 h 15 : Six heures au plus tard. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D., soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Labiche de poche ; (D. soir, J.) 22 h, mat. dim. 17 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : le Rhinocéros.

MAISON DES AMANDIERS (201-56-65) (D. soir, L., Ma.), 20 h 45 : Histoires d'O...baldia.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), jeu., ven., sam., 22 h : l'Echo du silence.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 14 h 30 : Autant en emporte le vent (dern. le 25). – **Salle Gabriel** (225-20-74) (D. soir), 21 h, sam., 18 h 30 et 21 h 45, dim., 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), mer., ven. 20 h 30 ; dim. 15 h : Betrayal ; jeu'. sam., mar. *20 h 30 : Suddenly last summer.*

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, *L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Tchin tchin.* – Petite salle (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Journal d'une femme de chambre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : La fille sur la banquette arrière. – Rencontres, le 26 à 20 h 30, le 27 à 14 h 30 : François-Ier le magnifique.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53) (Mer., J., D. soir), 20 h 30, dim., 16 h : On a tous les jours cent ans.

PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim., 17 h : Préjugés et passions.

PLAISANCE (320-00-06) (L.), 20 h 45 : la Pierre de la folie.

POCHE (548-92-97) (D.), 20 h 30 : l'Elève de Brecht - Molly Bloom.

PORTE-ST-MARTIN, (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h, sam., 17 h, dim., 15 h : KZ.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Assassino-assassino (dern. le 25.).

RANELAGH (288-64-44), le 22 à 20 h 30 ; le 25 à 15 h : la Ballade du grand macabre.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (L) 20 h 30 : Echec à la reine.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Noix de coco.

SAINT-GEORGES (878-63-47) mer., ven., lun., mar., 21 h : sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), mar., mer., ven., sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Est-il bon, est-il méchant ?

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.) 21 h ; sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h30 : Agnès.

STUDIO FORTUNE (13e), les 23, 24 à 21 h : la Petite bouffe.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.) 20 h 30 : le Horla. – II. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; mer., jeu., ven., sam. 22 h 15 ; dim., 18 h 30 : Orlamonde. – III. (D., L.), 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), jeu., sam., mar. 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust ; mer., ven., 18 h 30 et 20 h 30 : le Grand Écart.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D.) 21 h, sam. 16 h 45 : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47), ven. 20 h 30 ; lun., mar., jeu., ven. 14 h 30 : En attendant Godot ; le 23 à 23 h 30, le 24 à 17 h, le 25 à 15 h : la *Passion à Ménilmontant.*

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Gouverneurs de la rosée.

THÉATRE DE PARIS, Grande salle, (280-09-30), (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : le Roi Lear de Shakespeare. – Petite salle (D.), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) les 23, 24 à 20 h 30, le 25 à 15 h et 18 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; les 21, 22, 27 à 20 h 30 : les Affaires sont les affaires. – Petite salle, (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Pense à l'Afrique.

THÉATRE 7 (262-80-81) (D.), 21 h : la Visite.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : Long Voyage vers la nuit.

THÉATRE 347 (874-28-34) (D.), 20 h : Dom Juan.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir), *20 h 30, dim. 17 h : les Elles et les Eux* (dern. le 25) ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 15 h : une Noce - une demande en mariage.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.), 21 h : les Chaussures de madame Gilles.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : le Boa voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), *19 h 30* : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h : *Chant* d'épandage ; (D., lun, mar.), 22 h 15, dim. 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 + sam. 0 h 15 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) (J., V., S.), 20 h 30, Dim., 15 h : Automobilocratie ; Petite suite pour femme solo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Soirée « privée ».

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : M. Boujenah ; 22 h : Plus la peine de frimer.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : les Ironies de l'amour ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre ; Dim., 17 h : D. Gasser.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h. Liberté à Brême.

ARGENTEUIL, CCM (961-25-29), le 23 à 20 h 45 : Moving Picture Mime Show.

ATHIS, CC (048-46-18), le 24 à 21 h : Novos Tempos, Willem Breuker Kollektief.

AULNAY, CC (868-00-22), le 21 à 20 h 30 : Y. Baschmet, A. Noras ; le 22 à 20 h 30 : l'Italienne à Alger ; le 27 à 14 h : Théâtre d'Une ; à 20 h30 : Théâtre Goblune.

BOBIGNY, hôtel de ville, le 23 à 20 h 30 : B. Berstel (Haendel, Serrette, Bach...).

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), les 21, 22, 23, 24 à 20 h 30 : le 25 à 15 h 30 : Victor Hugo amoureux.

BOUSSY SAINT-ANTOINE, la Ferme (900-98-37), le 24 à 21 h : Cie Motus.

CERGY-PONTOISE, CC (030-33-33) (D., L.), 21 h : la Peste écarlate.

CHAMPIGNY, Théâtre des Boucles de Marne (880-96-28), jeu., sam. mar., 20 h 30, dim., 15 h 30 : la Camisole.

CHATOU, CC (952-28-37), le 27 à 21 h : spectacle de danse ; **Maison pour tous** (071-13-73), le 24 à 21 h : F. Bourrec, A. Mattei, J. Bardy, J.-Cl. Jouy.

CHILLY-MAZARIN, MJC (909-01-96), église Saint-Etienne, le 24 à 21 h : M.-A. Estrella (Bach, Beethoven, Liszt).

CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79), 20 h 30 : la Perle de la Canebière.

CLAMART, centre culturel J.-Arp, (645-11-87), le 27 à 20 h 30 : Trahisons.

CLICHY-SOUS-BOIS, MC, le 23 à 21 h : Wenzel S.A.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 23 à 21 h : A. Goulard (Dvorak).

CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50) (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : M. Vitrac ; petite salle, le 27 à 20 h 30 : l'Italienne à Alger ; **Comédie de Créteil** (339-21-87), jeu., ven., sam., 20 h45 : la Ballade de M. Tadeuz.

FRESNES, CSC (350-93-09), le 23 à 21 h : L. Diaz Trio, T. Chagnot.

GARGES-LES-GONESSE, sous chapiteau (loc. : 986-96-31), le 24 à 21 h : F. Lalanne.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), le 25 à 16 h : Rêve de valse.

MASSY, CC P.-Bailliart (920-57-04), le 23 à 21 h : Nass El Ghiwane.

MONTATAIRE, cinéma le Palace, le 24 à 20 h30 : Zanini, Slapscats, M. Saury.

MONTREUIL, Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul (857-15-59), le 23 à 20 h 30 : Chants, flûte, piano, œuvres d'Yves Queyroux, par l'auteur, Sylvie Irla et Marie-Claude Vallin.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (V.,S.,D.), 20 h : Terre étrangère ; *le 23 à 20 h 30 : Musique* arabo-andalouse ; le 24 à 20 h 30 : Nass El Ghiwane ; le 25 à 15 h 30 : Khelifi Ahmed.

NOGENT-SUR-OISE, gymnase, le 23 à 20 h 30 : Spirit Level, M. Slim.

ORSAY, salon de l'hôtel de ville le 21 à 20 h 45 : Quatuor Kocian (Mozart, Vranicky, *Dvorak...*).

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des arts (848-10-30), le 24 à 20 h 30 : Speedy Banana.

PORT-MARLY, salle polyvalente (916-08-97), le 24 à 20 h 30 : Renaud.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), I : (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : la Dédicace ; II : (D., L.), 20 h 30 : Mechtild Grossmann ; le 23 à 22 h 30 : M. Hermon.

SAINT-MAUR, Rond-point Liberté (889-22-11), les 21, 22, 23, 24 à 21 h : le Métro fantôme.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 23, 24 à 21 h : M. Favreau.

SENLIS, hôtel du Vermandois, le 25 à 17 h : Ensemble Fitzwilliam (Forqueray, Dieupart, Leclair...).

SEVRAN, salle des fêtes, *le 27 à 21 h* : le groupe Odeurs.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80) le 23 à 21 h : A. Ionatos ; le 24 à 21 h : Brasil Tropical.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 21 à 21 h : Trahisons ; le 22 à *21 h* : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Vivaldi) ; les 23, 24 à 21 h : le Vison voyageur ; **Chapelle royale du château**, le 25 à 17 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Mozart) ; **Chapelle de l'hôpital** : le 27 à 20 h 30 : Ensemble de cors de Versailles (dir. D. Bourgue).

LE VÉSINET, CAI (976-32-75), le 23 à 21 h ; Trahisons.

VINCENNES, Th. D. Sorano (374-81-16) (D. soir, mar.), 21 h, dim. 18 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué ; Chez IVT (365-63-63), jeu., ven., sam., 21 h, dim. 17 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.

YERRES, CEC (948-38-06), le 24 à 21 h : la Tempête.

RADIO-FRANCE organise un concours du 9 au 14 avril 1984 pour le recrutement de choristes au sein du CHŒUR de Radio-France, en vue de combler les emplois suivants :

1 soprano
3 ténors
3 basses

Date limite du dépôt des candidatures : 26 MARS 1984.

Conditions d'âge : être âgé de 21 ans au moins au 1er janvier 1984.

Pour tous renseignements... s'adresser à l'Administration des Formations Permanentes, Maison de Radio France, 116, av. du Pdt Kennedy 75786 PARIS Cedex 16 Tél. : 230-37-25.



Club du Monde des Spectacles



Réservation

Liste des Spectacles

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles

Renseignements : 281.26.20

Date choisie — Nombre de places.

- **Cinna**, mise en sc. : J.-M. Villégier ; les 24 et 30/04 : 20 h 30 *(Comédie-Française)*. 65 F au lieu de 83 F, 50 F au lieu de 60 F.
- **La Mort de Sénèque**, mise en sc. : J.-M. Villégier ; le 23/04 : 20 h 30 ; le 2/05 : 20 h 30 *(Comédie-Française)*. 65 F au lieu de 83 F ; 50 F au lieu de 60 F.
- **Est-il bon ? Est-il méchant ?**, mise en sc. : J. Dautremay ; le 22/04 : 14 h 30 *(Comédie-Française)*. 65 F au lieu de 83 F ; 50 F au lieu de 60 F.
- **Spectacle Courteline**, les 8 et 21/05 : 20 h 30 *(Comédie-Française)*. 65 F au lieu de 80 F, 50 F au lieu de 60 F.
- **Ivanov**, de Tchekhov, mise en sc. : Cl. Régy : les 31/05, 6/06, 11/06 : 20 h 30 *(Comédie-Française)*. 65 F au lieu de 83 F ; 50 F au lieu de 60 F.
- **Le *Directeur de théâtre*,** opéra-bouffe de Mozart, par la Camerata des Arts de Paris (+ œuvres de Mozart), les 14, 24, 28/04 : 20 h 30 *(église Américaine)*. 50 F au lieu de 60 F.
- **Mahagonny**, les 24, 25, 26, 28/04 : 18 h 30 *(Théâtre musical de Paris)*. 38 F au lieu de 40 F.
- **Dom Juan**, mise en sc. : M. Bénichou ; les 18, 24 et 30/05 : 20 h 30. *(Bouffes du Nord)*. 60 F au lieu de 70 F.
- ***Angelo, tyran de Padoue***, *les 3 et 5/04 : 20 h 30 ; le 25/03 : 15 h (Rond-Point)*. 68 F au lieu de 80 F.
- **Les affaires sont les affaires**, les 6 et 7/04 : 20 h 30 *(Rond-Point)*.60 F au lieu de 80 F.
- **Le Retour d'Iphigénie**, de Ritsos, les 23/03, 12/04 : 20 h 30 ; le 1/04 : 16 h. *(Cartoucherie, Tempête)*. 48 F au lieu de 55 F.
- **La lanterne magique de Prague**, les 13, 27/04, le 15/04 : 15 h ; le 21/04 : 17 h 30 *(Rond-Point)*. 130 F au lieu de 150 F (sauf le 21/04) ; 105 F au lieu de 120 F ; 80 F au lieu de 90 F.
- **Pense à l'Afrique**, les 28/03, 10/04 : 20 h 30 *(Rond-Point)*. 70 F au lieu de 80 F.
- **Ensemble intercontemporain**. G. Gelmetti (dir.) (Castiglioni, Donatoni, Ferrero, Stravinski), le 26/04, 20 h 30 *(Rond-Point)*. 67 F au lieu de 75 F.
- **Ens. orchestral de Paris** (J.-P. Wallez) (Stravinski, Bon, Haydn), le 28/03 : 20 h 30 *(Th. des Champs-Élysées)*. 90 F au lieu de 110 F, 70 F au lieu de 85 F.
- **Hair**, le 31/03 *(Casino)*. 68 F au lieu de 80 F, 85 F au lieu de 100 F, 120 F au lieu de 140 F.
- **J. Lapointe**, le 5/04, 20 h 30 *(Bobino)*. 93 F au lieu de 110 F.
- **Graeme Allwright**, les 2, 4 et 5/05 : 20 h 30 *(Bobino)*. 93 F au lieu de 110 F.
- **David Gilmour**, funky-rock, le 14/04 : 20 h *(Zénith)*. 77 F au lieu de 85 F.
- **Oscar Peterson Trio**, le 5/04 *(Pleyel)*. 135 F au lieu de 180 F.
- **Ravi Shankar**, le 26/03 *(Théâtre de Paris)*. 95 F au lieu de 120 F, 80 F au lieu de 90 F.
- **Le Roi Lear** (mise en en scène M. Maréchal). Les 5 et 6/04 *(Théâtre de Paris)*. 90 F au lieu de 110 F, 75 F au lieu de 85 F.
- **Ballet Moisseiev**, les 26/04, 15/05 *(Palais des Congrès)*. 145 F au lieu de 180 F, 110 F au lieu de 130 F, 85 F au lieu de 100 F.
- **Lindsay Kemp Company**, les 4, 8 et 17/05 *(Théâtre de Paris)*. 90 F au lieu de 110 F, 75 F au lieu de 85 F.
- ***Serapions***, *les 14 et 15/04 (Théâtre de Paris)*. 60 F au lieu de 70 F. *Le 20/04, 85 F au* lieu de 100 F.
- **Arden de Faversham**, les 6, 19/04 ; 2, 5, 10/05 *(Théâtre de la Ville)*. 50 F au lieu de 72 F.
- **Sankai Juku**, les 12 et 21/04 *(Théâtre de la Ville)*. 60 F au lieu de 72 F.
- **La Mouette**, les 5 et 10/04 *(Chaillot)*. 50 F au lieu de 60 F.
- **La Héron**, les 12 et 14/04 *(Chaillot)*. 50 F au lieu de 60 F.
- ***Carnets d'un disparu***, *les 29 et 30/03 : 18 h 30 (Chaillot). 24 F au lieu de 27 F.*
- **Faut-il choisir, faut-il rêver ?** les 6 et 7/04 *(Chaillot)*. 50 F au lieu de 60 F.
- **P. Desproges**, les 29 et 30/03 *(Fontaine)*. 92 F au lieu de 120 F.
- **Odeurs**, les 29 et 30/03 *(Gymnase)*. 85 F au lieu de 110 F.
- **Le Retour**, à chaque représentation, du 16 au 31/03 *(Athénée)*. 47 F au lieu de 55 F.

Pathé-Cinéma : chèques cinéma (51 écrans Paris-Périphérie), Lille, Lyon, Marseille, Orléans, Tours (sf du sam. 18 h au dim. 18 h, veilles de fêtes et fêtes). 110 F (les cinq chèques), 220 F (les dix).

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour reserver, télephonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Réservation

Nom .... Prénom ....

Rue .... N° .... Ville ....

Code postal .... N° Carte Club ....

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Adhésion au Club

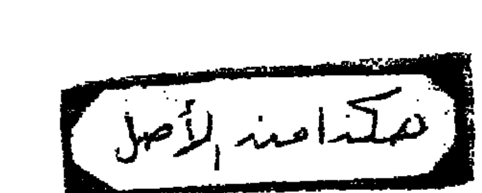
A retourner au journal LE MONDE, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".

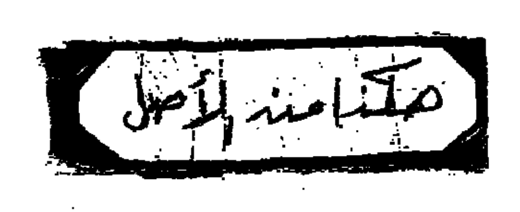
Nom .... Prénom ....

Rue .... N° .... Ville ....

Code postal .... N° tél. ....

LeM





Ceux qui travaillent davantage méritent un avantage: la Business Class Lufthansa.



Chez Lufthansa, nous avons un sens inné de vos intérêts. Sur tous nos vols long-courriers en Boeing 747 et DC 10 au départ de Francfort – reliés de Paris par nos 4 vols quotidiens – nous vous offrons une véritable classe à part sans supplément de prix: notre Business Class.

A bord d'un de nos gros-porteurs récents, détendez-vous. Confortablement installé dans des fauteuils spacieux, profitez pleinement de l'excellence du service Business Class: menus au choix et de choix, bar à discrétion, divertissements variés.

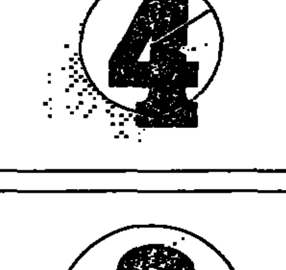
Autant d'avantages plus un que certaines compagnies ont du mal à vous offrir: la ponctualité.

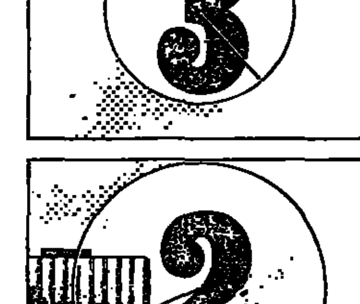


Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter votre agence de voyages ou Lufthansa, 75008 Paris, 21-23, Rue Royale, Tél. 2653735. Lyon, Tour Crédit Lyonnais, 129, Rue Servient, Tél. (7) 8636666. Aéroport Nice Côte-d'Azur, Cedex 06056, Tél. (93) 830280. Strasbourg, 48, Rue du Vieux-Marché-aux-Vins, Tél. (88) 222020. Toulouse, 76, Allées Jean Jaurès, Tél. (61) 628066.

TÉLÉCABLE 84 :

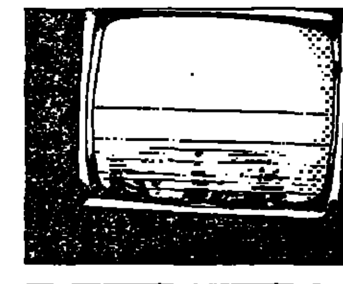




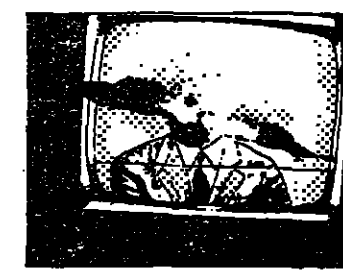
















M. GEORGES FILLIOUD, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, inaugurera Télécâble 84 le 22 mars à Evry. M. Louis Mexandeau lui succédera. Après ces deux interventions officielles, on peut espérer que les participants de la deuxième convention des villes câblées en sauront un peu plus sur l'avenir du plan de câblage et les règles du jeu de son économie.

Après un an de discussions, d'hésitations, de controverses, la décision ministérielle de novembre 1982 a besoin, aujourd'hui, d'un confirmation et d'une clarification. Les commandes industrielles et leurs retombées en termes d'emploi, l'engagement de cent vingt-huit collectivités locales, le développement des industries de programmes attendent les arbitrages et les décrets que le gouvernement a promis pour ce premier trimestre 1984. Le câble a besoin de son feu vert sous peine de perdre sa crédibilité.

Quels seront la nature des réseaux, leur plan de montée en charge, le partage des risques entre l'Etat et les collectivités locales, la place faite aux programmes dans l'équilibre général du plan ? Telles seront les questions évoquées dans le colloque des 22 et 23 mars ainsi que sur les stands de l'exposition d'Evry (qui a lieu aussi les 21 et 24). Si elles reçoivent une réponse claire, les quatre jours d'émissions diffusées sur le réseau d'Evry et les préfigurations préparées pour les mois suivants par la mission TV-Câbles cesseront d'être une simple expérience pour devenir l'esquisse du paysage audiovisuel de demain. Alors, Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la commission audiovisuelle, pourra, en clôturant Télécâble 84, annoncer le printemps du câble.

« LE MONDE » A TÉLÉCABLE

Notre journal participe activement à cette deuxième Convention nationale des villes câblées et des télévisions locales, organisée par la mission « TV câble » et le Syndicat communautaire d'aménagement d'Evry - Ville nouvelle, avec le concours technique de l'association Forum média.

Deux journalistes du département « information - communication » du *Monde*, Yves Agnès et Jean-François Lacan, participeront à l'animation de deux demi-journées de débat sur les thèmes « Stratégies de communication et gestion des réseaux » (jeudi 22 mars, après-midi) et « Programmer un canal, programmer un réseau » (vendredi 23, matin).

D'autre part, M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, sera notre invité et celui du SCA d'Evry, pour un dîner-débat, jeudi 22, sur le thème : *« Le câble est-il rentable ? Les enjeux de la programmation des réseaux »*.

Le pari des programmes

par BERNARD SCHREINER (*)

LES Français, dans leur grande majorité, ont très bien compris l'importance des nouvelles libertés que le gouvernement actuel, depuis 1981, a pu développer dans l'espace audiovisuel de notre pays. Grâce à une législation enfin adaptée (loi du 29 juillet 1982), grâce à une politique volontariste d'équipement (dont le plan câble du conseil des ministres du 3 novembre 1982), la France quittait quinze ans de blocage, de répression, de frilosité, et abordait avec beaucoup de retard sur ses voisins, mais avec des atouts réels, la période décisive où la qualité de la communication individuelle et collective pèsera très lourd dans les capacités économiques et culturelles du pays.

Aujourd'hui, ces espaces nouveaux correspondent à un considérable besoin de produits originaux, d'expériences et de libertés nouvelles voulues par les Français. C'est ce que montre l'étude du Centre d'études d'opinion (CEO), qui, à intervalles réguliers, interroge — pour la mission interministérielle pour le développement des services de communication audiovisuelle — le grand public sur sa perception en matière de télédistribution. Le baromètre de la fin 1983 est clair (1) : alors qu'aucune expérience concrète d'une durée suffisante n'a été mise en place, les trois cinquièmes des Français ont entendu parler de la télévision par câble ; 73% d'entre eux veulent disposer très vite d'une programmation plus diversifiée et lient le développement de la télédistribution au phénomène *identique des radios locales privées*.

Il apparaît clairement dans cette enquête que l'image du câble est une image solidement établie, positive et moderne. Il semble aussi que la complémentarité des supports soit acceptée comme normale ; pour la plupart des sondés, les perspectives ouvertes par le câble ne gomment pas le potentiel de programmation à la carte, actuellement inhérent au magnétoscope (ce qui répond d'ailleurs au faux débat câble contre magnétoscope lancé par la distribution). Au niveau des contenus, deux éléments apparaissent : un intérêt réel pour des chaînes d'intérêt local et pour des programmations liées à la vie quotidienne et aux services, une attirance aussi vers les services nouveaux relevant de la téléphonie ou de l'informatique connectée.

Les réserves manifestées rejoignent le débat actuel sur la lenteur estimée du plan de câblage et sur son coût, qui pourrait entraîner, par exemple, une discrimination possible *en faveur des communes capables* d'investir dans un réseau câblé et au détriment des autres. L'enquête *montre bien qu'il y a là un problème* réel dont le gouvernement a pleinement conscience. Un problème soluble sous ses deux aspects technique et financier. Dans la période transitoire et en partant de la réalité du plan de câblage, des moyens complémentaires peuvent être mis en œuvre pour accroître le nombre des usagers et pour permettre d'éviter les discriminations entre zones *rurales et zones urbaines. J'ai eu* récemment l'occasion de formuler des propositions à ce sujet à propos des faisceaux hertziens courts venant éventuellement en complément des réseaux urbains câblés et dépendant de la même structure d'exploitation.

Eviter l'invasion des produits étrangers

Il est certain que le poids de l'investissement ne peut retomber d'une manière trop forte sur les collectivités locales. La solution peut venir de deux mesures : la première *consistant à un véritable partage des* risques entre l'Etat et les collectivités locales et la deuxième permettant une progressivité de remboursement tenant compte du taux de pénétration du câble et de la réussite de son exploitation. N'oublions pas que, à terme, ce sont les services nouveaux liés à la téléphonie, à l'interactivité, aux banques de données, qui vont rentabiliser le câble. Il ne peut donc y *avoir de séparation entre la mise en* place du plan de câblage en fibre optique — technique capable d'assurer l'avenir des télécommunications — et le développement de la télédistribution.

Le pari essentiel reste toujours celui des programmes. C'est un pari politique qui dépasse le câble pour concerner l'ensemble des nouveaux supports de la communication audiovisuelle. *Il est bon que des hommes* politiques sur le plan national comme sur le plan local s'en préoccupent. C'est un phénomène nouveau et positif. Mais quel est l'enjeu ?

Lors d'une mission parlementaire en Italie avec mes collègues de l'opposition, nous avons pu constater les dégâts provoqués par l'absence de toute législation, de tout système d'autorisation, de tout cahier des charges pour les télévisions dites « libres », qui ne font que déverser sur l'Italie des produits à 90 % étrangers. L'industrie cinématographique italienne est moribonde, Cinecitta sinistrée, les salles de cinéma diminuées de moitié en cinq ans.

Je ne comprends donc pas ceux pour qui la télédistribution ne consiste qu'à diffuser des chaînes étrangères et qui, comme le maire de Paris, font aujourd'hui pression sur le gouvernement pour obtenir satisfaction. Ils ne peuvent pas, tout à la fois, vouloir *défendre* notre industrie cinématographique, qui résiste bien à l'évolution actuelle mais qui reste fragile, et ne pas accepter que des règles du jeu précises soient mises en place pour sauvegarder, défendre nos propres capacités culturelles. Tout d'abord par un quota à ne pas dépasser d'œuvres étrangères sur l'ensemble d'un réseau et, ensuite, par un cahier des charges permettant *de faire respecter les règles de délai*, de programmation, de publicité, qui existent pour les chaînes publiques et privées françaises.

Ne pas se satisfaire uniquement des chaînes étrangères implique donc une production nationale et régionale suffisante et de qualité, et les moyens de la payer. Il est donc important qu'une part non négligeable de l'abonnement de l'usager soit réservée au financement des programmes. La tendance des aménageurs serait d'oublier cette nécessité et de tomber dans une solution de facilité où la rentabilisation rapide des investissements serait assurée par des produits *déjà largement payés* par ailleurs.

Les équilibres à définir

Si la part exigée pour la maintenance et l'exploitation du réseau est trop forte, les collectivités locales elles-mêmes pourraient être contraintes de réduire la part destinée aux programmes afin de maintenir un prix moyen acceptable pour l'abonnement de base de l'usager. Il y a des équilibres essentiels à définir et à mettre en place qui ne sont pas simples, mais qui sont indispensables pour la réussite du pari industriel des programmes.

Des sourires sceptiques avaient accueilli l'annonce de la mise à disposition des réseaux câblés existants de deux mille heures de programme pour Pâques 1984. La mission interministérielle a tenu son pari, utilisant le fonds exceptionnel dont dispose notre pays dans le domaine audiovisuel (2). Depuis plusieurs mois, des contacts positifs sont pris avec les trois chaînes françaises, avec l'INA, le CNDP, les universités, mais aussi avec les industriels privés, les grands groupes comme les PME-PMI. L'aide des ministères de la culture, de la communication, des PTT, de l'industrie, pour permettre à ces industries de passer le cap difficile de la période transitoire où, par exemple, le nombre de prises rendra difficile un équilibre financier du produit diffusé, est capitale afin d'éviter qu'il n'y ait, dans le temps, un décalage entre la montée en charge industrielle du plan de cablâge et la montée en charge identique des contenus.

Un an après Marne-la-Vallée, la deuxième convention des villes câblées et des télévisions locales, qui va se tenir à Evry, fera le point sur le travail considérable déjà accompli et sur l'évolution rapide de notre système *audiovisuel. Avec tous les partenaires* concernés, nous étudierons aussi les bases nécessaires pour que des équilibres nouveaux puissent exister entre les médias de l'écrit et ceux de l'audiovisuel.

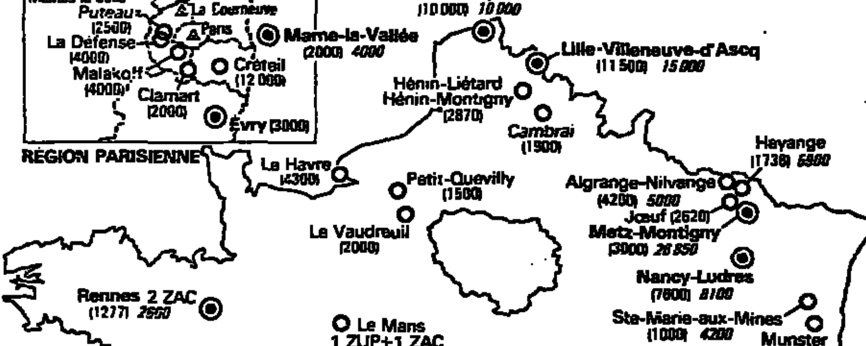
Un système à la française, tenant compte de nos richesses et s'appuyant sur cet espace de liberté que nous commençons sans aventurisme et dans la concertation à faire exister.

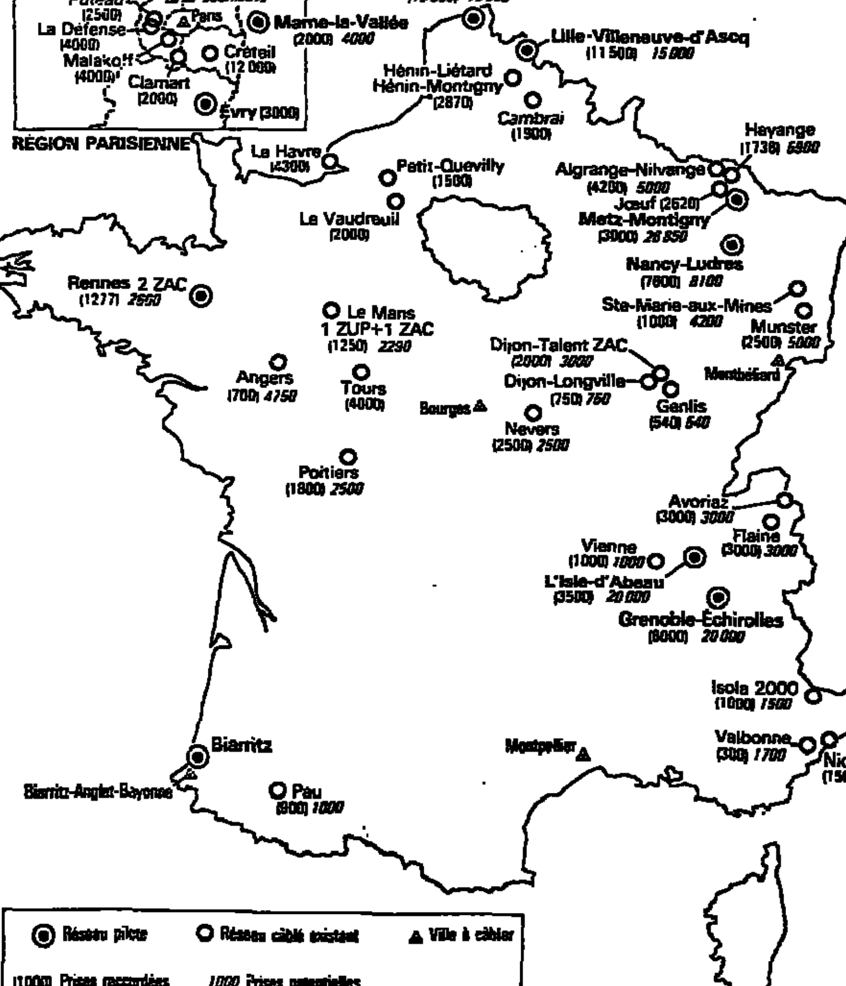
(*) Député socialiste des Yvelines, président de la mission interministérielle pour le développement de la télédistribution par câble.

(1) L'enquête a été réalisée du 5 au 11 décembre 1983 sur un échantillon de mille onze personnes, dont neuf cent cinquante possesseurs de télévision.

(2) Voir l'article de J.-F. Lacan dans *le Monde* du 2 février.

Les villes équipées et celles qui le seront en priorité





Les PTT ont reçu quelque cent vingt-huit demandes de câblage émanant de collectivités locales. La carte rassemble, pour la première fois, les sites actuellement câblés, avec leur développement possible, et les nouvelles communes retenues par le plan câble. Le réseau pilote comprend les douze sites expérimentaux de la mission « TV câble ».

Les données

CABLE coaxial, fibre optique, émetteurs terrestres, satellite, « satellite à terre »... Comment distribuer les futurs programmes de télévision ? La question n'est pas technique mais politique, car les diverses voies de transmission *se complètent plus qu'elles ne s'op*posent, et ont chacune leurs avantages et leurs limitations. La vraie question n'est pas comment distribuer, mais quelle télévision on veut distribuer. Cela fait plus de dix ans qu'elle attend une réponse.

• LES ÉMETTEURS TERRESTRES

La télévision existe. Les Français la reçoivent en captant les ondes hertziennes émises par quelque huit mille émetteurs ou réémetteurs. Il reste cependant des « zones d'ombre » où la réception est mauvaise sinon impossible. Contrairement aux « grandes ondes » de la radio, qui suivent la courbure de la Terre, les ondes utilisées en télévision (ondes *métriques et décimétriques) ne se* propagent qu'en ligne droite. Pour que soit reçue la télévision, l'antenne qui alimente le poste doit être en vue directe de l'émetteur.

La nature, avec le pic du Midi ou le mont Ventoux, ou des hommes prévoyants, comme M. Eiffel, ont parfois simplifié le travail des techniciens. Mais la géographie est souvent moins favorable. Un département comme la Haute-Marne ressemble un peu à une écorce d'orange, les villages occupant les creux : sa desserte est difficile. Il se crée aussi des zones d'ombre urbaines, lorsque la construction d'une tour masque l'émetteur aux habitations situées derrière elle. Globalement, un million de Français recevraient mal ou pas du tout certaines chaînes, FR 3 le plus souvent. Mais la limitation des fréquences disponibles, hormis les zones d'ombre qui subsistent, reste le problème majeur.

La télévision « terrestre » utilise trois bandes de fréquence. Deux sont en ondes métriques et de capacité assez faible. Elles étaient utilisées par le réseau noir et blanc de TF 1, et leur libération progressive a permis de les affecter à la future chaîne Canal Plus. La troisième bande, en ondes décimétriques, sert à la transmission en couleurs des trois chaînes actuelles.

Le réseau terrestre permet donc *de diffuser quatre chaînes. Peut-on* aller plus loin ? Cela ne paraît guère praticable. Déjà TDF manque de fréquences disponibles dans les zones frontalières, souvent accidentées, où l'on a la contrainte de ne pas brouiller la télévision du pays voisin. Ce qui a conduit TDF à emprunter — avec leur accord — des fréquences attribuées aux militaires. Il est clair que le réseau de diffusion en l'état ne permet pas de proposer aux téléspectateurs plus de quatre chaînes à couverture nationale. C'est d'ailleurs le nombre auquel se tiennent la plupart de nos voisins, sauf la Grande-Bretagne, qui n'a pas de problème frontalier, et l'Italie, où prévaut une *situation anarchique* que personne n'envie.

• LE SATELLITE

Une conférence internationale a décidé en 1977 d'attribuer à chaque pays d'Europe cinq canaux, donc la possibilité d'émettre cinq programmes, et une position d'orbite. Celle de la France (19e de longitude ouest) est partagée avec l'Allemagne fédérale, l'Autriche, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse. Une antenne pointée vers un satellite français pourra aussi recevoir les émissions des satellites appartenant à ces sept voisins, si du moins l'antenne réceptrice est située dans le cône d'émission de ces satellites. Ces cônes découpent au sol des zones approximativement elliptiques, dont la taille, fixée lors de la conférence, dépend à la fois de la géographie et de contraintes techniques : les dimensions ne peuvent guère descendre au-dessous de 400 kilomètres.

La desserte de la Corse a fait retenir pour la France une ellipse particulièrement vaste, qui couvre l'intégralité de la France, de la Belgique, du Luxembourg et de la Suisse, la quasi-totalité des Pays-Bas, le Piémont et la Lombardie en Italie, le Vorarlberg en Autriche, la Rhénanie et le Palatinat en Allemagne fédérale, l'Angleterre du Sud et l'Espagne du Nord. D'où l'intérêt que peut trouver le Luxembourg à occuper un canal du satellite français, alors que s'il se dotait de son propre satellite, il devrait émettre dans une ellipse minimale qui ne desservirait que le quart nord-est du territoire français.

Le satellite TDF-1, dont la construction est en cours, doit être lancé par Ariane en novembre 1985. Il ne pourra transmettre que trois chaînes simultanément. Pour garantir la continuité de service, il faut qu'un second satellite soit aussi en orbite. Une réservation a été prise *pour le lancement de ce TDF-2 en* mai 1987, qui doit en principe être confirmée trois ans auparavant. TDF-2 devant être un jumeau de TDF-1, l'ensemble permettrait de diffuser au total quatre programmes en disposant de deux canaux de secours. L'investissement nécessaire est évalué à 1,2 milliard de francs.

TDF-1 est-il « obsolète » ? Il faut trois ans pour construire un satellite, études non comprises, et les progrès techniques font que tout satellite peut être jugé obsolète le jour où on le place en orbite. Depuis la conception de TDF-1, des progrès significa-

LE PRINTEMPS DES RÉSEAUX

Le savoir-faire de la Caisse des dépôts

« *LA gestion d'un réseau câblé n'a rien à voir avec celle d'un service de distribution classique. Il faut savoir vendre un produit qui n'est pas de première nécessité, ajuster progressivement l'offre de programmes à la demande, répondre à des milliers d'appels téléphoniques des abonnés. Comme dans les autres secteurs de l'économie culturelle, l'exploitant est un des pôles fondamentaux du plan de câblage. C'est lui le véritable ensemblier de la communication.* » Dans la bouche de M. Bernard Brunhes, président du holding Caisse des dépôts-développement, cette profession de foi n'est que trop naturelle. Partenaire privilégié des collectivités locales – tant par ses prêts que par l'activité de ses filiales, – la Caisse des dépôts et consignations plaide logiquement pour leur participation directe à l'exploitation du câble.

Mais la démonstration de M. Bernard Brunhes va plus loin : « *Le développement des réseaux de vidéocommunication suppose des sociétés locales d'exploitation plus fortes et mieux armées que ne le prévoit le plan des PTT. Pour assurer leur rentabilité économique, la seule distribution de chaînes existantes est insuffisante. Il faut, dès le départ, avoir une offre de programmes ambitieuse et diversifiée. Et, pour cela, il faut mobiliser autour des collectivités locales un savoir-faire original et adapté aux enjeux.* »

Pour développer ce savoir-faire, le holding Caisse des dépôts a regroupé dans un GIE – C3D-communication – toutes les ressources de ses filiales : société d'études et de gestion, conseil économique, recherches informatiques et conception de produits pédagogiques. Elle compte investir en quinze mois quelque 20 millions de francs pour recruter ou former des spécialistes de la communication et mettre au point des outils : logiciel de gestion des abonnements, modèle de politique commerciale, programmes de contrôle financier, conception de télévidéothèque. Elle s'attaque maintenant à la création d'une centrale d'achat de programmes audiovisuels.

Cet investissement sur un savoir-faire, qui sera peu à peu transféré aux exploitants locaux, est un pari sur le développement rapide des réseaux câblés, mais aussi sur l'engagement des collectivités locales. « *Les élus locaux*, explique M. Brunhes, *ne sont plus désarmés devant la communication. Il y a eu la télématique, qui est passée du stade d'une politique volontariste de l'Etat à celui d'une réalité locale et aujourd'hui grand public. Son marché a doublé ou triplé en un an. Il y a eu aussi les radios locales. Grâce à cette expérience, les élus sentent aujourd'hui que les réseaux câblés, ce n'est pas seulement la télévision locale, mais l'occasion de définir une stratégie globale pour la communication locale.* »

Un rôle pédagogique

Dans cette prise de conscience, la Caisse a sa part de rôle pédagogique. Aux cinquante-huit collectivités locales venues les solliciter pour un projet de câblage, les responsables de C3D-communication ont d'abord proposé des études quantitatives et qualitatives sur les besoins. « *Il ne suffit pas de demander aux gens : qu'est-ce que vous voulez ? Il est plus intéressant d'analyser leur consommation d'informations et de services, de répertorier les ressources et les besoins des institutions locales. C'est à partir de ce premier paysage qu'on peut dessiner le profil d'un réseau, les services qu'il doit rendre et sa viabilité économique. Ou, le cas échéant, aiguiller la demande des élus vers d'autres supports de communication.* »

C3D-communication a ainsi signé six contrats avec des collectivités locales. Une dizaine d'autres sont en cours de discussion. Les responsables de la Caisse des dépôts y voient la preuve que les élus ont perçu les enjeux du câble et qu'ils entendent maîtriser leur système de diffusion culturelle. Mais cette maîtrise ne risque-t-elle pas de s'accompagner d'une mainmise politique, d'une municipalisation de la communication ? « *Les élus savent que la communication se développera dans une économie de marché. Ils ont fait avec les radios locales l'expérience de la nécessité du pluralisme*, répond M. Brunhes. *Pour eux l'abonné au câble est d'abord un consommateur, qu'il convient de satisfaire. C'est aussi, il est vrai, un citoyen auquel la collectivité locale peut à travers le câble apporter des services relevant de sa responsabilité dans les domaines culturel, économique, social.* »

En investissant de manière volontariste dans la communication, en lançant toute sa puissance financière dans le plan de câblage, en étant prête à être actionnaire des sociétés locales d'exploitation, la Caisse des dépôts a pris néanmoins un risque : celui d'anticiper sur le développement des réseaux, dont le rythme et les grands équilibres restent encore problématiques. « *Les élus se posent beaucoup de questions sur les hésitations gouvernementales*, reconnaît M. Brunhes. *Comme tous les autres partenaires du câblage, ils ont besoin aujourd'hui de règles du jeu claires. Mais même s'il reste encore aujourd'hui des incertitudes sur la complémentarité des choix technologiques et sur le partage des risques, il paraît peu probable que les réseaux de vidéocommunication soient remis en question.* »

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

techniques de la diffusion

tifs ont été faits en matière d'antennes d'émission et d'équipements de réception, qui permettraient de diffuser moins d'énergie depuis le satellite, donc d'utiliser, soit un satellite moins lourd comme le satellite Télécom-1, soit un satellite de même taille diffusant plus de chaînes.

Mais le gain d'énergie qu'apportent les nouvelles antennes, de l'ordre de 30 %, ne justifie pas à lui seul le passage à une nouvelle génération. Et les progrès en matière d'équipements de réception permettent aussi bien, plutôt que de réduire le coût du satellite, de réduire celui de ces équipements.

● LE « SATELLITE A TERRE »

La bande de fréquence attribuée à la diffusion par satellite va de 11,7 à 12,5 gigahertz (ondes centimétriques) et contient quarante canaux. Les cinq canaux français sont tous situés dans la moitié inférieure de la bande, ce qui laisse disponible la moitié supérieure et, sous réserve de quelques précautions, une bonne part de la moitié inférieure. Des études indiquent que, en divisant la France en cellules dont les dimensions n'excéderaient pas 60 kilomètres, chacune étant équipée d'un émetteur terrestre, on pourrait diffuser ainsi six ou sept chaînes. Il y faudrait deux cents ou deux cent cinquante émetteurs, d'un principe identique à ceux d'un satellite – d'où l'image du *satellite* à terre – mais évidemment d'un coût très inférieur. Pour desservir les nombreuses zones d'ombre que laisserait subsister le réseau principal, on utiliserait des réémetteurs d'une portée d'environ 5 kilomètres, travaillant à 23 gigahertz, où une large bande de fréquence est disponible. La réception utiliserait des antennes identiques à celles prévues pour la réception individuelle de la télévision par satellite, des coupelles de 60 à 90 centimètres de diamètre, dont le coût, avec l'électronique qui les accompagne, est en général évalué entre 3 000 et 6 000 F. Le constructeur britannique Clive Sinclair, connu pour le très bas prix de ses micro-ordinateurs, a récemment avancé des prix de l'ordre de 1 000 F.

Il est douteux qu'un tel système soit moins coûteux qu'une diffusion par satellite. Mais il a l'avantage de se prêter à une réalisation progressive. TDF a fait des essais, l'émetteur étant au sommet du Puy-de-Dôme. Il y a des difficultés, en particulier pour la connexion entre l'électronique de l'émetteur – qu'il est plus simple de mettre au sol – et son antenne, qui doit dominer d'une centaine de mètres le terrain avoisinant. Les câbles coaxiaux, qu'on utilise pour des fréquences plus basses, absorberaient ici l'essentiel de l'énergie qu'on veut transmettre.

● LE CABLE COAXIAL ET LA FIBRE OPTIQUE

Les moyens de diffusion décrits ci-dessus utilisent la propagation dans l'air des ondes hertziennes. On « arrose » une région plus ou moins vaste, et chacun capte le signal dont il a besoin. Au lieu de se répartir librement dans tout l'environnement, les ondes peuvent aussi suivre un câble coaxial ou une fibre optique. La télédistribution par câble s'est beaucoup développée dans plusieurs pays étrangers. Elle évite les problèmes d'encombrement de fréquences, et permet la distribution d'autant de chaînes qu'on le désire. Mais le câble coûte cher, et, dans les sous-sols urbains très encombrés, la place manque souvent pour faire passer des câbles coaxiaux.

C'est l'avantage essentiel de la fibre de verre. On peut l'amener chez tous les habitants des villes déjà équipés du téléphone en passant par les gaines actuelles. De plus la fibre promet d'être à terme bien moins chère que le câble en cuivre. Mais promet pour quand ? S'il y a espoir de réaliser un jour les différentes opérations de commutation et de répartition par des moyens optiques, il faut actuellement recourir à l'électronique. A chaque extrémité d'une fibre – et parfois sur son trajet s'il est long – il faut des dispositifs de conversion opto-électronique, qui renchérissent fortement la transmission optique.

Chacun admet qu'il faut au moins quinze ans pour câbler la France urbaine, et les ruraux ne seront sans doute jamais desservis. Et personne ne peut actuellement préciser quelle sera l'évolution des coûts. La fibre optique est probablement le seul moyen raisonnable d'apporter aux Français leur seconde ligne de téléphone, puis les divers services télématiques et la visiophonie. Mais, pour transmettre simplement quelques programmes de télévision supplémentaires, il y a d'autres moyens. D'où le débat actuel.

MAURICE ARVONNY.

A Evry : minitel plus canaux de télévision

IL existe à l'Agora d'Evry-Ville nouvelle un immense local « brut de béton » surnommé « la Cathédrale ». Il y a une dizaine d'années, on y avait prévu l'installation de studios de télévision, en même temps qu'étaient tirés les premiers câbles vers les deux mille cinq cents prises du quartier des Pyramides. Aujourd'hui, la Cathédrale – grande comme plusieurs salles de cinéma – est toujours une caverne vide. Va-t-elle prendre vie ? Peu probable, même si le Syndicat communautaire d'aménagement (SCA) est maintenant engagé dans les voies modernes de la vidéocommunication.

Le président du SCA, M. Guy Briantais, maire de Courcouronnes, a signé, le 14 mars, un protocole avec la mission TV câble. Les atouts de la ville nouvelle : l'infrastructure de génie civil existante et une cinquantaine de mini-réseaux d'antennes collectives qui peuvent être aisément raccordés. On s'est donné jusqu'au mois de juillet pour savoir s'il est possible de partir de là pour câbler toute l'agglomération à un coût raisonnable. « *Nous voulons avoir la certitude d'aller jusqu'au bout* », déclare M. Briantais. L'hypothèse envisagée est une « montée en charge » sur cinq ans : la ville nouvelle comptera alors 6 000 logements en plus des 18 000 déjà réalisés.

Deuxième idée-force : on refuse « *le modèle de télédistribution-Chirac* ». La diffusion des chaînes étrangères et périphériques n'intéresse pas les élus (socialistes) du secteur. Ils veulent au contraire, avec leur président, « *placer le réseau à un niveau technique suffisant pour aller très loin dans l'avenir, dans son utilisation* ». Au besoin « *se donner le temps* » pour faire avec le câble « *autre chose que de la poudre aux yeux* ».

Une banque d'informations locales

On insiste ici, dans le groupe de travail d'une demi-douzaine de personnes, sur la réalisation d'un outil puissant de programmation locale. « *Nous ne voulons pas d'un canal local pauvre, mais une programmation locale riche organisée sur différents canaux* », précise M. Denys Piningre, correspondant de la mission TV câble à Evry. Un système qui permettrait de « composer », à partir d'émissions achetées à diverses sources – chaînes étrangères, futures « régies » thématiques ou régionales, producteurs publics et privés, – les programmes de plusieurs chaînes, en direction de publics spécifiques. La production locale d'émissions, très coûteuse, n'est pas exclue, mais n'est pas une priorité.

Autre caractéristique du projet d'Evry : essayer de « penser vidéocommunication », en incluant la télématique dans le projet d'ensemble. La première banque d'informations, DIANE (1), est inaugurée à l'occasion de Télécâble 84. La ville nouvelle a été classée prioritaire pour l'installation des Minitel, et il s'agit d'une des premières applications « grand public » de l'annuaire électronique.

DIANE diffuse des informations sportives et culturelles fournies par quelque soixante-quinze associations et sera élargie à d'autres secteurs (notamment social et administratif). Cette banque de renseignements pratiques est un service gratuit du Syndicat communautaire d'aménagement, l'abonné ne paie que sa communication téléphonique. Le développement du système dépendra toutefois des ressources qu'il sera capable de générer.

Mais on veut aussi qu'il fonctionne en complémentarité avec le futur réseau câblé, pour assurer notamment une certaine interactivité. A l'occasion de Télécâble 84, une expérience a été conduite avec TF1, les Minitel servant aux téléspectateurs à intervenir avant et après une émission en direct. Une *télévision-participation* d'un genre nouveau.

Y. A.

(1) Pour : département d'information de l'agglomération nouvelle d'Evry.

Sur les écrans de la ville nouvelle

QU'EST ce qu'il y a sur le câble aujourd'hui ? Ils seront quinze mille foyers à se poser, pendant quatre jours, cette question encore inhabituelle en France. Le réseau câblé d'Evry, doublé par une télévision hertzienne, diffusera en effet, pendant toute la journée de Télécâble 84, quarante-cinq heures de programmes fournies par plus de vingt organismes différents. Ces « cartes blanches » n'ont pas la prétention de résumer l'offre de programmes disponibles pour les futurs réseaux. Mais les ballons d'essai d'Evry donnent déjà une idée des stratégies de chaque partenaire.

Fort de leur expérience et de leurs capacités de production, les organisme de télévision ont abordé le câble en programmateur, en essayant de respecter la spécificité de ces nouveaux réseaux : publics plus ciblés et possibilité d'interactivité. Ainsi TF 1 donne à sa télévision du matin une dominante informatique et jeunesse « Pixifollies », « Micro ludic », « Ordinal 1 », « Micro Puce »). Le réseau de Minitel mis en place à Evry permettra aux téléspectateurs de choisir entre ces programmes très ciblés et des rediffusions plus classiques. Antenne 2 offre deux prestations : le mercredi 21, une soirée grand public avec un téléfilm, une mini « Heure de vérité », où François-Henri de Virieu recevra le maire d'Evry, et la retransmission en différé du match de football France-Angleterre. Le jeudi après-midi, la chaîne présentera pour le public professionnel les activités de sa filiale Eva 2. L'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) a conçu ses trois heures à partir des archives : extraits de la caméra invisible, un show Barbara et une dramatique (*la Mort d'un guide*), le tout ponctué par des activités « rétro » de 1944 à 1974.

RTL-Télévision profite de la manifestation d'Evry pour présenter sa filiale spécialisée dans le câble, « Crystal Image », et mise sur les programmes en kit : des ensembles modulaires adaptables par chaque réseau en fonction de sa programmation. C'est le cas de « Mégaventure », une sorte de course au trésor opposant des candidats en studio à un vidéo-disque interactif. Le réseau d'Evry diffusera aussi deux autres chaînes transmises par satellites : la francophone TV 5 et la britannique Sky Channel.

Les éditeurs privés se présentent davantage comme des distributeurs que comme des chaînes spécialisées. Parafrance diffuse *Mazarin*, un téléfilm ; Hachette une bande-annonce de dix minutes. GB-Productions propose, avec « Musicâble », de courtes séquences musicales. La Compagnie française d'achat pour les télévisions privées (CFATP) se spécialise dans le dessin animé. Seuls Téléibération et Laurent Broomhead ont préparé des émissions spécifiques. La filiale audiovisuelle du quotidien confie à l'un de ses journalistes, Gérard Lefort, le soin d'animer un plateau, illustré par des reportages, des petites annonces, un magazine de cinéma et des documents à la carte. Public Image, la société de Laurent Broomhead, réalise en direct d'Evry une émission de jeu « sponsorisée » par Hewlett Packard.

La grille de Télécâble 84 laisse une place à trois partenaires institutionnels. Le Centre de création industriel du Centre Georges-Pompidou (CCI) diffuse un reportage sur les HLM, suivi d'un débat avec les habitants d'Evry. Le Centre national de documentation pédagogique propose une série de documents sur le thème : « Ecouter, regarder, communiquer autrement ». La cinémathèque d'entreprises, CEDFI, présente un film de la SNCF et un autre du Crédit lyonnais.

Derniers partenaires, et non des moindres, les centres régionaux de production. La bande-annonce de la Maison du cinéma et de l'audiovisuel de Grenoble rassemble des extraits de productions cinématographiques, des clips et un rapide montage sur l'expérience de télévision par câble organisé à Grenoble en octobre dernier. C'est par un téléfilm original que la ville de Grande-Synthe (Nord) a choisi de présenter ses choix en matière de réseau câblé et de canal local. Autre exemple de production locale, mais à Gennevilliers cette fois, Raoul Sangla a réalisé pour Télé-Cité Première son « Journal d'en France ». Enfin, Evry a fait un effort particulier en produisant toute une série de magazines et de reportages locaux.

Les téléspectateurs de l'Ile-de-France pourront découvrir l'ensemble de cette production régionale retransmise par FR 3, du 21 au 24 mars, entre 17 h et 19 h.

J.-F. L.









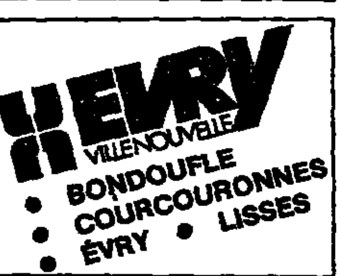














LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS, POLITIQUES, SE RENCONTRENT POUR UNE TÉLÉVISION DE PROGRAMMES ET DE SERVICES LOCAUX.

COMMUNICATION

LES INCERTITUDES DU PLAN CABLE

Le gouvernement redresse la barre

M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, à Toulouse le 16 mars, M. Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, le 20 mars dans les colonnes du *Monde*, ont tous deux réaffirmé le *noyau dur de la politique gouvernementale* : le développement de l'audiovisuel passera par le câblage de la France en réseaux de fibre optique. Ce choix concilie les enjeux industriels et la nécessité d'une ouverture progressive et maîtrisée.

Il faudra sans doute quinze à vingt ans pour passer de l'état de pénurie à celui de l'abondance des programmes et des services, mais ce délai semble raisonnable au gouvernement pour ne pas déstabiliser brutalement les sources de financement du marché de la communication. Les solutions hertziennes, qu'il s'agisse de satellite de télévision directe ou d'émetteurs locaux, ne seront donc que limitées, complémentaires et transitoires.

Le 20 mars, les deux ministres se sont retrouvés pour inaugurer ensemble la première liaison en fibre optique entre les studios de télévision de Cognacq-Jay et l'émetteur de la tour Eiffel. Ce symbole du mariage entre télévision et télécommunication était l'occasion rêvée de *confirmer la volonté gouvernementale*. M. François Schoeller, président de Télédiffusion de France, en a profité pour répondre aux propos de son collègue directeur général des télécommunications, M. Jacques Dondoux, en plaidant pour la solidarité, *« vertu publique que nous voulons cultiver tous les jours, non seulement avec nos sociétés sœurs de la radio et de la télévision, mais avec l'ensemble du secteur public de notre pays et de ses administrations »*.

Solidarité, consensus retrouvé, est-ce à dire que le directeur général des télécommunications est désavoué, que le « changement de cap » des PTT, démenti par M. Mexandeau, n'a été qu'un incident de parcours ? Tout porte à croire, au contraire, que M. Dondoux a bien servi la cause. Ses propos ont provoqué la mobilisation autour du plan câble.

M. Mexandeau l'a lui-même reconnu : les réseaux de vidéocommunication ont été vivement contestés. De nombreuses voix se sont élevées pour mettre en doute la maîtrise de la fibre optique, ses capacités, le coût des réseaux, leur poids dans l'équilibre économique de la télévision par câble. A tel point *que le conseil interministériel* du 8 février a retardé la publication des décrets d'application nécessaires au démarrage du plan de câblage.

En parlant des solutions hertziennes, *plus rapides et moins coûteuses*, M. Dondoux semblait donner raison aux adversaires de la DGT. En fait, il signifiait la volonté de son administration de tenir coûte que coûte le pari des fibres optiques, quitte à se débarrasser des problèmes posés par la télévision par câble. Le gouvernement allait-il, en cédant aux pressions, autoriser le divorce entre le développement de *l'audiovisuel et celui des télécommunications* ou bien revenir à la cohérence du plan câble ? La réponse ne s'est pas fait attendre.

Mais l'intervention un peu provocatrice de M. Dondoux a permis également d'ouvrir le débat sur la période de transition. Le gouvernement a pris conscience que quinze à vingt ans allaient s'écouler entre la mise en service des premiers sites câblés et la généralisation des services *à l'ensemble du territoire. Un* décalage qui risque de handicaper les industries de programmes et de créer une inégalité entre les zones urbaines et les zones à habitat dispersé. M. Fillioud s'est enfoncé dans la brèche pour officialiser le satellite de télévision directe qui pourra offrir, dans trois ans, trois chaînes de télévision à tout propriétaire d'une antenne individuelle. M. Bernard Schreiner, président de la mission « TV câble », a exploité les propos de M. Dondoux pour proposer des préfigurations de réseaux utilisant les techniques de la télévision classique.

Un plan câble, ferme dans ses principes et son calendrier, des solutions plus souples (Canal Plus, TDF 1, préfiguration hertzienne) pour répondre à la demande immédiate : la formule n'est pas mauvaise. Réfugié derrière le plan de fréquence de TDF et l'« exemple italien », le gouvernement refuse la prolifération brutale d'émetteurs privés. Il épouse ainsi l'analyse du ministre de la culture sur l'équilibre entre la création et la diffusion (*le Monde* du 20 mars). C'est sans doute sur cet équilibre que le pari à long terme du câble sera jugé. Après des mois de flottement et l'intervention habile de M. Dondoux, le gouvernement semble avoir redressé la barre. Les partenaires du développement audiovisuel attendent maintenant que cesse la navigation à vue.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

CONFRONTÉE A DE GRAVES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Radio-France cherche à s'organiser en réseau

Etait-ce pour rassurer sur le sort du navire, apaiser par là même la colère grandissante d'un équipage morose, *lui parler de l'avenir et lui fixer des* buts, fussent-ils bien en deçà d'objectifs affichés en des temps proches encore ? La conférence de presse réunie le mardi 20 avril par le président de Radio-France, M. Jean-Noël Jeanneney, en milieu de mandat, s'est voulue en tout cas une « réflexion d'étape », dressant un panorama des problèmes et questions qui se posent aujourd'hui, et avec acuité, à l'ensemble de la société : une décentralisation dans l'expectative, France-Culture au bord de la crise, la santé chancelante du secteur de la création radiophonique, l'arrivée du câble et ses besoins en programmes radio...

Questions utiles, nécessaires sans doute – pourquoi le débat sur la modernisation du service public de l'audiovisuel épargnerait-il la radio ? – d'aucune pourtant, *qui, par son ambition sa cohérence ou sa* globalité, témoigne d'un plan général fixé pour l'avenir. Un plan attendu, particulièrement en matière de décentralisation, *et auquel le président de Radio-*France a préféré – ou dû – substituer mardi une série de mesures ponctuelles quand ce n'est provisoires. Des idées, des principes avec lesquels les collaborateurs de Radio-France ne sauraient se déclarer *en désaccord mais qui, mardi, avaient l'allure de* « belles paroles » et ne pouvaient guère soulever l'enthousiasme.

Les ressources, il est vrai, font cruellement défaut, et la tutelle pourrait bien avoir contraint *M. Jeanneney à plus de prudence dans l'annonce de* projets et leur calendrier. Mais après tout, la régionalisation, un des pans fondamentaux de la réforme de 1982 de l'audiovisuel, n'est-elle pas – en matière de radio comme de télévision – définitivement com*promise* ?

● *Les perspectives de la décentralisation.* – Aux oubliettes, les plans ambitieux de 1981 et 1982 qui misaient sur la création annuelle d'une dizaine de radios. L'héritage des stations régionales de FR 3, plus l'« *électro-choc budgétaire* » subi par Radio-France en 1984 ont bel et bien bousculé les quilles, et, avant de « *développer* », il importe désormais de « *gérer* ». Les quarante-deux implantations régionales dont pourra se prévaloir la société à la fin de l'année forment un réseau suffisant qu'il faut d'abord renforcer : dix-huit stations existantes, qui n'émettent que quatre heures journalières, devraient ainsi se voir attribuer *des moyens permettant* d'accroître leur production. Une expansion modulée selon les implantations et qui, progressivement, pourrait faire passer le temps d'antenne de treize à dix-huit heures *quotidiennes*.

Ensuite seulement s'efforcera-t-on d'équiper progressivement des zones encore non couvertes, en les dotant par exemple de FIR, ces fils musicaux entrecoupés de brèves séquences d'informations. Enfin, Radio-France entend de plus en plus utiliser au maximum les possibilités de son réseau de stations, cette « *énorme force potentielle interdite aux concurrents d'Inter* » pour enrichir l'antenne. Plusieurs projets devraient ainsi voir rapidement le jour :

– La création d'une banque du son, gérée par un système informatique, et dans laquelle pourrait piocher chaque responsable de programme ;

– Le lancement en juillet d'une émission hebdomadaire de trois heures, réalisée en multiplex et diffusée simultanément sur France-Inter et une partie du réseau local ;

– L'*installation d'ateliers régionaux* de création radiophonique, mis à la disposition du personnel des radios locales de la région, et grâce auxquels pourront être mises en chantier des productions dramatiques ou des recherches sonores.

● Des mesures pour la création radiophonique. – « La radio n'est pas que texte et musique », déclare M. Jeanneney, qui souhaite aider et *promouvoir l'écriture et la recherche* radiophoniques, et propose :

– La création d'un « studio d'expressions sonores », mis à la disposition de ceux qui souhaiteraient explorer cette voie ;

– L'organisation d'une journée de la création radiophonique « *pour une large confrontation d'expériences de l'art radiophonique* » ;

– Une politique d'auteurs, débouchant sur des commandes faites conjointement par Radio-France et le Centre national des lettres.

● *Des programmes radio pour le câble.* – Le câble, ce n'est pas seulement la télévision, mais c'est aussi la radio, avec une qualité de diffusion exceptionnelle. La mission « TV câble », présidée par M. Bernard *Schreiner, a demandé* à Radio-France un inventaire des produits sonores qui pourraient être mis à la disposition des réseaux câblés et susciter une motivation complémentaire d'abonnement. Dans un premier temps, la société mettra, cet été, à la disposition du réseau expérimental de Biarritz deux cents heures de « *programmes rares et de haute qualité sonore* ».

ANNICK COJEAN.

Vers une réforme de France-Culture

« Pas question d'opposer une génération à une autre, ni une sensibilité à une autre, mais le champ culturel évolue trop vite pour que l'on ne fasse pas preuve d'un esprit délibérément offensif », a déclaré – tout en diplomatie – M. Jean-Noël Jeanneney, pour annoncer... qu'il annoncerait une réforme de France-Culture à la rentrée prochaine. Pour le moment, on se borne à réaménager un peu la grille des programmes.

Ces changements prendront effet le 9 avril prochain : en gros, on fait éclater les immuables « après-midi », on modifie les horaires de quelques rendez-vous traditionnels, on prévoit cinq nouvelle émissions – parmi lesquelles une « Cérémonie des *mots* », *le dimanche*, et chaque jour « Le cri du homard » (« tranches légères » de sketches, saynètes, jeux et pastiches, *« pour rythmer l'ensemble des émissions d'éclats drôles, d'exubérance, de fantaisie et d'humour »*. Le samedi après-midi entier sera consacré à des rediffusions.

D'ici à octobre, donc, on aura, *« dans un esprit de concertation »*, *« décanté et cristallisé »* les aspirations et idées neuves ; bref, engagé une réflexion sur le fond, la forme, la coloration générale des programmes. M. Alain Veinstein, récemment nommé chargé de mission à la présidence pour l'ensemble des questions de création à Radio-France, est chargé de recueillir les suggestions, et probablement de mettre en place quatre ou cinq unités de programmes : ces *« ateliers »*, ou *« noyaux de création »* se partageront les journées avec le souci de proposer des contenus de réalisation plus sophistiquée.

Si l'on a écouté depuis des années la tranche nocturne des « Nuits magnétiques » qu'Alain *Veinstein anime sur la chaîne, on* peut deviner que l'ensemble du programme aura des airs moins universitaires, ou plus « branchés ». M. Veinstein insiste sur la nécessité de coller davantage à l'actualité, il souligne à juste titre que les émissions sont depuis des années juxtaposées, sans guère de lien entre elles, sans répondre à une esthétique d'ensemble.

Voilà qui ne s'appelle peut-être pas « désavouer », mais qui, en tout cas, remet en cause la direction de M. Yves Jaigu. Celui qui, depuis plus de huit ans, préside aux destinées de France-Culture – battant le record de longévité à la tête d'une chaîne nationale – s'est levé après *l'exposé de M. Jeanneney pour* expliquer, en prenant l'exemple de RTL, qu'il est dangereux de toucher à une grille de programmes et à la notion de *« rendez-vous », d'accorder* trop d'importance aux sondages. M. Jaigu est déjà désavoué dans les faits. Son sort pourrait bien être réglé, aussi, à la rentrée...

MATHILDE LA BARDONNIE.

Mercredi 21 mars

M. François Mitterrand, président de la République, interviendra, à 20 heures, sur les trois chaînes à l'occasion du sommet européen de Bruxelles. Les programmes du soir pourraient être légèrement retardés.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Allocution de président de la République et journal.

20 h 35 Série : Dallas.
Controverse autour du testament de Jock. Ellie aura sa part du patrimoine mais se refuse à accepter cette forme de charité.

21 h 25 D'homme à homme : Hampate Ba.
Emission de Pierre Dumayet.
Une nouvelle série mensuelle. La rencontre du grand historien Hampate Ba, suivie d'un reportage de Jean Cazenave et Pierre Dumayet, sur les traces des Peuls, peuple de pasteurs nomades, au Mali, en Côte-d'Ivoire. La généalogie d'une civilisation. Passionnant.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Allocution du président de la République et journal.

20 h 35 Téléfilm : Emportez-la avec vous.
De Jean Sagols.
Deux gagnants à un jeu télévisé victimes d'organisateurs sans scrupules.

22 h 10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
« Le nécessaire et le superflu » : 1000 F et une heure pour les dépenser, que faites-vous ? « Carnet de bal » : une soirée bon chic, bon genre ; « Les grosses » : les sociétés d'amaigrissement ; « Drôle d'Hair » : les nouvelles coiffures ; « Vocation femme-flic »...

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Allocution du président de la République.

20 h Documentaire : Joyaux du septième continent.
En raison de l'intervention télévisée du président de la République, FR3 remplace « Les jeux de 20 heures » par un document sur les papillons.

20 h 35 Cadence 3.
Emission de Guy Lux et L. Milcic.
Avec Michèle Torr et Sim.

22 h Journal.

22 h 20 Parole de régions.
FR 3 Alsace : ambitions, projets...

22 h 30 Avec le temps : Sonia.
Emission de Ménie Grégoire.

22 h 40 Cinéma : Au fil du temps.
Film allemand de Wim Wenders (1975-1976), avec R. Vogler, H. Zischler (v.o. sous-titrée, N.).
Un tourneur de cinéma ambulant emmène dans son camion une sorte d'intellectuel vaguement suicidaire. Tous deux apprennent à se connaître en parcourant la région d'Allemagne de l'Ouest longeant la frontière avec l'Allemagne de l'Est. Dilatation de la durée pour faire sentir le poids du temps, confrontation de deux conceptions de la vie, manifeste pour un nouveau cinéma s'opposant à la production de consommation. Mise en scène de comportements et d'idées un peu trop systématique. Mais on ne peut pas ignorer Wenders.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Téléfilm : ASTV : composez le 32.

17 h 45 Vie associative et vie culturelle à Evry.
A l'occasion de Télécable 84.

18 h 15 Magazine des nouvelles technologies.

18 h 30 Magazine : Vie régionale.
En direct d'Evry.

18 h 54 Gil et Julie.

19 h Informations.

19 h 35 Feuilleton : le Chevalier d'Harmental.

19 h 49 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Les traditions carnavalesques du sud de la France. Spectacle du Théâtre de la Carriera.

22 h 30 Nuits magnétiques : Grandeur nature (Robert Pinget).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : *Sonate pour violon et piano en ré majeur*, de Leclair ; *Sonate pour violon et piano n° 2, Sonate pour violon et piano*, de Pierné, par H. Le Floch, violon, B. Vandôme, piano.

22 h 34 Les soirées de France-Musique : à 23 h 10, Mémoire par le souvenir ; œuvres de Bach, Beethoven, Webern, Rameau, Abélard...

Jeudi 22 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.

12 h Le rendez-vous d'Annik.
Les testaments.

12 h 30 Atout cœur.

13 h Journal.

13 h 45 Objectif santé :
Prestations familiales pour les enfants à l'étranger.

13 h 55 Série : Un grand amour de Balzac.

14 h 50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).

15 h 30 Quarté.
En direct de Vincennes.

17 h Images d'histoire d'hier.
La marine française pendant la guerre de 1914-1918.
Avec le professeur Masson du service historique de la marine.

17 h 30 Le village dans les nuages.

17 h 50 Série : Holmes et Yoyo.

18 h 20 Presse-citron.

18 h 30 Clip jockey.
Avec Belle Mars, Herbie Hancock, Charlélie Couture.

18 h 55 Variétés Jour J.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Les petits drôles.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Marie Pervenche.
De P. Andreota, avec D. Evenou, X. St-Macary...
Les aventures d'une contractuelle parisienne, traitées à la manière d'une bande dessinée. Sans prétention.

21 h 30 Variétés : music-hall.
Avec S. Vartan, Mae West, Judy Garland... (Rediff.)

21 h 50 Discours de M. François Mitterrand.
En direct du Capitole de Washington.

22 h 25 Le monde est un théâtre.
A l'occasion de la journée mondiale du théâtre le 27 mars, l'émission est consacrée à l'activité théâtrale en France.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal (et à 12 h 45).

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

13 h 35 Feuilleton : l'Instit.

13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Journée de la poésie.

14 h 55 Téléfilm : les filles au bureau.
Réal. T. Post.
Trois jeunes femmes, trois mentalités différentes dans le monde des grandes entreprises américaines.

16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
La danse, avec Jeane Manson et un groupe de smurf.

17 h 45 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Pic Pic Pic : Albator ; Télé-chat.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Expression directe.
CGT (Confédération générale du travail) et RPR (Rassemblement pour la République).

20 h Journal.

20 h 35 Série : le Testament.
D'après N. Shute, réal. D. Stevens.
Dernier épisode. Après bien des vicissitudes, Jean et Joe se retrouvent. Jean décide de s'installer à Willestown et faire de cette ville celle dont rêvait Joe. Mais la réticence des habitants ne permet pas cette vaste utopie. Déçu, le feuilleton ferme ses portes.

21 h 35 Alain Decaux : l'histoire en question.
Il faut tuer Gandhi.
Le 30 janvier 1948, le mahatma Gandhi est assassiné. Autopsie d'un crime, de ses conséquences, la vie du grand théoricien de l'indépendance et de la non-violence.

22 h 50 Patinage artistique.
Championnats du monde dames, figures libres. En différé d'Ottawa.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Téléfilm : le Ressac.
De C. Paolini. Avec R. Vallone, P. Massini, Ph. Clay...
Au large de la Corse, des hommes qui se vouent une haine ancestrale se battent pour la possession de l'or rouge, le corail.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Parole de régions.
L'Alsace et ses particularismes (Mulhouse, ville des musées techniques).

22 h 35 Avec le temps : Paulette.
Emission de Ménie Grégoire.

22 h 45 Prélude à la nuit.
Festival de Prades : *Deuxième sonate*, de Brahms, interprétée par Léonard Rose, violoncelliste.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.

17 h 11 Douze régions, douze programmes.
Panorama de la TV régionale.

18 h 8 Feuilleton : Dynasty.

18 h 54 Gil et Julie.

19 h Informations.

19 h 35 Feuilleton : le Chevalier d'Harmental.

19 h 49 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Chanson de poète ; L'Afrique et ses radios ; Les ciné-clubs en six séances.

8 h Les chemins de la connaissance : Electre ; à 8 h 32, Les imaginations de l'argile ; à 8 h 50, le Sarment de lune.

9 h 7 Matinée de la littérature.

10 h 45 Deux maisons d'édition de l'entre-deux-guerres : « Au Sans-Pareil » et « A la Sirène ».

11 h 2 Musique : Orgue de Villefranche-sur-Mer (et à 13 h 30 et 17 h 32).

12 h 5 Agora : Semaine de la poésie.

12 h 45 Panorama : Littérature.

14 h Sons.

14 h 5 Un livre, des voix : « la Niche de la honte », d'Ismaïl Kadare.

14 h 47 Les après-midi de France-Culture : A Villeneuve-d'Ascq ; à 15 h 20, Dossier : LEP et collèges d'éducation prioritaire ; à 16 h, Les Français et l'argent ; à 17 h, Raison d'être.

18 h 30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.

19 h 25 Jazz à l'ancienne.

19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : Santé et développement, avec le professeur Marc Gentilini.

20 h Poésie ininterrompue, en direct du Salon du livre, au Grand Palais.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

2 h à 7 h Les nuits de France-Musique : « La première » de la *Neuvième Symphonie*, de Beethoven ; œuvres de Mozart, Beethoven, Haydn, Rossini, Wagner.

7 h 10 Actualité du disque.

9 h 5 L'oreille en colimaçon.

9 h 20 Le matin des musiciens : *Fidelio* (4) : œuvres de Beethoven, Mozart.

12 h 5 Concert : œuvres de Haydn, Beethoven, Mozart, Hummel, par l'Octuor à vent de la Philharmonie de Berlin.

13 h 32 Opérette-magazine : œuvres de Rossini, Poulenc, Hervé.

14 h 2 Repères contemporains : H. Kergomard, Guiot.

15 h D'une oreille l'autre : œuvres de Dvorak, Haydn, Milhaud, Tchaïkovski, Sibelius.

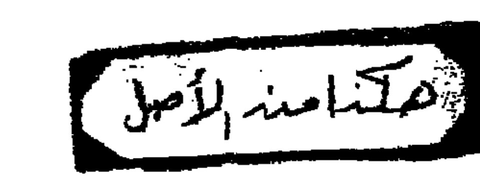
18 h 5 L'imprévu.

19 h Le temps du jazz : feuilleton ; bloc-notes de J.-R. Masson.

20 h Concours international de guitare : œuvres de Dowland, Bach, par B. Benitez.

20 h 30 Concert (donné salle Pleyel le 16 mars 1984) : *Fidelio*, opéra en deux actes de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. B. Weil, sol. C. Casapietra, K. Laki, H. Welker, M. Hoelle, K. Skram.

23 h Les soirées de France-Musique : la mémoire, pas le souvenir ; œuvres de Bach, Beethoven, Schoenberg, Ellington, Bartok, Couperin...



INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Émail sur verre

L'art d'une époque ne survit pas seulement dans les œuvres spectaculaires des plus grands créateurs mais également dans les modestes témoignages de la vie quotidienne. Ainsi des verreries 1900 que se disputent les collectionneurs fortunés, lorsqu'elles portent des signatures prestigieuses, tandis qu'on néglige les vases à décor émaillé produits en grande série mais qui pourtant expriment toutes les qualités esthétiques de l'Art nouveau.

Émile Gallé se flattait d'être un industriel de l'art, et les verres émaillés qu'il a lui-même signés sont tout aussi significatifs que ses morceaux de bravoure à plusieurs couches de verres sculptés ou truffés d'incrustations extraordinaires.

Les reclassements provoqués par les difficultés économiques du moment ouvrent les yeux des amateurs sur les verreries industrielles qui ne sont d'ailleurs pas si courantes sur le marché. En effet, ces pièces produites en série ont été moins protégées de la destruction que les œuvres savamment élaborées par les grands verriers de Nancy.

Les verres émaillés qui ont survécu à un siècle d'oubli prennent aujourd'hui leur revanche. Typiques par leur décor 1900, ces vases ou gobelets baptisés Anémones, Chrysanthèmes, Orchidées, Iris mauve, Oiseaux exotiques ou Papillons, ne relèvent pas d'une technique nouvelle.

On sait depuis des millénaires que certains oxydes métalliques appliqués à froid sur le verre forment un émail à la cuisson au petit feu à 400 degrés. D'origine romaine, la tradition des verres émaillés se perpétue à Byzance et se développe, avec l'essor de l'Islam, de la Syrie à l'Égypte. Les lampes de mosquée finement émaillées montrent la maîtrise des verriers orientaux du VII[e] au XV[e] siècle. C'est ensuite Venise qui devient la capitale du verre sous toutes ses formes avec une persistance des décors à arabesques. Par la suite, l'Allemagne du Sud fait naître, aux seizième et dix-septième siècles, des pièces particulièrement raffinées et le style baroque se caractérise par l'emploi de pierres dures et de coulées d'émail en forme de gouttes. La France, qui fait venir des artisans vénitiens, n'est pas en reste avec les verres émaillés de Nevers, de Normandie et de Picardie.

A « main volante »

Le décor d'émail est appliqué à « main volante » quand l'artiste fait courir ses pinceaux sur le verre selon son inspiration, ou par l'intermédiaire de poncifs, c'est-à-dire de pochoirs découpés dont les vides correspondent aux surfaces à émailler. C'est ce dernier procédé qui est le plus souvent employé sur les verres de la fin du XIX[e] siècle réalisés en série. Les motifs sont souvent rehaussés de dorures appliquées à froid à la feuille ou en poudre. La simple couleur jaune se substitue à l'or sur les pièces les plus courantes.

Pour s'en tenir aux verres émaillés de la fin du siècle dernier, la variété infinie des décors offre un vaste choix dans une gamme de prix qui va de 100 F pour les petites coupes à décor floral peint au pochoir par un artisan anonyme à plus de 5 000 F pour des vases signés Gallé ou Legras.

Dans une vente récente au Nouveau Drouot, le 6 février, M[e] Jean-Alain Labat a frappé des adjudications de 1 800 F pour un vase cylindrique à décor japonisant, 3 000 F pour un service à orangeade (un pichet et quatre gobelets) décoré d'un émail en relief, 4 000 F pour deux vases et une carafe ornée d'anémones, 7 100 F pour un grand vase cornet aux édelweiss et 9 700 F pour des chrysanthèmes languissants rehaussés d'or, d'inspiration japonaise. Mais il s'agissait là d'une vente de collection qui a fait monter les cotes à des sommets rarement atteints.

Chez les brocanteurs de quartier ou de village, on peut encore trouver de jolis verres émaillés et parfois festonnés à moins de 1 000 F. Les plus courants sont les produits des cristalleries de Pantin, d'Aubervilliers et surtout de Saint-Denis où Auguste Legras employait 1 500 verriers et 150 décorateurs. De nombreuses pièces portent la marque Montjoye dans un écusson souvent à moitié effacé et difficile à déchiffrer. La cristallerie Gallé a également fabriqué en séries industrielles des pièces marquées de son cachet. Il reste encore à découvrir des pièces intéressantes d'origine inconnue accessibles à partir de quelques centaines de francs. Enfin, on trouve des verres émaillés d'Europe centrale ou de Scandinavie à moindre prix.

Comme l'écrit Florence Camard, la plus fine spécialiste de l'Art nouveau, qui a préfacé le catalogue de la dernière vente : « Accessibles aux foyers les plus modestes, ces objets n'en expriment pas moins, à leur manière, le besoin de beauté ressenti par tous pour contrebalancer les dures réalités de la civilisation industrielle. »

GERSAINT.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 MARS

« La sculpture du Moyen Age », 15 heures, entrée, place du Trocadéro, M[me] Colin.

« La tour Montparnasse », 15 heures, au pied de la tour, M[me] Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le musée Victor-Hugo », 15 h 30, 6, place des Vosges (Academia).

« Bouguereau », 14 h 30, Petit-Palais (Approche de l'art).

« L'Opéra », 14 h 30, hall (Arts conférences).

« Quartier des Halles », 15 heures, 1, rue de Turbigo (B. Czarny).

« Le musée de la Légion d'honneur », 14 h 30, 2, rue de Bellechasse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« La cathédrale russe », 14 h 30, 12, rue Daru (M.-C. Lasnier).

« Les plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Montparnasse », 14 h 30, métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

« Saint-Germain l'Auxerrois », 14 h 30, métro Louvre (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 21 mars :

DES DÉCRETS

• Portant promotions, nominations, affectations, réintégrations et détachements dans les cadres d'officiers généraux (active).

• Modifiant les articles R. 812-2 et R. 813-10 du code rural (équivalence de diplômes).

DES ARRÊTÉS

• Fixant le taux de prélèvement pour frais d'assiette, de recouvrement, de dégrèvement et de non-valeurs assis sur le produit des taxes différentielles et spéciales sur les véhicules à moteur, droits d'enregistrement et taxe de publicité foncière transférés aux départements et à la région Corse.

• Relatif à l'organisation des études dans les instituts universitaires de technologie.

UNE DÉCISION

• Relative aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions consacrées à l'expression directe.

EXPOSITION

ART DES FEMMES. – La municipalité de Vitry-sur-Seine et le Centre d'animation culturelle Jean-Vilar présentent cent sept œuvres originales de femmes peintres et sculpteurs représentatives des différents courants esthétiques du vingtième siècle : Marie Laurencin, Niki de Saint-Phalle, Sonia Delaunay par exemple. Jusqu'au 1[er] avril.

★ Galerie municipale, 59, avenue Guy-Moquet, 94400 Vitry-sur-Seine tous les jours de 14 heures à 19 heures.

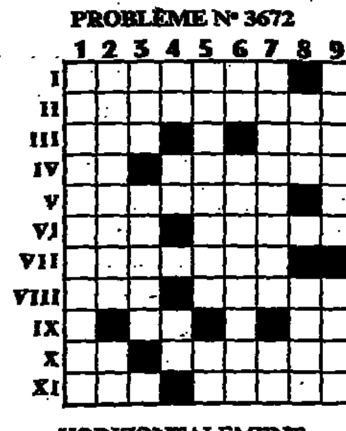
VIE QUOTIDIENNE

GUIDE ALLO-SERVICE. – Présenté par SVP, c'est un guide qui traite de la location, de la réparation, du dépannage, du bricolage pour la maison et le bureau. Il comporte également trente pages d'index alphabétique, une double page « SOS-urgences médicales » et les services les plus hétéroclites : comment se faire livrer un repas à domicile, où louer une péniche, à qui s'adresser pour rechercher des livres épuisés, etc. Vente en kiosque. 29,50 F.

★ Allô-service, 16, rue Abel, 75012 Paris. Tél. : 233-13-86.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3672



HORIZONTALEMENT

I. – Des as ou des gourdes. – II. Rendent les gens sourds à tout ce qui n'est pas leur douleur. – III. Bat en brèche les inquisiteurs. Symbole de la Vierge. – IV. Personnel. Homme de plume illustre ou obscur. – V. Avec laquelle on a fait preuve de beaucoup de patience. – VI. Une Grecque ou des Basques. Dans le sang. – VII. Avec lui, on n'a pas un atome de positif. – VIII. Saint homme de Sens. Remède à base de frictions dans les cas d'articulations grippées. – IX. Participe passé. Préposition. – X. Essence. Ce qu'elle contient ne peut satisfaire qu'un appétit d'oiseau. – XI. Il ignore le présent. Unités symboliques d'un régime draconien.

VERTICALEMENT

1. Spécialiste travaillant à l'emporte-pièce. – 2. Dirigée sur la voie du bon sens. Répétition musicale pour fanfare. – 3. Apparue. Bois ou fer. – 4. Négation. Le fruit d'une certaine culture. Note. – 5. La bonne humeur du poète. En pleine anarchie. – 6. Personnel. Remettre une personne à sa place. – 7. Source d'énergie de plus en plus dans le vent. Possessif. – 8. Du vent pour Gavroche. Organe d'un complexe de filtrage. – 9. Déclenche une certaine force de frappe. Compagne fidèle de Castro.

Solution du problème n° 3671

Horizontalement

I. Remercier. – II. Avitaillé. – III. Déraillés. – IV. In. Le. Ive. – V. Otto. Amer. – VI. Suint. – VII. Cet. Ortie. – VIII. Oléacées. – IX. Pl. Pesé. – X. Iéna. Ut. – XI. Eson. Suée.

Verticalement

1. Radioscopie. – 2. Eventuelles. – 3. Mir. Tite. Nô. – 4. Etalon. Aran. – 5. Raie. Toc. – 6. Cil. Repos. – 7. Illimitée. – 8. Elève. Issue. – 9. Réserve. Eté.

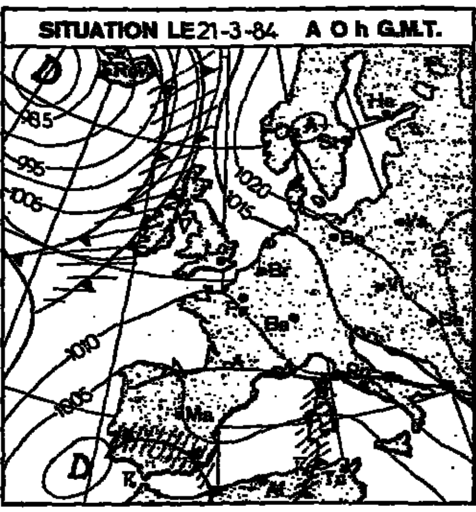
GUY BROUTY.

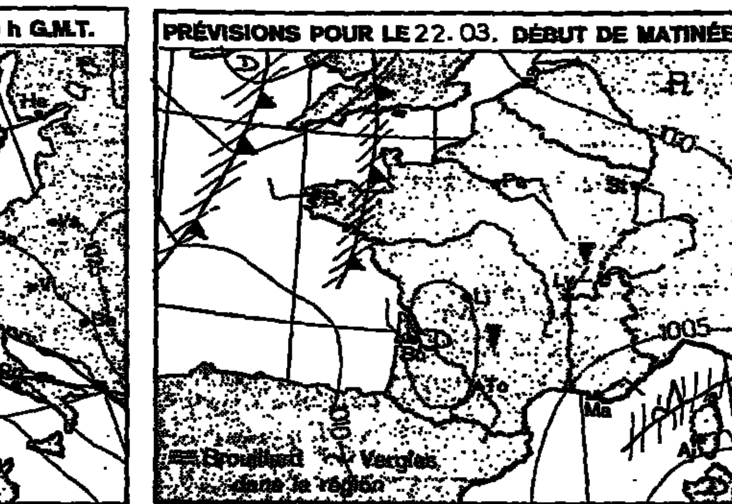
LANGAGES CHIFFRÉS

DÉCODER. – Eurocrypt 84, une conférence internationale sur la cryptographie – utilisation d'un code graphique secret à des fins militaires, diplomatiques ou commerciales – organisée par l'UER de mathématiques, informatique et logique de la Sorbonne et des laboratoires associés, aura lieu à la Sorbonne du 9 au 11 avril. Elle abordera, entre autres sujets, les problèmes de sécurité et d'authentification liés à l'utilisation des cartes à mémoire dans les réseaux bancaires et télématiques.

★ M. Norbert Cot, Université Paris-V, Sorbonne, 75005 Paris. Tél. : 628-02-64.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 mars à 0 heure et le jeudi 22 mars à 24 heures.

Les basses valeurs de la Méditerranée maintiendront un temps pluvio-instable sur la moitié sud-est de la France, tandis que les autres régions subiront le passage d'une faible perturbation atlantique.

Jeudi, de la région Midi-Pyrénées au Jura et à la Méditerranée, le temps sera couvert avec des pluies ou des averses parfois orageuses. En fin de journée, ces pluies tendront à se localiser aux Alpes et surtout à la Corse. Les températures minimales se situeront vers 4 à 5 degrés (6 à 10 degrés près de la Méditerranée). Les températures maximales évolueront entre 13 et 15 degrés.

Ailleurs, le temps sera le plus souvent brumeux et frais, des brouillards ou nuages bas seront observés sur le sud de l'Aquitaine. Une bande nuageuse et faiblement pluvieuse, située le matin sur la Bretagne et le Cotentin gagnera en fin de journée les régions allant du Pays basque au Limousin et aux Vosges. Les précipitations pourront se renforcer à proximité du relief (Massif Central et Vosges). A l'arrière, retour d'éclaircies l'après-midi sur les régions du Nord-Ouest.

Les températures nocturnes seront de – 1 à – 3 degrés sur le Nord, le Nord-Est et le Centre, 2 à 4 degrés ailleurs.

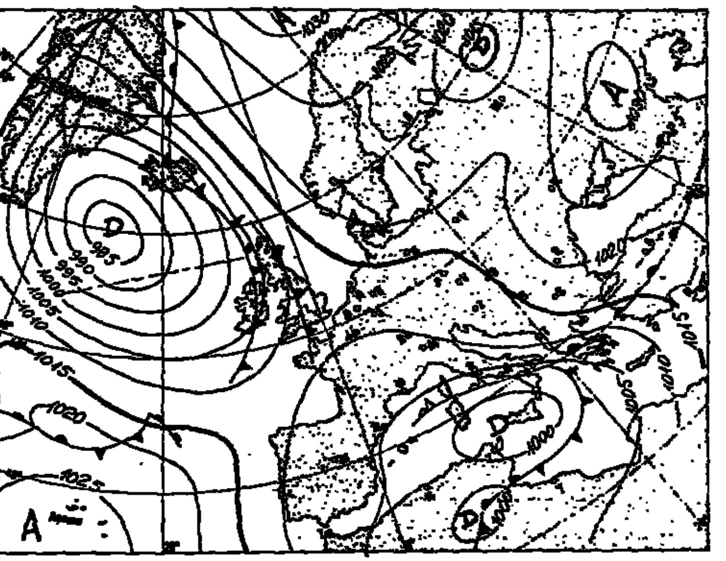
Les températures maximales de la journée seront moins élevées que les jours précédents, 8 à 11 degrés.

La pression atmosphérique réduite, au niveau de la mer, à Paris, à 7 heures, était de 1 010,5 millibars, soit 757,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 mars ; le second le minimum de la nuit du 20 au 21 mars) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 13 et 7 ; Bordeaux, 14 et 7 ; Bourges, 15 et 1 ; Brest, 13 et 2 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 14 et 3 ; Dijon, 13 et 0 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 16 et 5 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 13 et 3 ; Lille, 11 et – 2 ; Lyon, 14 et 5 ; Marseille-Marignane, 14 et 8 ; Nancy, 11 et – 2 ; Nantes, 14 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 10 ; Paris-Montsouris, 13 et 3 ; Paris-Orly, 13 et 0 ; Pau, 13 et 8 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 14 et – 1 ; Strasbourg, 10 et – 2 ; Tours, 13 et 1 ; Toulouse, 15 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 7 degrés ; Amsterdam, 9 et – 4 ; Athènes, 11 et 7 ; Berlin, 5 et – 5 ; Bonn, 10 et – 4 ; Bruxelles, 10 et – 3 ; Le Caire, 24 et 10 ; îles Canaries, 24 et 15 ; Copenhague, 3 et – 4 ; Dakar, 22 et 19 ; Djerba, 23 et 12 ; Genève, 11 et 2 ; Jérusalem, 16 et 8 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 11 et 3 ; Luxembourg, 10 et 0 ; Madrid, 10 et 7 ; Moscou, – 5 et – 10 ; Nairobi, 27 et 12 ; New-York, 13 et 3 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 14 et 7 ; Stockholm, 2 et – 5 ; Tozeur, 25 et 11 ; Tunis, 19 et 12.

PRÉVISIONS POUR LE 22 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCHECS

LA FINALE DU TOURNOI DES PRÉTENDANTS

Surdoué contre flegmatique

De notre envoyé spécial

Vilnius. – Les caméras de la télévision soviétique se mettent à tourner. Un frisson parcourt la salle aux murs ornés de motifs en stuc blanc sur fond vert pâle, où deux cent cinquante personnes endimanchées, de tous âges, sont assises sagement depuis un bon moment. Gary Kasparov et Vassili Smyslov, tous deux prétendants au championnat du monde d'échecs, font leur entrée.

On ne saurait imaginer deux personnages plus dissemblables. Né à Bakou (Azerbaïdjan) il y a vingt et un ans d'un père juif et d'une mère arménienne (1), Kasparov a le cheveu de jais et une allure de surdoué un peu nerveux. Il a du mal à tenir en place et quitte fréquemment sa chaise pour arpenter l'estrade couverte d'un tapis persan, sans regarder le public. Cheveux grisonnants, flegmatique, posé, Smyslov, qui est moscovite, arbore à soixante-trois ans un style quasiment britannique. Le col roulé du cadet contraste avec la stricte cravate de l'aîné.

Des millions de Soviétiques passionnés par les échecs ont les yeux tournés vers le Palais des artistes de Vilnius, capitale de la Lituanie, la plus occidentale des républiques baltes, où a lieu cette finale du Tournoi des prétendants. Le vainqueur affrontera le champion du monde en titre, lui aussi Soviétique, Anatoli Karpov (*le Monde* du 9 mars).

Les organisateurs lituaniens ont bien fait les choses. La ville était couverte d'affichettes à damiers portant le logo bleu de la Fédération internationale des échecs. Le site choisi est historique. Sur la façade de ce palais, mi-baroque mi-classique qui jouxte l'université – la plus vieille d'URSS, – une inscription rappelle : « *Ici, du 10 décembre 1812 au 8 janvier 1813, se trouvait l'état-major de Koutouzov, d'où il dirigeait les actions de l'armée russe qui se battait contre Napoléon.* »

Le décor est solennel et l'atmosphère compassée dans la grande salle où les deux finalistes sont assis face à face devant un échiquier banal, sous les projecteurs. Mais dans les pièces voisines, c'est quasiment la kermesse. Les grands maîtres, venus de toute l'URSS, prodiguent d'un ton docte des avis définitifs à des jeunes gens d'ailleurs peu attentifs qui s'essaient à simuler la partie en cours. Les journalistes qui suivent le tournoi jouent aussi – entre eux. Des personnalités locales s'agitent dans ce brouhaha pour vérifier que tout se passe bien. Professionnels, amateurs, officiels en tous genres, se retrouvent à la buvette installée pour l'occasion et qui ne désemplit pas.

Kasparov et Smyslov disposent chacun d'un salon particulier, où ils disparaissent régulièrement, laissant l'adversaire seul face au jeu, qu'ils suivent cependant sur un écran vidéo. Parfois, la réplique est immédiate et on les voit alors sortir précipitamment de leur retraite pour constater le changement intervenu. L'un et l'autre notent minutieusement tous les mouvements sur un calepin. Chaque coup est reporté par les assistants sur deux échiquiers géants qui font face au public et aux caméras de télévision.

Les deux premiers rangs se remplissent de personnalités : le chef de gouvernement de la Lituanie et celui de la Biélorussie voisine, entourés de collaborateurs, s'installent une heure, attentifs, silencieux, puis repartent tout aussi groupés. Quand la partie est finie, les deux hommes se lèvent et sortent sans un mot.

Aussitôt, l'assistance, jusque là, extraordinairement respectueuse et calme, s'ébroue, commente, s'interpelle. Des militaires en uniforme échangent des potins. Des notables présentent leurs filles à des jeunes gens qui sont visiblement des maris en puissance. La vie de province reprend ses droits.

Kasparov est parti avec sa mère, une femme élégante et souriante qui a tout juste dépassé la quarantaine, et qui l'accompagne dans tous ses tournois. Smyslov a rejoint son épouse quelque part en ville.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Kasparov a abandonné au cours de son adolescence le nom juif de son père, Weinstein, pour une version russifiée du nom de jeune fille arménien de sa mère.

SMYSLOV ANNULE LA CINQUIÈME PARTIE

Les « aides-camps » de Smyslov ne restèrent pas inactifs pendant la première interruption du Tournoi des prétendants. Pour la cinquième partie, comme déjà pour la deuxième, ils préparèrent une des innovations les plus étonnantes de la théorie échiquéenne, dans un début archi-analysé par Kasparov.

La surprise commençait par 10.Fé7, considéré jusqu'alors comme un coup inférieur à 10.Cbd7 et se poursuivait par 13.Ca6 (!). S'ensuivait une partie tranchante, aux roques opposés, durant laquelle Kasparov refusa deux offres de pions (15.C×b5 et 25.D×f5) par crainte de contre-jeux noirs dans le centre. Lorsque enfin il en gagna un, un autre pion de Smyslov allait dangereusement en dame. Pour le stopper, Kasparov était contraint d'accepter la nulle par répétition des coups : aucun des deux joueurs ne pouvant forcer le gain sans risque de... perdre.

Une nulle très combative. Kasparov mène 3 1/2 à 1 1/2. La sixième partie aura lieu jeudi 1[er] avril.

Blancs : KASPAROV
Noirs : SMYSLOV
5[e] partie
Gambit de la dame
Variante de Botvinnik

1. d4	d5		20. Txç4	f5
2. Cf3	Cf6		21. Cg5	ç5
3. ç4	ç6		22. Fxb7	Dxb7
4. Cç3	é6		23. Dé3	éxd
5. Fg5	dxç		24. Dé5+	Ra8
6. é4	b5		25. Cé6	Db7
7. é5	h6		26. h4	Thé8
8. Fh4	g5		27. Dé2	Td6
9. Cxg5	hxg		28. Df3+	Db7
10. Fxg5	Fé7		29. Dxb7+	Rxb7
11. éxf	Fxf6		30. Cxç5+	Cxç5
12. Fxf6	Dxf6		31. Txç5	d3
13. g3	Ca6		32. Td1	Té2
14. Fg2	Fb7		33. Tb5+	Ra6
15. Cé4	Dé7		34. Txb4	d2
16. 0-0	0-0-0		35. Rf1	Tdé6
17. a4	Rb8		36. Rg2	Td6
18. Dd2	b4		Nulle.	
19. Taç1	é5			

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Société en expansion - CA 1983 200 Millions - CA 1984 ± 300 Millions

Chef comptable

200 000 F.

Créée en 1975, notre entreprise située sur un créneau porteur est en forte croissance. Elle est leader des entreprises privées dans son secteur. Sa comptabilité, gérée sur ordinateur, est complexe au niveau analytique et fournisseurs en raison des activités internationales. Le (la) chef comptable que nous cherchons est responsable de l'établissement du bilan. Il a donc, après une formation type ESC + DECS au minimum, acquis une expérience de 5 à 10 ans dans des fonctions de chef comptable. Langue anglaise nécessaire. Poste basé à PARIS.

Adresser lettre man. et C.V. sous réf. 23680/M à Mme FOURNIAT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

ÉCOLE AU CENTRE DE PARIS recherche

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Langue maternelle française licence ou équivalent, dipl. et exp. en français langue étr. (Audiovisuel, etc.), à ts niv. pour adultes. Au courant recherches méthodologiques. Adresser C.V., photo sous nº 44.678 M RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE recherche APPORTEURS D'AFFAIRES (tous créneaux) COMMISSIONS MOTIVANTES discrétion assurée. Tél. 359-17-86, p. 421.

IMPORTANT GROUPE, PLEINE EXPANSION
recherche
dans le cadre de ses sociétés à vocation internationale

ADJOINT AU CHEF DE LA COMPTABILITE GENERALE

Outre tenue de l'ensemble de la comptabilité sur informatique, assurera, en coordination avec le Chef Comptable :
- Arrêtés mensuels, présentation bilan
- Consolidation comptes sociaux, états internes groupe,
- Déclarations fiscales et administratives,
- Connaissances du contrôle des changes et suivi comptes en devises.

D.E.C.S. complet.
Solide expérience, si possible, société Anglo-Saxonne.

POSTE BASE A PARIS - REMUNERATION selon compétences.

Adresser CV + photo (retournée) ss réf. 90662 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Urgent

POUR ANIMER DES CENTRES D'INFORMATION RÉGIONAUX CIVIS Conseil recrute des CHARGÉ(E)S de RELATIONS PUBLIQUES

NOUS SOUHAITONS :
- Minimum 3 ans d'expérience réussie en agence ou chez un annonceur en qualité de responsable de communication (relations publiques).
- Intérêt (et si possible connaissance) des problèmes d'information locale (élus, autorités administratives, presse locale, population, etc.)
- Capacité à concevoir, préparer et organiser des actions d'information, leurs outils (documents, exposition, etc.) et en assurer le suivi.

NOUS OFFRONS :
- Un poste passionnant en relation avec une équipe de professionnels jeune, dynamique et performante ;
- Une possibilité d'évolution dans le poste ou sur Paris en fonction du succès de l'intervention et des opportunités de développement du groupe ;
- Une rémunération attractive tenant compte de l'expérience, de l'efficacité et de la motivation.

Si vous êtes passionné(e) par la communication et libre très rapidement, écrivez sous réf. CIV/RP, Jean-Pierre PIOTET, CIVIS Conseil, 2, rue de Saint-Simon, 75007 PARIS.

CIVIS conseil

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ACCUMULATEURS (GROUPE CGE)
C.A. 1,1 Milliard - 3.000 personnes
recherche

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

pour la mise en place d'une gestion commerciale en télétraitement.
Il est demandé :
- une formation supérieure
- une expérience sur matériel IBM (DOS/VSE, CICS, DL/1)
- age minimum 28 ans

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 73719 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---

Important institut de sondage

recherche
pour la région parisienne

UN(E) RESPONSABLE TERRAIN

AYANT EXPÉRIENCE

Envoyer c.v., photo et prétentions à : RÉGIE-PRESSE, Nº T 44.742 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DOCUMENTALISTE SCIENTIFIQUE

recherché (e) par important bureau d'études orienté vers les productions animales

Expérience en technique de documentation
Formation scientifique : ingénieur zootechnicien ou équivalent. Bonne connaissance de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo et prétentions à : C.C.P.A. 12, rue des Beaux-Soleils, 95520 OSNY.

Paris 8ème
CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES

ASSISTANTE DE RECHERCHE CHARGEE DE MISSIONS

Nous sommes l'un des tous premiers Cabinet Conseil en recherche de cadres. Le développement de nos missions de recherche par contact direct ainsi que notre préoccupation constante d'amélioration de la qualité et de l'efficacité de nos prestations nous conduisent à créer un nouveau poste d'Assistante de recherche. Après formation, elle sera détachée auprès de l'un ou de plusieurs consultants afin de suivre la logistique d'un certain nombre de missions.
Ceci implique des études sectorielles, la mise en place des stratégies de recherche, les identifications, la communication de l'information, l'appré ciation des dossiers...
Nous souhaitons rencontrer une diplômée de l'enseignement supérieur (économique, juridique, commercial) ayent si possible déjà une première expérience des fonctions de documentation et/ou communication.
Mais au-delà de son acquis professionnel, c'est avant-tout son état d'esprit, son implication et son intérêt pour notre métier qui seront déterminants dans sa réussite. Ce poste peut et doit naturellement évoluer vers des responsabilités plus étendues, dans le traitement des missions et donc dans l'apprentissage du métier de consultant.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M AG.6, à François Sanchez :

EGOR AGORA
14, rue de Magellan 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Notre succès, notre réussite et notre position de Leader sur le marché sont dus à une excellente technique alliée à un savoir-faire exceptionnel.
Pour faire face au développement important de notre département micro-informatique, nous recherchons

ingénieurs confirmés chefs de projets

grandes écoles

pour conception de systèmes à base de microprocesseurs dans le domaine **MATERIELS** et/ou **LOGICIEL**.
Nous souhaitons rencontrer des candidats de valeur auxquels nous proposons des appointements appropriés et motivants.

Echelle suivant écoles et expérience : 180.000 à 220.000 F/an.

Nous sommes une P.M.E. active, dynamique, au sein de laquelle les éléments compétents pourront voir se concrétiser leurs ambitions d'évolution de carrière.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 2912/MS à : A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS *(qui transmettra)*.

---

emplois régionaux

La Caisse Régionale de Crédit Agricole des Ardennes (500 personnes)
recherche son

Responsable Informatique et Organisation

- Membre de l'équipe de direction, il mettra en œuvre la politique générale de l'entreprise dans son département, comprenant :
  - 60 personnes
  - 2 ordinateurs Burroughs large système.
- Il sera également chargé de :
  - la généralisation de la télégestion
  - la mise en œuvre d'un plan bureautique
  - l'étude de services nouveaux à la clientèle.

Ce poste conviendrait à un **INGENIEUR GRANDE ECOLE** ou formation universitaire 3ème cycle, possédant une experience professionnelle de plusieurs années à un niveau de responsabilité semblable.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. B.D. à C.N.C.A. Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

LA MAIRIE DE VITROLLES

Dans les BOUCHES-DE-RHONE (25.000 habitants) envisage de recruter d'urgence par voie de mutation

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Adresser candidature plus c.v. à :
MONSIEUR LE MAIRE
Service du Personnel
B.P. 102
13743 VITROLLES CEDEX
avant le 26 MARS 1984.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE intégré à un grand groupe de dimension internationale recherche un

ingénieur en organisation

pour son DEPARTEMENT DISTRIBUTION

LA MISSION :
Chargé des études et de l'optimisation de l'organisation de la distribution - il aura pour tâche :
- de quantifier les volumes, surfaces, flux
- d'analyser les besoins en matériels, effectifs, supports informatiques
- de déterminer les moyens et coûts de l'exploitation.

En outre, dans le cadre de la construction d'un nouveau centre il aura en charge le suivi du chantier et le programme de déménagement.

L'HOMME :
Ingénieur de formation il fera valoir une première expérience de 2 à 3 ans dans une entreprise de grande distribution (une expérience de l'industrie pharmaceutique serait appréciée).

Lieu de résidence : BORDEAUX

Envoyer CV détaillé + prétentions + photo ss réf. 90628 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Et. d'enseignement supérieur situé en province recherche PROFESSEUR D'INFORMATIQUE pour rentrée 83/84. Titulaire MIAGE minimum. Ec. avec CV et prétentions sous nº 285.267 à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

Etablissement Supérieur recherche pour gestion Formation Permanente DIPLOMÉ 2e CYCLE UNIVERSITAIRE ou COMPARABLE Expérience souhaitée. Poste non statutaire. Temps partiel. Septembre 1984. Curriculum vitae détaillé + photo. Ecrire Ecole d'Architecture de Bordeaux, Domaine de Raba, 33405 TALENCE Cedex, avant le 15 avril 1984.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Les laboratoires Boehringer Ingelheim

Votre formation humaine et sociale vous amène à rechercher une situation dans la

FONCTION PERSONNEL.

Votre personnalité ouverte, animatrice et positive peut vous permettre de jouer un rôle en milieu industriel.

Vous êtes

l'ADJOINT A LA DIRECTION DU PERSONNEL

que nous recherchons.

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre de notre développement soutenu, pour une Société pharmaceutique au sein de notre Groupe (2 000 personnes).

Le candidat retenu prendra en charge

L'UNITÉ INDUSTRIELLE.

Si vous avez 27/32 ans, une formation supérieure, économique, d'ingénieur ou sociale et une première expérience dans la fonction, vous pouvez prendre contact sous référence PG7 avec : FOROM - 30, rue Barrault - 75013 PARIS, qui vous garantit toute confidentialité.

Adressez votre candidature + curriculum vitae + photo et prétentions salariales à :
DIRECTION DU PERSONNEL
B.P. 292 - 51060 REIMS CEDEX

AGENCE DE PUBLICITÉ

recherche

CHEF COMPTABLE H. ou F.

Formation niveau D.E.C.S. Expérience informatique CCMC. Libre rapidement. Adresser C.V. détaillé à : MÉDIA SYNTHÈSE - nº 510 8, rue Royale - 75008 PARIS.

Etablissement scolaire banlieue sud recherche

ANIMATEUR ÉDUCATEUR

39 heures hebdomadaires. Expérience milieu scolaire souhaitée. Ecrire sous le nº T 044.763 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE rech. d'URGENCE

INGENIEURS

ANALYSTES PROGRAMMEURS pour calcul logiciel en temps réel.
Les postes seront à pourvoir à PARIS et au MOYEN-ORIENT. Niveau B.T.S. ingénieur. Bonne connaissance langue anglaise exigée.
Env. C.V. sous nº 2.846 MS à A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui tr.

---

emplois internationaux

URGENT pour P.M.E. Afrique francophone

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

30 ans environ, diplômes exigés Bac + BTS (IUT gestion ou équivalent) + expérience.

Envoyer dossier complet de candidature, c.v., photo, prétent., copie des diplômes sous nº T. 044.830 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société américaine banlieue Sud de Paris leader dans son secteur crée le poste de

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

NOUS EXIGEONS :
- anglais parfaitement courant (l'anglais sera la langue de travail),
- 30 ans minimum,
- position cadre,
- ayant déjà commandé du personnel,
- ayant déjà occupé poste similaire,
- ayant déjà travaillé dans multinationale,
- habitué aux contacts clients de haut niveau,
- connaissant l'informatique en tant qu'utilisateur,
- sens de l'organisation, de la communication,
- responsable et décideur.

NOUS OFFRONS :
- poste stable dans industrie en pleine expansion,
- responsabilité et initiative,
- évolution de carrière,
- ambiance de travail international.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/réf. 8747 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures au 296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS
4-5 P., 110 m², 4e ét., asc. jeudi, 14/17 h, 33, r. Réaumur.

MARAIS, 90 m²
RAVISSANT DUPLEX
Salon, 2 chbres, boiseries
EMBASSY. 562-16-40.

4e arrdt

CŒUR MARAIS

dans GRAND HOTEL PART.
Nombreuses surfaces
à rénover. 236-63-62.

SULLY-MORLAND, living chbre, cuis., bns, refait neuf poutres. 480.000. 526-99-04.

HOTEL-DE-VILLE 2p. tt cft 6e ét., bon état. 395.000. 325-97-16.

5e arrdt

MONGE-MAUBERT
STUDIO, 2 PIÈCES GRAND STANDING, ÉTAGE ÉLEVÉ.
GARBI TÉL. 567-22-88.

R. des ÉCOLES près MAUBERT
STUDIO ORIGINAL TT CFT
GENRE ATELIER
4,5 m s/plafond mezzanine. 290.000. VERNEL 526-01-50.

PRÈS DE NOTRE-DAME
DUPLEX DE CARACTÈRE 90 m² gd liv + 2 ch., etc., 950.000. Voir merc., jdi 13-16 h, 13, rue du Petit-Pont. 877-74-38.

PETIT-LUXEMBOURG
2 PIÈCES IMPECCABLE
entrée, cuisine, bains, chauffage individuel. 480.000 F. VERNEL 526-01-50.

6e arrdt

VANEAU 60 m²
3 pièces, cuisine, bains
r.-de-ch., clair. 567-22-88.

8e arrdt

HAVRE-CAUMARTIN
STUDIO A RÉNOVER
129.000 F. 526-99-04.

ÉTOILE 110 m²
IMMEUBLE GRAND STANDING A RÉNOVER. TÉL. 567-22-88.

9e arrdt

RUE LE PELETIER
dans immeuble en rénovation 3e, ascenseur, 6 pièces tout confort, 146 m², idéal profession libérale. Tél. : 282-03-50.

12e arrdt

PICPUS/DAUMESNIL
ds imm. brique ppraire vd 3 p. cuis., w.-c., s. de bains, 61 m², occupé, bail libérable oct. 85, Tél. 500-54-00, 282-03-50.

13e arrdt

MAISON BLANCHE, 3 poss salle de bns, cuis. équipée asc., cbf cent., CALME. 495.000 F. 535-58-92.

RARE 7.900 F le m²
4 et 6 P. NEUFS
Calme, espace et qualité.
Prêts conventionnés + APL possible, Mº Bicêtre, près Porte d'Italie. Visites. 670-01-44.

14e arrdt

Vd appt 2/3 pièces, 59 m², plein sud, balcon sur jardin, imm. de gde qualité. Px 680.000 F. Téléphone BRODA 540-67-00 ou 322-62-77 entre 20 h et 21 h.

16e arrdt

AUTEUIL
Ppraire vd dans imm. pierre de t., restauration de qualité, appts occupés, 2, 3, 4, 5 P. et possibilité duplex.
RCL 758-12-21.

17e arrdt

MALESHERBES
dans magnifique imm. p. de t.
STUDIO + mezzanine.
Emplacement 1er choix.
480.000 F. 766-03-18.

appartements ventes

45 BIS, AV. VILLIERS
Mº MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2, 4, 5 P. et STUDIOS LUX. RÉHABILITATION
Vis. mer., jeudi, 13 h 30/17 h.

Mº PEREIRE, GRAND
2 PIÈCES TT CONFORT
GD STANDING. 526-99-04.

Wagram-Villiers 354-42-70
300 m² GD STANDING.

AVENUE DE VILLIERS, près
PARC MONCEAU
très bel imm. p. de t., superbe réception + 2 ch., 1.980.000.
VERNEL 526-01-50.

ÉTOILE
Rue de l'Arc-de-Triomphe imm. stand, pdt, beau 3/4 p. dont une en rotonde, tt conft, balcon circulaire, plein soleil. EXCEPTIONNEL, 1.050.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

18e arrdt

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
DIRECT PAR PROPRIÉTAIRE
près SQUARE CARPEAUX
excellent imm. p. de taille ascenseur, tapis, escalier.
Plusieurs appts occupés loi 1948, par personnes seules âgées.

3 P., 50 m². 230.000 F.
3 P., 65 m². 330.000 F.
soit moitié valeur libre

INVESTISSEMENT JUDICIEUX
PLUS-VALUE CERTAINE.
Téléphone : 287-37-37.

RUE LEPIC
Dans bel imm. ppraire vd 3 p., entrée, cuis., w.-c., débar., 71 m², occupé dame 80 ans. 500-54-00 — 282-03-50.

RUE CUSTINE
bel imm. ancien, 2 pièces, 45 m², tt confort, 2 balcons, calme, soleil, prix 245.000 F.
IDÉAL PLACEMENT :
petit studio tout confort, balcon, prix 79.000 F.
Immo Marcadet, 252-01-82.

19e arrdt

Mº HOCHE, Pré-Saint-Gervais loft, 120 m², 40 X 3 niveaux verrière, caractère, haut de plafond. 580.000. 347-57-07.

20e arrdt

PRÈS NATION, ds imm. récent beau 2 pces, entrée, cuis., bns grand balcon, vue.
URGENT. 634-13-18.

LIMITE 19e CARACTÈRE
MAISON RÉNOVÉE
53 m². Téléph. : 544-48-44.

Métro MARAICHERS
idéal placement, gd 2 p., vue dégagée, imm. récent, standing, ascenseur, 360.000 F.
LERMS 355-58-88.

PYRÉNÉES
PLEIN SUD IMM. RÉCENT
gde récept., 1 chbre, 580.000 F
S/PLACE, Mme TIRARD
SAUF WEEK-END, 363 bis, RUE DES PYRÉNÉES.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, s/même palier
2 Pièces. 240.000 F.
2 Pièces. 225.000 F.
3 P. 320.000 F., poss. réunir surf. totale, 126 m², discussion possible. Sur place tous les jours. 12 h 30-13 h 30
91 bis, rue d'Aguesseau
4e étage. 735-70-67.

COURBEVOIE
EXCEPTIONNEL
dans résidence neuve, standing
VUR SUR SEINE ET PARIS.

ÉTAGE ÉLEVÉ
1) 2 P., balcon, cave, parking
2) 3 P., balcon, cave, parking
3) 3 P., balcon + terrasse, 100 m² cave, parking.

POUVANT ÊTRE RÉUNIS
Frais acquisition réduits
EXCLUSIVITÉ
PETRARQUE. 553-60-00.

NEUILLY MERMOZ
Luxueux immeuble gardé
Duplex, liv., 4 chbres, 4 bns jardin 230 m², terrasse, 34 m² studio, box 3 voit. 296-58-58.

Près PONT-DE-SURESNES
VUE SUR BOIS
PANORAMA SUR PARIS
Etage élevé, petite résidence
SUPERBE 83 m² + TERRASSE 45 m², gd cft, 2 bns, 2 gar. 900.000 F. VERNEL. 526-01-50.

ASNIÈRES, PRÈS GARE
EXCEPTIONNEL
récent, luxueux et vaste 4 P. cuis., s. de bns et placards aménagés, cellier, parking. 860.000 F. Tél. 387-28-56.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE
135 m², liv., 58 m², cuis. équipée 3 CHBRES, 2 bains, dressing JARD. PRIVATIF. PROFESSION LIBÉRALE POSS. 883-06-07.

GENTILLY
MÉTRO PORTE D'ITALIE
2, 3, 4, 5 PCES
SUR JARDINS

PRÊTS CONVENTIONNÉS
taux préférentiels
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès
LIVRAISON IMMÉDIATE
bureau de vente s/place
lundi, jeudi, vendredi
de 14 h à 19 h, week-end de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h
548-07-73 - 365-03-23

VINCENNES R.E.R.
dans immeuble rénové, duplex 5/6 pièces de caractère, 135 m², dont séjour 50 m². 296-52-09 ou 50-55.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
— HOTEL PARTICULIER
— APPTS de 5 à 8 PCES
— PIED-A-TERRE.
Téléphone : 624-93-33.

JE RECHERCHE
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES
Appartements et Maisons bien placés dans Paris.
Classique ou original
ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TOUTE VENTE
SERGE KAYSER. 329-60-60.

Sté rech. sur Paris, dans bon imm. ancien ou récent, toutes surfaces, avec cft ou à rénover. Prix élevé accepté si justifié. Téléphone : 355-72-94.

Recherche 1 à 3 pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

SAINT-PIERRE
RECH. TRÈS BEAUX APPTS
CENTRE ET OUEST PARIS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON, 8e.

locations non meublées demandes

Paris

Pour importante BANQUE FRANÇAISE personnel et dirigeant mutés rech. APPTS 2 à 5 PIÈCES, VILLAS, PARIS ET ENVIRONS. Pendre contact : 504-01-34.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. 889-89-66. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction
Beaux appts de standing
4 pièces et plus. 285-11-08.

échanges

FACE AU BOIS
VINCENNES
Bel hôtel particulier, 200 m² habit., beau jard., sans vis-à-vis, calme, ensoleillé, contre appt 300 m² et +.
Quartier résidentiel Paris, soulte acceptée si justifiée.
Tél. ABSOU H.B. 548-23-75 ou le soir 873-25-96.

pavillons

11 KM EST
Site boisé résidentiel villa meul., belle architect. 1935 ds jdin 420 m² séj. dble 2 ch. dble 2 ch., cuis., bns, 550.000 F. AG. RÉGNIER 324-17-83, 254, AV. P.-BROSSOLETTE, 94170 LE PERREUX.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR

Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM DE Paris-Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. : 227-44-44.

propriétés

PRÈS FONTAINEBLEAU
belle ppté 6 pces + 3 bains, possib. 3 p. supplémentaires. gar. Parc. Prix 1.150.000 F viager possible. T. 755-89-27.

terrains

TOURS. Emplacement privilégié centre ville sur boulevard, terrain de 1.600 m², démolition pour construction immeuble à vendre 4.000.000. Ecrire s/réf. 70 à CURRICULUM, 25, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.

78 CRESPIÈRES
Beau bois 8 ha, plein midi, constructible. Une maison 400 m², divisible en deux. Deux maisons 200 m². Ecrire Eudico, 56, rue de Londres, 75008 Paris qui transmettra.

viagers

100.000 cpt + 600 F par mois pr séjour + chbre + cft, imm. correct près rue Lepic, 1er ét., soleil. CRUZ 256-19-00.

Pensez retraite au soleil. Achetez un viager, catalogue gratuit. Etude LODEL, 50, avenue J.-Médecin, 06000 NICE. Téléphone : (93) 37-25-24.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS. T. 227-44-44.

OFFRES D'EMPLOIS

AID
Assisted Intelligence Design
PARIS SAN FRANCISCO TOKYO

Bureau d'études MICRO-ÉLECTRONIQUE (HARD & SOFT)
Budget : US$ 3 millions assuré pour 1984

Recherche pour diriger l'entreprise située au centre de Paris (RER - CHATELET)

le DIRECTEUR
ADMINISTRATIF, FINANCIER, COMMERCIAL
• parfaitement bilingue Anglais/Français
• expérience probante de la gestion d'une PME
• capable de diriger une équipe très jeune et dynamique dont la passion du travail occulte la vie personnelle et familiale.

250000 F/AN + fort intéressement aux résultats.

Lettre manuscrite en ANGLAIS et CV en Français à :
MICRO-ARCHI, 79, rue du Temple 75003 PARIS

secrétaires

ORGANISME PUBLIC
service du commerce extérieur
recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION TRILINGUE

Intégrée dans un service qui traite d'un ensemble de questions relatives au commerce international, il lui sera confié des tâches de
- Traduction commerciale.
- Suivi de dossiers d'entreprises exportatrices.
- Information.
- Secrétariat.

Notre candidate devra justifier d'études supérieures de langues et s'exprimer parfaitement en anglais et allemand.
Elle pratiquera la sténo et la dactylo françaises.
Elle aura une expérience dans un service d'exportation public ou privé.
Résidence AGEN ou proche.
Adressez votre dossier de candidature sous réf. 020 A à NICOLE MAURY CONSEIL, 1, place Wilson, 31000 TOULOUSE.

CPE recherche
PERSONNE HABITANT DANS LE QUARTIER, 17e
POUVANT ASSURER MI-TEMPS MINIMUM A DOMICILE
+ REMPLACEMENT VACANCES DES SECRÉTAIRES STABLES

DACTYLO DE QUALITÉ
— Transcription des manuscrits.
— Intelligence des textes.
— Orthographe.
— Présentation.
NOUS RECEVONS TOUTES DEMANDES MANUSCRITES DE PROFESSIONNELLES AYANT BESOIN DE TRAVAILLER
Env. réf. + C.V. + photo + prét. s/nº 1.493 à :
CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'EFFICIENCE
17, rue des Acacias, PARIS, 17e.

Dactylo, emploi permanent à Londres, West Kensington, dans une agence de traductions. Ecrire avec C.V. à Transtelex, 118-128 North End Road, London W 14.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTION GENERALE
A cinquante-deux ans, c'est maintenant que mes meilleures années «professionnelles» sont disponibles !
La conduite d'une entreprise industrielle de 500 personnes, avec 200 M de F de C.A. dont 60% à l'export via la création de 5 filiales ou agences étrangères, une large connaissance du monde, les décisions politiques et stratégiques, l'animation des hommes, la gestion au quotidien... ont forgé la polyvalence indispensable à la maîtrise du développement d'une P.M.E. et confirmé le sens du résultat qui me caractérisent...
Je peux être le manager ou le collaborateur que vous recherchez en Europe ou n'importe où dans le monde.
Rencontrons-nous !
Appelez-moi au (40) 24.04.93 ou envoyez-moi votre carte sous réf. 5029 M à ncg carrières 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.

ACHETEUR
Cadre, 39 ans, 20 ans dans l'automobile, VL, PL, TP, en tant que chef de magasin, gestion des stocks. Libre imméd. propose ses serv. ttes rég. M. LECOURT, 24, rue Denis-Papin, 95400 ARNOUVILLE-LES-GONESSE.

H. 50 ans, cherche loge ou gardiennage.
Paris ou proche banlieue.
Ecr. s/nº 6.604 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN FORMATEUR
EXPRESSION, COMMUNICATION RELATIONS HUMAINES
LICENCIÉE SCIENCES DE L'ÉDUC. DIPL. DE FORMATEUR 16/25. EXPÉR. PROFESSle. JE SUIS CELLE QUE VOUS RECHERCHEZ, ÉNERGIQUE, DYNAMIQUE.
Ecr. s/nº 6.602 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME, 34 ans, sténo-dact., expérimentée, bilingue français-espagnol, cherche place stable Paris.
Tél. : 837-64-15.

F., 32 ans, études supérieures, bil. anglais 14 ans, ex. prof., formation marketing management. APCEL, étudierait ttes propositions. Tél. 547-77-30 avant 9 h 30, après 18 h 30.

Technicien, 36 ans, spécialisé extrusion filature fine. Nord, Loire s'abstenir. Ecr. s/nº 7.871 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AGENT DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIVITÉS
12 a. d'exp., comité d'entreprise, MJC. CAPASE-DEFA, anim., gest., organis. Cher. poste développement ou liaisons collectivités. Rég. paris., 140.000 F an, délai 3 mois. Dom. : (3) 414-53-57.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE
BMW 2002, 40.000 km mot. Boîte genres aluminium. Tél. : 996-47-32, ap. 19 h.

divers

BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
PANTIN
216, Av JEAN LOLIVE
N. 3 - 93500 PANTIN
840.40.64



COUPÉ GAMMA 79
moteur refait, très bel état
Tél. au 284-21-28.

BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00

capitaux propositions commerciales

Ing. ach. carte agt comm. sect. Sud-Ouest. S. LEMINCE, 10, rue Lahargou. DAX 40100.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

représentation demandes

V.R.P.
Bac + Gestion commerciale recherche représentation dans produits de luxe. Tous secteurs. Fixe + % + voiture. 727-42-85, de 13 h à 18 h.

travail à domicile

Dactylo, secrétariat à domicile, correction, textes, rewriting. Tél. : 287-29-18.

bureaux bureaux

Locations

NEUILLY MÉTRO
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. neuf, 758-12-40.

ÉTOILE-GEORGE-V
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. stdg. 563-17-27.

DOMICILIATION
16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS.
CIDES — 723-82-10.

DOMICILIATION
CHAMPS-ÉLYSÉES/BOULOGNE
à partir 120 F HT/mois.
SIÈGES SOCIÉTÉS
LOCATION BURX MEUBLÉS
PERMANENCE TÉL.
TÉLEX, SECRÉTARIAT.
CONST. SOCIÉTÉS
PARIS FLASH BUREAUX
825-11-98.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
Secrétariat, tél., télex, loc. burx meublés, Boulogne, démarches, constitution sociétés. ACTE 92 - 603-38-32.

270 m² A LOUER
bureaux de standing
proximité de l'Etoile.
Matthews & Goodman
Tél. : 720-23-17.

PL. V.-HUGO, 200 m²
HAUT STANDING
Réception + 8 bureaux.
Parfait état. 300.000 F.
EMBASSY. 562-62-14.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social.
Tél., Télex., secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc.
Locat. courte ou longue durée.
ACTE 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques. TÉL. : 355-17-50.

villas

Vends Ardèche, 6 km Privas, sur 2.500 m², villa 165 m², tt conf. 650.000 F - (75) 64-39-19.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX.
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

locaux commerciaux

Ventes

PANTHÉON
AFFAIRE A SAISIR
local commercial TOUTE PROPRIÉTÉ, 270 m² ENVIRON.
PLACEMENT EXCEPTIONNEL.
URGENT. TÉL. 634-13-18.

hôtels particuliers

AVENUE FOCH
voie privée, hôtel particulier
LERMS 355-58-88.

l'agenda du Monde

Artisans

PERMIS DE CONSTRUIRE
(plans et dossiers)
G.M.M. - PLANS (6) 016-18-00
(conforme décret du 15-10-79).

Arts

Historien d'art cherche des peintures de John White Alexander (Américain 1858-1915). Ecr. M.-A. Goley, 4909 North Washington Blvd Arlington VA 22205 USA.

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
— housses, auto-radio,
— alarmes et systèmes anti-vol,
— pièces d'origine BMW, Fiat, Saviem, Renault, Peugeot,
— amortisseurs KONI,
peintures au kilo.
SERVICE EXPORT garanti
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013.
Téléphone : 331-73-56.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER - 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner 588-74-38.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS MODERNES, BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO DEPUIS 1880
A Opéra, 4, Chaussée-d'Antin,
Etoile, 37, avenue Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

DIRECT USINES
GRAND choix TTES MARQUES
BOCAREL - 357-09-46 +
113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours

COURS DE PIANO INTELLIGENTS
et c'est bien suffisant
Téléphone : 367-09-90.

PROFESSEUR MATH, longue expérience 1er cycle, donnerait cours part. Paris. 336-76-85.

MATH. PHYSIQUE
VACANCES DE PAQUES
Stage intensif
du 2 au 7 ou du 9 au 14 avril
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE
Toutes classes secondaires
MATH. SUP. SPÉCIALE
Prof. expérimenté. 558-11-71.

Instruments de musique

PIANOS
Occasion 1/4 de queue et 1/2 queue. PRIX TR. INTERESSANT.
S/pianos neufs remise 15 %
10, rue JEAN-MACE, Paris 11e.
Ouvert tous les jeudis 14 h à 19 h.

Livres

Achète occasion LAROUSSE XXe SIÈCLE (6 volumes).
Tél. 620-39-40 (soir ou w.-e.).

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES
13, rue de Buci, 6e. 326-68-28.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£16.90 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent Angleterre. Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme Boullon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95
Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Peinture

Conseiller d'art américaine achète peintures américaines et européennes 19e et début 20e siècle. Tél. 17 et 18 mars 14 h à 18 h. 548-35-66, p. 54.

Canapé

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés, haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places, tissu à partir de 3.510 F. Un cossu 3 places en cuir véritable à 6.650 F, en veau pleine fleur à 8.600 F.
Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP 37, rue de Citeaux 75012. 307-24-01. 27, avenue Rapp 75007. 555-88-22.

Danse

Cité U. Paris-XIVe 2-7 avril, stage de DANSE AFRICAINE AFRO-AMÉRICAINE, PERCUSSIONS. Rens. insc. 588-13-95.

Moquettes

STOCK EXCEPTIONNEL
MOQUETTE PURE LAINE
69,50 F T.T.C./m²
MOQUETTE DE LA REINE
109, route de la Reine,
Boulogne. Tél. : 603-02-30.

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m²
Tous types et coloris
Prix entrepôt
Pose assurée - 757-19-19
BINEAU MOKET'S

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER. TEL. 359-76-98.

Pour les jeunes

PAQUES GRANDES VACANCES 4-12 ans, petit effectif, vie familiale activ. variées, poterie, poney-club. YONNE. Les Lutins. T. : (86) 66-05-52.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
avec certificats d'origine
soldes — 50 %
envoi contre remboursement
TAPIS POINCARE 500-67-26
88, av. R.-Poincaré, Paris-16e.

Troisième âge

RÉSIDENCE les CÈDRES
10 ' Pte Italie, Paris
Tourisme, repos retraite.
Reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél. (1) 726-89-63 et (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

Duplex 4 pers., gd cft. Les Ménuires Savoie, libre juillet ou août contre 3 pers. bord de mer Languedoc-Roussillon ou Costa-Brava du 30-7 au 18-8. Tél. (27) 82-69-38 p. 6 Masse.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit.
Demi-pension, £ 50 par semaine, adultes entre 21-60 a. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

05 VARS. Beau duplex tout confort, balcon plein sud, pied des pistes, 6 personnes, garage. Toutes périodes. (1) 638-34-14, (1) 726-89-63.

14 DEAUVILLE
A louer 2 pièces, tt cft, 35 m², balc., prox. casino et champ de courses. Juin, sept. : quinzaine ; juillet, août : au mois. Tél. : 368-29-40 le soir.

Tennis. — Stage Tennis club Marne-la-Vallée, 1er au 8 avril. Sud tunisien, 3 600 F tout compris.
Renseignem. : (6) 006-65-90.

Tennis. — Stage Tennis club Marne-la-Vallée, 1 mois : 400 F 3 mois : 1 000 F.
Renseignements : 006-65-90.

GRANDE-BRETAGNE
IRLANDE - ÉTATS-UNIS
Pendant une ou plusieurs semaines, seul ou en couple, avec vos enfants ou des amis, partagez la vie des Britanniques, des Irlandais, ou des Américains. Nourri, logé, guidé, questionné aussi par des hôtes attentifs et dévoués, vous goûterez et vous connaîtrez mieux, et à bon compte, des pays passionnants.
CAMELEON TOURISME :
La famille s'agrandit !
Tél. : 261-53-35.

COTE-D'AZUR
séjours de vacances VARAZUR
Entre St-Raphaël/Ste-Maxime, domaine de 40 ha avec vue mer, 5 tennis, piscine, volley-ball, tir à l'arc, boules, aires de jeux. Parcours santé. Sports nautiques sur le golfe de St-Tropez. Stages « Tennis Action » et planche à voile. Accueil et animation assurés
A LOUER
Studio, 2 pièces avec kitch. et terrasse. En résidence de tourisme, avec restaurant, grill, bars, club-house.
location à la semaine.
Forfaits spéciaux stages
VARAZUR Résidences de Tourisme, col de Bougnon, 83380 LES ISSAMBRES (94) 81-51-81.

56, BRETAGNE SUD, DAMGAN. Location juin, juillet, août, sept., mois ou quinzaine, cabinet G. de LANGLAIS.
Tél. : (97) 41-10-94.

C.E. loue chalet 6 couch., vacances scol. du 7 au 15 avril, Pyr-Or., station Les Angles. Tél. : 89/67-39-00. H. B.

GRÈCE. Mer Egée. A louer maison juillet, sept., 305-18-32, week-end 431-63-26.

ÉCOLE DE LANGUES
RIVERIA-FRANCE
recherche
contacts ÉTRANGER
p. accueillir jeunes + adultes
COURS TOUS NIVEAUX

CENTRE LINGUISTIQUE MÉDITERRANÉEN
437, avenue Ivaldi,
83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. : (94) 94-69-54.

GRASSE (près). Vieux mas pleine nature, calme, 2 chbres, cft, juillet, août, septembre. Tél. 532-22-64 (H. repas).

Le Monde

économie

SOCIAL

Les ouvriers de la sidérurgie manifestent à la veille des décisions gouvernementales

• A Caen : pour le maintien d'une « filière fonte »

De notre correspondant

Caen. — « *Si la Société métallurgique de Normandie* (SMN) *est choisie pour l'implantation d'une aciérie électrique, plus de trois mille gars vont quitter l'usine, et sept mille emplois induits vont disparaître du département du Calvados. Caen deviendra le chef-lieu d'un désert.* » Telle est l'analyse de l'union départementale CGT et de l'intersyndicale CFDT-CGT-CFTC de la SMN, qui appelait, le 20 mars, avec les élus des communes de Mondeville, Giberville, Colombelles et Potigny, à manifester pour le maintien de la « *filière fonte* » à Caen. Plus de cinq mille personnes, selon les organisateurs, devaient répondre à cet appel. La gare SNCF et les ponts qui enjambent l'Orne, au cœur de la ville, étaient occupés toute la journée par l'intersyndicale.

De son côté, la CGT, associée aux mineurs des mines de fer de Soumont-Saint-Quentin, qui alimentent en matières premières la SMN, organisait un défilé spectaculaire de scrappers aux godets remplis de minerai qui furent abandonnés devant les portes de la préfecture.

Aucun incident n'a marqué cette journée d'action, coup de semonce tardif, avant que le conseil des ministres de ce 21 mars ne décide de l'avenir de la sidérurgie. Une délégation d'élus devait être reçue au ministère de l'industrie et de la recherche vers 19 heures, heure à laquelle l'occupation des ponts et de la gare cessa. Reçus par un chargé de mission, ils sont revenus confiants à Caen.

BERNARD LEBRUN.

• A Neuves-Maisons : les larmes du conseiller général

De notre correspondant

Nancy. — Soudain saisis par l'angoisse de la « *solution zéro* » qui aboutirait à la fermeture totale de leur usine, les deux mille deux cents sidérurgistes de Neuves-Maisons ont décidé de manifester. Ils savent que leurs hauts-fourneaux seront vraisemblement remplacés par des aciéries électriques mais craignent qu'en sus leur train à fil ne soit remis en question au profit de celui de Rombas. Il ne resterait rien à Neuves-Maisons. Après avoir déversé, le 19 mars, 2 200 tonnes de minerai sur la voie de chemin de fer, les militants syndicalistes avaient décidé, mardi, d'appeler à la mobilisation dès la relève de la première équipe à 3 h. 30 du matin. Cette initiative avait été peu suivie, certains des ouvriers qui devaient prendre leur poste faisant eux-mêmes demi-tour. Mais il subsistait un noyau dur composé d'environ cent cinquante à *deux cents personnes*, en *majorité* des militants syndicaux.

En milieu de matinée, une centaine de sidérurgistes déménageaient de lourdes bobines de fils de fer pour aller les dérouler au cœur de Neuves-Maisons, entraînant la mobilisation. Le glas de l'église se mettait à sonner sur un fond de hurlement de sirènes, les sidérurgistes votaient la grève et bloquaient par endroits l'autoroute A-33. Une marche était décidée ensuite sur Nancy.

Plus de deux mille sidérurgistes y arrivèrent vers 17 heures sans la moindre banderole en tête, des Fenwick chargés de rouleaux de fil de fer ouvrant le cortège. Alors qu'une délégation était reçue à la préfecture où le commissaire de la République s'étonnait d'une telle effervescence, les sidérurgistes, déroulaient leurs roueaux de fil de fer bloquant dans un premier temps la place Stanislas, puis les principales rues de Nancy, avant de paralyser de la même manière la gare, durant plus d'une heure.

Mais l'élément le plus significatif de cette manifestation reste le débordement par la base des syndicats CFDT et CGT, qui ont donné l'ordre de la dispersion vers 18 h 30. Resté seul parmi quelques centaines de manifestants indécis, le conseiller général socialiste de Neuves-Maisons, M. Jean-Paul Vinchelin, *était verbalement pris à partie*. Accusé d'être « *vendu au gouvernement* », cet ancien OS, ancien responsable CFDT de l'usine, a tenté de s'expliquer avant que deux ou trois grosses larmes d'impuissance ne se mettent à couler, sans qu'il puisse les retenir. « *Arrêtez de chercher un bouc émissaire parmi nous, les responsables sont à Paris* », lança alors un manifestant, donnant le signal de la dispersion.

JEAN-LOUIS BEMER.

• Elections au conseil d'administration de Renault : les résultats officiels. — La direction de la régie Renault a communiqué, le 20 mars, les résultats officiels et définitifs des élections du 15 mars des représentants des salariés au conseil d'administration. Ces chiffres modifient légèrement les résultats provisoires (*le Monde* du 17 mars). Pour l'ensemble des salariés, il y avait 156 767 inscrits. Sur 112 243 suffrages exprimés, ont obtenu : la CGT, 52 246 voix, soit 46,6 % ; la CFDT, 24 957, soit 22,2 % ; FO, 16 012, soit 14,3 % ; la CGC, 11 400, soit 10,2 % ; la liste CFTC-CGC, 7 527, soit 6,7 %. Sur les six sièges d'administrateurs salariés, la CGT en obtient trois (MM. Roger Sylvain, ajusteur P 3 à Billancourt ; Yvan Durant, technicien à Douai ; Pierre Auberger, cadre à Billancourt) ; la CFDT, un (M. Jean Lebreton, agent de méthodes à Cléon) ; FO, un (M. Ghiglione, ingénieur à Billancourt) ; la CGC, un (M. Jack Lang, cadre au Mans). Dans le corps électoral « cadres » (8 882 inscrits et 6 048 exprimés), la CGC a obtenu 71,7 % des exprimés ; la CFTC-CGC, 9,2 % ; la CFDT, 8,6 % ; FO, 6,7 %, et la CGT, 3,7 %.

En cas d'accord des partenaires sociaux

M. BÉRÉGOVOY « N'ÉCARTE PAS L'HYPOTHÈSE D'UNE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES LICENCIEMENTS »

Dans une interview publiée par le quotidien *les Echos* le 21 mars, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, revient sur la procédure de licenciement. Faisant observer que la rigidité mise en cause par le CNPF « *tient plus à la routine et aux blocages de la discussion qu'à la législation sociale* », le ministre déclare se préoccuper davantage des conditions qui pourraient faciliter « *la mobilité sociale, la mobilité professionnelle, voire la mobilité géographique* ».

Toutefois, M. Bérégovoy « *n'écarte pas l'hypothèse* » d'une modification de la loi de 1975 « *à partir d'un bilan établi par les partenaires sociaux et sur la base de leurs propositions* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	8,1565	8,1585	+ 125	+ 145	+ 240	+ 280	+ 610	+ 730
$ can.	6,3911	6,3950	+ 115	+ 149	+ 217	+ 265	+ 515	+ 629
Yen (100)	3,6060	3,6090	+ 177	+ 192	+ 344	+ 370	+ 1100	+ 1165
DM	3,0810	3,0825	+ 176	+ 190	+ 337	+ 360	+ 1010	+ 1070
Florin	2,7310	2,7330	+ 143	+ 153	+ 274	+ 295	+ 831	+ 890
F.B. (100)	15,0750	15,0850	− 103	+ 18	− 85	+ 100	− 69	+ 320
F.S.	3,7575	3,7605	+ 277	+ 300	+ 542	+ 571	+ 1600	+ 1684
L (1 000)	4,9750	4,9820	− 203	− 175	− 382	− 334	− 1165	− 1049
£	11,7110	11,7210	+ 350	+ 396	+ 695	+ 778	+ 2098	+ 2318

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	10 1/8	10 3/8	10 3/8	10 1/2	10 1/2	10 5/8	10 15/16	11 1/16
DM	5 3/8	5 5/8	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6
Florin	6 1/4	6 1/2	6 3/16	6 5/16	6 3/16	6 5/16	6 1/4	6 3/8
F.B. (100)	11 1/2	12 1/2	12 3/8	13 1/16	12 1/4	12 7/8	12 3/8	12 5/8
F.S.	2 3/4	3 1/4	3 13/16	3 15/16	3 3/16	3 15/16	4	4 1/8
L (1 000)	16	17	16 1/2	17	16 3/4	17 1/4	16 1/4	17 5/8
£	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	9	9 1/8
F. franç.	12 3/8	12 5/8	13 3/8	13 5/8	14 3/8	14 5/8	15 1/8	15 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le CNPF s'oppose aux contrats emploi-formation-production de M. Ralite

Depuis l'été dernier, M. Jack Ralite, ministre délégué de l'emploi, ne manque pas une occasion de défendre le projet de contrats emploi-formation-production, une formule originale de stages destinés aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, et qui s'ajouterait aux trois types existants de contrats-emploi-formation.

A force d'insister, M. Ralite a obtenu, lors du conseil des ministres d'octobre, consacré à l'emploi, que son idée ne soit expérimentée. M. Jacques Grossard, un ingénieur venu du groupe Thomson, a même été détaché à son cabinet pour travailler dans ce sens. Dans les toutes prochaines semaines, dit-on au ministère, deux de ces contrats devraient être signés pour la première fois. Il s'agit de mettre en relation des entreprises dont l'une peut produire le matériel que l'autre s'engage à acheter plutôt que de recourir à l'importation. Pour assurer ce marché nouveau, l'entreprise embauche des jeunes grâce aux contrats emploi-formation-production et reçoit, momentanément, des subventions du ministère fixées à 40 000 F par emploi créé et versées pendant trois ans.

Jusqu'à ce jour, cependant, le gouvernement est resté relativement prudent à l'égard de cette proposition, qui a été mise à l'essai plutôt que réellement décidée. On objecte, ici et là, qu'elle présente des risques protectionnistes et que la Communauté économique européenne pourrait y trouver à redire.

Le CNPF, dans une lettre adressée le 15 février à M. Jack Ralite, formule d'ailleurs des reproches qui vont dans ce sens. Tout en considérant que « *ces contrats reposent sur une conception* a priori *séduisante* », l'auteur de la lettre, M. Yvon Chotard, attire l'attention sur les difficultés de la formule. Les contrats comportent « *un risque très grand d'aboutir au lancement et au soutien purement artificiel de fabrications non viables et condamnées le jour où ce soutien aura disparu* », écrit-il, ajoutant que, « *au plan intérieur, on pourrait fausser le libre jeu de la concurrence au détriment d'entreprises déjà lancées dans les fabrications en cause* ». Au plan extérieur, ces contrats pourraient ne pas être « *conformes aux dispositions du traité de Rome* » et entraîner « *des mesures de rétorsion venant restreindre nos exportations* ».

« *En définitive, les contrats emploi-formation-production apparaissent comme une construction artificielle, aux conséquences dangereuses sur le plan économique comme sur le plan social* », poursuit la lettre, et M. Chotard conclut : « *Le CNPF ne peut donc qu'être opposé à ce type de contrats.* »

L'UGICT-CGT demande que 10 % du temps de travail des cadres soit consacré à la formation et à l'information

Près de sept cents personnes ont participé, le 16 mars, aux Rencontres 1984 de la revue *Options*, organisées par l'UGICT-CGT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens) sur le thème de la formation : « Efficacité économique et aspirations nouvelles ».

Ce fut l'occasion pour M. Alain Obadia, secrétaire général de l'UGICT, d'insister, dans son discours de clôture de la journée, sur l'« *importance stratégique* » de la formation, assurant que « *l'investissement humain est de plus en plus l'investissement productif majeur* ». Pour les cadres, il s'agit notamment, a souligné M. Obadia, d'anticiper les mouvement technologiques et de se préparer à la transformation de leur rôle, orientée vers l'« *organisation collective du travail* » et les tâches d'animation. Le secrétaire général de l'UGICT a précisé sa revendication d'un avenant cadre à négocier dans les branches et dans les entreprises. L'UGICT demande que « *10 % du temps de travail des cadres et des techniciens soient consacrés à la formation et à l'information* », que les cadres puissent bénéficier de « *congés-enseignement* » pour pouvoir mettre leurs compétences au service de la formation et, enfin, que soient institués des « *congés-recherche* ».

Favorable aux stages d'insertion dans l'entreprise, pour les jeunes comme pour les étudiants, et soucieuse de « *voir le système éducatif se décloisonner* », l'UGICT-CGT se montre plus critique à l'égard des congés de reconversion « *qui risquent fort de n'être qu'une antichambre de l'ANPE* » et ressemblent à « *des stages parkings* ». Pour l'organisation cégétiste des cadres, en effet, il ne peut y avoir de réelle formation qu'en liaison avec un développement industriel associé à la création d'emplois, ce qui l'amène d'ailleurs à juger grave la situation actuelle et à exprimer ces réserves sur l'action gouvernementale. Ainsi, refusant la fatalité des mutations technologiques, l'UGICT accuse la Communauté économique européenne d'« *imposer des quotas inadmissibles* » pour la production de l'acier ou du charbon et affirme que les stragégies de restructurations financières « *obéissent à la plus pure logique capitaliste* ». « *Cela pose la question de la politique industrielle menée par le gouvernement et celle de la gestion et des orientations des grandes entreprises nationalisées* », devait dire M. Obadia, marquant ainsi les réticences des cadres et techniciens CGT.

Le contrat de confiance des cadres

LA CFTC PROPOSE DES ANNÉES SABBATIQUES « PARSEMÉES » EN COURS DE CARRIÈRE

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, devrait présenter au conseil des ministres du 28 mars une communication sur « *le contrat de confiance des cadres* ». Ce texte, qui a fait l'objet le 20 mars d'un comité interministériel sous la présidence de M. Mauroy, est un document d'orientation qui distinguera ce qui relève de la négociation entre les partenaires sociaux et ce qui dépend de l'action des pouvoirs publics.

Dans le cadre de la concertation préparatoire, l'Union générale des ingénieurs, cadres et assimilés CFTC (UGICA), semble avoir reçu un accueil favorable à plusieurs de ses propositions. M. Bernard Ibal, président de l'UGICA-CFTC, estime que « *à court et moyen terme la diminution hebdomadaire du temps de travail n'est pas adaptée : les employeurs s'en servent pour masquer le chômage technique. (...) Or le chômage, même rémunéré, est humainement insupportable : c'est une disqualification vécue du système social, moralement dangereuse* ». Pour M. Ibal, « *l'usage autoritaire de la préretraite de plus en plus précoce est catastrophique pour le moral des cadres, mis brutalement sur la touche, à l'âge où ils se sentent en pleine forme* ».

L'UGICA-CFTC a donc proposé à M. Le Garrec une nouvelle répartition du temps de travail à l'échelle de la vie aboutissant à l'institution d'« *années sabbatiques parsemées au cours d'une carrière* ». « *Payer des années sabbatiques*, estime cette organisation, *ne coûterait pas plus cher à la nation que payer des préretraites ou du chômage. (...) Il faut oser penser systématiquement les années sabbatiques rémunérées, dans toutes les branches d'activité en progression ou en péril. Certains cadres, volontaires pour les changements fréquents, viendraient remplacer les cadres sédentaires pendant un ou deux ans (plusieurs fois en une carrière sédentaire)* ». La prise en compte d'une telle proposition devrait conduire à la création d'un « *organisme social paritaire d'harmonisation du temps de vie* », distinct de l'UNEDIC et des caisses de retraite.

1 350 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ANNONCÉES CHEZ CHAUSSON

La direction de Chausson (11 500 salariés) a annoncé, le 20 mars, lors d'un comité central d'entreprise, une restructuration qui entraînera 1 315 suppressions d'emplois, essentiellement dans les unités de Creil (Oise), d'Asnières et de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). La division automobile est la plus touchée (850 suppressions sur 8 000 emplois).

Spécialisé dans la construction de véhicules utilitaires Chausson, qui a perd 200 millions de francs, en 1982 puis en 1983, souffre d'un désengagement de Peugeot, l'un de ses actionnaires, que Renault n'entend pas compenser Chausson a pourtant reçu 1,2 milliard de francs des pouvoirs publics et des banques nationalisées. Les 1 315 suppressions d'emplois seront réalisées sans licenciement. 1 050 salariés partiront en préretraite à cinquante-cinq ans et des travailleurs immigrés bénéficieront d'une aide au retour.

AGRICULTURE

AU CONGRÈS DE LA FNSEA

M. François Guillaume demande que la Grande-Bretagne quitte la CEE

« *Il faut qu'on en finisse et que l'Angleterre quitte le Marché commun* », a déclaré mardi soir M. François Guillaume, qui préside à Versailles le trente-huitième congrès de la FNSEA, (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), ajoutant que « *l'Angleterre n'a plus sa place dans la Communauté et qu'elle ne joue pas le jeu* ».

« *Les propositions anglaises sont scandaleuses et exorbitantes, et chaque année ce pays renouvelle son scénario du chantage* », a encore dit M. Guillanme, en précisant que « *chaque sacrifice que l'on faisait au niveau communautaire conduisait à de nouvelles exigences britanniques* ».

Evoquant les événements de Bruxelles, M. Guillaume a également déclaré qu'il fallait que « *des décisions soient prises comportant notamment des prix agricoles plus élevés et une révision des objectifs en matière de production laitière* ».

C'est ainsi que d'entrée de jeu se trouve remis en cause par les principaux intéressés l'accord auquel étaient parvenus les ministres de l'agriculture à Bruxelles, samedi 17 mars. La baisse des prix de 1 % en ECU — qui se traduit, en fait, par une hausse de 5,85 % du prix des céréales, du blé dur, du seigle, du sucre et du lait (amputé de la progression de 2 % à 3 % de la taxe de coresponsabilité) — pas plus que la maîtrise de la production laitière ne trouvent un accueil favorable. Les réactions des sept cents congressistes qui, après une première après-midi de travail à huis clos, reprennent mercredi en séance publique leur réflexion, ne peuvent qu'être sévères. Sur fond de manifestations agricoles, qui se sont multipliées ces derniers jours dans diverses régions, le congrès aura, selon de récentes déclarations de son président, à décider des actions à entreprendre.

Les travaux s'achèveront jeudi 22 mars avec le discours de M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture. Celui-ci ne peut guère s'attendre à un accueil chaleureux de la part des participants venus de tous les départements et soucieux de répondre à l'attente inquiète de leur base. Quelle que soit la satisfaction du ministre d'avoir au mieux défendu les agriculteurs français à Bruxelles, ceux-ci sont avant tout intéressés par le sort de leurs propres exploitations.

M. Rocard ne peut guère compter sur la faveur dont il avait joui en tant que successeur de Mme Cresson, et il aura du mal à faire jouer la séduction qui lui avait si bien réussi l'an passé. Récemment, n'a-t-il pas été hué à l'assemblée générale de la Fédération nationale des producteurs de lait ? La Confédération nationale des caves coopératives tout comme l'Association générale des producteurs de blé jugent « catastrophiques » les propositions de prix faites par les ministres à Bruxelles.

Soulignons que ce trente-huitième congrès est également important parce qu'il sera marqué par l'élection du conseil d'administration (renouvelé tous les deux ans), celui-ci devant élire dans trente jours le nouveau bureau. Le président actuel, M. François Guillaume, a toute chance d'être reconduit dans ses fonctions.

J. D. M.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Querelle de chiffres

Mme Edith Cresson, le 17 mars, expliquait les mauvais résultats du commerce extérieur du mois de février, pour partie, par des importations de gaz en augmentation de 25 % par rapport au mois précédent, « *en particulier en provenance d'Union soviétique* ».

Or, par l'effet du hasard, Gaz de France publiait, le même jour, les approvisionnements de la France en gaz naturel en janvier et février, et notait, entre ces deux mois, une baisse de 14 % des achats à l'étranger. Vis-à-vis de l'URSS, la chute était même de 21 %, car le deuxième contrat — entré effectivement en vigueur en janvier pendant quelques jours — a été suspendu jusqu'au mois d'avril.

La perplexité était donc grande dans les milieux énergétiques. Et pas seulement là. La réunion traditionnelle entre les *ministères du commerce extérieur* et de l'industrie, qui s'est tenue le 21 mars, a été presque exclusivement consacrée à cette dissonance statistique.

Il semble qu'en fait le ministre du commerce extérieur ait confondu facture et quantités. Gaz de France, en effet, a payé en février, une partie des approvisionnements de janvier et le solde de décembre, soit une facture gazière, en francs, très élevée. Comme janvier a été un mois de fortes importations — après un mois de décembre volontairement faible pour présenter des résultats annuels du commerce extérieur favorables, — ce différé de paiement expliquerait la différence.

Au commerce extérieur, on s'étonne toutefois que les statistiques fournies par Gaz de France aux douanes et à son ministère de tutelle ne soient pas homogènes. Querelle de chiffres.

B. D.

ÉNERGIE

LES RÉSULTATS D'EDF EN 1983

• Un endettement qui atteint 189 milliards
• Près de la moitié de la production est d'origine nucléaire

A la fin de 1983, l'endettement d'Electricité de France (EDF) s'élevait à 189 milliards de francs, a précisé M. Marcel Boiteux en présentant, le 20 mars à Paris, les résultats de l'entreprise nationale. Les charges financières correspondant à cet endettement, a déclaré le président de l'entreprise, comptent pour 25 % dans le prix de revient — « *un record dans l'industrie française* » — du fait plus particulièrement de la hausse des taux d'intérêt et de la part accrue des emprunts de la firme en devises étrangères. 44 % de la dette sont libellées en devises.

Cet endettement est la conséquence des investissements très importants engagés depuis 1973 — date du premier choc pétrolier — afin de développer très vite des centrales nucléaires. Il est aussi la conséquence de la politique tarifaire adoptée par les pouvoirs publics dans la passé et dont ont bénéficié les consommateurs. L'électricité pour des usages domestiques, a rappelé M. Boiteux, est moins chère, inflation déduite, qu'en 1973.

Le président d'EDF est toutefois confiant pour l'avenir du service public. Deux raisons pour cela : la sensible décroissance des programmes d'investissements et aussi de la montée en puissance de la production des centrales nucléaires. Le coût de production de cette dernière, en 1983, a été respectivement inférieur des trois quarts et de la moitié, au prix du courant provenant de centrales brûlant du *fuel* et d'usines consommant du charbon.

L'an dernier, 48 % de la production nationale d'électricité ont été d'origine nucléaire et 25 % ont été produits par des usines hydrauliques.

Le déficit d'EDF a été de 5,7 milliards de francs l'an dernier contre 7,9 milliards de francs l'année précédente (*le Monde* du 21 mars). Selon M. Boiteux, la situation de l'entreprise devrait être équilibrée cette année, si du moins la valeur moyenne du dollar s'établit à 7,5 francs. Un dollar à 8 francs entraînerait un déficit de 1 milliard de francs. Enfin, la marge brute d'autofinancement a atteint 20 milliards de francs (+ 60 % en un an) et le chiffre d'affaires a été de 101 milliards de francs (+ 15 %).

TRANSPORTS

POUR SON FUTUR AVION MOYEN-COURRIER

Alitalia préfère les Etats-Unis à l'Europe

De notre envoyé spécial

Venise. – Après avoir acquis trente biréacteurs de cent cinquante huit à cent soixante-douze places MD-80 auprès de McDonnell-Douglas, qui lui a déjà livré les trois premiers exemplaires, Alitalia aura encore besoin, *avant la fin de la* décennie, d'une quarantaine d'avions de nouvelle génération pour renouveler son parc de moyen-courriers.

Bien que la compagnie italienne se donne encore deux bonnes années pour réfléchir, il semble bien que les jeux soient à peu près faits en ce qui concerne son choix définitif, ainsi que l'a expliqué à Venise, à l'occasion d'une réunion de presse, M. Ferrucio Pavolini, son directeur général adjoint, chargé des programmes des opérations et de la maintenance. « *Nous voulons que notre futur avion soit équipé d'un moteur radicalement nouveau*, a-t-il dit. *Pour nous, le réacteur franco-américain CFM 56-4 n'est pas un moteur nouveau. Donc l'Airbus A-320, développé autour de ce moteur ne nous convient pas. Et même si on lui adapte par la suite un moteur nouveau, cet avion ne nous satisfera pas davantage car sa cellule, développée autour d'un réacteur de technologie ancienne, ne sera pas « optimisée » pour permettre à ce nouveau moteur de donner sa pleine mesure.* »

En termes très clairs, Alitalia écarte donc l'idée d'acheter le nouvel Airbus A-320 et tourne ses regards de l'autre côté de l'Atlantique, où Boeing vient d'annoncer un accord avec l'industrie japonaise. Cet accord ne laisse pas insensible le constructeur italien Aeritalia puisqu'il s'agit de construire un avion de cent cinquante places qui serait, lui, mû par un réacteur entièrement nouveau, le V-2500, qu'entend développer un consortium international groupant notamment l'américain Pratt and Whitney, le britannique Rolls-Royce et l'italien Fiat Aviazione. Mais McDonnell-Douglas pourrait bien, lui-même, troubler le jeu : après avoir annoncé, en automne dernier, l'abandon de tout projet d'avion civil, le constructeur californien, ragaillardi par le succès des ventes de son MD-80 – notamment celle de soixante-sept avions d'un coup à Americain Airlines, assortie de cent options (*le Monde* du 2 mars), – voudrait maintenant lancer une version modernisée de cet avion, équipée précisément de deux moteurs V 2500.

Alitalia manifeste, par ses achats, et ses intentions, un désir ferme de s'accrocher au marché du transport moyen-courrier, plus prometteur selon ses dirigeants que celui du long-courrier. M. Pavolini voit, en ce sens, comme un heureux présage la modeste reprise enregistrée l'an passé dans le trafic européen (+1%), succédant à trois années médiocres. Et Alitalia se bat pour élargir sa part sur ce marché, avec, comme atouts, ses nouveaux avions (elle alignera dix MD-80 cet été), une multiplication et une amélioration des services. Sur la France, son ambition est ainsi d'assurer, cette année, 51% du trafic bilatéral, contre seulement 40% il y a deux ou trois ans.

Dix ATR-42 pour les lignes intérieures

Dans le trafic long-courrier, où les déceptions n'ont pas manqué (Amérique centrale, Amérique du Sud, Australie), Alitalia entend concentrer ses plus gros efforts sur l'Amérique du Nord, où elle a enregistré une expansion de son trafic de 18 % en 1983. Cet été, son offre augmentera de 26 % – du fait de l'ouverture d'une ligne Rome-Los Angeles, de la réouverture de Rome-Boston et de la création d'une troisième fréquence quotidienne sur New York. La compagnie a beaucoup d'ambition sur les Etats-Unis, mais l'attitude de l'administration américaine (la FAA) les freine quelque peu : lorsqu'elle demande des droits de trafic vers Dallas, Houston, Miami et Atlanta, la FAA lui offre en réponse Philadelphie, Detroit et Washington...

Alitalia est aussi devenue une compagnie intérieure très importante depuis l'intégration à son groupe de deux exploitants antérieurement privés, ATI et Aermediterranea. Sur quatre cent cinquante vols quotidiens des trois compagnies, deux cent soixante desservent les villes de la péninsule. Le trafic domestique emploie quarante-deux avions et assure 30% du chiffre d'affaires du groupe, qui atteignit 2 440 milliards de lires l'an passé (12,5 milliards de francs), soit 16% de plus qu'en 1982.

La politique de desserte intérieure vise à mieux relier des villes mal desservies par les autres moyens de transport, y compris sur des liaisons à faible trafic, et à assurer le raflux vers les grands aéroports internationaux (Rome, Milan) de la clientèle empruntant les vols vers l'étranger. Pour mieux assurer ce trafic, Alitalia a l'intention de passer commande, en juin prochain, de dix avions de transport régional ATR-42, construits en commun par la France (SNIAS) et l'Italie (Aeritalia) et de prendre une option sur dix autres appareils de ce type.

JAMES SARAZIN.

LE 1er JANVIER 1985

De nouvelles facilités seront offertes aux routiers pour franchir les frontières

Une carte de péage unique inter-autoroute sera, avant la fin de l'année, à la disposition des transporteurs routiers français et étrangers circulant sur le territoire national. Ce sera l'une des premières applications des mesures arrêtées au début du mois lors des négociations entre pouvoirs publics et représentants des professions routières après les manifestations de février. La mise en œuvre de la carte de péage unique ne nécessite plus que l'adoption d'un langage commun aux systèmes électroniques de comptabilité des diverses sociétés d'autoroutes françaises.

D'autre part, le passage des frontières, qui avait été à l'origine du conflit des routiers, va faire l'objet de deux séries de réflexions, dont a été chargé M. Paul Funel, ingénieurs général des ponts et chaussées, l'une au sein d'un groupe de travail national qui vient d'être mis en place pour « *rechercher tous moyens d'améliorer, de rationaliser, de simplifier et de coordonner les différents contrôles et formalités* » relatifs au passage des frontières, et l'autre dans une « *commission de concertation des tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus* », qui s'est réunie pour la première fois la semaine dernière, en attendant que d'autres instances analogues s'attachent aux autres grands points de franchissement des frontières.

Le groupe de travail, composé de représentants des ministères, administrations et services intéressés, consultera l'ensemble des partenaires concernés, en particulier les professionnels du transport. Il remettra un premier rapport à M. Charles Fiterman le 15 avril prochain et continuera ensuite ses travaux d'une manière qui reste à définir afin de permettre l'application pleine et entière par la France, au 1er janvier 1985, de la directive du conseil des ministres des transports de la CEE du 1er décembre 1983 « *relative à la facilitation des contrôles physiques et des formalités administratives lors du transport des marchandises entre Etats membres* ».

Dès le 22 mars, à Bruxelles, lors du conseil extraordinaire des ministres des transports de la Communauté, la France précisera les dispositions qu'elle entend arrêter pour appliquer la directive européenne.

PLAN

Les contrats de plan Etat-régions

5 MILLIARDS ET DEMI D'INVESTISSEMENTS POUR LA BRETAGNE

L'Etat et la région de Bretagne ont signé, lundi 19 mars, à Rennes, un contrat de plan, le quatrième conclu au niveau national, qui permettra de réaliser 5,44 milliards de francs d'investissements au cours du IXe Plan, c'est-à-dire de 1984 à 1988. M. Marcellin, président du conseil régional, a souligné que « *ce contrat avait été adopté à l'unanimité* » par l'assemblée bretonne et qu'il « *constituait un résultat satisfaisant* » à condition que « *l'Etat respecte ses engagements financiers* ».

Ceux-ci seront à hauteur de 1,8 milliard de francs, soit le tiers du total des investissements, a rappelé M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé du Plan. Quant au programme de travaux sur cinq ans, il porte essentiellement sur l'achèvement du plan routier, le développement de la recherche et du transfert des technologies vers les entreprises bretonnes, le développement de la formation professionnelle dans l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'électronique et les activités maritimes, le renforcement de la productivité dans les PME et les entreprises artisanales, notamment par un effort de revitalisation des zones en difficulté. Un accord de financement a également été établi en faveur des personnes âgées.

● ERRATUM. – L'article intitulé « *La cassure* » (le plan Delors un an après) contenait trois coquilles. Il fallait lire : « *Les prestations sociales continuent bien de progresser mais quel décrochage là aussi : + 2 % par tête en 1983* » et non « *+ 3,4 %* ». Un peu plus loin, il fallait lire : « *Le consensus est à peu près parfait entre économistes de droite et de gauche sur la nécessité d'une rigueur qu'on ne veut pas appeler austérité* » et non qu'on ne « *peut pas appeler austérité* ». Enfin, dans l'appel de note concernant le ralentissement de la consommation des services, il fallait lire : « *Cela est surtout dû à l'infléchissement des dépenses de santé* ».

ÉTRANGER

Les Japonais font leur autocritique

Le gouvernement japonais devrait faciliter l'accès des produits étrangers sur son marché, augmenter son assistance aux pays en voie de développement, accroître ses dépenses sociales et de travaux publics, fortifier son agriculture pour la rendre plus compétitive, stocker plus substantiellement le pétrole et les matériaux rares et précieux. D'une façon plus générale, le Japon devrait s'efforcer d'améliorer ses relations *internationales plutôt* que de s'en tenir à une politique centrée sur la poursuite de ses intérêts particuliers, notamment dans les domaines de l'économie et de la défense.

Cent fois entendue du côté occidental, cette litanie, engageant le gouvernement japonais à faire à peu près l'inverse de ce qu'il fait actuellement en matière d'économie (politique d'austérité), d'aide au développement (progression très en retard sur les engagements officiels), de dépenses sociales et militaires (les premières souffrent de la croissance des secondes), de politique agricole (protection et subventions), n'aurait rien de bien nouveau si elle ne venait aujourd'hui des Japonais eux-mêmes.

Ces conclusions, résumées par la presse japonaise, sont celles auxquelles vient d'aboutir une commission « officieuse » chargée en août dernier par le premier ministre, M. Nakasone, de dresser l'inventaire des besoins et des intérêts du Japon et de proposer une politique gouvernementale adéquate. Sur le plan des relations internationales, le rapport exhorte tout particulièrement le gouvernement à faire un effort dans deux domaines : celui de l'aide officielle aux pays en voie de développement et celui de l'accès des produits étrangers au marché japonais.

Dans le premier cas, la commission constate que le Japon, seconde puissance économique du camp occidental et nation dont l'économie a été moins touchée par la crise des dernières années que les autres pays industrialisés, reste en pourcentage du PNB au treizième rang sur dix-sept membres du groupe d'assistance de l'OCDE. Il demeure, par ailleurs, très en deçà des engagements – pris au début de la décennie – de doublement du montant global de son aide (10,7 milliards de dollars à 21,4 milliards) entre 1981 et 1985.

Dans le second cas, la commission suggère que, d'une part, le gouvernement japonais ouvre plus grand le marché national aux produits et capitaux étrangers et qu'il s'attache, d'autre part, à promouvoir une autre série de négociations commerciales multilatérales, type « Tokyo round ».

Les conclusions de ce rapport n'engagent en rien le gouvernement. Il n'en reste pas moins que, en reprenant à son compte certaines des critiques les plus fréquentes et les plus insistantes formulées depuis longtemps par les partenaires commerciaux du Japon, la commission renforce et leur argumentation et celle de certains milieux japonais – le grand patronat, par exemple – qui craignent toujours que ces difficultés d'accès, ajoutées au dynamisme des exportations japonaises, ne provoquent tôt ou tard un retour de bâton sous formes de mesures protectionnistes. Selon le ministère des affaires étrangères japonais, trente-huit pays d'Asie, d'Afrique, du Proche-Orient et d'Amérique latine ont réclamé récemment un meilleur accès au marché japonais pour quelque deux cents produits. Ces demandes couvrent pour l'essentiel une baisse des tarifs douaniers, l'octroi du tarif préférentiel, l'augmentation des quotas, l'amélioration des procédures administratives, l'annulation de certaines interdictions d'importation pour raisons sanitaires.

Enfin, ces pays se plaignent du fait que les mesures tarifaires et non tarifaires annoncées de temps à autre par Tokyo pour réduire les tensions soient destinées presque exclusivement aux partenaires industrialisés du Japon. A l'heure où Washington et Bruxelles poussent Tokyo à libéraliser son marché des capitaux, celui du bœuf et des biscuits, Pékin et Bangkok réclament une meilleure part de marché pour *leurs poulets désossés. Les* Philippines, Panama, le Brésil, pour leurs crevettes.

R.P. PARINGAUX.

Aux Etats-Unis

L'ÉCONOMIE TOURNE A 7,2 % DE CROISSANCE L'AN

Washington *(AFP)*. – Le produit national brut (PNB) américain aura progressé au cours du premier trimestre 1984 à un rythme annuel de 7,2 %, ce qui est nettement supérieur aux prévisions (5 à 6 %) publiées le 20 mars par le département du commerce. Ce dernier a également révisé une nouvelle fois en hausse, en portant à 5 % son estimation de la croissance pour le dernier trimestre de 1983, contre 4,5 % annoncés à l'origine. Cela porte à 3,4 % le taux d'augmentation du PNB pour l'ensemble de 1983 (1) contre 3,3 % indiqués précédemment, alors qu'un recul de 1,9 % avait été enregistré en 1982.

Ainsi, la reprise économique se poursuit à un rythme extrêmement rapide aux Etats-Unis. Certains spécialistes craignent même que cela n'entraîne une surchauffe économique susceptible de relancer l'inflation et de pousser la Réserve fédérale à resserrer sa politique de crédit. Selon le département du commerce, les prix ont augmenté à un rythme annuel de 5,1 % au premier trimestre 1984 contre 4,1 % au trimestre précédent.

Pour le secrétaire américain au commerce, M. Malcolm Baldrige, le résultat du premier trimestre ne traduit *« qu'une accélération temporaire »* de l'expansion économique, et non une *« surchauffe »*. Il estime que le taux de croissance va se tasser, le gouvernement s'en tenant à une progression de 4,5 % du PNB pour l'ensemble de l'année en cours. D'après lui, l'accélération a été favorisée par le report en début d'année d'activités économiques freinées en décembre par le froid et par une bonne demande d'automobiles qui, d'ordinaire, ne se manifeste qu'au printemps.

(1) Le PNB avait progressé en rythme annuel de 2,6 % au premier trimestre, 9,7 % au deuxième et 7,6 % au troisième.

● **L'Arabie Saoudite perd sa place de premier fournisseur français au profit du Nigéria.** – Traditionnellement premier fournisseur pétrolier de la France depuis quinze ans (date de la nationalisation des avoirs pétroliers français en Algérie), l'Arabie Saoudite n'est plus qu'à la troisième place, en janvier, avec 15 % des approvisionnements français (contre 31,71 % en janvier 1983). Le Nigéria, avec 1,268 millions de tonnes (15,55 %) devance de peu pour la première place le Royaume-Uni.

AFFAIRES

LE NOMBRE DES CHÈQUES SANS PROVISION A AUGMENTÉ DE 17,5 % EN 1983

Les Français ont émis pour 2,35 millions de francs de chèques sans provision en 1983, soit une augmentation de 17,5 %, qui est inférieure toutefois à celle de 27 % enregistrée en 1982. Ce montant doit être rapproché de celui des chèques émis et compensés entre banques, soit un peu plus de 3,5 milliards de francs, ce qui donne une proportion de 0,67 pour mille.

Le nombre de personnes interdites de chéquier a augmenté de 13,5 %, s'élevant à 578 828, dont 551.273 interdites pour une durée d'un an (+ 15 %) et 26 693 interdites par voie de justice (– 2,4 %). Le nombre moyen d'incidents par dossier a légèrement augmenté : 5,13 en 1983 contre 4,82 en 1982.

LE CCF PREND UNE PARTICIPATION IMPORTANTE DANS LE CRÉDIT FRANÇAIS INTERNATIONAL

Le Crédit commercial de France (CCF) *a racheté à la société américaine* Commercial Credit International (groupe Control Data) 46 % du capital du Crédit français international, banque privée sous contrôle étranger qui recueille 100 millions de francs de dépôts et distribue 200 millions de francs de crédits. Outre la société suisse Lynbrook Holding, qui a racheté 5 % de son côté, le Banco de Commercio Industria de Sao-Paulo (COMIND), détient 49 % depuis 1980 dans le capital du Crédit français international.

LE JUGEMENT DU TRIBUNAL DE LILLE NE MET PAS EN DIFFICULTÉ NOTRE TRÉSORERIE

estime la direction de Boussac

La Compagnie Boussac-Saint Frères (CBSF) précise, dans un communiqué qu'elle a diffusé le 20 mars, que le jugement rendu par le tribunal de commerce de Lille ordonnant à la CBSF de restituer aux syndics les créances de l'ancienne société *« sera sans incidence »* sur sa trésorerie (*le Monde* du 20 mars).

Pour la Compagnie, ce jugement stipule qu'elle doit rembourser les « crédits clients » *« sous déduction des paiements qu'elle a effectués pour le compte des sociétés en règlement judiciaire »*. Or, *« à ce jour, les paiements de la Compagnie effectués pour le compte de Boussac-Saint Frères* (aujourd'hui en règlement judiciaire) *en contrepartie de la mise à disposition des comptes clients sont devenus supérieurs au montant des valeurs mises à disposition au 1er juillet 1982 »*.

● **La « Gauloise blonde » sera mise en vente le 2 avril.** – La SEITA (Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes), pour répondre à l'évolution du marché vers les cigarettes blondes, a mis au point une nouvelle cigarette, la « Gauloise blonde », qui sera vendue 6,30 F le paquet. L'étude de ce nouveau produit, dont l'ambition est de reprendre une part de ce marché que les marques étrangères dominent, a coûté trois ans d'efforts et 5 millions de francs.

LE GROUPE THOMSON VA DRAINER 2,3 MILLIARDS DE FRANCS SUR LE MARCHÉ FINANCIER

Le groupe Thomson va lancer une série d'opérations financières destinées à compléter son plan de financement pour 1984.

Thomson SA, la maison mère du groupe, va lancer, dans le public, deux émissions d'obligations. L'une, de type classique, sera d'un montant de 1,5 milliard de francs, et l'autre, plus complexe, de 850 millions de francs. Dans cette deuxième émission, les obligations seront assorties de bons d'acquisition d'actions Thomson-CSF (la filiale à 50,1 % de Thomson SA). Ces bons pourront être détachés et transformés en actions CSF à la convenance des souscripteurs pendant plusieurs années. Les actionnaires actuels de Thomson-CSF autres que Thomson SA bénéficieront d'une priorité de souscription.

Une troisième opération, purement interne au groupe, permettra à la maison mère d'apporter environ 1 milliard de francs de fonds propres à Thomson-CSF par le biais d'une émission d'obligations convertibles de cette société réservée à une filiale de Thomson SA.

Avec le milliard de francs que l'Etat va lui verser au titre des dotations en capital pour 1984, Thomson SA va donc disposer d'un total de 3,35 milliards de francs d'argent frais pour cette année. Sur ce total, 1 milliard sera donc immédiatement transféré à Thomson-CSF, environ 750 millions étant consacrés aux composants électroniques et 250 millions au secteur médical.

En Grande-Bretagne

TALBOT RÉALISE SON PREMIER BÉNÉFICE EN DIX ANS

Talbot Motor Company, filiale britannique du groupe Peugeot SA a pour la première fois depuis dix ans dégagé un bénéfice en 1983. Celui-ci a été de 3,1 millions de livres (34 millions de francs) contre un déficit de 54,7 millions de livres en 1982.

Le rétablissement de la rentabilité de cette entreprise est le résultat d'une restructuration draconienne, réalisée par M. Georges Turnbull, qui quittera son poste de PDG dans un mois. Plusieurs ateliers ont ainsi été fermés et le personnel a été réduit de 22 000 personnes en 1979 à 6 000 actuellement. Avec cette amélioration de la productivité, la reprise des ventes sur le marché britannique (+ 5 % en 1983 par rapport à 1982 et + 58 % pour les véhicules légers) a permis ce retour à l'équilibre.

● **International Harvester France au bord de la faillite.** – Le fabricant de machines agricoles américain International Harvester a annoncé, le 20 mars, que sa filiale française IH France se trouverait à court de ressources dès la fin juillet et serait alors obligée de déposer son bilan. Cela mettrait en péril les filiales d'IH en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne. Une manière sans doute de *« maintenir la pression »* alors que Renault et IH France discutent de leur coopération future dans le domaine des tracteurs agricoles.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE TRANSATLANTIQUE

L'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 1984, réunie sous la présidence de M. Philippe Aymard, a décidé une augmentation de capital réservée à la Banque de Montréal et au Credito italiano, par l'émission de 67 776 actions nouvelles souscrites au prix de F. 230,- afin de permettre à la Banque de Montréal de porter sa participation de 10 % à 17,75 % et au Credito italiano de maintenir sa participation à 20 %, les autres actionnaires renonçant à leur droit préférentiel de souscription. Le capital se trouvera, de ce fait, porté à F. 57 784 700,- divisé en 577 847 actions de F. 100,- nominal.

Elle a, par ailleurs, autorisé le conseil d'administration à procéder à une augmentation de capital réservée au personnel à hauteur d'un maximum de 7 153 actions, dans le cadre des dispositions de la loi du 27 décembre 1973.

Le conseil d'administration, qui a suivi l'assemblée, a examiné les comptes de l'exercice 1983 qui feront ressortir un bénéfice net de F. 15 222 620,75 (comprenant F. 616 011,02 de plus-values nettes à long terme à porter à la réserve spéciale) contre F. 14 147 750,90 (dont F. 1 609 626,66 de plus-values nettes à long terme).

Il a été décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 14 mai prochain de distribuer un dividende de F. 11,- par action (l'impôt déjà versé au Trésor étant de F. 5,50) contre F. 9,70 l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor étant de F. 4,85).

FINANCIÈRE SOFAL

Le Conseil d'administration, réuni le 16 mars 1984, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1983.

Après 24 828 981 F d'impôt sur les sociétés, le bénéfice net d'exploitation est de 19 727 119 F (contre 18 596 262 F l'année précédente).

Il s'y ajoute 2 613 960 F de plus-values nettes à long terme (contre 2 718 589 F).

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 1984 la distribution d'un dividende net de 26,30 F, contre 25 F en 1983.

SLIMINCO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET CONSEIL DU 15 MARS 1984

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires réunie le 15 mars 1984 a autorisé le conseil d'administration à procéder à l'émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions pour un montant maximum de 300 millions de francs.

Le Conseil qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée a décidé d'émettre cet emprunt pour un montant de 281 250 000 francs en 281 250 obligations de F. 1 000 nominal, portant intérêt au taux de 11,25 % actuariel, pour une durée de dix années à compter du 24 avril 1984 (amortissement par 1/5e à compter du 24 avril 1989) ;

Caractéristique essentielle de ce type d'emprunt, il sera attaché à chaque obligation un bon de souscription donnant le droit de souscrire à UNE action de la société pour un prix fixé à F. 500.

L'exercice du droit de souscription pourra s'exercer à tout moment du 1er juillet 1984 au 30 juin 1988.

Dans son rapport à l'Assemblée, le Conseil d'Administration a souligné le fait que l'activité de la société au cours de l'exercice 1983 avait été satisfaisante, le montant de ses engagements s'étant accru de 223 millions de francs dont 160 millions hors TVA au titre du Crédit-bail Immobilier. Le montant total des engagements bruts au 31 décembre 1983 atteindra 1 883 millions de francs hors TVA.

Grâce en particulier à un chiffre d'affaires en progression de 12,20 % environ sur l'exercice 1982, le bénéfice, d'après les premières estimations du Conseil d'Administration, permettra de proposer un dividende en progression sensible par rapport à l'exercice précédent.



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS

Le conseil d'administration s'est réuni le 20 mars 1984 sous la présidence de M. Pierre Cellier.

Arrêté des comptes de l'exercice 1983

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 120 millions de francs, en légère progression sur celui de l'année précédente. Le compte de pertes et profits enregistre d'importantes pertes et provisions exceptionnelles principalement dues à l'apurement du passif de Carel Fouche subsistant après la cession de ses activités de construction de matériel ferroviaire – aux engagements pris lors du transfert du contrôle des Forges de Gueugnon – à la réduction, à son niveau boursier, de la valeur de la participation minoritaire conservée dans le capital de cette société – ainsi qu'aux conséquences de la cession, qui interviendra dans les prochains mois, de tous les intérêts de Lormétal, filiale de CGIP, dans la Compagnie financière Creusot-Loire. Compte tenu de ces charges, ainsi que de plus-values de cessions d'actifs pour 93 millions de francs, le bénéfice a été réduit à 31 millions de francs.

Les pertes et provisions exceptionnelles enregistrées en 1983 ayant pour contrepartie l'élimination des charges et risques que constituaient, pour CGIP, les entreprises concernées, les perspectives apparaissent favorables dès 1984. Le conseil d'administration a décidé en conséquence de proposer à l'assemblée générale annuelle qui se réunira fin juin 1984 pour statuer sur les comptes de l'exercice 1983 la distribution d'un dividende de 12,50 F par action représentant, compte tenu de l'avoir fiscal de 6,25 F, un revenu global de 18,75 F par action en nette progression sur celui distribué en 1983 qui s'était élevé par action à 16,44 F, avoir fiscal inclus.

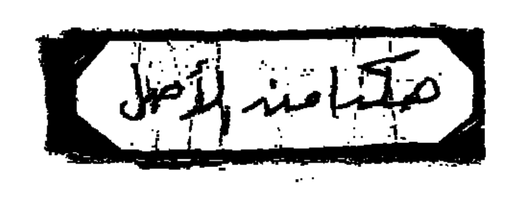
Augmentation de capital en numéraire

Afin de poursuivre la politique de modernisation, de développement et de diversification du groupe, le conseil d'administration estime nécessaire de renforcer les moyens financiers de CGIP par une augmentation de ses fonds propres. A cet effet, et sous réserve de la décision des actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire le 26 mars 1984, il a été décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire de 62 297 000 F par l'émission de 622 970 actions nouvelles, jouissance 1er janvier 1984, à souscrire à raison de une action nouvelle pour six actions anciennes, au prix de 250 F par action; le délai de souscription s'étendra du 9 avril au 9 mai 1984 inclus. Le produit net de cette opération s'élèvera à environ 150 millions de francs.

Absorption de Sofilia

Le conseil d'administration a décidé de soumettre aux actionnaires le projet de fusion-absorption de sa filiale Sofilia au cours d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à l'issue de l'assemblée générale annuelle de juin 1984. Sous réserve des vérifications des commissaires aux apports et aux comptes, la parité de rémunération des apports de Sofilia serait de deux actions CGIP pour une action Sofilia. Compte tenu de la participation de 45,6 % détenue par CGIP dans le capital de Sofilia, il serait créé 326 148 actions CGIP, jouissance 1er janvier 1984.

Cette opération aura notamment pour conséquence de rendre CGIP directement propriétaire de 10,6 % du capital de la Société auxiliaire d'entreprise et de renforcer ses participations dans le capital de la Compagnie financière de Senelle-Maubeuge, de 37,8 % à 48,3 %, dans celui d'Holophane, de 21 % à 32,1 % et dans celui de Cap Gemini Sogeti, de 30,3 % à 31,9 %.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 mars

Tassement

Jour « J » moins deux. Dans quarante-huit heures la liquidation générale de février aura lieu à la Bourse de Paris. Elle sera probablement négative pour la seconde fois consécutive, ou, au mieux, équilibrée.

Mardi, en effet, les valeurs françaises se sont plutôt tassées. Oh rien de grave. Les affaires se sont nettement ralenties et, avec la diminution des ordres d'achats, l'effet exercé par les ventes sur les différents indices n'en a été que plus marqué.

A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une perte, somme toute modique, de 0,9 % environ.

L'ambiance était franchement à l'indécision sous les lambris, à cause, bien sûr, de la proximité de l'échéance mensuelle, mais, aussi, surtout du comportement déroutant de Wall Street.

La baisse observée lundi là-bas n'était-elle uniquement due qu'à la faiblesse de l'activité ou doit-elle être interprétée comme une véritable rupture dans le processus de reprise ?

Les opérateurs étaient bien embarrassés et beaucoup, dans ces conditions, avec la menace de crise dans la CEE, ont décidé de remettre à plus tard leurs achats.

L'introduction sur le second marché des actions de la société Guilbert, articles de bureau, offertes à 3,40 F, s'est déroulée dans les conditions prévues. Un cours de 465 F a été inscrit.

Une nouvelle fois, Amrep a baissé, ce jour-ci de 5 %. En deux jours, le titre a reperdu plus de 11 %.

La devise-titre a fléchi et s'est échangée entre 10,27 F et 10,33 F.

Statu quo *sur l'or à Londres : 393,70 dollars l'once contre 393,60 dollars.*

A Paris, le lingot a cédé 300 F à 102 100 F et le napoléon 1 F à 640 F.

Le volume des transactions a diminué, tombant de 10,40 à 8,71 millions de francs.

NEW-YORK

Reprise

Malgré la pression exercée par de nouveaux courants de ventes, un mouvement de reprise s'est amorcé, mardi, à Wall Street, en cours de séance. Le marché a regagné du terrain perdu et même au-delà, l'indice des industrielles s'établissant en clôture à 1 175,77, soit à 4,40 points au-dessus de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été à l'image de ce redressement. Sur 1 975 valeurs traitées, 909 ont progressé, 631 ont baissé et 435 n'ont pas varié.

Cette reprise a été favorisée par le raffermissement des valeurs pétrolières et de l'action Walt Disney. Les opérateurs n'ont semble-t-il pas tenu compte de la menace de surchauffe économique soulevée par l'annonce d'une progression au rythme annuel de 7,2 % du PNB pour le premier trimestre. Il est vrai que si crainte il y eut, celle-ci fut immédiatement étouffée par le secrétaire du commerce et le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche. A leur avis, rien ne permet de redouter un emballement économique.

L'activité s'est accélérée, et 86,46 millions de titres ont changé de mains contre 64,37 millions.

VALEURS	Cours du 19 mars	Cours du 20 mars
Alcoa	41 3/4	41 3/4
A.T.T.	16 3/4	17
Boeing	40 3/8	39 3/4
Chase Manhattan Bank	48 3/4	50
Du Pont de Nemours	47	47 1/2
Eastman Kodak	67 3/4	67
Exxon	38 5/8	38 3/8
Ford	38 5/8	37 1/2
General Electric	53	53
General Foods	47 3/4	48 3/8
General Motors	66 7/8	66 1/2
Goodyear	26 1/4	26 1/8
I.B.M.	113 3/4	114 3/4
I.T.T.	40 5/8	41
Mobil Oil	29 3/4	30 1/8
Pfizer	36 5/8	35 1/2
Schlumberger	50 5/8	52
Texaco	38 3/8	38 5/8
U.A.L. Inc.	33 3/4	34 1/8
Union Carbide	54 1/2	54 7/8
U.S. Steel	30	30 7/8
Westinghouse	47 5/8	47 5/8
Xerox Corp.	40 7/8	41 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GAUMONT. – La société CINEPAR vient de prendre le contrôle de Gaumont. Elle a informé la Chambre syndicale des agents de change que sa participation dans le capital de l'entreprise venait de franchir le seuil de 50 %.

CANON. – Ce fabricant japonais d'appareils photo annonce un bénéfice net de 126,87 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 1983, en augmentation de 27,1 % par rapport à l'année précédente.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé, pour cette même période, à 2,93 milliards de dollars, en hausse de 13,2 %.

LA COB RETIRE SON VISA A FWI INVESTISSEMENT. – La COB vient de retirer le numéro d'enregistrement qu'elle avait accordé à la société de placements en conteneurs, FWI Investissement, confrontée à des difficultés financières.

Les sociétés en placements divers doivent, selon la loi du 3 janvier 1983, soumettre à la COB les documents d'information destinés à démarche le public. Après avoir effectué une enquête sur les opération et les comptes du groupe FWI, qui gère, notamment, 4 780 conteneurs détenus par 2 020 investisseurs, la COB a décidé de lui retirer le numéro d'enregistrement accordé le 26 juillet dernier. Depuis cette date, 130 conteneurs appartenant à 84 investisseurs ont été commercialisés par la FWI. Cette mesure n'a pas d'incidence directe sur la poursuite de la gestion des conteneurs déjà acquis, précise le communiqué de la COB.

CASINO. – Le bénéfice net pour 1983 baisse de 3,08 %, à 167,3 millions de francs, ce en raison de la charge fiscale alourdie par l'impôt à payer sur les plus-values réalisées l'apport fait aux quatre nouvelles filiales usines. En 1982, l'impôt avait été minoré, à la suite de la réintégration de provisions exceptionnelles devenues déductibles.

Le bénéfice d'exploitation augmente de 5,33 %, à 434,6 millions de francs, pour un *chiffre d'affaires accru de 10,2 %*, à 16,6 milliards de francs. Le dividende net est maintenu à 50 F pour les actions ordinaires.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	19 mars	20 mars
Valeurs françaises	103,8	–
Valeurs étrangères	100,8	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1983)

	19 mars	20 mars
Indice général	162,6	160,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 21 mars .... 12 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 mars	21 mars
1 dollar (en yens)	Clos	226,30

BOURSE DE PARIS Comptant 20 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

SICAV 20/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1913	4,5 % 1973	1862 10	1860	1859 50	– 0 13
2364	C.N.E. 3 %	3415	3410	3415	....
205	Accor	210	206 10	206	– 1 90
770	Agence Havas	710	715	715	+ 0 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
860	Europe n° 1	647	640	640	– 1 08
860	Facom	829	826	826	– 0 36
740	Fichet-Bauche	730	738	738	+ 1 09
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/3	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 125	8 118	7 900	8 300
Allemagne (100 DM)	308 250	308 210	295	315
Belgique (100 F)	15 088	15 085	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	273 190	273 220	260	280
Danemark (100 krd)	84 310	84 280	79	87
Norvège (100 k)	107 250	107 120	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 719	11 679	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 845	7 850	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 969	4 972	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	374 860	375 480	363	384
Suède (100 krs)	104 160	104 130	99	106
Autriche (100 sch)	43 790	43 800	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 358	5 363	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	6 080	6 085	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 380	6 357	6 200	6 540
Japon (100 yens)	3 686	3 694	3 440	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/3
Or fin (kilo en barre)	102750	102500
Or fin (en lingot)	102400	102100
Pièce française (20 fr)	641	640
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	637	638
Pièce latine (20 fr)	611	615
Souverain	772	771
Pièce de 20 dollars	4700	4705
Pièce de 10 dollars	2150	2150
Pièce de 5 dollars	1201 25	.....
Pièce de 50 pesos	4070	4040
Pièce de 10 florins	636	638

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 mars 1984 a été tiré à 457 127 exemplaires

AU CONSEIL DES MINISTRES

Examen d'un projet de loi sur la création et la reprise des entreprises

Le conseil des ministres du 21 mars devait être consacré principalement aux restructurations industrielles. M. Fabius, ministre de la recherche et de l'industrie, devait présenter une communication sur la sidérurgie, M. Delors, ministre de l'économie et des finances, annoncer les dispositions fiscales d'encouragement à la création et à la reprise d'entreprises, et M. Pierre Mauroy faire le point sur les mutations en cours. Les congés de conversion et diverses mesures sociales devaient aussi être examinés.

Voilà six semaines, le 8 février, le gouvernement annonçait son plan de modernisation industrielle et prévoyait d'en discuter les grandes lignes avec les partenaires sociaux avant d'arrêter les décisions. Sur le plan industriel, les chantiers navals se sont vu impartir des objectifs de production, le 1ᵉʳ mars, même s'il reste à préciser les suppressions d'emplois entreprise par entreprise. Le lendemain 2 mars, la direction des Charbonnages de France précisait son programme de production pour 1984 et les réductions d'effectifs (près de six mille personnes) qui en découleraient. Il restait donc l'épineux dossier sidérurgique – étant entendu que l'automobile et les télécommunications font l'objet d'un travail déjà engagé en commission – sur lequel les différents ministères concernés semblent avoir bien du mal à s'entendre.

Le volet social a été lui aussi élaboré et les congés de conversion comme l'aide au retour des travailleurs immigrés, principales mesures envisagées initialement pour les secteurs sidérurgiques – charbonnages – chantiers navals semblent devoir être à terme élargis (*le Monde* du 21 mars).

La loi Delors, sur *« le développement de l'initiative économique »*, ne s'appliquera pas aux seuls pôles de conversions (comme cela était envisagé initialement pour les fonds communs de placement à risque par exemple). Trois titres (création et reprise d'entreprises, la fiscalité et l'investissement du capital-risque, la participation des salariés à l'investissement et à la reprise de leurs entreprises) et neuf mesures composent ce texte : le livret d'épargne entreprise (200 000 F de plafond au moins, deux ans de dépôts et 75 % du taux du livret A soit 5 % net d'impôt) qui donnera accès à des prêts bancaires à taux réduit (8 %) ; le traitement fiscal des intérêts d'emprunts de personnes physiques qui mettent cet argent dans l'entreprise (déductibles à hauteur de 100 000 F) ; les dépenses de recherche et d'informatique (amorties en un an) ; les apports intellectuels aux entreprises avec des contrats d'association capital-matière grise ; le développement des fonds communs de placement à risque ; les fonds salariaux ; la reprise progressive du capital par les salariés, etc.

Finalement, il ne devrait guère y avoir de décisions nouvelles si l'on excepte l'arbitrage attendu du président de la République sur le dossier sidérurgique, et quelques mesures comme des primes pour la réduction du temps de travail et la productique.

SIDÉRURGIE : DOULOUREUX ARBITRAGES

La réunion interministérielle du lundi 19 mars n'ayant pas abouti, l'arbitrage final sur la restructuration de la sidérurgie devait être rendu, ce mercredi, en conseil des ministres.

Lundi, les positions respectives des ministres s'étaient « radicalisées ». Les uns, plus « économistes », estiment qu'il faut au plus vite sortir la sidérurgie de ses déficits (Usinor et Sacilor ont perdu au total 10 milliards de francs en 1983). Partagée par la rue de Rivoli, à Matignon et par certains conseillers du ministère de l'industrie, cette position conduirait notamment à ne pas autoriser la construction du train universel d'acier « longs » projeté par Sacilor à Gandrange (Moselle), qui entre en concurrence avec celui qu'exploite Usinor à Valenciennes. Les autres, plus soucieux des impératifs politiques, s'inquiètent des éventuelles flambées de violence que provoqueraient des fermetures trop nombreuses d'usines : *« Le pire serait d'annoncer des décisions à ce point insupportables pour les sidérurgistes que le gouvernement serait contraint de les réviser. »* M. Fabius défendrait, semble-t-il, cette position.

Concilier les impératifs économiques et sociaux est particulièrement complexe dans la sidérurgie, d'autant que s'y ajoutent des intérêts régionaux essentiels, comme en témoignent les diverses manifestations qui ont eu lieu ces dernières semaines dans tous les bassins, en particulier à Longwy, en Moselle ou à Caen. La réalisation du train de Gandrange est à cet égard considérée comme symbolique. Ne pas l'autoriser serait *« entrer dans un processus d'abandon de la sidérurgie lorraine »*, estime-t-on dans l'Est de la France.

Le conseil des ministres devait, en outre, décider de la réalisation d'aciéries électriques et de leur localisation (Longwy, Neuves-Maisons et Caen), fixer les grandes lignes de la restructuration des aciers spéciaux et fermer l'un des quatre trains à fil existant en France.

Le quarantième anniversaire de la mort de Pierre Brossolette

Le quarantième anniversaire de la mort tragique de Pierre Brossolette, qui se donna la mort en 1944 pour échapper aux interrogatoires de la Gestapo, sera célébré le 22 mars à Paris et dans de nombreuses villes de France.

Homme de gauche et gaulliste

En Pierre Brossolette, les uns voient le militant socialiste d'avant-guerre, devenu un héros de la résistance, les autres un des compagnons les plus fidèles du général de Gaulle. En fait Brossolette fut un des plus brillants représentants de l'intelligentsia socialiste. Après la défaite, sans cesser d'être un homme de gauche, il occupe à Londres et dans la lutte clandestine des postes de premier plan où il travailla à regrouper les mouvements de résistance autour du chef de la France libre, sans se réclamer de son appartenance politique personnelle. Il était de ceux qui s'efforçaient de définir des structures et un style nouveaux pour la politique d'après-guerre.

Né le 25 juin 1903 à Paris d'un père inspecteur de l'enseignement primaire, il entre premier à l'école normale supérieure et en sort agrégé d'histoire en 1925. Il adhère à la SFIO (le parti socialiste d'alors). Il écrit de nombreux articles dans la presse de gauche, notamment dans l'hebdomadaire *Marianne* et, en 1938, au *Populaire*. En même temps, à partir de 1936, il tient la chronique de politique étrangère à Radio-PTT, poste national. Son opposition farouche aux accords de Munich l'en fait écarter.

Lieutenant en 1939, capitaine en 1940, il se bat sur la Marne et sur la Vienne. Après l'armistice, l'enseignement lui est, bien entendu, interdit. Il devient libraire-papetier en face du lycée Janson-de-Sailly. Sa boutique est un lieu de rencontre pour les premiers résistants. En liaison avec le réseau du Musée de l'homme, puis, sous le nom de Pedro, il organise pour le compte du réseau de Rémy (le colonel Renaud) les liaisons des mouvements avec Londres.

Le 26 avril 1942, un avion léger anglais Lysander vient le chercher de nuit à Saint-Saëns, près de Rouen. Il rencontre à Londres le général de Gaulle et le colonel Passy, chef des services spéciaux. Il est de retour en juin et s'emploie à convaincre ses camarades de se rattacher à la France libre. Rentré à Londres en septembre, il en repart en janvier 1943 avec Passy et son adjoint anglais Yeo Thomas, « le Lapin blanc ». L'appui d'une résistance unie à de Gaulle est indispensable face aux prétentions de Giraud à Alger. Jusqu'en avril, Brossolette travaille au regroupement des mouvements et jette les bases du Conseil national de la Résistance (CNR). A Londres, de nouveau en avril, il devient l'adjoint du colonel Passy au bureau central de renseignement et d'action (BCRA). Il parle au nom de la Résistance à la radio de Londres et prépare la difficile fusion des services spéciaux de Londres et d'Alger.

84, avenue Foch

Sur ses instances, de Gaulle autorise cet homme chargé de secrets à repartir pour la France. Il y arrive le 18 septembre 1943 et rejoint Emile Bollaert, désigné pour succéder à Jean Moulin comme délégué général du gouvernement provisoire. Brossolette s'efforce notamment de coordonner l'action militaire. Bollaert et lui sont appelés à Londres. Leur départ est remis de semaine en semaine par une suite de rendez-vous manqués avec les Lysander. En désespoir de cause, les deux hommes s'embarquent le 2 février en Bretagne, à l'île Tudy, sur le chalutier le *Jouet des flots*. Le bateau fait naufrage dans le bras de Sein et s'échoue à Plogoff. Ses deux passagers sont arrêtés à Audierne et transférés à Rennes. La Gestapo ignore alors l'identité de Pierre Brossolette.

Le 20 mars, il est amené à Paris au 86 de l'avenue Foch, siège de la Gestapo. On a dit que la mèche blanche qui tranchait sur ses cheveux noirs avait reparu, faute de teinture, et l'avait fait reconnaître. Identifié en tout cas par un codétenu, il nie, bien qu'il soit torturé pendant de longues heures. Il est conduit à Fresnes. On le ramène, le 22 mars, avenue Foch. Nouvelle séance de torture. Brossolette, les mains déchirées et presque inconscient est conduit au 84 voisin, annexe de la Gestapo, et enfermé dans une chambre de bonne au cinquième étage. Malgré sa faiblesse et l'état de ses mains, il parvient à ouvrir la fenêtre, saute sur le balcon d'en dessous et, de là, se *jette dans le vide. Transporté* à l'hôpital de la Pitié, il y meurt dans la soirée.

Les Allemands firent incinérer son corps, en même temps que celui d'un camarade de combat, François Delimal. Il est impossible de savoir quelles sont les cendres de l'un et de l'autre dans les urnes voisines du cimetière du Père-Lachaise.

J. P.

Les cérémonies commémoratives

A Paris, MM. Pierre Mauroy, premier ministre, Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, et Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, assisteront au columbarium du Père-Lachaise, à 10 h 30, à une cérémonie devant les urnes 3 913 et 3 920 où reposent les cendres de Pierre Brossolette et de François Delimal.

Diverses commémorations auront lieu le même jour devant les lieux où il vécut et devant le 84 avenue Foch où il fit le sacrifice de sa vie.

En province, des cérémonies seront organisées à Saint-Saëns (Seine-Maritime) d'où il prit l'avion pour Londres en avril 1942, à Narbonne-Plage (Hérault) d'où un bateau le conduisit à Gibraltar en septembre 1942, à Audierne (Finistère), où il fut arrêté en 1944 et dans les nombreuses communes qui ont donné son nom à une de leurs rues.

Les nouveaux suppléments du « Monde »

QUESTIONS A NOS LECTEURS

Le Monde **publiera, dans ses éditions de fin de semaine, un questionnaire destiné à recueillir les avis de ses lecteurs sur ses deux nouveaux suppléments : celui du vendredi, daté samedi, *le Monde Loisirs*; celui du samedi, daté dimanche-lundi, *le Monde Aujourd'hui*.**

Nous remercions tous ceux qui nous permettront ainsi de continuer à améliorer la qualité de notre journal.

Sur le vif

Entente cordiale

Il y en a marre des Anglais ! Ce n'est vraiment plus possible, avouez. Ils se comportent comme des sauvages. Ils cassent tout au Parc des Princes. Ils torpillent l'Europe à Bruxelles, ils l'assassinent. Ce pauvre Mitterrand en est revenu complètement groggy. Il ne savait plus ce qu'il disait : il parlait de coups, de blessures, d'état désespéré, presque, pas tout à fait. Ça ne peut pas durer. Mᵐᵉ Thatcher ne va pas continuer à prendre des grands airs et à repousser du pied des chèques de 7 milliards de francs. Non, mais pour qui je me prends ?

Allez, ça *suffit*. Les parlotes, les sommets, les tours de table, tout ça, terminé. On va leur parler le seul langage que comprennent les étrangers, celui des armes. Ça a déjà donné d'excellents résultats dans le golfe de Gascogne : des chalutiers coulés, des jambes qui volent, des camions incendiés, le blocus, quinze cents semi-remorques furibards massés à la frontière espagnole... Une belle victoire de la diplomatie à la française.

Maintenant qu'on a réglé son compte à un pays qui ne fait même pas partie de la Communauté, on va s'occuper un peu de nos chers partenaires. Kohl, bon, ça va. Il a été assez correct dans l'affaire des montants compensatoires et des quotas. On l'épargne. On laisse filer. Il ferait quand même bien de se méfier. Attention ! Au moindre faux pas, il reçoit un Pluton sur la tête.

En revanche, elle va voir de quel bois on se chauffe, la dame de fer. On va lui envoyer nos Mirage, port dû, au 10 Downing Street. On lâchera au passage une demi-douzaine de bombes sur Westminster, et on va rappeler la Royal Navy au bon souvenir *de nos Exocet, ils ont déjà* fait un malheur dans les mains des Argentins. Tiens, pendant qu'on y est, on pourrait demander aux Allemands s'il ne leur reste pas quelques V 2 qui traînent par-ci par-là, ça peut faire l'appoint.

Le tunnel sous la Manche, plus question ! Pas de cordon ombilical avec la petite mère du peuple britannique. On va leur faire leur fête, aux Anglais, pour le quatre-vingtième anniversaire de l'Entente cordiale.

CLAUDE SARRAUTE.

LE CINÉASTE YOUSSEF CHAHINE EST CONDAMNÉ AU CAIRE A UN AN DE PRISON

Deux des personnalités les plus en vue du cinéma égyptien, l'acteur Adel Imam et le cinéate Youssef Chahine, respectivement premier rôle et distributeur du film *l'Avocat*, féroce satire du barreau égyptien, ont été condamnés à un an de prison, apprend-on au Caire. Le tribunal, qui a également ordonné la saisie du film, a estimé qu'il constituait une *« diffamation »* de la justice. Le conseil de Adel Imam et de Youssef Chahine, Mᵉ Labib Moawad, a annoncé qu'il demandait d'urgence au procureur général de *« surseoir à l'exécution »* du jugement et introduisait un recours en appel. Si ses clients étaient déboutés à nouveau, il introduirait une procédure de cassation, a-t-il précisé.

Le film où Adel Imam campe le rôle d'un avocat prêt à nouer toutes sortes d'intrigues a battu des records d'entrée au Caire, où il est toujours à l'affiche.

LA HAUSSE DU DOLLAR REPREND : 8,18 F

Après un repli mardi 20 mars, la remontée du dollar sur les marchés des changes a repris mercredi 21 mars. La devise américaine, passée en début de semaine de 2,61 DM à 2,65 DM et de 8,06 F à 8,16 F pour retomber à 2,63 DM et 8,12 F, s'est raffermie à 2,6575 DM et à 8,18 F environ.

Cette remontée est due à la hausse continue des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où l'eurodollar à dix mois a été coté 11 % et où *l'argent au jour le jour* a dépassé 10 %, un jour à peine après le relèvement du taux de base des banques.

M. MITTERRAND A LA TÉLÉVISION

M. François Mitterrand expliquera les résultats du sommet de Bruxelles et justifiera la position française, mercredi soir, à 20 heures, au cours des journaux télévisés de TF 1 et Antenne 2. Il sera interrogé par un représentant de chacune de ces deux chaînes pour une intervention qu'il souhaite relativement brève.